


TAYLOR INSTITUTION
DOMINUS ILLUMINATIO MEA



ŒUVRES

DE

P. E. LEMONTEY.

TOME IV.

A BRUXELLES,

LIBRAIRIE PARISIENNE, RUE DE LA MADELEINE, N° 438.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, N° 14.

ŒUVRES

DE

P. E. LEMONTEY,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

ÉDITION REVUE ET PRÉPARÉE PAR L'AUTEUR.

TOME QUATRIÈME.

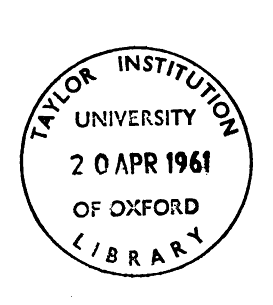
PARIS,

A. SAUTELET ET Cᵒ, ÉDITEURS, RUE DE RICHELIEU, Nº 14;

BRISSOT-THIVARS, LIBR. RUE DE L'ABBAYE, Nº 14;

ALEXANDRE MESNIER, LIBRAIRE, PLACE DE LA BOURSE.

M DCCC XXIX.



ARTICLES INÉDITS

EXTRAITS

DES MÉMOIRES DE DANGEAU,

AVEC LES NOTES D'UN ANONYME.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITION DE 1818.

Je m'occupe depuis bien des années de la recherche de documens originaux, sur lesquels on puisse écrire une histoire vraie et impartiale des derniers règnes de notre monarchie. Quelques personnes, informées de ce travail, ont désiré connaître mon opinion sur l'*Abrégé des Mémoires de Dangeau*, publié, l'année dernière, par madame la comtesse de Genlis. Je mettais moi-même un grand prix à ce que désormais les écrivains qui voudraient faire cesser le besoin où nous sommes encore d'une Histoire de Louis XIV, fussent dispensés de fouiller dans l'énorme compilation des manuscrits de ce courtisan. Mais la comparaison des originaux et de l'édition m'a bientôt convaincu que cet objet n'était pas rempli.

Ce n'est point un reproche que j'entende faire à l'éditeur. Personne de raisonnable ne s'avisera de demander qu'on imprime toutes les choses triviales ou inutiles qui abondent dans le Journal du

marquis de Dangeau, et madame de Genlis n'avait elle-même promis qu'un abrégé. Son choix a été dirigé par ce goût qui la porte sans cesse à mêler la morale et l'agrément, et qui l'a si bien servie dans une foule d'ouvrages d'imagination. Mais l'histoire est une muse libre et hardie qui doit quelquefois effaroucher une dame, et je n'ai point été surpris de ne pas trouver dans la galerie de celle-ci un grand nombre de traits qui concernent la politique du temps, les opinions dominantes, le fond des mœurs, la biographie de personnages célèbres, et la fidélité de nos annales. Ce supplément contient environ mille articles inédits, dont je n'ai pas pensé qu'un seul dût être dédaigné. Le lecteur, sous les yeux de qui ils vont passer, pourra facilement en juger.

Qu'on ne s'y trompe pas, la lecture de Dangeau exige beaucoup de réflexion, parce que la bassesse des détails et la platitude du style y cachent continuellement des faits curieux et importans, qu'on chercherait vainement ailleurs. Le caractère de l'homme et la manière de l'écrivain font aussi partie de l'information; et ce singulier Suétone du dix-septième siècle est un témoin d'autant plus précieux, qu'il ne croit pas rendre témoignage. Prenons quelques exemples au hasard. Savait-on que les mousquetaires fussent une espèce d'hommes si débile, qu'il avait fallu leur donner

un valet pour porter leur cuirasse? (*14 avril* 1706.) Au lieu de transformer ses gardes-du-corps en officiers de l'armée, Louis XIV tirait de l'armée des cavaliers pour en faire ses gardes-du-corps. (*7 novembre* 1712.) On admire en souriant l'héroïsme de ces Suisses qui, ayant à disposer de la principauté de Neuchâtel, font le serment de n'aller dîner avant l'élection chez aucun des prétendans à la couronne. (*8 juillet* 1707.) Un article nous apprend que, sous le règne de Louis XIV, les forçats entrés aux galères n'en sortaient de leur vie, soit que leur condamnation fût à terme ou à perpétuité. (*25 novembre* 1697.) Ce seul fait me révèle à l'instant la nature d'un gouvernement dont l'arbitraire s'exerçait sur la chose qui en paraît le moins susceptible, l'exécution des arrêts. Je vois dans un autre article que Cavoye, se trouvant gêné dans son jardin de Lucienne par des voisins qui refusent de lui vendre leurs terres, le roi les achète d'autorité, et lui en fait présent. (*24 janvier* 1700.) Ce mot suffit pour me donner la mesure du droit de propriété à cette époque, et m'expliquer l'attachement des favoris au pouvoir absolu. Pour qui sait le lire, Dangeau est rempli de ces traits féconds en résultats.

Je dois rendre hommage à la fidélité de madame de Genlis dans l'Abrégé qu'elle a publié. J'ai seulement remarqué dans un petit nombre

d'articles de légères lacunes que rend bien excusables une compilation si vaste et si fastidieuse. Quelquefois aussi la délicatesse de l'éditeur lui a prescrit certaines corrections. Dans ces deux cas, qui sont au reste fort rares, j'ai réparé les omissions; et, quand la chose en a valu la peine, j'ai rétabli le texte. Je sens assez le ridicule de cette exactitude pédantesque; mais comme mon but, en mettant au jour ce supplément, a été de donner à l'édition de Dangeau l'autorité historique du manuscrit, j'ai dû sacrifier ce qui était mieux à ce qui était vrai. J'ai lieu de croire que ce concours augmentera l'utilité du travail auquel la plume élégante de madame de Genlis avait eu le courage de se condamner.

Jamais compilateur d'anecdotes n'a été plus susceptible d'annotations que Dangeau. Je m'en suis néanmoins abstenu, parce que cette tâche bien remplie m'aurait conduit trop loin. Mais le hasard m'a permis d'en dédommager le lecteur. Lorsque je compulsai la première fois les divers manuscrits de Dangeau, j'y remarquai plusieurs notes assez piquantes pour entrer dans le recueil de mes matériaux historiques. J'ignorai le nom de l'auteur, ou des auteurs de ces additions, car rien ne prouve qu'elles aient une même origine; et je n'ai d'ailleurs reconnu dans le caractère de l'écriture la main d'aucun des personnages à qui nous

devons des mémoires. Il paraîtra seulement certain que l'Anonyme a été contemporain de Dangeau, qu'il lui a survécu quelques années, et qu'il est bien instruit de l'intérieur des grandes familles, et des événemens les plus secrets de la cour. Il était naturel de restituer à Dangeau imprimé le commentaire de Dangeau manuscrit, et j'ai en conséquence laissé sortir de mon portefeuille ces notes qui y attendaient quelque emploi depuis environ dix années.

En louant le zèle de l'Anonyme pour tout ce qui est honorable, juste et religieux, je crois que son extrême sévérité doit souvent le faire soupçonner d'humeur, de méprises et d'exagération. J'ai publié avec plaisir les exemples de vertu qu'il rapporte; j'ai quelque fois écarté des tableaux d'un genre opposé; mais, dans tous les cas, j'ai conservé son style âcre, énergique, incorrect, comme un avertissement au lecteur de mesurer sa confiance pour des faits qui appartiennent à un autre siècle, et qui sont entrés dans le domaine de l'histoire. L'union de ce commentaire bizarre et passionné avec les récits fades et flegmatiques de Dangeau, ne peut manquer d'être utile à deux écrivains dont chacun possède les qualités qui manquent à l'autre. Un tel mélange nous rappelle le sage régime des peuples de l'Indostan, qui relèvent par d'ardentes épices le

riz insipide qui est leur nourriture commune.

Ce volume sera terminé par un Essai sur le gouvernement de Louis XIV. Cette analyse, neuve à bien des égards, est le fruit d'un long travail. Je la destinais à servir d'introduction à une Histoire critique de la France depuis 1715, dont les premiers volumes sont seuls achevés. Je ne me décide pas sans regret à la détacher d'un corps d'ouvrage qui doit, dans beaucoup de parties, en être la preuve et le développement. Mais une vue d'utilité publique m'a décidé à ce sacrifice. Au milieu de la tourmente de nos opinions, le règne de Louis XIV, toujours loué ou décrié sans mesure, apparaît aux uns comme un but, aux autres comme un sujet d'effroi. Dire naïvement ce qu'il fut, c'est mettre un terme à des illusions et à des controverses; car les hommes sont bien plus près de s'accorder sur des faits que sur des hypothèses.

Je n'ai eu besoin d'aucun effort pour être juste dans un écrit dont la composition remonte à environ dix années. Quelque présomption qu'il y ait à un écrivain de croire qu'il arrivera à la postérité, c'est un devoir pour lui de se figurer, lorsqu'il traite des matières graves et historiques, qu'il parle devant ce juge incorruptible. J'ai fait cet essai sur Louis XIV, à une époque où ses principes s'approchaient d'un trône d'où sa famille paraissait à jamais exilée; et je le publie

dans un temps où le trône a ressaisi sa famille, et répudie ses principes. Dans cette balance d'étranges événemens, je puis espérer d'être lu avec la même impartialité que j'ai écrit. Une conséquence inévitable de cet examen sera du moins de rendre plus chère aux Français la direction présente de leur destinée politique. Ce fut en contemplant le règne de son aïeul, que le duc de Bourgogne conçut des plans salutaires pour le bonheur et la liberté publique. Un roi héritier de son sang et de ses nobles pensées nous gouverne aujourd'hui; et peu de choses lui restent à faire pour avoir exécuté sur le trône tout ce que cet adorable dauphin méditait encore sur le bord de sa tombe.

ARTICLES INÉDITS

EXTRAITS

DES MÉMOIRES DE DANGEAU,

AVEC LES NOTES D'UN ANONYME.

---

3 Avril 1684.

Le roi à son lever parla fort sur les courtisans qui ne faisaient point leurs pâques, et dit qu'il estimait fort ceux qui les faisaient bien, et qu'il les exhortait tous à y songer bien sérieusement, et ajoutant même qu'il leur en saurait bon gré.

7 Avril.

Le roi envoya le duc de Charost chez madame de Rohan qui se mourait, pour tâcher de lui faire écouter les gens qui lui parleraient de changer de religion.

17 Avril.

Mademoiselle des Herteaux fut mariée avec le chevalier du Guet. Le roi donna une pension de mille écus à la mariée.

Note d'un Anonyme. La mère de mademoiselle des Her-

teaux avait été fort dans la confidence du roi pour ses amours, surtout dans les commencemens de madame de Montespan, qui résista long-temps.

21 Mai.

Le roi fit le matin, dans l'église, une réprimande au marquis de Gêvres, sur ce qu'il entendait la messe irréligieusement.

13 Juin.

M. de Bussy perdit son procès. Sa fille fut déclarée, par arrêt du parlement, femme de M. de la Rivière, et l'enfant légitime.

N. D. A. Bussy est celui qui se perdit par l'*Histoire Amoureuse des Gaules*, qui était les amours du roi, ce que le roi ne lui pardonna jamais. Les lettres qu'il écrivit pendant son exil respirent tout à la fois un orgueil et une bassesse qui font peine, et montrent un homme qui fait le philosophe et le tranquille du fond de son désespoir, qui tire vanité de tout avec l'alambic, qui se guinde pour faire le savant et l'homme d'esprit, qui est effacé par les moindres réponses de madame de Sévigné. Il passa pour aimer sa fille plus que de raison. Il tâcha de perdre d'honneur son gendre, qui en eut tout l'avantage, et qui est mort retiré à l'institution de l'Oratoire.

22 Juin.

On sut que le sieur de Baliment avait arrêté M. de Meckelbourg, et l'avait mené à Vincennes : il avait promis au roi, par un traité signé, de livrer sans

troupes de Danemarck la place de Dinatz, et n'a pas tenu parole.

5 Octobre.

Madame la dauphine à un bal refusa le milord Arran qui la vint prendre, et dit qu'elle voulait danser le branle de Metz; si bien que le bal finit. Le roi approuva ce qu'elle avait fait, parce que milord Arran n'était que fils de duc, et non pas duc.

4 Novembre.

On choisit trois nouvelles comédiennes pour être mises dans la troupe du roi; et madame la dauphine leur a fait une exhortation sur leur bonne conduite à l'avenir.

14 Novembre.

Au souper du roi il y eut un petit concert de trois luths-théorbes, qui sont des instrumens fort ressemblans aux archiluths d'Italie.

30 Novembre.

Après le petit coucher, le roi appela M. de Turenne, et lui fit une forte réprimande sur ce qu'il le servait peu respectueusement.

N. D. A. M. de Turenne, fils aîné de M. de Bouillon, et grand chambellan en survivance, profita mal de cette correction, et se fit enfin exiler. En donnant la chemise au roi,

il ne prit pas la peine d'ôter des gants à frange, de laquelle il donna par le nez du roi fort rudement, qui le trouva aussi mauvais qu'il est aisé de le croire.

17 Décembre.

Le bruit se répandit qu'on avait fait le soir du samedi une cruelle insulte à M. de Terme dans la galerie basse.

N. D. A. Terme, de même maison que M. de Montespan, n'avait de noble que sa naissance, et était si pauvre et si bas, qu'il fit l'impossible pour être premier valet-de-chambre du roi. Il fut tellement accusé de lui rapporter tout ce qu'il voyait ou entendait, qu'il était seul au milieu de la cour, sans que personne voulût lui parler ou le recevoir. M. le Duc et madame la princesse de Conti firent aposter des Suisses qui le chargèrent si violemment de coups de bâton, qu'il en fut plusieurs jours au lit.

26 Décembre.

Le major déclara que le roi lui avait ordonné de l'avertir de tous les gens qui causeraient à la messe.

8 Janvier 1685.

Le marquis de Gêvres et le comte de Grammont obtinrent du roi un don de place dans Paris, où ils feront une manière de halle. Ils prétendent que cela leur vaudra 24,000 francs de rente, dont la moitié sera pour ceux qui leur ont donné l'avis.

L'académie de Saumur fut condamnée. Ainsi il

ne reste plus en France que Puylaurens, où les gens de la religion puissent étudier en théologie.

16 Janvier.

On envoya à Saint-Lazare le petit Brunet; et le roi ordonna à M. de Seignelay de dire à Lully qu'il lui pardonnait le passé, mais qu'à l'avenir il prît garde à sa conduite.

23 Janvier.

J'appris la mort du chevalier de Méré. C'était un homme de beaucoup d'esprit, qui avait fait des livres qui ne lui faisaient pas beaucoup d'honneur.

8 Février.

J'appris la mort de l'abbé Bourdelot, qui avait avalé de l'opium au lieu de sucre. Il avait été long-temps en faveur auprès de la reine Christine; et depuis qu'il s'était brouillé avec elle, il était revenu en France, et s'était attaché à M. le Prince, qu'il réjouissait fort, et dont il était médecin.

N. D. A. L'abbé Bourdelot était en tiers avec M. le Prince et avec la fameuse princesse palatine, amie intime de ce dernier, lorsqu'ils essayèrent ensemble de brûler un morceau de la vraie croix, sans pouvoir en venir à bout. Ce prodige frappa fort la princesse. Un songe qu'elle eut long-temps après d'une danse en rond, dont un tombait à chaque tour dans un gouffre qui se refermait, sans que cela interrompît la danse, acheva de la convertir tout-à-fait.

9 Février.

Je sus que dans toutes les villes où les violons s'assemblent pour des concerts d'opéra, les violons sont obligés de donner pension à Lully. Ils le font à Rouen et ailleurs.

12 Février.

Le roi ne demande aux Génois, pour tout dédommagement des dépenses qu'ils lui ont fait faire, que de rebâtir leurs églises que nos bombes ont ruinées.

11 Mars.

Les députés d'Alger vinrent saluer le roi, et lui dirent « que leur dey prenait la hardiesse de lui « faire un petit présent; qu'il espérait que S. M. ne « le dédaignerait pas; puisque Salomon avait bien « reçu la cuisse de la sauterelle que la fourmi lui « avait présentée. » L'après-dînée, en sortant du sermon, ils présentèrent au roi douze beaux barbes que le dey avait choisis avec soin.

30 Mars.

M. le prince d'Orange ayant écrit au roi d'Angleterre en faveur de M. de Montmouth, pour qu'il lui fût permis de retourner en Angleterre, S. M. B. a répondu qu'il avait des lettres de rémission du grand seau, et qu'ainsi on ne lui pouvait faire son

procès en Angleterre; mais que s'il y remettait le pied, il le ferait enlever, et mener en Écosse, où il lui ferait faire son procès, et le ferait pendre.

16 Avril.

Madame la dauphine fit ses pâques à la paroisse. Il arriva une chose extraordinaire; c'est qu'il y eut deux consécrations, parce qu'on avait oublié d'abord de présenter l'*hostie choisie* pour la communion de madame la dauphine.

18 Avril.

Le roi apprit, en entrant à ténèbres, que le doge de Gènes était arrivé à Paris, étant venu de Lyon *par la diligence.*

On mit dans la galerie une statue que MM. d'Arles ont donnée au roi, qu'ils avaient trouvée, il y a environ vingt ans, dans les ruines d'un ancien édifice des Romains. Il y a eu de grandes disputes entre les savans pour savoir si c'était une Diane ou une Vénus; mais enfin les connaisseurs ont décidé que c'était une Vénus.

20 Avril.

J'appris que le roi d'Angleterre avait fait dire à mademoiselle Chelzoy, qu'il honorait de son amitié étant duc d'Yorck, que si elle voulait se retirer en France, il lui donnerait de quoi y vivre magnifiquement; qu'elle avait répondu qu'elle ne voulait

point porter sa honte chez les étrangers. Quand le roi la fit presser une seconde fois de prendre ce parti-là, afin qu'on ne pût pas dire, si elle demeurait en Angleterre, qu'elle eût quelque pouvoir sur son esprit, elle répliqua que S. M. avait tout pouvoir, qu'elle pouvait la faire tirer à quatre chevaux, mais qu'elle ne pourrait la faire consentir à s'éloigner de lui.

21 Avril.

Le roi fit son bon jour à la paroisse, entre les mains du cardinal de Bouillon, et toucha ensuite *treize cents* malades.

28 Avril.

Nous nous promenâmes long-temps dans le potager. Nous sûmes que le roi ne donnait plus que 2,000 francs de pension à M. de la Quintinie, et qu'il avait fait un marché avec lui pour toutes les dépenses du potager. Il lui donne 18,000 francs par an pour tous les jardiniers, et tous les frais qu'il faut faire.

8 Mai.

On présenta au roi le duc de Saint-Alban, fils du roi d'Angleterre et de mademoiselle Gouin, comédienne. La reine douairière lui donna 2,000 pièces de pension, sans quoi il ne pourrait subsister.

31 Mai.

Par le calcul qu'on fit de tous les gens qui travaillent présentement ici ou aux environs pour Versailles, on trouva qu'il y en avait plus de trente-six mille travaillant actuellement.

8 Juin.

M. de Louvois revint de la rivière d'Eure, où il était allé voir les travaux. Il y aura près de seize cents arcades aux aquéducs que l'on fait, desquelles il y en aura quelques-unes plus hautes deux fois que les tours de Notre-Dame. Outre ces seize cents arcades-là, il y en aura beaucoup de petites que l'on ne compte point.

10 Juin.

M. le Prince fit ses dévotions à Saint-Sulpice, sa paroisse. Il y eut un concours de peuple extraordinaire, qui fut fort édifié de le voir faire une si bonne action.

12 Juin.

On reçut des lettres de MM. les princes de Conti. Ils ont passé à Vienne, et n'ont point vu l'Empereur.

N. D. A. MM. les princes de Conti ne virent point l'Empereur, parce qu'ils voulurent un fauteuil devant lui, comme en ont les électeurs, et refusèrent d'être reçus debout, et tous les honneurs possibles qu'on leur offrit, en tenant ferme sur le fauteuil.

15 Juin.

Le roi cassa la compagnie des cadets de Charlemont, parce qu'ils s'étaient assemblés séditieusement, et qu'ils avaient fait sauver un de leurs camarades qu'on allait faire mourir pour s'être battu; et même dix-sept d'entre eux, non contens de l'avoir tiré de l'échafaud, l'avaient escorté jusqu'à Namur, et étaient ensuite revenus à Charlemont. On a fait tirer au billet ces dix-sept, et il y en aura deux passés par les armes.

23 Juin.

Le roi envoya M. de Duras, quoiqu'il fût en quartier, pour voir M. le duc de la Force qu'on croyait à l'extrémité, et savoir s'il ne voulait point songer à abjurer son erreur. M. de la Force remercia le roi de son honnêteté et de ses soins, et demeura dans sa religion.

1er Juillet.

On arrêta un courrier, portant des lettres de plusieurs gens de la cour à MM. les princes de Conti.

N. D. A. Il y avait entre autres trois lettres qui piquèrent le roi au vif. Elles étaient des deux fils du duc de la Rochefoucauld, et du marquis d'Alincour, fils du duc de Villeroi. C'étaient des plaisanteries sur le roi et sur madame de Maintenon, sur ses revues de troupes, ses occupations et ses amusemens, et toutes les nouvelles contées en ridicule. Celle de d'Alincour était fort impie, et de beaucoup la moindre sur ce

qui regardait le roi ; ce qui fit dire au bonhomme maréchal de Villeroi, que pour son petit-fils, qui ne s'en était pris qu'à Dieu, ce ne serait rien, et que cela le mettait bien au large, mais que pour les deux autres, c'étaient de grands impertinens. Le roi ne pardonna de sa vie à Liancourt, qui fut enfermé des années avec une rigueur extrême, ni aux deux princes de Conti. Le premier mourut en disgrace ouverte, et l'autre est mort enfin d'ennui et de douleur de n'avoir pu arriver au commandement des armées malgré son apparence de pardon.

24 Août.

Le petit dom Cosme, feuillant, qui avait prêché à la cour, même avec réputation, fut chassé de son couvent, et mis, dit-on, *in pace.*

30 Août.

Le duc de Lude, grand-maître de l'artillerie, mourut à Paris.

N. D. A. Il n'eut point d'enfans de ses deux femmes. La première, Bouillé, toujours dans ses terres, ne se plaisant qu'aux chevaux, qu'elle piquait mieux qu'un homme, et chasseuse à outrance. Elle faisait sa toilette dans son écurie, et faisait trembler le pays. Vertueuse pour elle, et trop pour les autres, elle fit châtrer un clerc en sa présence, pour avoir abusé dans son château d'une de ses demoiselles, le fit guérir, lui donna dans une boîte ce qu'on lui avait ôté, et le renvoya.

2 Septembre.

Le soir on apprit que tous les huguenots de la ville de Montauban s'étaient convertis par une délibération prise en la maison de ville.

5 Septembre.

Madame la dauphine fit son bon jour dans la chapelle sous terre (à Chartres), et retourna encore l'après-dînée dans la même chapelle, où elle demeura long-temps. — Le roi alla encore faire ses prières dans la chapelle de la Vierge, sous terre. C'est une chapelle que les druides avaient dédiée, il y a deux mille ans, à la Vierge qui devait enfanter, *Virgini pariturœ*.

17 Septembre.

On sut que les diocèses d'Embrun et de Gap, et les vallées de Pragelas, qui sont dépendantes de l'abbaye de Pignerol, s'étaient toutes converties, sans que les dragons y aient été.

2 Octobre.

Le roi eut nouvelle à son lever que toute la ville de Castres s'était convertie.

5 Octobre.

On apprit que Montpellier et tout son diocèse étaient convertis : Lunel et Maugnio en sont. Aigues-Mortes s'est converti aussi : il est du diocèse de Nîmes.

7 Octobre.

On apprit la mort de Vittorio Siri, historiographe du roi, qui avait eu l'emploi d'écrire l'his-

toire du roi en italien. Ses livres sont pleins des mémoires qu'il avait eus du cardinal Mazarin et de M. de Lyonne.

9 Octobre.

Le roi dit à M. le nonce, à son lever, qu'il avait eu nouvelle que la ville d'Uzès se convertissait tout entière, à l'exemple de Nîmes et de Montpellier, et qu'il ne doutait pas que le pape ne se réjouît fort de ces bonnes nouvelles-là.

9 Octobre.

Le cerf blessa M. le prince de la Roche-sur-Yon d'un coup d'andouiller entre l'œil et la tempe, et l'enleva fort haut de dessus son cheval. On espère que la blessure ne sera pas dangereuse. On lui a recousu la peau du visage; ainsi il en sera marqué toute sa vie. Le roi n'a point envoyé savoir de ses nouvelles, ni n'en a demandé.

13 Octobre.

On sut au lever du roi que presque tout le Poitou était converti. On a appris aussi qu'à Grenoble tous les huguenots avaient abjuré.

21 Octobre.

Le roi voulut assister à l'abjuration du duc de Richemont.

N. D. A. Cette conversion ne dura guère. Le duc de Ri-

chemont retourna en Angleterre après la révolution de 1688, redevint anglican, ou plutôt sans religion effective, s'y maria, s'y perdit de vin et de débauche, et de la plus belle créature qu'on pût voir devint la plus hideuse.

24 Octobre.

M. de Chaulnes est reparti pour la Bretagne. Il espère pouvoir convertir les huguenots, qui y sont en fort petit nombre, sans qu'il soit besoin d'y envoyer des troupes.

14 Novembre.

Le roi se promena (à Versailles) dans l'orangerie, qu'il trouva d'une magnificence admirable. Il vit la statue équestre du chevalier Bernin, qu'on y a placée, et trouva que l'homme et le cheval étaient si mal faits, qu'il résolut non-seulement de l'ôter de là, mais même de la faire briser.

25 Novembre.

Le roi a donné deux mille écus de pension à Vivans, ancien brigadier de cavalerie, qui s'est converti depuis deux mois.

8 Janvier 1686.

Le roi a donné une pension de 2,000 francs au marquis de Belsence, nouveau converti, et une de pareille somme à madame de Lance-Rambouillet, nouvelle convertie.

11 Janvier.

Je sus qu'il y avait un arrêt rendu contre ceux de la R. P. R., par lequel il est ordonné que tous les enfans qui sont au-dessous de seize ans seront élevés dans notre religion; et pour cela on les ôtera de chez leurs pères et mères huguenots, pour les mettre chez leurs plus proches parens catholiques.

24 Janvier.

On eut nouvelle que le marquis du Bordage avait été arrêté auprès de Trelon, entre Sambre et Meuse. Il voulait sortir du royaume avec sa famille. Sa femme a été blessée d'un coup de fusil. Ce sont les paysans qui l'ont arrêté, et qui faisaient la garde pour empêcher les gens de la religion de sortir du royaume. On mena le Bordage dans la citadelle de Lille, sa femme dans celle de Cambrai, et mademoiselle de la Moussaye, sa belle-sœur, dans celle de Tournai. On fait revenir les enfans à Paris, où ils seront élevés dans notre religion.

2 Février.

Le roi refusa de signer le contrat de mariage de mademoiselle de Tonnerre, disant qu'il ne voulait faire cet honneur-là qu'aux personnes dont il avait été content.

25 Février.

Le roi résolut d'envoyer des troupes à M. de Savoie, pour réduire les habitans des vallées de Lucerne et d'Angrogne, qui ne veulent pas se soumettre à quitter leur religion. S. M. y envoie six bataillons, deux régimens de dragons, et un régiment de cavalerie.

26 Février.

Le maréchal d'Estrades mourut à Paris. Il était gouverneur de M. le duc de Chartres, et Benserade a dit là-dessus que MONSIEUR avait beaucoup de peine à élever des gouverneurs à son fils.

26 Mars.

Le 13 janvier, M. Girardin, ambassadeur du roi à la Porte, fit assembler tous les Français, et leur déclara, de la part du roi, qu'il n'y aurait que les catholiques qui jouiraient des privilèges et des franchises que la protection du roi fait accorder à la nation, et qu'il leur donnait quatre mois pour se faire instruire.

5 Avril.

On sut que Quinault avait fait demander au roi de le dispenser des opéras. Dans sa dernière maladie il a eu des scrupules sur cela, et S. M. a trouvé bon qu'il n'en fît plus. Il va travailler à

faire un poëme qui expliquera les peintures de Le Brun dans la galerie de Versailles.

15 Avril.

Le roi alla se promener dans une petite calèche qu'on lui a fait accommoder pour tirer sans descendre. Il tua cinq ou six pièces de gibier. Cette machine-là n'est pourtant pas bien commode.

18 Avril.

Le roi envoya le duc de la Force à Saint-Magloire. On avait cru qu'il changerait de religion, et le roi lui avait parlé long-temps ce matin pour cela, mais *inutilement*.

2 Mai.

Mademoiselle de Malause, qui est encore huguenote, eut ordre de se mettre dans un couvent.

12 Juin.

Le pape a fait faire de grandes réjouissances pour la conversion des hérétiques en France. Il a tenu un consistoire exprès, où il a donné de grandes louanges au roi, et a fait tenir une chapelle où l'on a chanté le *Te Deum*, ce qui a été suivi d'illuminations dans toute la ville pendant trois jours.

23 Juin.

Il y eut une grande batterie entre les officiers

du régiment du roi et les soldats des gardes. Il y eut quinze soldats tués ou blessés.

19 Juillet.

On brûla à Paris Ambreville, fameux Bohémien, pour avoir dit des impiétés abominables. Le roi lui avait souvent donné grace pour plusieurs crimes; mais il n'a point voulu lui en pardonner un si atroce. Léance, sa sœur, a été enfermée dans l'Hôpital-Général.

11 septembre.

M. le lieutenant-civil et M. le premier président de la cour des aides vinrent apporter au roi une lettre de M. de Grenoble, leur frère, que le pape a nommé cardinal.

N. D. A. L'abbé Lecamus avait été aumônier du roi, et dans les meilleures compagnies, galant, plein d'esprit, d'agrément, de sel, savait beaucoup, débauché à l'excès, et impie jusqu'à avoir fait le baptême d'un cochon. L'abbé Bouthilier de Rancé était fort de ses amis, et se retira quelques années avant d'entreprendre cette merveille de la Trappe. L'abbé Lecamus en fut touché, et prit toute une autre conduite qui fut récompensée de l'évêché de Grenoble. Il y mena une vie tout épiscopale, et y ajouta une pénitence extérieure qui le canonisa avant le temps. Ce fut de ne manger en tout temps que des légumes, et de prendre ses repas avec tous ses domestiques; même les plus abjects, avec une lecture commune. Tout en lui avait plu à Innocent II, et surtout sa singularité de vie. Il en reçut la pourpre pour récompense, et

la prit sans se commettre à la permission du roi, qui ne le lui pardonna jamais, et ne le laissa ni venir à la cour, ni mettre le pied hors de son diocèse. Jamais cardinal ne le fut tant que lui, et jusqu'à ses bottes pour aller en mulet par les montagnes étaient rouges. On lui voulut persuader d'adoucir sa nourriture. « Oh! mes chers légumes, répondit-il par « un élan de vérité, je vous ai trop d'obligation! » Il n'avait point d'autres bénéfices, était riche de patrimoine, et dépensait peu. Il laissa de si immenses richesses, qu'elles furent l'étonnement et le scandale de tout le monde.

2 Octobre.

Les ambassadeurs de Siam ont eu audience de toutes les princesses du sang qui les reçurent sur leur lit. On leur donna des fauteuils. Les autres mandarins restèrent debout.

6 Octobre.

J'appris que M. Choppin, le lieutenant-criminel, s'était mis en prison. On l'accuse d'avoir fait enlever une femme, et d'avoir mis son mari en procès. L'affaire est fâcheuse, car le mari était prêt à être condamné, comme ayant fait mourir cette femme, qui ne se retrouvait plus.

10 Octobre.

On ne veut plus que les filles montent à cheval, parce qu'on n'a pas été content de la dernière cavalcade qui se fit à Marly.

12 Octobre.

Le soir, madame la dauphine arriva à Essonne, où elle coucha. Elle marche en chaise, et a quarante-deux porteurs. Elle va presque aussi vite qu'en carrosse.

20 Octobre.

Le roi nous conta en dînant l'aventure tragique d'un capucin nommé Belmont, qui avait été mousquetaire. C'était un des braves hommes du monde, et qui, même depuis être capucin, avait donné beaucoup de marques de courage, car il ne partait point de la tranchée, et était toujours à la tête des travailleurs, pour confesser les blessés. Le maréchal de Lorge a dit au roi qu'il l'avait vu durant deux heures entre deux lignes d'infanterie qui combattaient, ayant un coup de mousquet dans la cuisse, et ne se voulant pas retirer. Le pauvre misérable est devenu fou et furieux. On l'a enfermé dans le fort Saint-André au-dessus de Salins. Le commandant, nommé la Barte, le fit enchaîner. Le lendemain matin, il fit entrer un caporal dans sa chambre. Le capucin avait rompu sa chaîne, et en jeta à bas le caporal, et quand la Barte, qui suivait le caporal, entra, il se jeta sur lui, le renversa à terre et l'étranglait, quand le caporal revint de son étourdissement; et, comme il ne pouvait se relever, il cria à la sentinelle de

tirer par la fenêtre. La porte était fermée. La sentinelle tira, tua le capucin, et cassa le bras à la Barte.

6 Janvier 1687.

Le roi descend toujours en bas à la chapelle, et en sortant de la messe il va chez madame de Montespan, et le soir, après souper, madame de Montespan monte chez lui avec madame la Duchesse.

L'archevêque d'Albi mourut à Paris. Cet archevêché et l'abbaye de la Chaise-Dieu qu'il laisse vacans valent 100,000 livres de rente. Il s'appelait Seroni, et avait été jacobin et compagnon du cardinal de Sainte-Cécile. M. le cardinal Mazarin l'avait employé en beaucoup d'affaires.

N. D. A. Ce fut pour ce Seroni qu'Albi fut érigé en métropole aux dépens de Bourges. L'archevêque d'Aix, cardinal et dominicain, était un pauvre homme, frère du cardinal Mazarin, qui lui procura cette fortune, et lui donna Seroni pour le conduire. L'archevêque d'Aix fut cause de tout l'éclat qui arriva à Rome sur les Barberins. Pendant le pontificat de leur oncle, Urbain VIII, ceux-ci s'étaient cruellement brouillés avec la France, et y avaient ajouté les voies de fait contre le maréchal d'Estrées, ambassadeur, jusqu'à faire assassiner son écuyer, et avouer l'assassinat. Ils comblèrent la mesure par l'élection de Pamphile, malgré la France, sous le nom d'Innocent X, avec qui ils conclurent pour cela un marché fort avantageux. Mais dès qu'il fut pape, il n'en tint rien, et se mit à les persécuter avec une telle furie, qu'ils ne surent

ni où, ni comment se mettre à couvert. Mazarin désirant faire son frère cardinal, le pape l'amusa de promesses, afin de pouvoir pousser à son aise les Barberins. Mais Mazarin, s'apercevant que le pape le jouait, et voulant lui faire dépit, fit venir les Barberins en France, et les combla de faveurs et de bienfaits. Le pape fut plusieurs fois sur le point d'en venir aux dernières extrémités contre la France. Cette situation, qui dura long-temps, finit enfin par le raffermissement solide des Barberins, et par la promotion de l'archevêque d'Aix.

11 Janvier.

Le roi donna à M. de la Rochefoucault l'abbaye de la Chaise-Dieu, pour en partager le revenu entre son oncle, l'abbé son frère, et le chevalier, comme il le jugera à propos. Le roi a dit au père la Chaise, que le chevalier de la Rochefoucault serait le dernier chevalier qui aurait des pensions sur des bénéfices.

16 Janvier.

J'appris que l'affaire des poteaux de Namur était terminée. Les Espagnols ont obtenu du roi qu'il ferait mettre ses poteaux cinq à six cents toises plus loin, et pour cela ils ont cédé à la France la petite ville de Valcour et les villages qui leur restaient entre Sambre-et-Meuse.

24 Janvier.

J'appris que la duchesse de Béthune, mère du duc de Charost, était morte à Paris.

N. D. A. Cette duchesse était Lescalopier, fille d'un président à mortier du parlement de Paris. Son fils, qui fut fait duc et pair quelques années après, prenait plaisir d'aller souvent occuper sa place au parlement, et d'y juger. M. de Foix disait plaisamment qu'il y avait là du Lescalopier.

11 Février.

La duchesse d'Estrées est morte ce matin. Elle était si mal dans ses affaires, que le roi de temps en temps lui donnait quelque petit argent pour subsister.

N. D. A. Cette duchesse, troisième femme et veuve sans enfans du premier maréchal d'Estrées, est fameuse par l'étrange et ridicule aventure qui lui arriva, du tonnerre qui tomba fort près d'elle, lui passa entre les jambes, et qui, sans la blesser, lui servit si bien de barbier, que si l'on s'en servait en ces endroits-là, elle n'en aurait jamais eu besoin depuis.

1er Mars.

Le roi choisit pour gouverneur de M. le comte de Toulouse le marquis de Villers d'O, qui avait épousé mademoiselle de Guilleragues le jour du mardi gras. Le roi avait donné à mademoiselle de Guilleragues 22,000 écus.

N. D. A. Guilleragues, conseiller au parlement de Bordeaux, homme d'un esprit amusant, avait fait avec madame Scarron une connaissance particulière, qui se changea en amitié intime. Comme c'était un panier percé, elle le fit envoyer ambassadeur à Constantinople, pour se remplumer. Sur le

vaisseau qui le portait, ainsi que sa femme et sa fille, se trouva Villers, petit garde-marine, fort gueux, fort sot, et fort bien fait, qui devint amoureux de mademoiselle de Guilleragne. Cet ambassadeur étant mort, on dépêcha un bâtiment pour ramener la mère et la fille, et Villers, qui en fut instruit, trouva le moyen de monter ce bâtiment, en qualité de lieutenant. Mademoiselle de Guilleragne, charmée de son retour, et encore plus de l'amour qui lui avait fait entreprendre ce voyage, le fit goûter à sa mère; et, à la manière des héros de romans qui ne s'inquiètent pas de la subsistance, ils se marièrent sur la côte de l'ancienne Troie, où le vaisseau eut à relâcher. C'était une terre toute propre à un mariage de roman; aussi lui porta-t-elle bonheur. Madame de Maintenon, plus touchée du romanesque que sa moderne austérité ne le semblait, prit de là pour eux un degré d'affection qu'elle trouva moyen de tourner en utile. Elle avait toujours tendu à saper madame de Montespan, et à lui soustraire ses enfans par qui elle tenait encore. Montchevreuil lui répondait du duc du Maine, dont elle l'avait fait gouverneur. Elle voulait tenir le comte de Toulouse par le même moyen, et sa qualité d'amiral lui donna couleur de proposer un officier de vaisseau pour mettre auprès de lui. Villers fut donc agréé, et prit le nom de marquis d'O, se prétendant de cette maison, que les généalogistes ne lui accordèrent jamais, mais dont la cour et le monde ne firent aucune difficulté. Sa femme, galante et romanesque, lui laissa la gravité et l'austérité en partage, et prit pour elle l'enjouement et tout ce qui l'accompagne. Pour lui, la suffisance de son maintien, le sage dédain de son silence, sa dévotion extatique, jointe à son orgueilleux sourcil, donnaient envie de découper en frange le derrière de son habit, et de coller sur ses épaules quelque passage de l'Ancien Testament.

9 Mars.

M. de Roquelaure avait demandé au roi les lods et ventes de quelques terres de M. de Lauzun, et le roi les refusa, disant qu'il ne fallait pas vouloir profiter de la disgrace des malheureux.

19 Mars.

Madame Colbert est morte à Paris. Elle avait fait son testament se portant bien, et sa maladie la prit avant qu'il fût fini. Elle ne laissa pas de l'achever, et perdit connaissance bientôt après.

N. D. A. Madame Colbert était sœur du président Menars. Madame la princesse de Conti, fille naturelle de Louis XIV, lui fut confiée. Elle l'éleva long-temps avec ses filles, sans qu'on sût qui elle était. Puis reconnue, elle lui servit un temps de gouvernante, l'ayant toujours chez elle. Elle était avec cela favorite de la reine, et la voyait tous les jours en particulier. La combinaison de ces deux choses lui ouvrit enfin l'entrée dans les carrosses et à la table, où jamais femme de secrétaire d'État n'avait été admise.

5 Mai.

Le prince d'Isenghien est à l'extrémité, et a prié le maréchal d'Humières de pardonner à la vidame le mariage qu'elle a fait avec M. de Surville. M. le maréchal a reçu sa fille, que M. d'Isenghien avait fait venir à la petite écurie où il est malade.

N. D. A. Le prince d'Isenghien est Flamand, et s'appelle Villain. Il y en a eu treize maires de Gand de suite. Il faut

que ce soit beau, puisque, en mémoire de cela, il porte un XIII pour chiffre.

20 Mai.

Le roi fit l'honneur à la femme de Mathieu, gouverneur de Longwi, de la saluer.

27 Mai.

Madame de Maintenon a fait de grandes charités à beaucoup de pauvre noblesse.

Le roi vit à Verdun, en arrivant, une grande inondation, parce qu'on avait relevé les écluses pour lui en faire voir l'effet. S. M. changea un ancien usage que les chanoines avaient à Verdun, qui ne se mettaient point à genoux durant l'élévation, et qui se couvraient aux processions.

S. M. joue tous les jours au 30 et 40, comme elle avait joué en venant.

15 Octobre.

L'octave de Sainte-Thérèse a commencé. Toutes les dames vont en foule aux Loges. La comtesse de Grammont est tout-à-fait dans la dévotion. Il y a long-temps qu'elle s'en cachait, présentement elle n'en fait plus mystère.

16 Octobre.

On a voulu faire une affaire cruelle à madame de Roquelaure, dont elle s'est fort bien justifiée.

On accuse un courtisan considérable de lui avoir fait cette méchanceté-là. On prétend qu'il est amoureux d'elle, et que c'est pour se venger de sa cruauté.

25 Octobre.

Le roi a permis à madame de Montchevreuil de quitter la charge de gouvernante des filles, et l'on croit qu'on ne mettra personne en sa place. On malheureusement trouvé un mauvais livre derrière le lit de mademoiselle de M****. Elle a avoué que M. le Duc le lui avait donné, mais elle prétend que c'est pour une de ses compagnes qui le nie fort. La chambre est dans une grande désolation. Le roi a déclaré qu'il ne s'en voulait plus mêler. Madame la dauphine fait des merveilles, et quoiqu'elle crût n'avoir pas sujet de se louer de ces demoiselles, elle leur a promis sa protection, si elles faisaient mieux à l'avenir.

26 Octobre.

Madame la dauphine a déclaré qu'elle ne prendrait plus de nouvelles filles, mais qu'elle tâcherait d'établir celles qui demeurent.

27 Novembre.

L'on apporte à Monseigneur deux habits, l'un brodé d'or et l'autre d'argent à Constantinople. C'est Girardin, notre ambassadeur, qui les lui a envoyés. Ils sont magnifiques et agréables.

3 Décembre.

Le roi nous dit en dînant, que M. de Lavardin était entré à Rome le 15 novembre, sans que personne se soit présenté pour s'opposer à son entrée. Quelques jours après, le cardinal d'Estrées demandant au pape la permission de proposer un évêché pour le Portugal, dont il est protecteur, le pape lui dit : Je vous absous. Saint-Père, répondit le cardinal, je n'ai point encouru de censure; ainsi je ne demande point l'absolution. Je vous la donne, dit le pape, proposez votre évêché. Il n'y a que le cardinal Maldakin qui ait vu l'ambassadeur. Mais la plupart se sont absentés de Rome avant qu'il arrivât. Il a envoyé, quelques jours après son entrée, demander audience au pape, qui a répondu qu'il ferait réponse quand il se porterait mieux. Le cardinal Mollini, qui a été nonce en Espagne, a pris la liberté de dire au pape qu'il avait grand tort de balancer à donner audience à un ambassadeur du roi très-chrétien, et que c'était commencer par offenser un grand roi. Mais ce sage avis n'a pas fait changer le pape.

19 Janvier 1688.

M. l'abbé de Lorraine, fils de M. le Grand, reçut à Paris l'ordre de prêtrise; il n'a pas encore l'âge, mais il a obtenu une dispense de Rome. Il y aura à Noël cent ans qu'aucun prince de la mai-

son de Lorraine n'avait été prêtre. Le dernier fut le cardinal de Guise tué à Blois.

24 Janvier.

Des lettres de Constantinople de M. Girardin mandent que les spahis se sont révoltés, qu'ils ont voulu forcer le sérail, qu'ils ont pillé les plus riches maisons de la ville, sont entrés dans les bains où les femmes se baignent et les y ont violées, et que l'ambassadeur craint pour sa maison et pour lui-même.

31 Janvier.

On a su que le pape avait forcé les jésuites de venir à la procession, ce qu'ils n'avaient jamais fait. On a arrêté un barnabite à Paris, accusé d'être un peu molinosiste. Il y a quelques docteurs en fuite accusés d'être tombés dans des erreurs approchant de celle-là, et qu'on accuse d'avoir eu des commerces secrets avec la cour de Rome.

8 Février.

On a voulu faire une méchanceté à un magistrat considérable, prétendant qu'il voyait trop souvent chez lui à Paris un jeune garçon qui demeure d'ordinaire à Versailles.

Après souper, M. de Luxembourg mena chez madame la princesse de Conti, où étaient Mon-

seigneur et madame la Duchesse, trois comédiens italiens, quelques-uns des meilleurs danseurs et mademoiselle de la Lande, et donna un petit spectacle qui divertit fort. Il avait fait déguiser quatre gardes de la compagnie de Noailles, qui avaient des tailles de géant et qui étaient habillés en filles. Il y a eu des courtisans qui ont voulu fronder ce divertissement-là, qui attaquait un peu les princes qui veulent épouser présentement la princesse de Conti.

14 Février.

Langlade eut la question ordinaire et extraordinaire, et n'avoua rien; on ne laisse pas de le croire coupable.

16 Février.

Le roi a résolu de faire sortir du royaume tous les gens de la religion qui y restent. Il confisque leurs biens, et leur donne permission de se retirer où il leur plaira. Il les fera conduire hors du royaume.

Langlade fut jugé définitivement, et condamné aux galères pour neuf ans, et sur l'heure mis à la chaîne. Sa femme est condamnée à un bannissement pour neuf ans, et à garder prison jusqu'à ce qu'elle ait payé à M. de Montgommeri les 10,000 écus qui lui ont été volés, et tous les frais du procès.

18 Février.

On trouva les quatre appartemens principaux de Marly meublés de neuf. Ils n'étaient que de damas, et ils sont présentement de velours et de brocart. On a seulement conservé les couleurs : le rouge pour le roi, le vert pour Monseigneur, le bleu et l'aurore pour Monsieur et pour Madame.

24 Février.

M. le Prince a parlé au roi du dessein qu'il a de marier mademoiselle de Bourbon sa fille, à M. le prince de Conti. Le roi approuva fort ce mariage, mais il ne paraît pas qu'il veuille présentement rien faire de considérable pour M. le prince de Conti. Il lui a pardonné, mais il n'a pas encore tout-à-fait oublié.

2 Mars.

On n'espère plus rien de mademoiselle de Guise. On dit qu'elle meurt d'un cancer dans la matrice; elle est âgée de soixante-treize ans.

N. D. A. Mademoiselle de Guise était extrêmement riche, et la dernière de la branche de Guise en ligne directe. Elle était petite-fille de celui qui fut tué à Blois, sœur de celui qui tenta l'expédition de Naples, et sœur aussi de l'abbesse de Montmartre, célèbre par ce beau traité signé à sa grille, et avorté aussitôt après, qui donnait la Lorraine au roi, et substituait la couronne à la maison de Lorraine, après les

princes du sang, et avec le même rang, ce qui produisit tant de vacarmes, et fit dire par le chancelier Séguier au roi, qu'il ne pouvait faire de princes du sang qu'avec la reine. Mademoiselle de Guise était fort magnifique et fort glorieuse. Elle avait épousé secrètement un cadet de Bourdeille, si connu dans la cabale des Importans, sous le nom de Montrésor, dans la régence, de qui l'on a des mémoires. Il mourut chez elle, et n'en eut point d'enfans.

22 Mars.

Les Vénitiens souhaitaient que M. de Turenne acceptât la charge de lieutenant-général, sous M. de Konigsmarck. Notre ambassadeur à Venise en avait écrit au roi, mais S. M. n'a fait aucune réponse. La famille de M. de Turenne jugeant bien que le silence du roi n'était pas une marque d'approbation, lui a écrit de ne pas accepter l'emploi.

26 Mars.

M. de Mortemart est toujours fort mal, et l'on espère que M. de Vivonne son père, sera touché de l'état où il est, et voudra bien lui donner la consolation de le voir avant sa mort; ce qu'il souhaite passionnément.

N. D. A. M. de Mortemart était l'homme de son temps de la plus grande espérance, et pour son âge de la plus grande réputation. Son père, qui n'était pas tel, mais qui payait de beaucoup d'esprit et de privance avec le roi, était brouillé avec lui, et avec les Colbert, dont son fils avait épousé une fille, et les menait haut la main pour des intérêts pécuniaires,

où il était fort injuste et grand panier percé. Il n'aimait point M. de Mortemart. On l'accusait de jalousie, mais il ne le croyait pas son fils. Dans cette triste entrevue, il se retira le dos à une table, vis-à-vis le pied du lit qui était ouvert, d'où, considérant M. de Mortemart, on l'entendit qui se disait à lui-même : « Il n'en reviendra jamais; j'ai vu son pauvre père « mourir tout comme cela. » C'était son écuyer dont il voulait parler. Lui, sa femme, ses trois sœurs, et ses filles, auraient fourni l'Europe d'esprit, et de choses plaisantes et singulières, toujours neuves, et auxquelles personne, ni eux-mêmes, ne s'attendaient. Il y a de lui des histoires sans fin, que le feu roi se plaisait à rendre, et il contait parfaitement bien. Tout courtisan qu'était M. de Vivonne, sa sœur, madame de Montespan, ne laissait pas de le craindre. Il mourut lui-même peu de mois après son fils, parfaitement ruiné.

30 Mars.

J'appris la mort de Charleval. Il était père de M. de Ris, premier président du parlement de Rouen. Il était fort connu par son mérite, son esprit, et les jolis vers qu'il avait faits.

14 Avril.

M. de Vendôme est allé à Anet, et le roi lui a donné 2,000 pistoles. On croit que Monseigneur avait prié le roi de lui faire quelque petit présent.

15 Avril.

Monseigneur fit la cérémonie de la cène, que le roi ne put faire à cause de sa goutte. Il n'y eut point de sermon, parce que l'abbé Roquette, qui

s'était préparé à prêcher devant le roi, s'excusa.

22 Avril.

Le roi a donné à Racine et à Despréaux, qui travaillent à son histoire, 1,000 pistoles à chacun.

29 Avril.

J'appris que le roi avait donné 2,000 liv. de pension à d'Estoublon, ancien maître-d'hôtel et qui avait été à la reine-mère.

N. D. A. D'Estoublon était de condition et Provençal; un fort honnête homme, mais plaisant au dernier point, et un grand homme noir, olivâtre, qui ne riait jamais, avec je ne sais quel air niais et naturel dont il attrapait les nouveaux venus. Il avait usurpé une telle liberté avec la reine-mère, qu'il lui demanda un de ses carrosses pour ramener sa femme de Saint-Germain. Ce carrosse ne revenait point; la reine le sut, et demanda à Estoublon ce qu'il en avait fait. « Ce que « vous m'avez permis, madame; vous m'avez fait la grace de « me le prêter pour ramener ma femme, et il la ramène en « Provence. Je ne sais pas bien le temps qu'il faut pour aller « et venir. Voilà ce qu'est devenu votre carrosse. » On en rit, et ce fut tout. Une autre fois, passant devant la chambre de madame de Brégis, qui donnait sur une galerie à Saint-Germain, il en trouva la porte entr'ouverte, et la vit sur son lit, le derrière en l'air, et une seringue auprès. Il se glisse doucement, insinue le remède, remet la seringue, et se retire. La femme de chambre, qui était allée dans la garde-robe chercher je ne sais quoi, revient, et propose à sa maîtresse de se remettre en posture. Elle demande ce qu'elle veut dire, et ajoute qu'elle rêve apparemment; grande cacophonie entre

elles. Enfin la femme de chambre regarde à la seringue et la trouve vide, et proteste tant et si bien qu'elle n'y a pas touché, que la Brégis croit que c'est le diable qui lui a donné son lavement. C'était une antique beauté, et un bel esprit, grande intrigante, à qui de la régence et de la jeunesse du roi et de Monsieur, il était resté grande familiarité avec eux, et avec la reine-mère. Dès qu'elle parut chez elle, voilà le roi et Monsieur à lui parler de son lavement, et elle étonnée et furieuse tout ce qu'on peut l'être, apprit la dernière de la cour ce qu'elle devait à Estoublon.

Cet Estoublon, à la fin de sa vie, homme de bien dès long-temps, le devint de plus en plus. Il se mit à Paris à un quatrième étage, dans la paroisse de Saint-Sulpice, occupé uniquement de son salut et des bonnes œuvres, donnant tout aux pauvres, et il avait du bien. Sa dévotion était d'en ramener tous les jours quelques-uns dîner avec lui, et de manger avec eux. Dans ces temps-là MM. de Saint-Sulpice s'étaient mis dévotement dans la tête de tirer par le for de la conscience la connaissance de tout ce qui se passait, sous prétexte de ce qu'ils appelaient la *correction fraternelle*, et obligeaient tous ceux qui se confessaient à eux de leur rendre un compte exact de toutes choses. Ils surent donc par le valet d'Estoublon, qu'il voyait tous les jours des gens de fort mauvaise mine, et qu'il leur donnait à dîner. Les inquisiteurs comptent toujours sur le mal. Je ne sais ce qu'ils soupçonnèrent; mais ils eurent un ordre de la police, et mirent Estoublon au Châtelet. Voilà un homme bien étonné à quatre-vingts ans qu'il avait. Cependant lui, comme il put, et ses voisins qui étaient édifiés de lui, firent tant qu'il en sortit. Mais il eut beau demander justice; on ne songea qu'à l'apaiser, et il se retira chez lui en Provence. Toutefois cela fit assez de bruit pour réveiller d'autres choses, et pour

mettre au net tout le pot aux roses de la correction fraternelle, qui fit un furieux vacarme. Le curé La Barmondière fut obligé de chasser plusieurs prêtres, de détester en pleine chaire ce genre d'informations, et d'en écrire une apologie, en forme d'instruction. Toutefois on fut long-temps à se rapprivoiser avec eux à confesse.

8 Mai.

L'abbé de Furetière mourut à Paris; il était de l'Académie, mais les académiciens l'en avaient exclu. Il s'en était rendu indigne par le procédé qu'il avait eu avec plusieurs particuliers de ce corps, et en voulant dérober partie du dictionnaire.

25 Juin.

On a appris que la reine d'Angleterre était accouchée d'un fils. Son père lui donnera bientôt le titre de prince de Galles. Il n'aura point de nourrice, et sera nourri de lait, de pain et de bouillie. C'est ainsi qu'on élève à Londres beaucoup d'enfans de qualité.

25 Juillet.

M. le maréchal d'Estrées bombarde Alger, et ceux de la ville ont déjà mis plusieurs esclaves français à la bouche de leurs canons. On a passé par les armes autant de *herts* qu'ils avaient fait mourir de chrétiens, et on les leur a envoyés sur des radeaux. On ne croit pas qu'on les puisse réduire.

2 Août.

Arlequin est mort aujourd'hui à Paris. On dit qu'il laisse 300,000 livres de bien. On lui a donné tous ses sacremens, parce qu'il a promis de ne plus monter sur le théâtre.

N. D. A. Cet arlequin était le sieur Dominique, comédien plaisant, salé, mettant du sien, sur-le-champ et avec variété, ce qu'il y avait de meilleur dans ses rôles. Il était sérieux, studieux, et très-instruit. Le premier président de Harlay, qui le rencontra souvent à la bibliothèque de Saint-Victor, fut si charmé de sa science et de sa modestie, qu'il l'embrassa et lui demanda son amitié. Depuis ce temps-là jusqu'à la mort de ce rare acteur, M. de Harlay le reçut toujours chez lui avec une estime et une distinction particulières. Le monde qui le sut, prétendait qu'Arlequin le dressait aux mines, et qu'il était plus savant que le magistrat, mais que celui-ci était aussi bien meilleur comédien que Dominique.

18 Août.

Racine, par l'ordre de madame de Maintenon, fait un opéra dont le sujet est Esther et Assuérus. Il sera chanté et récité par les petites filles de Saint-Cyr. Tout ne sera pas en musique. C'est un nommé Moreau qui fera les airs.

21 Août.

M. de Croissy a été dire à M. le nonce qu'on fera à ses gens le même traitement qu'on fera à Rome aux gens de M. de Lavardin, parce qu'on

a su qu'on en avait arrêté deux par ordre du pape.

3 Septembre.

M. de Vardes est mort ce soir à Paris; il était chevalier de l'ordre, avec un brevet de juste-au-corps en broderie. Il avait été capitaine des cent-suisses.

N. D. A. M. de Vardes s'appelait Du Bec Crespin, un des hommes de France le mieux fait, le plus adroit, de la meilleure grace, et le plus galant. Les dames, les intrigues et l'ambition, le perdirent. Il fut du complot de la comtesse de Soissons, pour exciter la reine sur les amours du roi. Il fut découvert et perdu. Il lui en coûta sa charge, et plus de vingt-cinq ans d'exil en Languedoc. Il en revint si rouillé, qu'il surprit tout le monde, et conserva toujours du provincial. Il avait trouvé le moyen pendant la régence de se battre impunément en duel avec le duc de Saint-Simon. Le rendez-vous était à la porte Saint-Honoré, et les deux combattans y allèrent dans leurs carrosses. Les voitures se heurtèrent, et les cochers se chargèrent à coups de fouet. Pendant ce temps les maîtres sautèrent à terre avec leurs seconds, et se battirent. Vardes fut désarmé. Cela passa pour une rencontre, et une querelle de cochers de gens qui ne s'aimaient pas.

16 Septembre.

Milord Spencer, fils aîné du comte de Sunderland, premier ministre d'Angleterre, est mort cette nuit à Paris, pour avoir trop bu d'eau-de-vie.

4 Octobre.

On a su que le roi d'Angleterre avait fait mettre à la Tour Schalton, qui était son envoyé ici, parce que, sans son ordre, il avait prié le roi de le secourir. On ne doute plus que le prince d'Orange n'en veuille à l'Angleterre, et S. M. B. se repentira de n'avoir pas accepté les offres que le roi lui faisait de lui envoyer quarante de ses meilleurs vaisseaux.

5 Octobre.

Voici l'adieu qu'on dit que le prince d'Orange a fait aux États de Hollande : « Messieurs, je vous « dis adieu pour jamais. Je vais ou périr ou ré- « gner. Si je péris, je mourrai votre serviteur; si « je règne, je vivrai votre ami. »

8 Octobre.

Le roi a donné ordre à Saint-Olon, gentilhomme ordinaire, de se rendre auprès de M. le nonce, pour ne le pas quitter d'un pas.

11 Octobre.

Le prince d'Orange ne prend sur ses vaisseaux aucun officier catholique. Il a fait demander aux Français réfugiés s'ils voulaient le suivre. La Mulonière a fait la liste de ceux qui veulent s'embarquer, et il s'en est trouvé près de six cents.

14 Octobre.

Monsieur et Madame ont aujourd'hui ouvert trente à quarante caisses de Siam, où ils ont trouvé des présens et beaux et agréables. Le roi de Siam ne leur en avait point envoyé par les premiers ambassadeurs, et ils avaient témoigné qu'ils n'en étaient pas contens.

17 Octobre.

Le roi a dit aujourd'hui au duc de Villeroi : « Ne trouvez-vous pas bien extraordinaire que « M. de Schomberg, qui est né Allemand, se soit « fait naturaliser Hollandais, Anglais, Français et « Portugais. »

22 Octobre.

M. Ducange, homme fameux par sa profonde érudition et par les bons livres qu'il nous a donnés, est mort à Paris. Il passait pour le plus savant homme de l'Europe, et le roi lui donnait pension sans le connaître de vue.

26 Octobre.

Plus de quatre cents soldats des invalides, voyant les levées qu'on fait en France, et que la guerre est commencée, ont demandé à sortir pour aller servir, et se sont enrôlés en différens corps. On leur a donné à tous des billets, afin qu'ils

puissent rentrer dans la maison, quand le temps pour lequel ils se sont engagés sera expiré. Presque tous ceux qui se sont mis dans l'infanterie ont été faits sergens.

2 Novembre.

Quelques évêques d'Angleterre ont été trouver S. M. B., et lui ont représenté qu'il était à propos, dans les conjonctures présentes, de convoquer le parlement, et qu'il était de son devoir de s'instruire de la religion anglicane, à quoi S. M. B. a répondu que les Hollandais ne pourraient pas lui tenir un autre discours.

4 Novembre.

M. le prince d'Orange, avant que de partir, fit une harangue à MM. les États, et leur dit qu'il n'allait en Angleterre que pour les intérêts de la religion réformée, et pour en chasser les catholiques. Dans le même temps, l'ambassadeur d'Espagne à La Haye faisait des prières pour l'heureux succès des armes du prince d'Orange en Angleterre. Cela nous a paru ici fort extraordinaire.

On a su que le chevalier de Longueville, visitant les travaux de Philisbourg, après la prise de la place, avait été tué par un soldat qui tirait une bécassine. Il était bâtard de M. de Longueville, tué au passage du Rhin.

N. D. A. Ce chevalier de Longueville était fils de M. de

Longueville, ou comte de Saint-Paul, tué au passage du Rhin, comme il allait être élu roi de Pologne. La maréchale de la Ferté, célèbre par ses galanteries, était sa mère. Son mari vivant, il n'y avait point d'exemple en France de la légitimation d'un bâtard de femme mariée, parce qu'il fallait nommer la mère, et qu'en la nommant, ce fils par la loi devenait le fils de son mari. Le roi, pressé par madame de Montespan de reconnaître leurs enfants, et de les légitimer, chargea Harlay, lors procureur-général, et depuis premier président, d'en chercher les moyens. Il n'osa hasarder rien sur les enfans du roi; mais ce chevalier de Longueville lui parut propre pour un essai. Ils subornèrent donc madame de Longueville, sœur du grand prince de Condé, et si connue dans les troubles de la régence, qui était retirée et dans une grande pénitence, et lui persuadèrent de reconnaître ce bâtard de son fils, et de présenter requête pour le faire légitimer. Elle le fit, et le parlement, dans l'ignorance du pont qu'il construisait sans le savoir, le légitima sans nommer la mère, après quoi il n'y eut plus de difficulté pour les enfans du roi et de madame de Montespan. Harlay avait renouvelé pour eux un prodige de la mythologie. Ils étaient, comme Minerve, nés de Jupiter sans avoir de mère. Le comte de Saint-Paul avait un frère aîné qui vécut de longues années, prêtre, fou, et relégué dans l'abbaye de Saint-Georges en Normandie. En lui a fini la maison de Longueville.

12 Novembre.

Madame la duchesse de Bourbon et madame la princesse de Conti ont pris le deuil du chevalier de Longueville.

11 Décembre.

M. de Bulonde est revenu à Huis, après avoir mis sous contribution tous les villages de la mairie de Bolduc et de la mairie de Breda. Il a été jusqu'à deux lieues de Bolduc. Il a été obligé de brûler douze ou quinze villages. Il a mis aussi sous contribution le pays de Liège, dont on tirera plus de 500,000 livres.

16 Décembre.

S. M. a résolu de faire raser Cherbourg, dont les fortifications étaient déjà fort avancées, et deux petites villes qui n'en sont éloignées que de trois ou quatre lieues, Valogne et Carentan. On avait déjà dépensé plus de 200,000 écus pour fortifier Cherbourg.

28 Décembre.

Il est venu des nouvelles d'Angleterre qui disent que le roi avait été arrêté à Faversham, et mené prisonnier à Rochester; qu'on ne l'avait pas connu d'abord, mais qu'on s'était saisi de lui, parce que le trouvant à deux lieues de la mer, on avait bien cru que c'était un catholique qui se voulait sauver; qu'il s'était déguisé en valet d'un milord qui a été arrêté aussi. On dit que le geôlier de Rochester a reconnu le roi dans sa prison.

10 Janvier 1689.

On a su d'Angleterre que le prince d'Orange a envoyé dire à M. de Barillon de sortir de Londres sur-le-champ.

N. D. A. Barillon, trompé par le roi d'Angleterre, et par ses ministres qui trompaient leur roi, répondit toujours qu'il n'y avait rien à craindre en Angleterre, tandis que d'Avaux mandait de Hollande de point en point tout ce qui arriva. Si, à la fin de 1688, on eût fait le siège de Maestricht, au lieu de celui de Philisbourg, comme on y balança, l'affaire d'Angleterre était avortée avant d'être entreprise, comme on le sut bien après. Mais M. de Louvois voulait absolument la guerre, et une guerre générale et longue, qui lui donnât toute supériorité.

16 Janvier.

On a su d'Espagne que le roi avait donné à la reine sa femme une confiscation d'un million. On croit qu'elle paiera présentement les dettes qu'elle a en France, et qui montent à 200,000 francs.

17 Janvier.

Le roi d'Angleterre a vu aux grandes Carmélites la mère Agnès et madame d'Épernon. Il a voulu voir la mère Agnès, parce que c'est la première personne qui lui a parlé pour le faire changer de religion. Il a fait ses dévotions aux Jésuites.

9 Février.

M. le prince d'Orange renvoie au roi d'Angleterre ses carrosses, ses chevaux, ses équipages de chasse et sa vaisselle.

12 Février.

M. de Maurevel étant chez lui le matin à Paris fut réveillé par un grand bruit qu'il entendit dans sa cour et dans la rue. C'étaient des sergens qui étaient venus prendre ses chevaux dans son écurie, pour une prétendue dette d'un tailleur. Il se leva en robe-de-chambre, et n'ayant pu faire entendre raison à cette canaille, dont il y en eut un qui tira sur lui, le voyant à sa fenêtre, il prit ses pistolets, et par sa fenêtre en tua deux. Le reste se dissipa bien vite. M. de Maurevel vint ici rendre compte au roi de son action, et lui demander grace et justice, en même temps offrant de s'aller mettre en prison. Le roi le reçut fort bien, et lui dit de demeurer à Versailles, jusqu'à ce qu'on sût si l'affaire s'était passée comme il la contait. Il paraît que cela ne tournera pas mal pour lui.

13 Février.

M. de Maurevel a eu sa grace du roi, et les saufs-conduits nécessaires pour sa personne et pour tous ses gens. On ne peut avoir été mieux traité.

16 Mars.

Le roi a donné une déclaration par laquelle il rend à ses sujets huguenots, réfugiés en Angleterre et en Hollande, la moitié de leurs revenus, pourvu qu'ils se retirent en Danemarck ou à Hambourg.

3 Avril.

M. Danglure, qui a été capitaine aux gardes, s'en va servir en Irlande par dévotion.

15 Avril.

M. de Flammarins, qui est exilé depuis longtemps, a passé incognito par Paris, venant d'Angleterre. Il s'en va en Irlande. Il n'a pu avoir de passe-port du prince d'Orange; il a dit à ceux qui l'ont vu que les affaires de ce prince n'allaient que trop bien à Londres. Il a formé deux régimens des réfugiés français qui y sont. Il en appelle un Normandie, et l'autre Guienne. Il a fait la Caillemotte colonel du premier, et la Mulonière du second.

21 Avril.

Le pape lève des troupes, et ne veut point donner d'argent au roi d'Angleterre, de peur, dit-il, que le prince d'Orange ne maltraite encore davantage les catholiques d'Angleterre.

22 Avril.

Le comte de Brionne se marie à mademoiselle d'Espinay de Broü, héritière fort riche. Le père de la fille est encore en vie, mais il laisse espérer qu'après la noce il prendra les ordres, et se mettra par-là hors d'état de pouvoir se remarier.

24 Avril.

L'affaire dont M. le chevalier de Lorraine vint, hier à minuit, parler au roi, c'est que M. de Hautefort, exempt des gardes-du-corps, fit hier tirer l'épée à M. le comte de Brionne, après le coucher de Monseigneur. Le comte de Brionne a eu les deux cuisses percées, et Hautefort a été blessé au-dessus du genou. Il voulait faire demander la vie au comte de Brionne, et eut besoin lui-même que le comte de Brionne la lui donnât, car la douleur de sa blessure le fit évanouir. Cependant sa blessure, qui était si douloureuse, est fort légère, et il parut hier au couché du roi après le combat. M. le comte de Brionne s'est très-bien battu, et s'arracha lui-même l'épée de Hautefort qui lui était demeurée dans les cuisses. Il lui donna de l'esprit de vin quand il s'évanouit, et eut la force de revenir à pied vis-à-vis la paroisse, où il trouva des porteurs. On croit que le sujet de la querelle était que Hautefort était fâché des

soins que M. de Brionne rendait à mademoiselle de Hautefort sa sœur, fille d'honneur de madame la princesse de Conti.

3 Mai.

M. de Louvois a terminé à Paris l'affaire de maître de la garde-robe, pour M. de Souvré son fils, avec la famille de M. de Lyonne. Quant à celui-ci (fils aîné du célèbre ministre de Lyonne, et quelque temps son successeur) il n'est plus en état d'agir, et il se fit voir il y a quelques jours sur le balcon de sa maison qui donne dans le Palais-Royal. Il était dans un état et chantait des chansons si extraordinaires, que sa famille sera contrainte de le renfermer. L'esprit a achevé de lui tourner depuis les chevaliers, de désespoir de ne l'avoir pas été.

19 Mai.

Hier on jugea l'affaire des officiers du parlement de Grenoble, que le roi avait fait venir à la suite du conseil pour un jugement qu'ils avaient rendu contre les formes. La chambre a été condamnée à 4,000 écus d'amende, et les officiers sont renvoyés à leurs charges. Leur jugement a été trouvé fort injuste; mais on ne peut plus revenir à faire le procès à l'homme qu'ils avaient justifié. Les 4,000 écus seront donnés au père et à la mère de la petite fille violée, qui est morte depuis cette affaire-là.

1er Juin.

M. de Chanarcé, autrefois lieutenant des gardes-du-corps, a eu une lettre de cachet pour s'en aller en Béarn. Il y a beaucoup d'accusations contre lui, et l'intendant de la province a envoyé des informations fort fâcheuses. Avant de partir il a épousé mademoiselle de Bouillé, et a fait mettre un enfant qu'il avait d'elle sous le poêle. Cette demoiselle de Bouillé avait été mariée à M. de Pomenars, et depuis avait fait casser son mariage et avait repris son nom.

3 Juin.

On a fait brûler Spire, Worms et Oppenheim, pour empêcher que les ennemis ne s'y établissent, et n'en tirassent des secours et des commodités, en cas qu'ils veuillent attaquer quelques-unes des places que nous avons de ce côté-là. On en a fait avertir les habitans quelques jours auparavant, afin qu'ils aient le loisir de transporter leurs effets et leurs meubles les plus considérables. Ceux qui voudront s'établir en Lorraine ou en Alsace seront exempts de toute imposition durant six ans, et on leur donnera des habitations, et des terres à cultiver. Tous les papiers de la chambre impériale de Spire ont été portés à Strasbourg, il y a déjà quelque temps.

1er Juillet.

Le cardinal Azzolini est mort à Rome, âgé de soixante-six ans. Le roi nous a dit qu'on lui mande qu'en mourant il avait fait dire au pape qu'il se repentait fort des mauvais conseils qu'il lui avait donnés, et qu'il croyait lui devoir conseiller en mourant de s'accommoder avec la France le plus tôt qu'il pourrait.

14 Juillet.

Le major des gardes est revenu ce matin de Paris où il était allé arrêter le duc de la Force et le conduire à la Bastille. M. de la Reynie a fait mettre le scellé chez lui. On l'arrêta chez la marquise du Roure. On a aussi mené à la Bastille M. de Vivans, son cousin germain, qui logeait avec lui; et on a envoyé à la Boulaye prendre la duchesse de la Force, que l'on mènera au château d'Angers.

29 Juillet.

On a appris que le pape avait reçu Notre Seigneur en viatique, sans avoir parlé de faire de promotion. On le presse fort de donner un chef à sa faction et de remplir les dix chapeaux vacans. Mais comme il a toujours fort condamné le pape Clément IX pour avoir fait une promotion dans son lit, on espère qu'il ne voudra pas suivre un exemple qu'il a tant blâmé.

6 Août.

Le roi a fait un don à madame la princesse d'Harcourt d'un homme qui s'est tué lui-même, dont elle espère en tirer beaucoup. On dit qu'il a plus de vingt mille livres de rente. Il s'appelle M. Foucault.

18 Août.

Le pape n'a point voulu faire de promotion. Le cardinal Collorédo était chargé de lui en faire la proposition, mais il ne lui a pas voulu donner audience. Don Livio se jeta à ses genoux, et lui demanda sa bénédiction. Le pape lui dit de ne se mêler d'aucune affaire, et qu'on en mourait plus tranquillement.

21 Août.

Le roi envoie à Rome MM. les cardinaux de Furstemberg et de Bonzi qui sont ici, et a envoyé ordre à M. le cardinal de Bouillon, qui est à Avignon, de s'y en aller. M. le cardinal le Camus n'ira point. Le roi a fait dire à MM. ses frères qu'il s'était si mal trouvé de ce pontificat-ci, qu'il n'en voulait point employer les cardinaux. Le roi fait donner aux cardinaux qui sont ici 18,000 fr. pour leur voyage. Autrefois on leur en donnait 20,000. Mais au dernier voyage qu'ils firent à Rome, M. Colbert ne leur en fit donner que 16,000.

22 Août.

Plusieurs abbés qui ont des bénéfices voulaient aller à Rome. Mais le roi ne l'a permis qu'aux abbés de Croissy et Morel. Tous ceux qui n'ont point de bénéfice y peuvent aller. Quand un bénéficier meurt à Rome, le pape donne ses bénéfices, à moins qu'il n'ait un bref de *non vacandum*.

11 Septembre.

Le roi remet le parlement de Bretagne dans Rennes, moyennant quoi le parlement lui donne 500,000 francs, et la ville de Rennes autant.

18 Septembre.

Le marquis d'Uxelles a été obligé de capituler à Mayence faute de poudre. D'ailleurs rien ne le pressait; les ennemis n'étaient pas seulement maîtres de la contrescarpe. Nous avons perdu dans la place sept à huit cents soldats qui ont été tués, et un peu plus de blessés. La garnison, forte encore de plus de sept mille hommes, est arrivée à Landau.

N. D. A. M. de Louvois fut fort accusé de la reddition de Mayence sur le point du secours, parce qu'il voulait la guerre, et l'embarquer pour long-temps. Aussi y avait-il mis le marquis d'Uxelles, sa créature très-confidente, qu'il sut bien tirer d'affaire auprès du roi.

22 Septembre.

M. de Novion, en quittant sa charge de premier président, touche 100,000 écus de M. de Harlay; ces 100,000 écus-là, il les donne à M. de Croissy pour payer la charge de président au mortier, et comme cette charge avait coûté à M. de Croissy 374,000 liv., le roi paie les 74,000 liv. restant. M. de Seignelay avait promis à M. de Novion, de la part du roi, 100,000 écus en rentes sur la ville, et M. de Novion, quand il est venu trouver le roi, a obtenu encore 100,000 livres. Il conserve, outre tout cela, la pension de 18,000 livres qu'il avait.

24 Septembre.

Le roi a ordonné à quatre maîtres des requêtes de vendre leurs charges pour payer leurs créanciers. Ce sont MM. Colbert, Maugeron, la Salle et Berrier.

On a eu nouvelle que M. l'évêque d'Angoulême était mort. Il était de la maison de Tourville, et avait été long-temps capitaine de chevau-légers.

N. D. A. Cet évêque d'Angoulême, qui était un très-bon évêque, s'appelait Péricard, d'une famille du parlement de Rouen, dont le nom est fort connu par celui du secrétaire du duc de Guise, tué aux derniers états de Blois. Mais la mère du maréchal de Tourville était sœur de cet évêque, qui n'a jamais été qu'en habit long, violet, à Paris, à la cour, ni en quelque part qu'il se soit trouvé.

9 Octobre.

Après dîner, le roi, Monseigneur, Monsieur, Madame, les princesses et les dames sont allés aux toiles, où M. Degvilly avait enfermé six loups qu'on a pris aux lévriers avec beaucoup de plaisir.

13 Décembre.

Madame la duchesse de Portsmouth, à qui le roi avait donné une pension de 12,000 livres, il y a six mois, a prié S. M. de vouloir bien que la pension passât sur la tête du duc de Richemont son fils, et de la vouloir augmenter de quelque chose. Le roi y a consenti, et l'a augmentée de 8,000 livres, si bien qu'il a présentement 20,000 livres.

11 Janvier 1690.

Le roi a dit à M. de Chevreuse et à M. de Charost qui lui avaient demandé pour venir à Marly, que ce voyage-ci il n'y voulait mener que des joueurs.

13 Janvier.

J'ai appris que l'abbé de Sillery, nommé évêque d'Avranche, avait permuté son évêché contre l'abbé Huet, nommé évêque de Soissons, et qu'il lui donne 4,000 livres de pension, quoique l'évêché d'Avranche vaille le double du revenu de Soissons.

21 Mars.

S. M. fit faire l'expérience d'un dard qui porte une grenade assez loin. C'est une invention d'un Italien qu'a produit le signor Ammonio.

13 Avril.

Le testament de mademoiselle de Guise donne le duché de Joyeuse à M. de Commercy. Les conclusions de M. l'avocat-général de Lamoignon qui ont été suivies, portent que ce duché sera confisqué au roi, et comme on ne peut confisquer le bien d'un homme dont le procès n'est pas fait, on travaille présentement à lui faire son procès.

2 Mai.

Le roi a donné 10,000 écus à M. de Luxembourg pour faire son équipage; il ne donne d'ordinaire que 20,000 livres aux généraux de ses armées.

4 Mai.

Le roi n'a point voulu que les compagnies fissent des services publics pour madame la dauphine, ni des oraisons funèbres. L'académie avait voulu donner l'exemple, et S. M. a loué son zèle. On a voulu marquer quelque différence entre la reine et madame la dauphine. L'archevêque a fait faire des prières particulières et point de publiques.

N. D. A. La dauphine fut peu regrettée. Elle avait beaucoup d'esprit, mais les mœurs allemandes s'y laissèrent trop sentir dans une cour qui n'était occupée qu'à adorer les volontés et les inclinations du roi. Le joug de madame de Maintenon parut lui peser, et celle-ci ne le lui pardonna pas. Ses grossesses et ses couches difficiles altérèrent souvent sa santé. Le roi, qui mesurait à sa propre santé celle des autres, lui en sut mauvais gré, et il lui a fallu mourir pour qu'on crût à ses maladies. Elle n'avait jamais été belle ni rien d'approchant. Monseigneur, qu'elle aimait avec passion, en aimait d'autres, et s'amusait ailleurs. Elle était réduite à passer ses journées avec Bazzola, sa femme de chambre, qu'elle avait amenée d'Allemagne. On a toujours cru que Clément, son accoucheur, l'avait blessée en sa dernière couche. Madame la princesse de Conti fut aussi fort accusée d'avoir approché d'elle aussitôt après avec des senteurs dont elle n'est pas revenue. Il est vrai qu'une princesse qui, par ce prodigieux mariage, avait fait une si haute fortune, fut heureuse de ne pas vivre long-temps.

10 Mai.

M. de Montauzier est retombé, et l'on n'en espère plus rien. M. l'évêque de Nîmes, qui est toujours auprès de lui pour l'exhorter à la mort, lui a fortement conseillé de voir M. le duc d'Uzès son gendre, et M. de Montauzier le verra demain, quoique M. d'Uzès ne veuille pas voir madame la duchesse d'Uzès sa femme, qui était tout ce que souhaitait M. de Montauzier pour tâcher avant sa mort de mettre la paix dans sa maison.

N. D. A. M. de Montauzier était Pressigny de Saint-

Maure, et de fort bonne maison; beaucoup de courage, d'esprit et de lettres. Une vertu hérissée et des mœurs antiques firent de lui un homme extraordinaire; toutes choses qui devaient faire obstacle à sa fortune, et qui la lui firent. Sa femme était Angennes, fille de M. de Rambouillet. L'hôtel de Rambouillet était, dans Paris, une espèce d'académie de beaux-esprits, de galanterie, de vertu, et de science; car toutes ces choses-là s'accordaient alors merveilleusement, et le rendez-vous de tout ce qui était le plus distingué en condition et en mérite, un tribunal avec qui il fallait compter, et dont la décision avait grand poids dans le monde sur la conduite et sur la réputation des personnes de la cour et du grand monde, autant pour le moins que sur les ouvrages qui s'y portaient à l'examen. Ce furent toutes ces choses, bien plus que la beauté de mademoiselle de Rambouillet, qui n'en avait aucune, mais à qui l'esprit et le goût du temps donnaient force adorateurs, qui piqua M. de Montauzier d'être le plus heureux, et dont la constance fut couronnée.

Mais on eut lieu d'être surpris de ce qu'une élève de l'hôtel de Rambouillet, et, pour ainsi dire, l'hôtel de Rambouillet en personne, et la femme de l'austère Montauzier, succédât, dans la place de dame d'honneur de la reine, à madame de Navailles, si glorieusement chassée pour n'avoir pu tolérer les entrées nocturnes du roi dans la chambre des filles, et en avoir muré la porte par où il venait, et trouva visage de pierre. Mais ce qui surprit encore davantage, ce fut la protection que madame de Montespan trouva auprès de madame de Montauzier, au commencement de son éclat avec son mari, pour les amours du roi, et l'asile que le roi lui-même lui donna, en choisissant M. et madame de Montauzier pour retirer madame de Montespan chez eux, au

milieu de la cour, et pour l'y garder contre son mari. Il y pénétra pourtant un jour, et voulant arracher sa femme des bras de madame de Montauzier, qui cria au secours de ses domestiques, il lui dit des choses horribles. Quelque temps après, descendant avec son écuyer et ses gens un petit degré pour aller de chez elle chez la reine, elle trouva une femme assez mal mise, qui l'arrêta, lui fit des reproches sanglans sur madame de Montespan, et lui parla même à l'oreille. Elle empêcha ses gens de la maltraiter, et tout éperdue remonta chez elle, s'y trouva mal, et tomba incontinent dans une maladie de langueur qui lui fit fermer la porte à tout le monde. On prétendit que sa tête se troublait souvent, et l'on ne sut si cette femme qui lui avait parlé en était une ou un fantôme. Enfin madame de Montauzier, qui ne parut jamais depuis cette aventure, en mourut à soixante-quatre ans, au mois d'avril 1671.

Je ne puis quitter M. de Montauzier sans en rapporter une aventure qui le caractérise mieux que tout ce qu'on en pourrait dire. Molière fit *le Misanthrope*. Cette pièce fit grand bruit, et eut grand accès à Paris avant que d'être jouée à la cour. Chacun y reconnut M. de Montauzier, et prétendit que c'était lui que Molière avait eu en vue. M. de Montauzier le sut, et s'emporta jusqu'à faire menacer Molière de le faire mourir sous le bâton. Le pauvre Molière ne savait où se fourrer. Il fit parler à M. de Montauzier par quelques personnes; car peu osèrent s'y hasarder, et ces personnes furent fort mal reçues. Enfin le roi voulut voir *le Misanthrope*, et les frayeurs de Molière redoublèrent étrangement, car Monseigneur allait aux comédies, suivi de son gouverneur. Le dénouement fut rare. M. de Montauzier, charmé du Misanthrope, se sentit si obligé qu'on l'en eût cru l'objet, qu'au sortir de la comédie il envoya chercher Molière pour le remercier. Molière pensa

mourir du message, et ne put se résoudre qu'après bien des assurances réitérées. Enfin il arriva toujours tremblant chez M. de Montauzier, qui l'embrassa à plusieurs reprises, le loua, le remercia, et lui dit qu'il avait pensé à lui en faisant le Misanthrope, qui était le caractère du plus parfaitement honnête homme qui pût être, et qu'il lui avait fait trop d'honneur, et un honneur qu'il n'oublierait jamais. Tellement qu'ils se séparèrent les meilleurs amis du monde, et que ce fut une nouvelle scène pour la cour, meilleure encore que celles qui y avaient donné lieu.

M. de Montauzier, parmi toutes ses façons dures et austères, était infiniment respecté, considéré et craint, et avait beaucoup d'amis. C'était un homme avec qui il fallait compter, pour qui le roi eut toujours des égards infinis, et beaucoup de confiance, et Monseigneur une déférence totale tant qu'il vécut, et qui, bien que peu affligé de sa mort, a conservé toujours pour tout ce qui lui a appartenu, et jusqu'à ses domestiques, toutes sortes d'égards et d'attentions.

La propreté de M. de Montauzier, qui vivait avec une grande splendeur, était redoutable à sa table, où il a été l'inventeur des *grandes cuillers* et des *grandes fourchettes*, qu'il mit en usage et à la mode.

Il n'y a pas moyen de laisser M. de Montauzier sans faire mention d'une rare anecdote sur Monseigneur, qui avait été élevé dans une singulière innocence de mœurs. Lorsqu'il fut sur le point d'aller à Châlons où il se maria, le roi, qui craignait qu'il ne fût bien neuf, dit à M. de Montauzier de l'instruire, qui n'en goûta point du tout la proposition. Peut-être s'acquitta-t-il trop légèrement de cette commission. Mais comme il était la vérité même, lorsque le roi lui en demanda des nouvelles, il lui avoua qu'il avait mal réussi, et qu'il n'es-

pérait pas de réussir mieux, et le roi de rire de sa modeste franchise. Il crut donc devoir suppléer au gouverneur, et prit Monseigneur en particulier dans son cabinet. Mais ce qu'il y eut de plaisant, c'est qu'il n'eut pas mieux le don de se faire entendre, et qu'il en fut si étonné, pour ne pas dire piqué, que trouvant M. de Montauzier, au sortir de cette belle conversation, « Monsieur, lui dit-il, je viens de parler à mon « fils, et vous voyez que j'en sue. J'ai tourné tant que j'ai pu, « et à la fin je lui ai dit pendant une grosse demi-heure ce « qu'on aurait honte de dire dans les mauvais lieux, sans « avoir pu venir à bout de lui faire rien entendre. Au bout « du compte, il ne faut pas avoir un affront; mettez-le entre « les mains de M. d'Uzès, et qu'il lui en dise tant, qu'il se « fasse comprendre. Je vous dis très-sérieusement de le faire; « au moins faut-il espérer que celui-là réussira. » M. de Montauzier répondit d'une révérence, point trop fâché que le roi, qui s'était un peu moqué de lui et de sa retenue, n'y eût fait que blanchir lui-même. Il parla à son gendre, et lui livra Monseigneur tête-à-tête, qui crut l'avoir bien instruit. Mais on prétendit qu'à Châlons il avait tout oublié, et qu'on fut fort en peine, tellement que la maréchale de ***, qui, à trente-cinq ans, était encore fraîche et piquante, lui donna enfin une leçon entre deux portes, qui réussit parfaitement, et dont personne ne lui sut mauvais gré.

13 Mai.

Monseigneur qui a eu permission de faire son jubilé par avance l'a achevé aujourd'hui, et s'est confessé ce soir.

26 Mai.

M. de Savoie livre aux troupes du roi la citadelle

de Turin et Vérue. Il avait songé à se sauver dans le Milanais, lui sixième et déguisé. Ensuite il avait changé d'avis, et voulait assembler tous ses sujets, et faire main-basse sur les Français. Mais à la fin, après avoir été trois fois vingt-quatre heures enfermé avec ses ministres sans boire et sans manger, il s'est résolu de se soumettre et a pris le bon parti.

29 Mai.

Monseigneur emmène de Strasbourg avec lui le père Dez son confesseur. Il l'avait déjà été à la campagne de Philisbourg.

11 Juin.

On mande de Paris que M. le marquis de Rouillac est mort. Il laisse une fille unique qui sera une grande héritière.

N. D. A. M. de Rouillac était un homme fort extraordinaire ; avec de l'esprit, ni cour, ni guerre, beaucoup de biens, de procès et de procédés. C'était lui qu'on appelait le faux duc d'Épernon, parce qu'il prétendait l'être, et n'y avait nul droit. Il s'appelait Goth, et était de la même maison que ce fameux archevêque de Bordeaux qui fut si adroitement pape de la façon de Philippe-le-Bel, transféra la résidence de Rome à Avignon, et abolit les Templiers.

23 Juin.

Il est venu des ordres du roi à Monseigneur d'envoyer M. d'Urfé, M. de Valence et M. de Mau-

giron en prison à Landau, pour ne pas s'être rendus assez à temps à l'armée.

16 Juillet.

Le roi envoie aux galères les 1,500 Français qui ont été pris à la bataille de Fleurus. On a laissé sauver le frère de Lostange qui fut pris le jour de devant au combat de cavalerie.

29 Juillet.

Le roi a permis à M. de Saint-Evremond de revenir en France. Il y a trente ans qu'il est exilé, et a passé tout le temps de son exil en Hollande et en Angleterre. Le roi a permis aussi à M. Arnaud de revenir à Paris. C'est un homme assez fameux par ses ouvrages, et qui était exilé depuis long-temps. On ne savait pas même trop bien où il était caché.

2 Août.

A Paris on a fait des feux de joie sur la nouvelle de la mort du prince d'Orange que le roi n'a pas approuvés. Mais les magistrats n'ont pas pu contenir le peuple.

N. D. A. On ne se contenta pas à Paris de feux de joie sur la prétendue mort du prince d'Orange. Ce furent des tables établies dans les rues, où les passans étaient arrêtés pour boire, et il n'était pas sûr de le refuser. Les carrosses et les plus grands seigneurs subissaient comme les autres cette folie

qui s'était tournée en fureur, dont le prince d'Orange fut encore plus flatté, quoique piqué, et que la police eut grande peine à faire cesser.

14 Août.

On mande de Paris que madame de Beauvais est morte. Elle avait été première femme de chambre et favorite de la reine-mère. Le roi lui donnait une assez grande pension.

N. D. A. Cette madame de Beauvais était une créature de beaucoup d'esprit, d'une grande intrigue, fort audacieuse, qui avait eu le grappin sur la reine-mère, et qui était plus que galante. On lui attribue d'avoir la première déniaisé le roi à son profit, qui a toujours eu de l'amitié pour elle et les siens. C'était une femme avec qui les plus grands ont long-temps compté, et qui, toute vieille, hideuse et borgnesse qu'elle était devenue, a de temps en temps continué de paraître à la cour, en grand habit comme une dame, et d'y être traitée avec distinction jusqu'à sa mort.

10 Octobre.

M. le duc de Luynes est mort à Paris. Il n'avait ni charge, ni gouvernement, ni pension.

N. D. A. M. de Luynes était fort savant, et avait toujours été dans une grande piété. Après la mort de sa première femme, il s'était retiré dans une petite maison joignant Port-Royal-des-Champs, où il s'occupait de la prière et d'une littérature sainte. Il y travaillait aussi des mains, et fabriquait des sabots. Cette abbaye célèbre était à peu de distance de sa maison de Dampierre, que les retraites libres et forcées de la fameuse duchesse de Chevreuse, sa mère, ont tant fait connaître, et

qui a été rendue si magnifique. M. de Luynes y allait rarement, et se tenait dans sa solitude. A la fin ses amis l'en arrachèrent; mais à peine en fut-il sorti que, éperduement amoureux de la sœur de sa mère, du même lit que madame de Soubise, et qui était sur le point de faire ses vœux de religieuse, il obtint dispense, et l'épousa. C'était une très-vertueuse personne, et parfaitement belle, qui fut à la fois la tante, la filleule et la femme de M. de Luynes.

17 Octobre.

Le roi mena le roi d'Angleterre et la reine à la chasse du sanglier, et au retour ils virent de la terrasse du grand appartement la curée du cerf que le roi d'Angleterre et Monseigneur avaient pris le matin. Ce spectacle-là aux flambeaux fut très-agréable.

6 Novembre.

M. de Ponchartrain avait prié le roi de ne le point charger de la marine, parce qu'il n'en a aucune connaissance. Le roi a voulu absolument qu'il s'en chargeât. Il a présentement tout ce qu'avait M. Colbert, hormis les bâtimens.

7 Novembre.

M. le marquis de Béthune, celui à qui on avait donné le sobriquet de Casse-Pot, et qui était exilé, est mort en allant de Chambéry à Avignon où il se retirait, n'ayant plus permission de demeurer

à Chambéry, depuis qu'on y a prêté serment de fidélité au roi.

27 Novembre.

On a eu nouvelle que l'infante de Portugal était morte. On n'a pas voulu la faire ouvrir. Cependant notre ambassadeur mande qu'il ne croit pas qu'elle ait été empoisonnée.

13 Décembre.

Le roi a donné à Racine la charge d'ordinaire que Torf avait. Il donnera 10,000 liv. à la veuve. La dernière de ces charges qui a été vendue, l'a été 53,000 livres.

23 Décembre.

M. et madame de Bouillon ont envoyé M. le chevalier de Bouillon leur fils à Turenne, pour quelques discours qu'il avait tenus d'une de leurs parentes. Le roi n'a point eu de part à cela.

N. D. A. Le chevalier de Bouillon menait une vie fort débauchée, et de tous points fort étrange. M. de Bouillon, ennuyé de ses déportemens, lui en fit une fort romancine. Le chevalier écouta quelque temps, et puis lui dit qu'il le trouvait bien bon de se mettre si fort en peine de sa conduite, et bien plaisant de lui en parler avec tant d'autorité. M. de Bouillon, plus irrité que devant, lui répondit qu'il le trouvait bien insolent, et s'il n'était donc pas son père, et en droit de lui parler en père. Vous mon père! lui répliqua le chevalier avec un grand éclat de rire; vous savez bien que non, et

que c'est M. le grand-prieur, et enfile aussitôt la porte. Voilà sans doute ce qui le fit envoyer à Turenne, sans que le roi s'en mêlât.

25 Décembre.

Le roi a donné à M. l'abbé du Bois, précepteur de M. de Chartres, une abbaye qui vaut 6,000 liv. de rente. C'était la meilleure de celles qui vaquaient.

20 Janvier 1691.

M. de Savoie a donné à madame la duchesse royale sa femme, la mortification de mettre madame de Verrue sa dame d'atours.

4 Février.

Le roi a enfin terminé aujourd'hui l'affaire du duc et du marquis de Gêvres, et après avoir réglé tout ce qui regardait les intérêts du père et du fils, il les a fait embrasser. Le roi s'est donné sur cela la même peine qu'aurait pu faire un arbitre, ami commun du père et du fils.

21 Février.

Le roi apprit ce soir la mort du vieux Vilarceaux. Il avait une pension de 8,000 francs, et les chiens pour renard qui lui en valaient 14 ou 15,000.

5 Mars.

M. de Villayer mourut à Paris. Il était doyen

du conseil, et un des Quarante de l'académie française.

N. D. A. Ce bonhomme était plein d'inventions singulières, et avait beaucoup d'esprit. C'est peut-être à lui qu'on doit celle des pendules et des montres à répétition, pour en avoir excité le désir. Il avait disposé à sa portée, dans son lit, une horloge avec un fort grand cadran, dont les chiffres des heures étaient creux, et remplis d'épices différentes, en sorte que conduisant son doigt le long de l'aiguille, sur l'heure qu'elle marquait ou au plus près; il goûtait ensuite, et par le goût et la mémoire connaissait, la nuit, l'heure qu'il était. C'est lui aussi qui a inventé ces chaises volantes qui, par des contre-poids, montent et descendent seules entre deux murs à l'étage qu'on veut, en s'asseyant dedans, par le seul poids, du corps et s'arrêtant où l'on veut. M. le Prince s'en est fort servi à Paris et à Chantilly. Madame la Duchesse, sa belle-fille, et fille du roi, en voulut avoir une de même pour son entresol à Versailles, et voulant y monter un soir, la machine manqua, et s'arrêta à mi-chemin, en sorte qu'avant qu'on pût l'entendre et la secourir en rompant le mur, elle y demeura bien trois bonnes heures engagée. Cette aventure la corrigea de la voiture, et en a fait passer la mode.

10 Mars.

Le roi a ordonné qu'on mette en prison, jusqu'à la campagne, le marquis de Rochefort et M. de Souvré, pour un démêlé qu'ils ont eu chez M. d'Uxelles, à Strasbourg.

11 Mars.

Le roi a voulu que M. le comte de Requens se

défasse du régiment de Furstemberg, parce qu'il a appris qu'il est dans les ordres, étant chanoine de Strasbourg. Il conservera la pension de 4,100 fr. qu'il avait.

4 Avril.

M. le marquis de Seyssac, qui a eu permission de revenir en France, a passé dans l'armée de M. le maréchal d'Humières, s'en allant à Paris. Il y a long-temps qu'il était exilé.

5 Avril.

L'abbé de Feuquières, qui avait soixante-dix ans passés, et qui était venu par curiosité pour voir le siège, tomba malade dans la tranchée en arrivant. On le porta le lendemain à Valenciennes, où il est mort.

N. D. A. Cet abbé de Feuquières était un oncle de Feuquières et de Rabenac, fort dans le monde autrefois; et qui s'était mis toute sa vie sur le pied de suivre le roi à l'armée, où le roi, pour la singularité, le traitait bien, et le voyait rarement ailleurs.

15 Avril.

Madame de Montespan a été quelques jours à Clagny, et s'en est retournée à Paris, et elle dit qu'elle n'a pas absolument renoncé à la cour, qu'elle verra encore le roi quelque temps, et qu'à la vérité on s'est un peu hâté de faire démeubler son appartement.

26 Avril.

Mademoiselle Piron a épousé ce matin le marquis de Villars. Ses affaires étaient fort embarrassées, et avec l'argent qu'il tire de ce mariage, il sauve une terre assez considérable auprès de Mantes.

17 Mai.

M. le duc de la Force, qui est sorti de la Bastille depuis quelque temps, où il a achevé de se faire instruire de la religion et a communié, a eu permission de revenir à la cour, et a fait la révérence au roi. Sa femme est encore dans le château d'Angers.

1er Juin.

Les secrétaires du roi lui ont donné les trois millions qu'il aurait tirés de la création des soixante charges nouvelles. S. M. a augmenté leurs gages, et leur donne une diminution de 200,000 livres.

11 Juin.

Le roi a fait encore cette semaine pour cinq millions d'affaires extraordinaires, qui sont presque toutes de créanciers de charge.

20 Juin.

Depuis le changement des monnaies, on en a frappé à la marque nouvelle pour trois cent vingt-

sept millions, et on continue toujours de porter les vieilles espèces. On n'avait pas cru qu'il y eût tant d'argent dans le royaume.

14 Juillet.

L'abbé de Lamet est mort. C'est un homme qui avait été dans les affaires du cardinal de Retz, très-connu pendant les troubles de la régence.

19 Juillet.

Le roi supprime tous les droits qu'avaient les loueurs de chevaux dans tout le royaume, qui étaient fort à la charge du peuple. On dit qu'ils achetaient ce droit de M. de Louvois, ce qui lui valait beaucoup.

21 Juillet.

On a fait emprisonner un frotteur savoyard qu'on soupçonne avoir mis du poison dans une aiguière qui était dans la chambre de M. de Louvois, dans laquelle il buvait souvent; il y avait même bu après son dîner, le jour qu'il mourut.

1er Août.

La duchesse de Schomberg est morte à Paris. Elle était sœur de M. de Hautefort; elle avait été aimée de Louis XIII, et toujours en grande réputation de vertu.

N. D. A. Le roi Louis XIII, de l'amour de qui toute la

cour s'apercevait, ne pouvait se lasser de parler d'elle à M. de S* S**, son favori, qu'il fit depuis duc et pair, et ce favori jeune et fort galant ne pouvait comprendre une passion qui n'allait point au but. Un jour, lassé de ces propos peu concluans, il en demanda la raison au roi, et ajouta avec la liberté de la faveur et de l'âge, que s'il avait peine à faire quelque proposition à sa belle, il n'avait qu'à l'en charger, et que son affaire serait bientôt faite. Mais à l'instant Louis XIII, prenant un visage sévère, « Ne vous avisez « jamais, lui répondit-il, de me tenir de pareils discours. Il « est vrai que je suis amoureux, et que je n'ai pas pu m'en « défendre, parce que je suis homme. Mais je sais ce que je « dois à Dieu, qui me défend d'aller plus loin, et que je lui « dois d'autant plus d'obéissance et de soumission, qu'il m'a « mis au-dessus de tout. » Plût à Dieu qu'en une si grande chose, et en bien d'autres, le roi son fils l'eût imité!

3 Août.

On a arrêté un Suisse à Strasbourg, qui a fait sauter deux ou trois petits magasins. Les ennemis lui donnaient cinquante pistoles pour chaque magasin qui sautait. Il a dit qu'un de ses camarades s'était chargé de tuer M. de Chamilly.

31 Octobre.

Le roi a fait donner quatre mille pistoles à M. le Grand, et deux mille au comte de Grammont, pour des avis qu'ils avaient donnés à M. de Pontchartrain.

2 Décembre.

Il y a une dispute entre M. de Bouillon, grand-chambellan, et les premiers gentilshommes de la chambre, pour un banc que ceux-ci ont fait mettre sur le théâtre de la salle des comédies. Le grand-chambellan prétend y avoir sa place de droit.

5 Décembre.

M. de Mauroy, missionnaire, qui était curé et directeur des Invalides, a fait banqueroute, et a emporté plus de 40,000 écus. On a découvert beaucoup d'histoires scandaleuses, et il y a même des dames de qualité mêlées dans cette affaire.

12 Janvier 1692.

Le roi d'Angleterre souhaitait que le roi fît habiller de rouge tous les régimens irlandais, et qu'ils eussent une paie plus forte que les français. Mais cela ne se fera point.

17 Janvier.

Le roi a ordonné au prévôt des marchands de faire bâtir des casernes pour loger les gardes-françaises et suisses. On y travaille actuellement, et ce sera un grand soulagement pour les habitans de la ville et des faubourgs de Paris.

3 Février.

Le roi a ordonné qu'on fît sortir de la Bastille M. le prince de Courtenay et M. de la Vauguyon. Le dernier a ordre de s'en aller dans ses terres, sans revenir à la cour.

7 Avril.

Le roi alla ensuite à Saint-Germain voir la reine d'Angleterre, qui est assez incommodée. On craint qu'elle ne se soit blessée pour avoir trop long-temps été à genoux.

29 Avril.

Le roi a réglé que tous ses lieutenans-de-roi nouveaux paieraient, pour la prestation de leur serment, cent cinquante pistoles à ses premiers valets de chambre.

19 Mai.

Le roi alla à Mons. Les chanoinesses en corps y vinrent le complimenter. Le roi, Monseigneur, et Monsieur, les baisèrent toutes. Après les chanoinesses, les magistrats saluèrent le roi. Ils se voulurent mettre à genoux en le haranguant; mais il les fit relever, et voulut qu'ils lui parlassent debout, honneur dont ils ont été très-contens.

21 Juin.

On a trouvé chez les jésuites de la ville de Namur

douze cent cinquante bombes toutes chargées, dont ces bons pères avaient tenu le cas fort secret. Le roi, mécontent de leur conduite là-dessus, a chassé le recteur, et l'a envoyé à Dôle.

22 Juin.

Il y a présentement trente-trois ingénieurs de tués ou blessés depuis le commencement de ce siège, mais il en reste encore autant qui se portent bien.

3 Juillet.

Le roi partit du camp devant le château de Namur, sur les huit heures. Avant que d'en partir, il fit prêter le serment de fidélité à l'évêque de Namur.

8 Juillet.

On a nouvelle de Rome qu'on a préconisé encore quatre évêchés, dont deux étaient vacans par la démission d'évêques qui étaient de l'assemblée de 1682. On espère que les évêques de cette assemblée auront aussi des bulles. Le pape avait ordonné des prières publiques pour le rétablissement d'un roi catholique, et pas un cardinal italien n'y a assisté, que le cardinal Madelchini, qui est dans le parti de France.

10 Juillet.

Madame la grande-duchesse, qui a eu de grands

sujets de se plaindre de madame de Montmartre, a enfin obtenu permission de M. le grand-duc de changer de demeure. Le roi y a consenti, et elle s'est mise dans le couvent de Saint-Mandé, près de Vincennes, où est abbesse une madame de Grancé.

19 Juillet.

On mande de Hollande que Wanbuneing a dit, en parlant du combat naval (de La Hogue) et de la prise de Namur, qu'on avait coupé les cheveux au roi de France, qu'ils lui reviendraient l'année qui vient, et que le roi de France avait coupé un bras aux alliés, et qu'il ne reviendrait point.

14 Août.

M. le duc d'Albret, qui, par la mort de M. de Turenne, devient aîné de la maison de Bouillon, quitte ses bénéfices, mais il ne quittera point son nom. Il ira servir dans l'armée de M. de Catinat.

N. D. A. M. de Turenne mourut en écrivant à sa maîtresse, ce qui n'empêcha pas le cardinal de Bouillon d'exiger une oraison funèbre, du père Gaillard, qui eut la complaisance de la faire. Il fut fort regretté de sa famille, dont il avait tout l'esprit.

2 Septembre.

Le roi et le roi d'Angleterre allèrent tirer dans le parc, pour voir qui tuerait plus de gibier des deux. Le roi se fit même un peu de mal à l'épaule, en tirant.

3 Septembre.

M. de Saint-Pierre et M. le chevalier des Adrets, qui furent mis en prison, l'année passée, pour avoir voulu faire une remontrance au roi, au sujet de l'école de marine du Petit-Renaut, ont été cassés. Ils étaient capitaines de vaisseau, et sont même en réputation d'être bons officiers.

24 Septembre.

On a eu nouvelle que M. de Savoie avait abandonné Embrun et Guillestre, après en avoir fait sauter quelques tours; mais ils ne l'ont point brûlé. M. Caprara s'excuse même de ce qu'on a brûlé Gap, par dire que s'il y eût eu des habitans, on n'y aurait fait aucun désordre. Toutes leurs troupes repassent dans leur pays, et ils ont eu la mortification de voir que, pendant qu'ils ont été en Dauphiné, pas un religionnaire n'a branlé.

6 Octobre.

Les armateurs en Bretagne ont tant fait de prises, qu'on croit que M. de Chaulnes a eu pour sa part 8 à 900,000 francs. Il a le dixième, ayant les droits d'amirauté, qui sont attachés au gouvernement de la province.

Quelques armateurs de Saint-Malo ont pris des commissions du roi d'Angleterre, et portent sa bannière. Par là, ce sera le roi d'Angleterre qui

profitera de ce qui serait revenu à M. de Chaulnes des prises qu'ils feront, et le roi a permis aux armateurs d'en user ainsi.

12 Octobre.

On dit qu'on murmure fort en Hollande contre le prince d'Orange; et le roi a conté au roi d'Angleterre, qu'un bateleur à Amsterdam avait dit, sur le théâtre, qu'il voulait changer de condition, et se faire une destinée à souhait: que pour cela il ne voulait pas être empereur des Turcs, parce qu'il avait trop de femmes; ni empereur des chrétiens, parce qu'il avait à répondre à trop de princes, et qu'il était entouré de trop de jésuites; ni pape, parce qu'il fallait être trop vieux; ni roi d'Espagne, parce qu'il était trop gueux; ni roi de France, parce qu'il avait trop d'ennemis: mais qu'il voulait être le roi Guillaume, parce qu'il prenait de l'argent de tous côtés, et qu'il ne faisait rien. Ces pasquinades n'empêchent pas le prince d'Orange d'en user en maître dans toute la Hollande, et il a cassé les bourgmestres.

16 Octobre.

Le roi fait venir de Provence une chiourme pour deux galères. Celles qui étaient demeurées à Rouen, on veut les envoyer à Brest, pour essayer si on ne pourra point se servir de ces galères-là sur la Seine.

On n'est pas content de l'épreuve qu'on en fit il y a deux ans.

22 Octobre.

Le roi courut le cerf dans une calèche à quatre chevaux qu'il mena lui-même. Messeigneurs les ducs de Bourgogne et d'Anjou étaient à la chasse à cheval, et toutes les princesses à cheval aussi; et ils furent tous à la mort du cerf.

23 Octobre.

Le pape donne des bulles aux évêques de Montauban, de Gap, de Serlat et de Lavaur. Il leur en avait refusé jusqu'ici parce qu'ils s'étaient trouvés, en 1688, chez M. l'archevêque de Paris, et que l'on prétendait à Rome qu'ils avaient adhéré à l'appel au futur concile. Il ne reste plus pour finir toutes les affaires que de donner des bulles aux évêques qui ont été à l'assemblée de 1682.

31 Octobre.

J'ai appris que le colonel Stoppa était mort de sa blessure, à Mons, il y a déjà quelque temps. On l'a enterré sur les remparts de la ville à cause qu'il était protestant. Le régiment suisse qu'il avait a été donné à Sorbec.

15 Novembre.

Desgrez alla ces jours passés, par ordre du

roi, à Saint-Mandé. Il prit l'abbesse et la mena à Malenouë. Le roi lui a donné trois commissaires. Elle avait eu de grands démêlés avec madame la grande-duchesse qui est retirée dans son abbaye.

3 Décembre.

Le comte de Grammont, qui est malade à Paris depuis Fontainebleau, reçut ses sacremens. Il a soixante-treize ans, et on ne croit pas qu'il puisse réchapper.

N. D. A. Quoique la mode du temps l'eût fait aller fort à la guerre, il n'y avait jamais brillé ni espéré de s'avancer. Il fut quelque temps à M. le Prince, et se prostitua volontiers pour attraper; grand escroc et grand faiseur de dupes au jeu, de l'esprit, des gasconnades, de l'impudence, de l'effronterie, de la bassesse, et de toutes les misères à l'avenant, dont ses propres mémoires, faits et avoués par lui, font une foi singulière. Avec tout cela, fort dans le grand monde, et de la cour, où à la fin il attrapa les premières entrées chez le roi, à qui il se rendit agréable par son assiduité, ses bouffonneries, et se montrer valet à tout faire. Il fut également le mépris et la terreur de la cour, par tout ce que son âge, sa faveur, et sa malice lui donnaient le droit de dire, et même en face. Il avait toujours vécu d'industrie, et les ministres le ménageaient, et lui facilitaient des graces pécuniaires. Son visage était d'un vieux singe. Sa femme, qui avait le port et l'air d'une reine, en avait aussi toutes les manières. Rien de plus salé, de plus instruit, de plus digne, de plus trayé pour ses compagnies, ni de plus recherché à la cour. Son dédain naturel était tempéré par une piété haute et éclairée qui en avait fait une véritable

pénitente. Le roi avait pour elle un goût que la jalousie et l'art de madame de Maintenon, et toutes les carres du jansénisme, qu'elle ne redoutait guère, ne purent jamais vaincre. Elle avait tant d'esprit, qu'elle en donnait aux autres, et qu'elle alliait les devoirs et le respect de femme, avec la plus parfaite connaissance et le plus vrai mépris des déportemens et des misères de son mari. Elle lui apprit dans cette maladie les premiers élémens de la religion, et comme elle lui récitait le *Pater*, « Comtesse, lui dit son « mari, répétez-moi encore cela; cette prière est belle. Qui « l'a faite? » Telle était son ignorance. Ils n'eurent que deux filles, laides, et plus dans les aventures et le grand monde que les belles.

19 Décembre.

Le pape refuse toujours de donner des bulles à nos évêques qui étaient de l'assemblée de 1682. Il persiste à vouloir une rétractation en forme de ce qui se fit dans cette assemblée, et c'est ce qu'on n'accordera jamais en France.

22 Décembre.

L'abbesse de Saint-Mandé, qui fut amenée il y a quelque temps par Desgrez à Malenouë, y est morte. Elle y a toujours été malade.

17 Janvier 1693.

Le roi a donné 50,000 écus d'argent comptant à M. le duc de Larochefoucault pour lui aider à finir des affaires embarrassantes, grace très-con-

sidérable en ce temps-ci, et que le roi a accompagnée de beaucoup de marques d'amitié.

L'abbé Colbert, frère de M. de Seignelay, qui avait 40,000 livres de rente en bénéfices en a donné sa démission, et s'est mis dans les mousquetaires.

27 Janvier.

Le prince de Danemarck vint ici au lever du roi, après que S. M. eut pris sa chemise. Le roi de Danemarck son père étant incognito, comme celui-ci, en 1668, donna à Paris la chemise au roi. Celui-ci ne l'a pas fait.

5 Février.

M. de Mauroy qui avait été condamné aux galères, le roi a commué la peine, et l'envoie à l'abbaye de Sephons, à condition que s'il fait la moindre tentative pour se sauver, il sera mis aux galères à perpétuité.

M. Vadeau de Grammont a été arrêté et conduit à la Conciergerie. Il a fait rébellion et a tué un archer. On lui fait son procès les chambres assemblées, parce qu'il est conseiller au parlement. Il y a un an qu'il avait soutenu un siège dans sa maison, et avait tué un sergent.

20 Février.

M. de Larochefoucault donna le bâton au roi

d'Angleterre et au prince de Danemarck, honneur dont ce prince fut fort touché, parce qu'il sut que le grand-veneur ne rendait pas même ce respect-là aux princes du sang.

11 Mars.

Le roi demandait aux ecclésiastiques une pistole par arpent de bois qui n'avaient point été coupés selon les ordonnances, et cette affaire aurait monté à une très-grande somme. M. l'archevêque de Paris l'a accommodée pour le clergé avec M. de Pontchartrain. On donnera 4,000,000 de livres au roi, et l'arrêt donné n'aura plus lieu.

21 Mars.

La maladie de la grande mademoiselle continue. Elle a une suppression d'urine, et on la croit en très-grand péril. On prétend qu'elle a fait un testament. Elle a encore plus de 200,000 livres de rente à donner.

22 Mars.

On attend un heureux succès de l'entreprise où marche le comte d'Estrées avec les vingt vaisseaux du roi. Le dessein est d'aller brûler les vaisseaux du roi d'Espagne qui sont à Baye dans le royaume de Naples. Ils s'attendent si peu d'être attaqués qu'on a nouvelle que Papachin qui les commande est allé en pélerinage à Rome.

28 Mars.

Les nouveaux maréchaux prêtèrent le serment que M. de Torcy lut. Après cette lecture, le roi lui donnait sa canne qu'il mettait entre les mains du maréchal de France qui prêtait serment, et le maréchal de France la rendait au roi. Autrefois, en pareille occasion, on leur donnait un bâton fleurdelisé. Voilà pourquoi ils le portent encore à leurs armes.

11 Avril.

Mademoiselle porta le cœur de mademoiselle Montpensier au Val-de-Grace. Les entrailles ont été portées aux Célestins, à la chapelle d'Orléans.

N. D. A. Les entrailles de Mademoiselle, apparemment mal embaumées, firent crever le vase qui les enfermait avec un tel bruit, que les dames, les feuillans, et tout ce qui gardait le corps, s'enfuirent, et se pensèrent étouffer aux portes avec une peur étrange.

18 Avril.

M. de Lafond, qui servait l'année passée d'intendant dans l'armée d'Allemagne, n'y servira point.

N. D. A. Lafond, intendant de Franche-Comté, et de l'armée, écrivit, la campagne précédente, une lettre à Barbésieux, par laquelle il censurait fort la conduite du maréchal de Lorge, sur les mouvemens de la campagne. Ces lettres furent prises par les ennemis, qui les renvoyèrent ouvertes au

maréchal, par un trompette, et mirent sur celle de Lafond : *Ne sutor ultrà crepidam*. Le maréchal sur cela la lut, et le fit chasser à son tour.

20 Avril.

Les chevaliers de Saint-Lazare, faits depuis l'année 72, ont eu ordre du roi de quitter toutes les marques. Mansard et Le Nôtre étaient de ce nombre, et le roi, pour les dédommager, les a nommés chevaliers de Saint-Michel, et les a fait recevoir aujourd'hui par M. le duc de Beauvilliers. C'est toujours un chevalier du Saint-Esprit que le roi charge de recevoir les chevaliers de Saint-Michel.

1er Juin.

Le roi a appris ce matin la mort de l'archevêque de Lyon. Il avait quatre-vingt-six ans, et beaucoup de bénéfices. Il était lieutenant-de-roi du Lyonnais.

N. D. A. Cet archevêque, frère et oncle de deux maréchaux de Villeroi, peut être considéré comme le dernier seigneur qui ait été en France. Il commandait dans Lyon et dans tout le gouvernement, avec une pleine autorité, sans inspection de personne, et rien ne s'y faisait que par lui. Il avait un grand équipage de chasse, et devenu aveugle à la fin de sa vie, il allait encore à la chasse à cheval entre deux écuyers. Il vivait magnifiquement. Tout tremblait sous lui, la ville, les troupes, jusqu'à l'intendant. Nul intendant n'y subsista qu'à titre de son valet à l'aveugle. C'était un petit

prestolet, à mine de curé de village; aussi haut que son frère était souple, qui le menait à la baguette, et son neveu au bâton, qui avait plus d'esprit et de sens encore que son frère, fut peu archevêque, et moins commandant que roi de ces provinces qu'il ne quittait presque jamais.

10 Juillet.

La paix est faite avec les Tripolins. Nous leur rendrons autant d'esclaves Tripolins qu'ils nous rendront de Français, et pour ceux que nous avons de plus, ils paieront 150 piastres de chacun. Ils donneront trois barques chargées de blé, enverront plusieurs barbes au roi, et feront apporter à Marseille tout ce qui se trouvera dans les ruines de Lébida (l'ancienne Leptis) qui méritera d'être transporté.

5 Août.

M. le nonce vint hier faire compliment au roi sur la bataille gagnée en Flandre. Le roi lui dit qu'il pouvait assurer S. S., que plus ses armes seraient victorieuses, et plus il désirerait la paix. Ensuite il lui dit : « Je crois, monsieur, qu'à l'a« venir les ennemis ne seront pas bien aises de se « trouver devant une armée de Français. Mais j'ai « tort de dire une armée de Français; il faut dire « une armée de France, car la mienne était com« posée de plusieurs nations qui ont toutes égale« ment bien fait. »

12 Septembre.

M. le nonce vint ici apporter au roi un bref du pape, et dire qu'il avait ordre de S. S. de rendre compte au roi qu'on était demeuré d'accord de la lettre que devaient écrire les évêques de l'assemblée de 1682, moyennant laquelle ils auront leur bulle. Ainsi voilà une affaire finie.

21 Septembre.

Raisin, fameux comédien, mourut ces jours passés à Paris.

N. D. A. Sa femme était parfaitement belle, et excellente actrice. Monseigneur en fut amoureux. Cette inclination dura assez pour qu'il y eût des enfants, et que cette comédienne méritât les soins des courtisans éveillés, et même ceux du maréchal de Noailles, qui, avec sa grande dévotion, lui en rendait beaucoup.

27 Septembre.

M. de Pile a fait un traité avec le roi, par lequel il s'oblige de fournir tous les jours à Paris cent mille rations de pain à deux sous la livre, pour les pauvres. On fait les fours dans le Louvre.

Le prince Philippe est mort ce matin à Paris. Il avait trois abbayes considérables, Corbie, Saint-Médard de Soissons, et Notre-Dame-du-Jar, que le cardinal Mazarin lui avait laissées en mourant.

N. D. A. Ce prince, grand escroc et grand débauché, mourut fort promptement. On moralisait là-dessus en pré-

sence de la maréchale de la Melleraye, avec grand doute de son salut. « Je vous assure, dit la maréchale fort sérieuse- « ment, qu'à des gens de cette qualité-là Dieu y regarde « bien à deux fois pour les damner. » On peut juger par-là quelles idées la vanité avait données à cette femme, qui d'ailleurs avait beaucoup d'esprit.

14 Octobre.

Le Broussin est mort à Paris. Il était frère aîné de Duranché, et était fort connu par le goût qu'il avait pour la bonne chère.

6 Novembre.

Le roi d'Espagne a accordé au général des Carmes le traitement de grand d'Espagne de troisième classe. Jusqu'ici on n'avait accordé de pareils traitemens qu'au général des Capucins, au général de l'ordre de Saint-François, et à celui des Dominicains. Il a fait cette grace au général des Carmes, parce qu'il est Espagnol. Le roi en France les traite comme les envoyés des têtes couronnées.

9 Novembre.

Le roi a donné une pension de 1,000 écus à M. Daquin, qui était son médecin ordinaire, et frère de son premier médecin, parce qu'il sort fort pauvre de sa charge.

N. D. A. Le frère premier médecin, était fort ignorant et fort intéressé. Il devait sa fortune à madame de Montespan,

et fut sacrifié à madame de Maintenon. La veille qu'il fut chassé, le roi lui parla pendant tout son souper, et le traita à merveille. L'ordre était donné à Pontchartrain de l'aller congédier avant le lever. Il eut pour successeur Fagon, savant homme en tout genre, grand médecin, d'infiniment d'esprit et d'agrément dans l'esprit, excellent courtisan, fort respectueux envers les seigneurs, point intéressé, mais dominateur despotiquement des médecins et de la médecine. Une figure hideuse, un accoutrement singulier, et singulier en tout son vivre, asthmatique, bossu, et une grande connaissance des gens qui lui arrachaient quelquefois des apophthegmes.

11 Novembre.

Le parlement doit s'assembler ces jours-ci extraordinairement, pour des réglemens de police, et aviser aux moyens qu'il y a de remettre l'abondance dans Paris.

23 Novembre.

On a mis à la Bastille le chevalier de Montavel, pour n'avoir pas voulu faire recevoir dans son régiment un lieutenant qui apportait un brevet signé de M. de Barbésieux.

30 Novembre.

Le roi nous a dit à son coucher qu'on lui avait tant représenté que les officiers qu'on tirait des cadets servaient mal, qu'il avait résolu de casser les quatre mille cadets qu'il entretenait. Ce seront les colonels présentement qui mettront les officiers

dans leurs régimens; mais ils seront obligés, avant de les recevoir, de les amener ici au bureau, afin qu'on les voie.

19 Décembre.

M. de Fieubet sortit ces jours passés de sa retraite pour venir voir le roi qui le reçut fort bien, et le fit souvenir qu'il lui avait promis que tous les ans il le viendrait voir une fois. Il garde toujours sa place dans le conseil.

N. D. A. Le roi était fort attaché à voir sa cour grosse, même des gens dont il se souciait le moins. C'était un démérite sûr de n'y être que peu et rarement. Il était vraiment piqué contre ceux qui étaient connus de lui, qui se retiraient par dévotion, et quittaient le monde, et ne le voyaient plus. Il en parlait toujours avec amertume, et cherchait occasion de le leur faire sentir; tellement qu'il fallait, au moins une fois l'année, s'aller présenter devant lui. C'était acheter à coup sûr non-seulement repos, mais considération qu'il prenait plaisir à témoigner.

9 Janvier 1694.

M. le Prince qui a fait légitimer depuis six mois mademoiselle de Guenany sa fille, à qui il a fait prendre le nom de Châteaubriand, a demandé au roi pour celui qui l'épousera la lieutenance-de-roi de Bresse, vacante par la mort de M. d'Entremont, et le roi a été bien aise de faire ce plaisir-là à M. le Prince.

12 Janvier.

Madame Guyon, femme de grande piété, mais accusée d'avoir des opinions un peu singulières sur la religion, et de les avoir inspirées à quelques dames, s'est éloignée de Paris. On ne sait si elle en a reçu l'ordre, ou si elle l'a prévenu.

14 Janvier.

Le roi et Monsieur veulent que madame la duchesse de Chartres appelle madame la Duchesse et madame la princesse de Conti *ma sœur*, quoique les autres l'appellent *Madame*.

N. D. A. Cet ordre du roi à ses filles, vient de ce que les deux princesses du sang, piquées de voir leur cadette au-dessus d'elles, et n'osant pourtant l'appeler *ma sœur*, l'appelaient *ma mignonne*, par un air de familiarité aigre-douce, d'autant que l'air, le visage et la taille de la petite-fille de France n'avaient rien de mignon. Cela à la fin offensa Monsieur, qui attira cet ordre, dont madame la Duchesse, encore plus que madame la princesse de Conti, eut un extrême dépit.

23 Mars.

M. le prince de Conti a eu nouvelle de Neuchâtel que les Etats du pays avaient reconnu madame de Nemours pour souveraine. Ils ont jugé que M. de Longueville n'avait pas pu disposer de sa souveraineté, et qu'elle passait de plein droit aux héritiers.

15 Mai.

Le roi a ordonné à Monseigneur et à tous les généraux de ne lui point envoyer de courriers cette année que pour des affaires de la dernière importance. Il y a des années où la dépense des courriers a monté à 500,000 écus. Le roi fait encore d'autres retranchemens. Il y a déjà quelque temps qu'on a donné congé à tous les ouvriers des Gobelins, et qu'on ne paie plus l'académie des sciences et la petite académie que M. Bignon avait fait établir pour la description des arts.

19 Mai.

On a nouvelle que l'électeur de Saxe est mort de la petite vérole. Une dame de sa cour dont il était amoureux, et que l'Empereur avait fait comtesse pour l'amour de lui, était morte quelques jours auparavant du même mal, et il ne l'avait point quittée durant sa maladie.

14 Juin.

On fait nettoyer avec grand soin dans le grand commun et dans les rues de Versailles, d'où l'on chasse tous les pauvres de la campagne. On craindrait que le grand nombre n'y apportât du mauvais air.

20 Juin.

La consternation est grande en Espagne depuis

la perte de la bataille. Il y a quelques villes où ils sont très-irrités; et à Saragosse ils ont égorgé tous les Français qui y étaient, même ceux qui étaient naturalisés, sans distinction d'âge ni de sexe.

3 Juillet.

La désertion commence un peu dans notre armée de Flandre, plus parmi les Suisses que parmi les Français. Monseigneur est toujours dans son camp de Saint-Tron, et va quelquefois manger chez les généraux. On se divertit fort dans cette armée-là.

8 Juillet.

On a arrêté à Paris un gros marchand de blé, fort riche, appelé Roger, qu'on croit mauvais converti, et qui a une sœur auprès de la princesse d'Orange. On l'accuse d'avoir, par beaucoup de mauvais moyens, fort contribué à faire renchérir le blé dans Paris. On prétend aussi qu'il avait beaucoup d'émissaires dans les marchés des environs.

Le roi veut qu'on appelle présentement Jean-Bart le chevalier Bart.

25 Juillet.

Les ennemis se sont retirés de devant Dieppe, après avoir fait jouer une grosse machine qui n'a

pas fait grand mal. Mais les bombes en ont fait beaucoup. Il y a plus de douze cents maisons brûlées ou renversées. Ils font voile du côté du Havre, et l'on croit qu'ils veulent aussi bombarder cette place.

29 Juillet.

La flotte ennemie bombarde le Havre ; mais jusqu'ici ils n'ont pas fait grand désordre. Le maréchal de Choiseul a mis un grand ordre parmi les habitans, et le feu est éteint presque aussitôt qu'allumé. Il s'élève un assez grand vent qui obligera la flotte à s'éloigner.

15 Août.

Le roi alla à vêpres, et ensuite il y eut procession dans la cour. Cette procession fut établie par le feu roi quand il mit le royaume sous la protection de la Vierge. Avant cela il était sous la protection de saint Michel, et plus anciennement sous la protection de saint Martin.

16 Août.

On a nouvelle que M. Arnaud est mort. M. de Pompone a dit au roi qu'il ne savait pas précisément en quel endroit, et qu'il croyait que c'était à Liége ou à quelque ville de Flandre. M. Arnaud était un docteur de Sorbonne, fameux par ses ouvrages, par sa vertu et par la vie qu'il a menée.

Depuis l'année 1641 il a presque toujours été caché, et n'a paru en ce pays-ci que deux ou trois ans. Madame de Longueville l'avait tenu longtemps caché dans sa maison, où elle lui portait à manger elle-même. Il était frère du feu évêque d'Angers et du père de M. de Pompone.

18 Août.

MM. de la ville de Paris vinrent présenter au roi le scrutin des nouveaux échevins. M. Turgot, maître des requêtes et gendre de M. Pelletier, fit la harangue. Le prévôt des marchands, les échevins et celui qui harangue, ne parlent qu'à genoux.

20 Août.

M. de Cour, un des plus savans hommes du monde, très-honnête homme, qui était attaché à M. le duc du Maine, est mort de maladie à l'armée. Il était neveu du fameux M. de Saumaise.

10 Septembre.

M. de Fieubet est mort ce matin dans sa maison de Villefli proche Paris. Il y a déjà plus de trois ans qu'il avait quitté le monde, et s'était retiré aux Camaldules de Gros-Bois.

N. D. A. C'était un homme plein d'esprit, d'agrément, de saillies originales, et fort répandu dans le monde. Il mourut dans sa retraite, d'ennui et de jaunisse. Le fils de Pontchartrain étant allé l'y voir un jour, lui demanda ce qu'il

faisait là. « Franchement, lui répondit-il, s'il faut vous le « dire, je m'ennuie; c'est ma pénitence. Je me suis assez « diverti pour cela. » Allant un jour dans une voiture avec Courtin, l'ancien ambassadeur, à Saint-Germain où était la cour, ils furent attaqués par des voleurs, et dévalisés assez poliment. A peine ceux-ci les eurent-ils laissés, que Courtin, d'un air triomphant, montra à Fieubet une bourse d'or, qu'il avait subtilement coulée dans ses chausses, pendant la visite de ces messieurs. Aussitôt Fieubet, mettant la tête à la portière, rappelle les voleurs à grands cris. Ils reviennent, et il leur dit : « Messieurs, j'ai vu à vos manières que vous étiez « d'honnêtes gens, croyant galamment les gens sur parole. « Monsieur vous a escroqués. Je ne veux pas être son com- « plice. Fouillez, et vous ne perdrez pas vos peines. » Les voleurs trouvèrent facilement la bourse, que Courtin stupéfait tenait encore à la main. La cour rit beaucoup de l'aventure, et surtout de la colère de Courtin, qui garda longtemps rancune à son ami, moins pour la somme perdue, qu'à cause des railleries dont il fut l'objet. L'abbé Anselme, qui, de précepteur de M. d'Antin, devenait déjà illustre par son éloquence en chaire, fit l'oraison funèbre de Fieubet, et en trouva un texte si heureux pour un magistrat, mort dans la retraite volontaire, qu'on ne peut s'empêcher de le mettre ici : *Conterebam molas iniqui, et de dentibus ejus auferebam prædam, dicebamque, in nidulo meo moriar.*

27 Septembre.

Le roi courut le cerf en calèche avec madame la duchesse de Chartres, Mademoiselle et madame la Duchesse. On courut deux cerfs, et comme le le second était aux abois, un cerf de change bon-

dit, et renversa M. de Saint-Heram. Il a la cuisse cassée, et l'on craint bien qu'il n'en meure.

2 Octobre.

Le roi après dîner entendit, dans sa chambre, des paraphrases qu'a faites Racine sur quelques chapitres de saint Paul.

9 Octobre.

M. Bergeret mourut à Paris, au bout de deux jours de maladie. Il était secrétaire du cabinet, et un des premiers commis de M. de Croissy, et un des quarante de l'académie. Il meurt fort regretté de ses amis, qu'il avait en grand nombre.

21 Octobre.

Le marquis de Grignan, fils du comte de Grignan, lieutenant-général en Provence, épouse dans ce pays-là mademoiselle Lenormand, fille d'un homme d'affaires, qui aura, dit-on, un fort gros bien.

26 Octobre.

Le roi a donné ici (Fontainebleau) ce qu'il a accoutumé de donner tous les ans, pour l'église, pour les gardes-chasses, pour les concierges, et cela monte à 10,000 écus.

11 Novembre.

Avant que d'aller à l'Opéra, Monseigneur alla

à la Place Royale, voir madame la princesse d'Épinoix, nouvellement accouchée. Je crois que c'est la première visite qu'il ait jamais faite à Paris.

15 Novembre.

M. d'Aubeterre a pris dans Dammarie la compagnie des carabiniers qui ont tué leur capitaine. Les six plus séditieux s'étaient sauvés dans les bois; on s'est saisi de vingt-trois qui étaient demeurés, et qui n'ont point songé à se défendre. On en a fait rouer un et pendre deux. Les vingt autres sont en prison, au pain et à l'eau, et ne serviront plus dans les carabiniers. Les six qui se sont sauvés dans les bois sont condamnés à être roués ou pendus.

25 Novembre.

Il y a eu cette année, à l'armée et dans Paris, plusieurs affaires qui ont plus eu l'air de combats que d'assassinats, ce qui a fort irrité le roi, qui craindrait que les duels ne recommencent en France, et il a ordonné qu'on informât de l'affaire qui arriva au comte d'Albert, ces jours passés, à Paris.

8 Décembre.

M. l'électeur de Bavière (avec qui nous sommes en guerre) prépare à Bruxelles de grands divertissemens pour recevoir l'électrice, sa femme. Il

lui veut donner un opéra magnifique, et le roi a permis à beaucoup de danseurs et de chanteurs de Paris d'y aller. Il y va aussi beaucoup de filles de l'Opéra.

13 Décembre.

M. l'évêque de Noyon fut reçu à l'académie. L'abbé de Caumartin répondit à sa harangue. Il en fut content quand il l'entendit, et même il l'avait vue et approuvée auparavant. Cependant on lui persuada depuis qu'il avait sujet de s'en plaindre, et il s'en plaignit au roi. Le discours de l'abbé de Caumartin était fort éloquent et fort agréable, plein de louanges; mais on prétend qu'elles étaient malignes.

14 Décembre.

Le roi régla hier, au conseil des finances, beaucoup d'articles de la capitation. Il s'est réservé à lui-même de la faire dans sa cour. Ce seront les intendans qui la feront dans les provinces. On nommera trois gentilshommes au roi, dont il en choisira un, qui, avec l'intendant, travaillera pour la capitation de la noblesse. Chaque soldat paiera vingt sous. On n'a pas encore décidé si le clergé sera compris dans la capitation.

N. D. A. On avait souvent proposé la capitation, comme un secours grand à volonté, et d'une perception facile, sans que Pontchartrain eût voulu y entendre, par ces deux mêmes

raisons. Enfin les cris, les brigues et les besoins, lui forcèrent la main.

22 Janvier 1695.

Mademoiselle de Grammont est revenue depuis quelques jours de Poussay, où elle était allée se faire élire abbesse. Cette abbaye-là vaut environ 500 écus, et il y a des exemples qu'elles se marient aussi-bien que les chanoinesses.

28 Janvier.

Le roi a approuvé que l'on fit une oraison funèbre pour M. de Luxembourg, et sa famille a choisi pour cela le père de la Rue, qui la fera après Pâques.

N. D. A. On ne sait où M. de Dangeau a pris cette approbation du roi, pour faire une oraison funèbre de M. de Luxembourg. Depuis long-temps cela dépend des familles, et depuis long-temps cela est fort prostitué. L'abbé Anselme, qui a souvent prêché devant le roi, fit, peu de mois avant celle-ci, celle de M. Fieubet, conseiller d'état, et en a fait devant et depuis bien d'autres, ainsi que quantité de prédicateurs.

2 Février.

Le roi a permis et a conseillé à M. le duc de Montmorency de prendre le nom de duc de Luxembourg. Madame sa mère, qui est à Ligny, lui avait mandé d'en prendre le nom, et il va re-

commencer le procès que M. son père avait contre les ducs.

N. D. A. On sait aussi peu où M. de Dangeau a pris la permission du roi à M. de Montmorenci de prendre le nom de M. de Luxembourg, son père, d'autant qu'on n'a jamais eu besoin, ni pris de permission pour cela.

4 Février.

Le roi a donné à M. l'abbé de Fénélon l'archevêché de Cambrai. Il ne quittera point la charge qu'il a de précepteur des enfans de France; mais il résidera pourtant à son diocèse neuf mois de l'année, comme le concile de Trente l'ordonne aux évêques. Les autres trois mois il viendra ici faire sa charge de précepteur. Il n'a point voulu accepter cet archevêché sans rendre l'abbaye de Saint-Valery, ne voulant pas avoir deux bénéfices à la fois.

N. D. A. La duchesse de Guiche fut affligée, jusqu'à en être malade, de ce que l'abbé de Fénélon eut l'archevêché de Cambrai, et ne s'en est jamais consolée, jusque-là qu'elle ne put pardonner à son oncle (Noailles) d'avoir eu bientôt après, et malgré lui, l'archevêché de Paris, qu'elle voulait pour l'abbé de Fénélon.

5 Février.

Le roi de Danemarck a fait M. de Guldenlew lieutenant-général, et lui a donné le commandement en Norwège. On ne croit pas qu'il revienne

servir en France, où le roi de Danemarck avait prié le roi de le faire maréchal-de-camp.

N. D. A. Le Danemarck est l'unique pays où il y ait un nom affecté aux bâtards des rois. Cela est d'autant plus singulier, que les rois n'y sont devenus héréditaires qu'en 1660, et que, par toute l'Allemagne et le Nord, la bâtardise est en un tel mépris, même ceux des rois et des empereurs, que le peu qu'il y en a de reconnus, n'y peuvent trouver à se marier, à cause de la mésalliance et de l'exclusion de tous les chapitres d'hommes et de filles. C'est ce qui a rendu impossibles les mariages des filles des deux filles de madame de Montespan, faute de princes du sang en France et de princes d'Italie, depuis que les princes du sang ne veulent plus s'allier aux seigneurs français. Ce ne peut être en Danemarck qu'un reste de barbarie et de paganisme, et non monument d'être des derniers baptisés.

14 Février.

On mande de Hollande qu'il y a une troupe de voleurs dans les provinces de Gueldres et d'Utrecht, qui font beaucoup de désordre. Ils s'appellent les *noircis*, parce qu'ils se noircissent le visage pour n'être pas reconnus.

27 Février.

Le roi ayant su que M. le comte de Soissons avait vu M. le comte de Savoie, lui a ôté la pension de 10,000 écus qu'il lui donnait, et les 9,000 livres de pension qu'il donnait à la comtesse de Soissons sa femme.

15 Mars.

Madame la comtesse de Soissons la mère, que nous avons vue ici dans une si grande opulence, est présentement à Aix-la-Chapelle dans une grande misère. Elle à demandé quelques petits secours d'argent à M. de Mazarin, qui lui a envoyé deux cents pistoles.

6 Avril.

Le roi a donné ordre à M. le chevalier de Clermont, cornette des chevau-légers, de se défaire de sa charge, et défense à lui de paraître jamais à la cour. Le roi lui envoie cet ordre-là par l'évêque de Laon son frère.

17 Avril.

La Fontaine, fameux par ses fables et par ses contes, est mort depuis quelques jours à Paris. Il était de l'académie française.

19 Avril.

Madame D** avait fait demander au roi par l'abbé de Fénélon de lui vouloir donner ce qu'elle avait pris de trop dans le temps qu'elle s'était mêlée de la garderobe de Monseigneur. Le roi lui avait donné, et avait loué même la délicatesse de sa conscience et son scrupule. Cependant il a appris que le monde avait fort empoisonné cela pour elle, et sur

cela il a recommencé à la justifier, et a assuré que cela n'allait tout au plus qu'à une pièce d'étoffe.

1er Mai.

Le roi alla tirer dans la plaine qui est entre le château de Compiègne et la forêt, et le soir il nous dit qu'il y avait une vieille tradition que c'étaient là les jardins de Charlemagne, et cela s'appelle encore aujourd'hui le jardin du roi.

2 Mai.

On prétend que la mort de milord Halifax, qui a été fort brusque, n'a pas été tout-à-fait naturelle. On dit qu'il parlait avec trop de force contre le gouvernement présent, et qu'il voulait donner des conseils à la princesse de Danemarck, qui ne convenaient pas au prince d'Orange.

5 Juillet.

Le roi d'Angleterre revint hier de la Trappe, où il avait passé quatre jours. M. de la Trappe, sous le bon plaisir du roi, a cédé son abbaye à un religieux de la maison qu'il a cru le plus propre à remplir sa place, et y demeurera simple religieux.

6 Août.

Le roi apprit le soir que l'archevêque de Paris était mort fort brusquement, et il n'a pas pu rece-

voir les sacremens. Il était de la maison de Harlay. Il avait soixante-onze ans.

8 Août.

Le roi dit à MM. les cardinaux : Je crois que vous ne serez pas fâchés du confrère que je vous destine. C'est M. d'Orléans (Coislin), à qui je donne ma nomination au cardinalat. M. d'Orléans se jeta à ses genoux; et tous les courtisans qui étaient dans la chambre se joignirent à lui pour remercier le roi, qui a été fort loué de ce choix.

N. D. A. Son aventure du *nicticorax in domicilio*, a été trop sue pour l'oublier. Le roi, qui avait ouï chanter le psaume où est ce passage, et dont le mot un peu barbare l'avait frappé, ne savait point le latin, et en demanda l'explication à M. d'Orléans, à son dîner. Il rêva un peu, puis lui dit que c'était le nom propre d'un roi d'Israël, qui vivait fort en solitude. Chacun baissa les yeux, et on se contint, tant la vertu a quelquefois de force. Mais on ne laissa pas d'en rire; et le roi n'en sut pas davantage.

18 Août.

On mande au roi le détail de l'incendie de Bruxelles. On compte qu'il y a deux mille maisons de brûlées, dix-sept églises, beaucoup d'hôtels considérables, les deux maisons-de-ville, et le mont-de-piété. Si les ennemis avaient voulu s'engager à ne point bombarder nos villes maritimes, ils auraient épargné ce malheur-là à Bruxelles, où

l'on croit que la perte est de plus de 40 millions de livres.

19 Août.

Les ennemis ont mal tenu la capitulation pour nos blessés; car, au lieu de les renvoyer à Dinan, ils retiennent nos bateaux, dont ils se servent, sans aucun égard à nos pauvres blessés. Le roi leur fait dire qu'il a dix mille de leurs prisonniers qu'il traitera avec la même rigueur. Il sera obligé de le faire par représailles, quoique cela soit entièrement opposé à son humeur et à ses manières.

1er Septembre.

Madame de Polignac reparut à la cour. Elle en avait été chassée il y a sept ou huit ans, peu de temps après son mariage. C'est Monsieur qui a parlé pour son retour, et qui l'a obtenu. Monseigneur ne s'en est pas mêlé.

7 Octobre.

L'ambassadrice de Venise, qui voulait rendre visite à toute la maison royale, fut blessée par un de ces poids que les dames mettent à leurs oreilles en s'habillant. La fièvre lui en a pris. Elle a été obligée de s'en retourner à Paris, sans se montrer partout ici, comme elle avait résolu.

16 Octobre.

Le roi, qui n'avait jamais bu que du vin de

Champagne, l'a quitté entièrement pour boire du vin de Bourgogne, par l'avis de M. Fagon.

19 Octobre.

Les petits princes vinrent de leur côté à la chasse, et y demeurèrent même après le roi, pour achever de tuer les sangliers qui étaient dans les toiles.

Le soir il y eut comédie. Les petits princes n'y ont jamais été depuis qu'ils sont entre les mains des hommes.

5 Novembre.

J'appris que madame Owalgraf, fille naturelle du roi d'Angleterre, que nous avons vue long-temps à Saint-Germain, était repassée en Angleterre, après avoir demeuré quelque temps en Flandre, faisant négocier avec le prince d'Orange pour avoir permission de retourner à Londres. Sa mère, qui est sœur de Churchill, se maria quelque temps avant que le roi d'Angleterre quittât ce pays-là, et a toujours témoigné depuis beaucoup de haine et d'emportement contre S. M. B., quoiqu'il ait reconnu ses enfans malgré les prières de la reine, qui s'y opposait fort.

21 Novembre.

M. l'évêque de Langres mourut à Paris.

N. D. A. Il était Simiane. Il avait été toute sa vie fort du grand monde, et très-gros joueur. Madame de Bouillon, chez

qui il était souvent, et plusieurs autres, l'appelaient toujours *le bon Langres*. Des gens de la cour lui attrapèrent beaucoup d'argent, au billard; il ne dit mot, s'en alla à Langres, où il s'exerça fort au billard; revint, se fit prier pour jouer, leur gagna beaucoup d'argent, et se moqua bien d'eux au bout. C'était un honnête homme, un bon homme, un vrai gentilhomme, qui résidait le mieux qu'il pouvait, dont les mœurs avaient toujours été bonnes, que tout le monde aimait, mais qui n'était pas fait pour être évêque.

24 Novembre.

Les commissaires que le roi a nommés pour la recherche des trésoriers de l'extraordinaire des guerres sont M. d'Aguesseau et les six intendans des finances. C'est Monsieur qui a donné cet avis-là au roi, et qui espère en avoir pour sa part plus d'un million.

2 Décembre.

On mande de Provence que le marquis de Simiane a épousé mademoiselle de Grignan. Il a 25,000 livres de rente en fonds de terre. La demoiselle n'a que 20,000 écus; mais elle est fort jolie.

31 Décembre.

Le roi a réglé que MM. les cardinaux n'auraient plus de sièges ployans à la cérémonie des chevaliers : on leur donnera un banc comme aux autres chevaliers. On croit qu'ils seront demain assez affligés de ce réglement-là, qu'ils ne savent point encore.

6 Février 1696.

Il y a eu à Amsterdam une grande sédition, qui a duré trois jours. Le peuple, en furie de ce qu'on avait mis un impôt sur les bières, et de ce qu'on voulait que celle des pauvres fût d'une autre couleur que celle des riches, a pillé des maisons considérables.

9 Mars.

Poisat achète le régiment du comte de Grammont, dont il donne 30,000 écus. C'est le plus ancien régiment de dragons de gentilshommes.

19 Mars.

M. de la Rochefoucauld, comme grand-maître de la garde-robe, a eu permission de faire porter à la chapelle un siège pour lui, derrière la chaise du roi. Il n'y en avait auparavant que trois, pour le grand-chambellan, le premier gentilhomme, et le capitaine des gardes.

13 Avril.

Monseigneur courut le loup, et une heure après la chasse il eut une petite faiblesse qui ne venait que de ce qu'il n'avait rien mangé de tout le jour. On lui proposa de rompre le carême, ou au moins de ne plus jeûner si régulièrement; mais on ne put rien obtenir de lui là-dessus.

16 Avril.

Le comte de Feuquières a fait signer au roi son contrat de mariage avec mademoiselle Mignard, fille du fameux peintre du roi. Ce mariage n'a pas été approuvé de tout le monde.

10 Mai.

Monin, colonel suisse, est mort après s'être fait tailler. Avant que d'expirer, il chargea ses gens de faire en sorte que M. le duc de Grammont, qui vient d'être taillé, ne sût rien de sa mort, de peur que cela ne lui fît quelque impression.

11 Mai.

La Bruyère mourut ici d'apoplexie. Il était un des quarante de l'académie, et était connu par un ouvrage qu'il a fait à la suite de la traduction des Caractères de Théophraste.

N. D. A. C'est l'ouvrage où M. de Lauzun est si bien et si uniquement peint en deux paroles. C'est de lui qu'il dit qu'*il n'est pas permis de rêver comme il a vécu.* M. de Dangeau est sobre sur les louanges de la Bruyère. Il n'était pas content du coup de pinceau par lequel il l'avait donné si parlant. C'est de lui qu'il dit : « Ce n'est pas un seigneur ; « mais il est d'après un seigneur. »

12 Mai.

Le bonhomme marquis de la Varenne est tombé en enfance depuis quelques mois.

N. D. A. Son grand-père était ce la Varenne, sorti des cuisines d'Henri IV, employé aux galanteries de ce prince, et devenu un personnage. Il eut grande part au rétablissement des jésuites, et partagea avec eux, à la Flèche, les libéralités de son maître. Il s'y retira, excessivement riche, et s'y amusait à la chasse au vol. Étant un jour autour d'un arbre où une pie s'était réfugiée, et qu'on en voulait faire repartir, la pie se mit à parler et à répéter plusieurs fois très-distinctement ce vilain mot, *maquereau*. Le bonhomme la Varenne, qui l'entendit, en fut si frappé, qu'il tourna bride, en s'écriant au miracle, par lequel Dieu permettait que cet oiseau parlât pour lui reprocher ses crimes et sa fortune. On eut beau lui représenter que c'était quelque pie domestique, nouvellement échappée de chez son maître, où elle avait appris à parler et à dire ces ordures, rien ne put le remettre. La fièvre le prit, et, dès le soir, il donna ordre à sa conscience et à ses affaires, et mourut au bout de quatre à cinq jours.

28 Mai.

Le roi, qui va demain à Marly, a réglé qu'il n'y aurait plus à sa table que trois services, afin que les repas ne fussent pas si longs.

30 Mai.

On a su que la reine d'Espagne était morte, la nuit du 16 au 17, pendant l'éclipse. Les Espagnols ont fait une attention fort grande à cette circonstance.

10 Juin.

M. l'archevêque a interdit un grand nombre de

confesseurs, autant, à ce qu'on dit, pour leurs mauvaises mœurs que pour d'autres raisons.

12 Juin.

Varillas, fort connu par toutes les histoires qu'il nous a données, mourut, ces jours passés, à Paris.

19 Juin.

Mademoiselle de Richelieu, sœur du marquis, et nièce du duc, a déclaré depuis quelques jours son mariage avec le fils de M. Clin, conseiller de la grand'chambre. Personne de sa famille ne consentira à ce mariage.

17 Juillet.

Ce matin, S. M. a donné audience à l'ambassadeur de Portugal, qui l'a fait attendre plus d'une heure sans que le roi ait témoigné la moindre impatience.

11 Août.

On commence à voler beaucoup dans Paris. On a été obligé de doubler le guet à pied et à cheval.

14 Août.

M. de Chandenier est mort à Paris, âgé de quatre-vingt-six ans. Il y a quarante ans qu'il était capitaine des gardes-du-corps de la compagnie écossaise. On lui ôta sa charge pour la donner au feu

duc de Noailles. Il avait été fort long-temps sans vouloir donner sa démission.

N. D. A. M. de Chandenier était l'aîné de la maison de Rochechouart, de beaucoup d'esprit, de savoir, d'honneur, de valeur, haut et ferme, un homme qui ne se serait pas cru étranger dans l'ancienne Rome, et qui en aurait été adopté. Un tel homme n'accommodait pas le cardinal Mazarin, dans une charge si principale. Il chercha donc querelle à celui-ci, et fitaccroire qu'il voulait livrer le roi à M. le Prince, allant au parlement. Chandenier n'eut pas de peine à démontrer la calomnie, ni le cardinal à le chasser. Il eut ordre de vendre sa charge, refusa, et fut envoyé au château de Loches, où, pour le forcer à se démettre, et à prendre l'argent, on arrêta tous ses revenus. Ce traitement inouï ne l'ébranla point, et il demeura huit mois envoyant remplir une écuelle chez les bourgeois, à tour de rôle. Cette fermeté, qui piqua le cardinal, mais qui vainquit cette nouvelle barbarie, fit changer sa prison en exil. Madame de Montespan, venue en pleine faveur, le trouva dans cet état, sans que jamais il ait voulu se servir d'un crédit dont il était honteux pour sa maison. A la fin il eut la liberté de Paris et de tout le royaume, hors d'aller à la cour.

17 Août.

Quelques jeunes-gens, après avoir soupé ensemble, ont voulu attaquer le guet, qui s'est très-bien défendu, et qui en a tué un qu'on dit neveu de l'évêque de Viviers.

28 Août.

Monsieur manda, il y a quelques jours, à Madame royale sa fille qu'elle se défiât de M. de Mansfeld,

contre qui il y avait eu de grands soupçons à la mort de la reine d'Espagne sa sœur. Il était en ce temps-là ambassadeurde l'Empereur à Madrid.

10 septembre.

Le bonhomme Frémont, beau-père du maréchal de Lorges, est mort à Paris. On croit que c'était le plus riche homme qui fût en France.

25 Septembre.

Le roi fait vendre le gouvernement des petites villes du royaume où il n'y avait point de gouverneur. On donne au roi 6 millions de livres par avance sur cette affaire-là.

26 Octobre.

Le fils de Lully, surintendant de la musique, fit hier chanter devant le roi et toute la cour un divertissement dans le goût et la manière de son père. Le roi en parut très-content, et le loua fort.

29 Octobre.

M. le duc de Nevers étant mécontent du duc de Donzy son fils, a obtenu permission du roi de le faire mettre en prison. Il a été mis à la Bastille.

1er Novembre.

Mesdemoiselles de Soissons avaient fait demander au roi par M. de Bouillon ce qu'elles auraient à faire à l'arrivée de la princesse de Savoie. Le

roi leur a fait dire qu'il ne voulait point qu'elles la vissent jusqu'à ce qu'elles eussent changé de conduite.

3 Novembre.

Dans les séjours que la princesse de Savoie (destinée au duc de Bourgogne) a faits dans son voyage, elle a dîné en cérémonie franchine, le maître-d'hôtel portant le bâton devant elle, les bourgeois partout sous les armes, et haranguée par tous les corps de ville.

12 Novembre.

Au sortir de son conseil, le roi fit venir la princesse chez lui. Il lui a donné des maîtres pour apprendre à danser et à jouer du clavecin.

15 Novembre.

Le roi dit ces jours passés à la princesse que toutes les princesses avaient des ménageries à l'entour de Versailles, et qu'il lui en voulait donner une bien plus belle que celle des autres, et que pour cela il lui donnait la véritable ménagerie, qui est celle de Versailles.

10 Décembre.

Le roi a fait donner à M. le comte de Brionne 15,000 livres pour avoir été au-devant de la princesse de Savoie, et 3,000 livres à M. Desgranges, maître des cérémonies. Mais la duchesse de Lude,

les dames du palais, et moi, n'aurons rien d'extraordinaire, parce que nous sommes déjà regardés comme domestiques de cette princesse, et en cette qualité nous serons payés de nos appointemens du jour que nous avons été nommés.

24 Décembre.

La princesse fit aussi ses dévotions. On lui donna après la communion l'ablution comme aux enfans de France.

10 Janvier 1697.

On croit que madame de Valentinois retournera bientôt avec son mari, qui la veut ravoir. M. l'archevêque de Paris a vu madame d'Armagnac pour lui dire qu'elle ne pouvait en honneur et en conscience s'empêcher de la rendre à son mari.

18 Janvier.

M. le Bailly d'Auvergne et le chevalier de Caylus se battirent à Paris; ils sont blessés tous deux. Ce n'est pas un duel, mais on ne laisse pas de craindre que cela ne leur fasse une très-mauvaise affaire. On prétend que ce sont des demoiselles qui sont cause de ce combat, et on accuse mademoiselle de Soissons et mademoiselle de Chambonneau. Mademoiselle de Soissons a ordre de se retirer de Paris dans huit jours, et si elle n'obéit on la mettra

dans un couvent, et mademoiselle de Chambonneau a ordre de ne pas approcher de la cour et de Paris de plus de trente lieues.

23 Janvier.

M. l'abbé de Polignac s'est beaucoup trop avancé en Pologne sur les offres qu'il a faites pour faire élire M. le prince de Conti. Une de ses offres était de prendre Kaminieck à ses dépens avant le couronnement, à faute de quoi l'élection serait nulle. On est fort mécontent ici de sa conduite, et le roi envoie Ferval en ce pays-là pour tâcher de raccommoder une partie de ce que l'ambassadeur a gâté.

25 Janvier.

Le roi n'a point voulu amener, ce voyage-ci, les gros joueurs à Marly, afin que Monsieur, qui est à Paris, les pût avoir.

29 Janvier.

Le président de Boquemar mourut à Paris subitement, et son frère, qui est gouverneur de Bergue, mourut le lendemain. Ils étaient jumeaux, et se ressemblaient tellement qu'on s'y est souvent mépris.

N. D. A. Ces deux frères jumeaux et semblables en tout, avaient une telle sympathie, que le président étant un matin à l'audience, sentit tout à coup une grande douleur à la cuisse. On sut après qu'au même instant, son frère, qui était à l'ar-

mée, avait reçu un grand coup d'épée au même endroit, et du même côté que son frère avait senti cette douleur.

13 Février.

On a fait mettre à Saint-Lazare l'abbé Rouillé. On prétend qu'il menait une vie scandaleuse avec des demoiselles à Paris. Il était doyen de Saint-Martin de Tours, qui est un joli bénéfice, et l'on m'a dit qu'il venait d'en donner sa démission.

On mande de Londres que milord Craven y était mort, âgé de près de cent ans. Nous l'avons fort connu en France, et il avait même, je crois, un justaucorps bleu du roi, dans le temps que le roi les créa.

18 Février.

M. Pussort mourut à Paris.

N. D. A. Il était le frère de la mère de M. Colbert, et le dictateur de toute cette puissante famille; homme de probité, quoique avare à l'excès; riche, et jamais marié; toujours à la tête des grandes commissions du conseil, et de toutes les affaires importantes du dedans du royaume. C'était une mine de chat fâché, dont il avait aussi le jeu; infiniment capable et laborieux, austère, chagrin, malin, glorieux et difficile.

16 Mars.

MM. les cardinaux de Bouillon et d'Estrées étant dimanche dernier au sacre de M. l'évêque de Montpellier eurent une conversation assez piquante qui les a fort aigris l'un contre l'autre.

16 Avril.

Le roi a donné une pension de 12,000 livres à madame la duchesse de Verneuil, sur les pressantes sollicitations de la duchesse de Lude, et le roi lui a dit qu'il était honteux de donner une pension si modique, mais que durant les grandes guerres il ne pouvait pas faire toutes les graces qu'il voudrait bien.

19 Mai.

On a eu nouvelle ces jours passés que Pallas, un des capitaines de vaisseau du roi, et qui montait le meilleur voilier de la mer, un vaisseau de 64, ayant attaqué un vaisseau ennemi, et l'ayant abordé, le capitaine du vaisseau ennemi avait mis le feu aux poudres, et fait sauter les deux vaisseaux. On regrette fort ici Pallas, qui était un brave homme.

19 Juin.

Madame de Mont*** est à Marly; elle n'y était jamais venue.

N. D. A. Le prince de Mont*** n'avait point de rang. Sa femme, fort joueuse, et encore plus autre chose, était fort de la cour de Monsieur, qui, à ce que disait le roi, lui escroqua le tabouret pour elle. C'était une effrontée qui avait de l'esprit et du manège; méchante comme un aspic, et audacieuse, en prenant son temps et ses gens. Quelquefois elle amusait le roi, et madame de Maintenon ne la haïssait pas.

Avec cela, fort bossue, et un tant soit peu tortue; un long nez crochu, toute peinte de blanc, de rouge, jusque sur les lèvres; de noir aux sourcils et aux paupières, des boules dans la bouche; parée à ravir, toujours sous les armes, toujours raccrochant, et l'air gracieux. Elle est morte dans la dernière vieillesse, tout comme elle avait vécu.

20 Juillet.

L'électrice de Saxe, en apprenant que son mari avait changé de religion, a été si saisie de douleur, qu'elle est accouchée d'un enfant mort sans être à terme.

14 Août.

M. de la Chaise mourut au Bordeau de Vigny en revenant de Forges. Il était capitaine des gardes de la porte, et frère cadet du père de la Chaise.

Sa Majesté se confessa le soir pour faire ses dévotions le lendemain; et le père de la Chaise lui demanda la charge qu'avait son frère pour son neveu. Le roi la lui accorda.

19 Août.

Le roi a donné 100,000 écus de brevet de retenue au petit de la Chaise à qui il vient de donner la charge de capitaine des gardes de la porte qu'avait son père, et a écrit de sa propre main au père de la Chaise pour lui mander une nouvelle aussi agréable, ajoutant qu'il n'avait point

accoutumé d'en user ainsi, mais qu'il s'était fait un plaisir de lui donner une marque considérable de son amitié.

15 Septembre.

J'appris que le chevalier de Sillery, premier écuyer de M. le prince de Conti, avant que de partir pour la Pologne avec ce prince, avait épousé mademoiselle Bigot, fille fort riche, avec qui il vivait en grand commerce depuis long-temps.

21 Septembre.

La princesse alla à Moret dans un couvent où madame de Maintenon était allée dès le matin.

7 Octobre.

On chanta un petit opéra dont un mousquetaire a fait la musique. Le roi et les courtisans conviennent qu'elle est aussi bonne que celle de Lully, et qu'elle n'est point volée.

24 Octobre.

On n'a point encore déclaré la manière dont se ferait la réforme. On sait seulement que le roi conserve quatorze mille cinq cents officiers, et qu'il n'y aura ni capitaines, ni lieutenans cassés.

23 Novembre.

M. le comte d'Aubigné, frère de madame de

Maintenon, se retire par dévotion dans une maison à Paris, qui est gouvernée par M. Doyen.

N. D. A. Ce frère pesait étrangement à madame de Maintenon, par sa conduite et par ses propos. Sa femme, fille d'un médecin, nommé Pietre, n'était d'aucune mise. Madame de Maintenon fit tant par Saint-Sulpice, que M. d'Aubigné fut conduit dans cette retraite, disant à tout le monde que sa sœur lui faisait accroire malgré lui qu'il était dévot, et l'assiégeait de prêtres, qui le feraient mourir. Il n'y tint pas long-temps, mais on le rattrapa encore, et on lui donna pour gardien un suivant du curé de Saint-Sulpice, appelé Madot. La femme se serait aussi fort bien passée de se mettre en retraite, mais elle prit la chose plus doucement.

25 Novembre.

Le roi a résolu d'ôter de dessus ses galères beaucoup de ceux qui y ont fait leur temps, quoique la coutume fût établie depuis long-temps d'y laisser également ceux qui y étaient condamnés pour toute leur vie, et ceux qui étaient condamnés pour un certain nombre d'années. On en tirera aussi tous les invalides, et on a résolu d'envoyer tous ces misérables-là dans nos îles de l'Amérique, pour les peupler.

14 Décembre.

M. de Vendôme arriva ici le matin. Il est si bien remis de sa maladie qu'il n'y paraît plus. Le roi l'a très-bien reçu.

N. D. A. Cette grande maladie de M. de Vendôme était la.... Il fut manqué, et demeura fort défiguré du nez, très-raccourci et aplati. En revenant de Catalogne, il ne s'en était point caché, et avait pris congé du roi, de Monseigneur, et des princesses, pour aller à Anet se faire traiter. C'est le premier exemple de pareille chose, qui n'a pas été imitée depuis par personne, et que le roi trouva très-bonne de lui.

25 Décembre.

Le duc de la Force est considérablement malade en Normandie, et on ne croit pas qu'il en réchappe. Le roi a eu soin de charger des gens de se tenir auprès de lui pour l'affermir dans la religion catholique.

30 Décembre.

Le roi a réglé que dans les capitaineries qui ne sont pas tout-à-fait royales, les seigneurs hauts-justiciers pourraient chasser sur leurs terres avec deux ou trois de leurs amis, pourvu qu'ils n'en abusent pas; bien entendu qu'ils ne pourront chasser avec aucun valet.

9 Janvier 1698.

Les jésuites avaient fait une réponse à l'ordonnance de M. l'archevêque de Reims qu'ils n'avaient point signée. Le libraire a été mis en prison, et l'archevêque a présenté une requête au parlement pour y citer quelques jésuites qui ont résolu de

soutenir le livre. Cette affaire commence à faire beaucoup de bruit.

12 Janvier.

J'appris que pendant toute l'année passée, le roi en faisant la distribution des bénéfices, avait chargé ceux à qui il donnait les évêchés et les abbayes, de payer pour les nouveaux convertis une certaine partie des revenus échus pendant la vacance.

13 Janvier.

J'appris que dans le cours de l'année passée le roi, qui est toujours fort occupé de la conversion des huguenots, avait fait expédier un nombre infini de brevets pour des pensions, et surtout pour des filles qui se sont faites religieuses.

23 Janvier.

On mande de Londres que le palais de Witehall est presque entièrement brûlé. C'est le palais des rois d'Angleterre : une des plus grandes et des plus vilaines maisons du monde, et la plus habitée.

1er Mars.

Le président Talon mourut à Paris. La belle maison d'Issy était à lui. M. le prince de Conti a témoigné avoir envie de l'avoir, et le roi l'a dit

publiquement, comme étant bien aise que ce prince fasse cette acquisition. Le roi aime qu'on ait des maisons de campagne.

10 Avril.

Le chevalier de Montchevreuil a été mis à la Bastille, à la prière de sa famille. Le roi l'a fait prendre à la Rochelle, où l'on craignait qu'il ne se mariât mal à propos.

20 Avril.

L'abbé de Froulay, oncle du comte de Tessé, est mort à Paris. Il était fort vieux.

N. D. A. Cet abbé de Froulay était prêtre, comte de Lyon, bonhomme qui ne manquait ni d'esprit ni de savoir, mais tout-à-fait extraordinaire, et un des prodigieux mangeurs de France jusqu'à sa mort. Il allait toujours à pied, par choix, et avait des chambres et des chemises par tous les quartiers de Paris, pour changer quand il en avait besoin, car il suait largement, et était grand et gros. Tout l'été, il allait sans culotte, avec sa soutane. Un enfant de chœur qui le découvrit dans une église où il disait souvent la messe, eut la malice, en l'habillant dans la sacristie, d'attacher avec une épingle le bas de sa chemise au bas de l'aube, ce qui produisit au lever-Dieu le plus risible spectacle.

2 Mai.

Trois pages de madame la duchesse de Bourgogne ont été envoyés à Saint-Lazare par une lettre de cachet pour quelque débauche de jeunesse.

22 Mai.

Le comte de Grammont avait donné des avis au roi il y a deux ans contre des gens qui s'étaient mêlés des fourrages en Alsace. La plupart de ces gens s'étaient retirés de l'autre côté du Rhin ou en Suisse. Il y en avait un condamné à 12,000 écus, et qui voulait bien payer en revenant. Le comte de Grammont a prié le roi, pour le dédommager des frais qu'il a faits dans cette affaire depuis deux ans, et le récompenser de ses peines, de lui abandonner cet homme-là. S. M. y a consenti, et le comte de Grammont en tirera 40 ou 50,000 livres.

2 Juin.

On sut que S. M. avait chassé de sa cour les abbés de Langeron et de Beaumont, et MM. Dupuy et de l'Échelle, le premier lecteur, le second sous-précepteur, et les deux derniers gentilshommes de la manche de monseigneur le duc de Bourgogne. On accuse ces messieurs d'être fort attachés aux nouvelles opinions. L'abbé de Beaumont est neveu de M. l'archevêque de Cambray. Le roi en même temps a cassé Fénélon, exempt de ses gardes, qui est frère de M. de Cambray.

27 Juin.

Le roi a fait arrêter M. de Charnacé, autrefois

officier des gardes-du-corps. On l'accusa en dernier lieu d'avoir fait et débité de la fausse monnaie, et on le mène à Montauban, où l'on va instruire son procès.

23 Septembre.

J'ai appris que le chevalier de la Ferté a eu une lettre de cachet pour ne pas approcher de Paris de quarante lieues. On prétend qu'il a voulu faire de grandes violences chez la duchesse de la Ferté sa belle-sœur, et qu'il l'avait menacée de la tuer.

25 Octobre.

Le soir on joua *Mélicerte*, où Molière avait travaillé autrefois. Il y a plusieurs fragmens de lui qu'on reconnaît.

30 Octobre.

Le soir on joua la comédie du *Bourgeois-Gentilhomme* avec la musique et les danses. Monseigneur le duc de Bourgogne, messeigneurs ses frères, et madame la duchesse de Bourgogne, y étaient pour la première fois de leur vie.

7 Novembre.

La duchesse de Choiseul mourut à Paris après une longue et cruelle maladie. Son mari a persisté jusqu'à la fin à ne la vouloir point voir. Elle n'avait que trente-quatre ans.

9 Novembre.

Le roi a fait donner au duc de Croy, qui a commandé l'armée de l'Empereur, et qui est venu ici sans argent et sans moyen d'en avoir, quatre ou cinq cents pistoles pour s'en retourner à son pays.

17 Novembre.

Le soir il y eut comédie. Monseigneur le duc de Bourgogne et messeigneurs ses frères y allèrent. On joua *Britannicus*. C'est la première comédie sérieuse qu'ils aient vue.

1er Décembre.

Le roi prit médecine. Il la prend tous les mois, le dernier jour de la lune.

6 Décembre.

Le soir, quand le roi fut entré chez madame de Maintenon, monseigneur le duc de Bourgogne et madame la duchesse de Bourgogne avec les dames, lui donnèrent un petit divertissement que le roi lui avait ordonné de faire à Meudon, afin qu'il le trouvât ici à son retour. Monseigneur le duc de Bourgogne était Apollon. Madame la duchesse de Bourgogne et les dames étaient les neuf muses. C'était le soir de la naissance de madame la duchesse de Bourgogne qui entre dans sa quatorzième année.

22 Décembre.

Le soir il y eut comédie. Les trois enfans de Monseigneur y étaient avec lui. Ils vont présentement souvent à la comédie. Mais ils n'y vont point les dimanches ni les jours de fête.

27 Février 1699.

L'après-dîner monseigneur le duc de Bourgogne et madame la duchesse de Bourgogne vinrent chez madame de Maintenon à la représentation d'*Athalie*. On avait fait venir pour cela des demoiselles de Saint-Cyr qui la jouèrent fort bien. Le spectacle fut fort touchant et fort agréable. Cela se fit fort en particulier.

2 Mars.

Le roi avait fait convier au bal le roi et la reine d'Angleterre. Mais ils s'en excusèrent, disant que dans l'état malheureux où ils étaient, ils avaient assez vu de bals ce carnaval, en voyant ceux de Marly.

6 Mars.

On avait augmenté la paie des Suisses depuis qu'on a diminué le nombre des hommes qui étaient dans chaque compagnie, afin de dédommager par là la perte que faisaient les capitaines. Cependant il y a quelques cantons qui ont refusé

de signer cette nouvelle capitulation, et le roi, mécontent de ce procédé, a remis la paie sur le pied qu'elle était durant la guerre.

28 Mars.

Le roi fait travailler à Newbrisac. Ce sera une place qui coûtera du moins 5 millions. Il n'y a aucune habitation, on l'a fait en plein champ.

29 Mars.

Le comte de Grammont a déjà tiré 40,000 livres du don que le roi lui avait fait sur les munitionnaires d'Alsace, outre les 40,000 livres qu'il avait eues d'abord, et le roi trouve bon qu'il en tire encore 40,000 autres. Si bien que cette affaire lui aura valu 40,000 écus.

8 Avril.

On a affiché dans Paris des placards très-insolens, et injurieux surtout à M. d'Argenson, lieutenant de la police. Il y a beaucoup de choses ridicules dedans. Ce ne peut être qu'un fou qui a fait cela. Ainsi on n'y fait point d'attention. C'est M. d'Argenson lui-même qui les a apportés à M. de Pontchartrain.

21 Avril.

Le roi dit hier à son coucher que le duc de la Force était à l'agonie dans sa maison de la Bou-

laye. Le roi nous ajouta que ce duc mourait bon catholique. On a ôté d'auprès de lui depuis quinze jours sa femme, qui est huguenote très-opiniâtre.

1er Mai.

M. de Valincourt, qui est attaché à M. le comte de Tholose, a été choisi pour aider à M. Despréaux qui, par la mort de Racine, se trouvait seul chargé de l'histoire du roi. Despréaux l'écrira seul; mais M. de Valincourt l'aidera, et c'est Despréaux qui a prié le roi de le lui donner pour l'aider.

8 Mai.

Le roi apprit que M. Savari avait été assassiné dans sa maison à Paris. Il avait une servante et un valet qui ont été tués aussi, et l'assassinat a apparemment été fait le jour; car on les a trouvés tous habillés, et en différens endroits de la maison. Il paraît, par des écrits qu'on a trouvés, que c'est une vengeance, et on n'a rien volé dans la maison. M. Savari était frère du feu évêque de Seez. Il était curieux, homme de plaisir, et avait beaucoup d'amis.

N. D. A. Ce Savari était un homme à son aise, bien nippé, et qui n'avait presque point de domestiques. Il vivait en épicurien, et recevait chez lui des parties de plaisir choisies, mais réservées, de toutes débauches de gens de considération. On y était sur un pied de secret et de liberté entière, et la

politique n'en était pas bannie. On n'a jamais su la cause de cet assassinat; mais on en a fort soupçonné un petit homme du plus haut parage, qui y allait souvent, et ce soupçon fut tel, qu'on n'osa approfondir davantage, de peur de trouver vrai ce qui n'était que trop soupçonné.

15 Mai.

On a découvert à Paris l'homme qui a assassiné M. de Savari. C'est un marchand de chevaux nommé Poitié, qui avait fait cette méchante action seul et par vengeance. Il a tout confessé.

N. D. A. Cet assassin de Savari a bien fait le coup. Mais la vengeance, c'est sur quoi le rideau a été tiré avec soin.

24 Mai.

Le père de la Ferté, jésuite, frère du duc de la Ferté, a été accusé d'avoir fait dans l'église de Saint-Roch un sermon très-imprudent. On l'ôte de Paris, et on l'envoie à Nantes.

19 Juin.

Madame Tiquet eut le cou coupé en Grève à Paris, après avoir été auparavant appliquée à la question, où elle avoua tout. Le roi donne son bien au mari, et à ses enfans.

24 Juin.

Il est arrivé quelque désordre à la Trappe. Le père Agathe-Ange (Gervaise), qui en était abbé depuis que le fameux M. de la Trappe a quitté, a

été accusé d'avoir une mauvaise conduite. On a recherché sa vie. L'ancien abbé, qui avait été son meilleur ami, a cru avoir sujet de s'en plaindre. On prétend qu'il l'a convaincu sur plusieurs mauvais commerces. On l'a ôté de la maison, et on l'envoie à Septfons.

13 Août.

On avait découvert l'après-dînée la statue équestre du roi, faite par Girardon, et qu'on a élevée dans la place Vendôme. Cela se fit avec beaucoup de cérémonie, le duc de Gêvres, gouverneur de Paris, marchant à cheval à la tête du prévôt des marchands et des échevins.

4 Septembre.

Le chevalier de Courcelle, qui était à la Conciergerie pour un prétendu duel, fut jugé mercredi, et fut absous. Après son jugement il alla se remettre en prison, dont il ne voulut point sortir sans la permission du roi. Le roi envoya cet ordre, et il eut l'honneur le soir de faire à Versailles la révérence à S. M.

9 Septembre.

M. le chancelier a fait expédier et sceller la commission de contrôleur-général des finances pour M. de Chamillart, y faisant attacher le serment. Mais il a eu la politesse de ne le lui point faire

prêter, lui disant qu'il avait déjà assez prêté de sermens de fidélité au roi, et qu'ainsi celui-là serait superflu.

23 Septembre.

Le roi, à qui les grandes coiffures que l'on a depuis quelques années déplaisaient, l'a témoigné. Les princesses et toutes les dames les ont changées, et la reine d'Angleterre a voulu donner l'exemple aux dames plus âgées, en abaissant fort sa coiffure.

29 Septembre.

Le jeune roi de Danemarck voulait négocier ici pour obtenir que le roi, dans ses lettres, le traitât de MAJESTÉ; mais il n'a pas réussi. Les rois de Danemarck, en écrivant aux rois de France, mettent VOTRE SÉRÉNITÉ, et les rois de France ne les traitent que de VOUS.

6 Octobre.

Tous les grands joueurs sont allés à Montargis dès hier, pour jouer avec Monseigneur et Monsieur. En l'absence de Monseigneur il n'y a ni appartement ni comédie; mais il reviendra demain.

11 Octobre.

Le roi, qui est très-content du maréchal de Villeroi, lui a accordé une gratification de 300,000 livres, à prendre 50,000 livres par an, durant six

ans, sur les octrois de la ville de Lyon, et la ville à les payer, sans que cela diminue en rien les droits du roi.

12 Octobre.

Le roi a créé des lieutenans de police dans toutes les villes comme à Paris. Les maires les achèteront, et elles seront jointes à leur charge. Et si quelques-uns de ces maires ne voulaient ou ne pouvaient pas les acheter, on les remboursera de l'argent qu'ils auront donné pour être maires, et il se trouvera assez d'acheteurs. Cette affaire vaudra au roi du moins 4 millions de livres.

25 Octobre.

La pauvre madame de Montchevreuil mourut ici le matin, bien regrettée de ses amis. Elle est morte comme une sainte, comme elle avait vécu.

N. D. A. Madame de Montchevreuil était à la cour ce que M. de la Reynie (lieutenant de police) était à Paris, mais en sotte et en dupe au dernier point. C'était une figure longue, étroite, dévote, austère et amère; un nez sans fin, de longues dents jaunes, présentées par un rire d'imbécile, qui contrefaisait le rire de bonté, même de protection; un visage de cire jaune; en un mot, une fée, qui, depuis les pieds jusqu'à la tête, ne se remuait que par ressorts, qui, avec toute sa vertu et son inquisition, n'empêcha pas les désordres d'une de ses filles, au milieu de la cour, ni sa belle-fille d'y passer les nuits au jeu, et à sa perte tous les jours à son insu. C'était le tribunal des jeunes et des vieilles, sur le témoignage de

qui on était admise ou rejetée, distinguée ou délaissée, parfois chassée ou rappelée. N'abordait pas à elle qui voulait, et quiconque y arrivait aurait donné grand'chose pour avoir bagues sauves. C'était le cœur, l'ame, la confiance totale, et sans examen ni appel, de madame de Maintenon, qui marquait en cela son discernement ordinaire, qu'elle faisait adopter au roi. C'était le surtout de toutes choses, la frayeur des filles du roi, et de madame la duchesse de Bourgogne elle-même, et celle que Monseigneur et Monsieur ne se dispensaient pas de ménager avec des façons fort subalternes. Bonne femme d'ailleurs et point glorieuse, et dont le mari était le meilleur et le plus sot des humains. On peut juger combien les ministres rampaient devant elle.

25 Octobre.

Le roi donna le matin une audience secrète à l'ambassadeur d'Espagne. C'est la première qu'il ait eue. Cet ambassadeur fit de fortes instances au roi pour que S. M. voulût faire révoquer par messieurs de la Sorbonne la condamnation des livres de Marie d'Agreda; et il pressa fort aussi S. M. de faire établir dans tout le royaume l'immaculée conception de la Vierge. Enfin cette audience se passa en affaires de religion, et point du tout de politique.

Le roi a donné à la petite mademoiselle de Charollais le logement dans le château qu'avait Racine.

9 Novembre.

J'appris que le marquis T**, colonel du régiment

d'infanterie de M. le duc du Maine, avait obtenu du roi la permission de le vendre.

N. D. A. Ce T** était fort avare, point marié, et fort courtisé pour son bien. On l'appelait le noir T**, parce que c'était un des plus noirs et des plus méchans hommes du monde, pourvu qu'il n'y eût pas à dégaîner. Le prince d'Elbeuf lui sangla, à un souper, d'une épaule de mouton à travers la joue, qui fit grand bruit alors, et rien de plus.

15 Novembre.

Le vieux M. d'Aroui mourut à la Bastille, où il était depuis long-temps. Il ne s'était ruiné et n'était tombé dans son malheur que pour avoir voulu faire trop de plaisirs durant qu'il était trésorier-général des États de Bretagne.

20 Novembre.

Le roi tint conseil le matin avec ses ministres, ce qu'il n'a point accoutumé de faire les vendredis. C'est le seul jour de la semaine qu'il ne travaille point avec ses ministres.

5 Décembre.

Le soir, chez madame de Maintenon, le roi vit une comédie de dévotion intitulée *Jonathas*, qui fut jouée par madame la duchesse de Bourgogne et par la famille de Noailles. La pièce fut bien jouée, et parut fort touchante au roi et à Monsieur. Il n'y avait point d'autres spectateurs que le

capitaine des gardes en quartier et les dames du palais.

18 Décembre.

M. de Harlay de Boneuil, conseiller-d'État, fit faire la semaine passée, à Paris, un service magnifique pour le feu chancelier Boucherat, son beau-père. On dit que la dépense passe 100,000 livres.

8 Janvier 1700.

Madame la duchesse de Nemours ayant fait quelque chose qui a déplu au roi, S. M. lui a envoyé ordre par M. de Torcy de se retirer à sa terre de Coulommiers en Brie. On voulait qu'elle changeât le gouverneur qu'elle a mis dans Neuchâtel, et qu'on regarde ici comme un brouillon. Elle a persisté à le vouloir garder, et a même écrit des lettres là-dessus dont on n'a pas été content.

10 Janvier.

Les courtisans ont permission présentement de faire accommoder à leurs dépens les appartemens qu'ils ont ici de la manière qui leur sera le plus agréable, en faisant avertir le surintendant des bâtimens des changemens qu'ils y voudront faire. Jusqu'ici tout s'était fait dans les logemens aux dépens du roi, et depuis Fontainebleau il en avait coûté plus de 60,000 livres à S. M.

13 Janvier.

On vint dire au roi que la duchesse de Noailles était morte à Paris. Cela ne s'est pas trouvé vrai. Mais il n'y a pas d'apparence qu'elle puisse revenir de l'état où elle est.

N. D. A. Madame de Noailles vivait dans une extrême piété depuis un grand nombre d'années; retirée chez son fils, le cardinal, qu'elle avait suivi partout, et à qui elle se confessait tous les soirs.

20 Janvier.

On croit que M. le cardinal-nonce partira de France sans avoir l'audience de congé du roi, parce qu'à Rome ils ne veulent pas qu'il voie ici les princes du sang, et le roi ne veut point lui donner d'audience qu'il ne voie tous les princes de sa maison.

N. D. A. N'en déplaise à l'auteur, qui n'ose tout dire, il ne fut pas question de la visite du cardinal Delfini aux princes du sang, mais aux bâtards, et c'est ce qui le fit partir sans prendre congé.

24 Janvier.

Le roi a fait acheter toutes les terres qui sont entre la maison de Cavoye et la rivière, et en a fait don à Cavoye, qui désirait passionnément cette augmentation à sa maison, et qu'il n'aurait pas pu faire sans la bonté du roi, parce que ces terres étaient à beaucoup de particuliers qui lui faisaient

tous les jours des difficultés nouvelles. Ce présent est plus considérable par l'attention que le roi a eue de faire plaisir à Cavoye, que pour l'argent qu'il en pourra coûter au roi; et les jardins de Lucienne par là deviendront tout-à-fait aimables.

14 Février.

Madame de Tambonneau, la mère, mourut à Paris. Elle avait quatre-vingt-quatre ans. Elle était demi-sœur de la feue duchesse de Noailles. Elle avait eu un fort gros bien.

N. D. A. La vieille Tambonneau était de ces maîtresses bourgeoises du temps passé, qui, à force d'aimer le monde, le subjuguent, et attirent même chez elles la bonne compagnie de la cour, et se font un tribunal que la mode autorise. Elle n'appelait jamais son fils que Michaut, avec un parfait mépris. Il était président des comptes, et ambassadeur en Suisse.

22 Février.

Madame de Montespan achète la terre d'Ovaron. Elle donne 50,000 écus comptant, et elle paiera le reste, par année, sur la pension de mille pistoles par mois que le roi lui donne.

11 Mars.

Le roi a donné au marquis de Rivaux, le père, 4,000 livres de pension par pure charité, parce que c'est un homme de qualité fort pauvre.

21 Mars.

Le roi a encore accordé un don au comte de Grammont, dont on dit qu'il retirera 80,000 livres.

Il est arrivé une affaire fâcheuse au comte de la Bourlie, colonel de Normandie. On a fait une violence cruelle dans sa maison, à la campagne où il était, à un domestique accusé à tort d'avoir volé. On a prétendu que ces violences avaient été faites par l'ordre du maître. M. le chancelier a rapporté cette affaire au roi. On espère que la Bourlie se justifiera. En attendant il a été obligé de se cacher.

14 Avril.

Presque toutes les grandes villes, à l'imitation de Paris et de Lyon, demandent au roi la permission de faire des loteries, en prenant toujours le dixième pour les hôpitaux, et le roi en a déjà beaucoup accordé.

18 Avril.

On voulait écrire les billets noirs de la loterie de madame la duchesse de Bourgogne; mais le roi n'a pas voulu qu'on travaillât un dimanche, quelque petit que soit ce travail-là.

23 Avril.

Par les comptes faits avec les gens d'affaires depuis l'année 1689, il paraît que leur gain a monté

à 82 millions de livres. Le roi leur fera payer leur avance au denier 10, et leur droit de présence avec des frais nécessaires. Ces articles, retranchés sur les 82 millions de livres, diminueront fort le profit sur lequel ils sont recherchés, et ce que le roi leur laissera encore pour leur peine fera que S. M. tirera beaucoup moins d'argent d'eux que l'on n'avait cru dans le commencement.

3 Mai.

Le soir on chanta chez madame de Maintenon le motet qu'a fait M. le duc de Chartres. Madame la princesse de Conti, qui y chantait, voyant quelque courtisan qui y était entré, pria le roi de le faire sortir, disant qu'elle ne voulait pas chanter devant ceux à qui elle n'était pas accoutumée; et le courtisan sortit.

6 Mai.

S. M. fut près d'être renversée dans un petit chariot qu'elle mène par devant avec une manière de gouvernail, et que les porteurs poussent par derrière. Ces porteurs n'eurent pas la force de retenir ce chariot à une petite hauteur que le roi montait à côté des degrés, et S. M. fut un moment en l'air. Mais, avec sa présence d'esprit ordinaire, il se tira de cet embarras, et fit grand'peur aux courtisans qui le suivaient.

2 Juin.

Le courrier qu'on avait envoyé à M. le cardinal de Bouillon revint hier. Il était à Frascati quand M. le prince de Monaco lui porta la triste nouvelle de son exil. Il s'évanouit presque en l'apprenant; et quand il fut revenu de sa surprise, il dit qu'il allait obéir aux ordres du roi.

11 Juin.

Le roi fit donner, ces jours passés, mille pistoles au duc de la Force, qui revenait de ses terres où il a fait beaucoup de conversions. Ce duc espère que cette gratification se tournera en pension.

15 Juin.

Le soir, madame la princesse de Conti alla à Meudon, déguisée, avec mesdames d'Épinoy, de Villequiers, et du Rouvroi. On vint dire à Monseigneur, comme il était à table, que des dames de Paris le priaient de permettre qu'elles entrassent pour voir son appartement. Monseigneur le refusa d'abord; mais enfin il y consentit. Il ne reconnut point d'abord madame la princesse de Conti, ni les dames, quoiqu'elles n'eussent pas de masques. Les blondes avaient des tours de cheveux noirs, et les brunes en avaient de blonds. Mais quand Monseigneur les eut reconnues, cela le divertit fort, et il les fit mettre à table.

17 Juin.

Mademoiselle de Condé est à la dernière extrémité. Madame la Princesse, qui l'aime extrêmement, n'entre plus dans sa chambre. Elles sont à Asnières, auprès de Paris, où on l'avait menée pour le bon air (1).

2 Juillet.

Le roi a répandu cinquante Suisses ici dans le château (de Versailles), pour y prendre les gens qui gueusaient, et les faire conduire à l'Hôpital-Général, à Paris.

11 Juillet.

Le roi, après son dîner, vit une danse des tambours de son régiment, qui dansèrent l'épée à la main, et qui récitaient même des vers en dansant. Le roi leur fit donner trente pistoles.

16 Juillet.

Le roi a commandé à M. de la Rochefoucauld d'avoir des chiens pour le cerf, beaucoup moins vifs que ceux qui sont présentement dans la meute, afin qu'il puisse avoir le plaisir de suivre la chasse

(1) Je n'ai transcrit cet article que pour indiquer aux habitans de Paris un séjour que, du temps de Louis XIV, on estimait déjà le plus convenable aux malades. Il doit cet avantage à un site ouvert, un sol léger, des eaux salubres, et une température sèche, adoucie par le voisinage de la Seine, qui coule à plein canal et sans atterrissement.

dans sa calèche. Il ne laissera pas de conserver, outre cela, la meute ordinaire dans l'état où elle est.

31 Juillet.

Le matin, à la messe, madame la duchesse de Bourgogne devait tenir l'enfant du concierge avec Monseigneur; mais le curé ne trouva pas qu'elle fût en habit décent, parce qu'elle était en habit de chasse, avec un justaucops et une perruque. Le baptême fut remis, et on approuva le curé.

3 Août.

Il y a eu une dispute à l'assemblée du clergé, entre le premier et le second ordre, c'est-à-dire entre les prélats et les abbés. Il a été décidé que le second ordre n'aurait que la voix consultative sur les points de religion.

4 Août.

Le roi a donné des lettres patentes aux jésuites, comme les filles de Sainte-Marie et les carmélites en ont, pour ne rien payer, comme communauté, de ce qui se lève sur le clergé.

4 Septembre.

On jugea dans le conseil l'affaire du marquis de Gêvres et du comte de Grammont, pour l'île Louviers, à Paris. Le comte d'Évreux était intervenu dans cette affaire. Ils l'ont perdue tous trois, et le

roi la donne à la ville de Paris, qui indemnisera MM. de Gêvres et de Grammont des dépenses qu'ils y ont faites.

23 Octobre.

M. de Pontchartrain ayant averti le roi que mademoiselle de la Force, qui était pensionnaire dans la maison établie à Paris par madame de Miramion, songeait à s'évader pour passer en Angleterre, où la duchesse sa mère s'est retirée pour la religion, S. M. a ordonné qu'on la transférât aux Filles-Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine, où elle sera plus resserrée.

6 Novembre.

M. le comte de Tholose fut prié par M. d'Antin de dire au roi qu'il renonçait au jeu pour toute sa vie. Le roi répondit qu'il le pouvait faire, mais qu'il ne savait pas pourquoi on lui en rendait compte. Madame de Montespan a souhaité que M. d'Antin quittât le jeu, et lui donne pour cela 12,000 livres par an de plus. M. d'Antin avoue qu'il a gagné 6 ou 700,000 livres au jeu, et l'on croit même qu'il en a gagné beaucoup davantage.

14 Novembre.

Les chevaux du roi se cabrèrent, et étaient si vicieux, que le roi fut obligé de sortir de sa calèche, et se mit dans le second carrosse, où étaient

M. de Noailles et M. le Premier. Il les fit demeurer avec lui. Il y avait long-temps que le roi n'avait été en carrosse avec des courtisans, chose qui lui était fort ordinaire autrefois.

18 Novembre.

Madame la duchesse de Bourgogne vit à Meudon un meuble nouveau, qui est selon l'ordonnance, et qui ne laisse pas de coûter 150,000 liv.

30 Novembre.

Le roi d'Espagne (duc d'Anjou) fut quelque temps enfermé avec le père Martineau, jésuite. On a choisi, pour lui servir de confesseur jusqu'à Madrid, le père d'Aubenton. On ne sait pas s'il demeurera en Espagne, parceque les rois d'Espagne ont accoutumé d'avoir des dominicains pour confesseurs, et jamais de jésuites.

14 Décembre.

M. Spenheim, envoyé de Brandebourg, parla à M. de Torcy sur la qualité de roi qu'a prise son maître. Il tâche à justifier ce procédé. On sait de ce pays-là que madame l'électrice a fait ce qu'elle a pu pour empêcher son mari de prendre la qualité de roi, et ses ministres les plus sensés s'y opposaient aussi.

30 Décembre.

Dans le parc de Marly, le roi menait sa calèche

lui-même, comme il a coutume de la mener, et voulant tourner un peu court, il versa sans se faire aucun mal. Il ne lui était jamais arrivé de verser; car on ne peut pas être plus adroit qu'il est à tout.

2 Janvier 1701.

Un colonel espagnol a apporté des lettres de la reine douairière d'Espagne. Elles sont en français, et pleines de grandes plaintes de la manière dont on la traite en Espagne; elle demande qu'on punisse sévèrement le comte de Sant-Istevan, son majordome, et la duchesse de Frias, sa dame d'honneur, qui l'ont quittée honteusement, et l'ont outragée en la quittant. Elle demande cette grace au roi, comme roi et comme cavalier, qualité qui l'engage à protéger les dames malheureuses. Le style de ces lettres est fort extraordinaire. Le roi y a fait réponse en termes généraux.

5 Janvier.

Sur les onze heures du matin, M. de Barbézieux fit son testament et se confessa. Il ne se croyait point fort mal. Il soutenait même à M. Fagon que sa maladie n'était point dangereuse. Il avait des hoquets qui empêchèrent qu'on ne lui proposât de recevoir le saint viatique. Il tourna tout d'un coup à la mort, et mourut à quatre heures.

N. D. A. Les débauches abrégèrent sa vie, et firent grand tort à son travail. Grand nombre de gens y perdirent, et beaucoup de dames parurent fort éplorées dans le salon; mais quand on se mit à table, et qu'on eut tiré le gâteau des rois, le roi témoigna une gaieté qui se fit remarquer et imiter; et tout en train de crier *la reine boit*, il renversa son assiette, et frappa dessus avec sa cuiller et sa fourchette, ce qui fut à l'instant imité des plus affligées, et se recommença avec un tintamarre de collège, à chaque fois que la reine de la fève but, et qui fût excitée à recommencer souvent.

6 Janvier.

Le roi sut à son coucher que le bonhomme Rose était mort à Paris. On assure qu'il laisse plus de 800,000 écus de bon bien.

N. D. A. Il avait été au cardinal Mazarin, et avait conservé, par la reine-mère, une grande familiarité avec le roi, dont il avait la plume, c'est-à-dire qu'il écrivait toutes les lettres de la main du roi, dont il imitait l'écriture à s'y méprendre, et avait un style inimitable. C'était un homme de beaucoup d'esprit, fin, adroit, hardi et dangereux au dernier point, et à qui on ne marchait pas impunément sur le pied. Il y a de lui des histoires sans nombre. Du reste, modeste et respectueux dans son état, avare à l'excès, plaisant, gai, salé, et croyant peu de chose. Encore un mot de ce bonhomme avec sa calotte de satin, ses cheveux verts, son rabat presque d'abbé, son petit manteau, et toujours son mouchoir entre son habit déboutonné et sa veste, avec un assez beau visage, et ses yeux perçans et pétillans d'esprit, à quatre-vingt-huit ans, sans incommodité quelconque.

7 Janvier.

Le roi sut, à son lever, que M. Stoppa était mort à Paris, à quatre-vingts ans passés. Il était colonel du régiment des gardes-suisses, et avait la confiancce du roi sur les troupes suisses qui sont dans le royaume. Il tirait beaucoup d'argent de la cour, et quand sa femme mourut, il avait 500,000 livres d'argent comptant, et pour plus de 300,000 livres de vaisselle d'argent, de pierreries ou de meubles. Il a été si bien pillé, qu'on ne lui a rien trouvé après sa mort.

15 Février.

M. de Tonnerre vint le matin, au lever du roi, en grand habit de deuil, et lui apprit la mort de M. l'évêque de Noyon, son oncle.

N. D. A. On trouva dans les papiers de M. de Noyon des mémoires pour son oraison funèbre. Il faudrait un livre pour épuiser ce prélat.

19 Février.

On a fait avertir toutes les dames et les demoiselles qui savent monter à cheval, de se tenir prêtes à suivre madame la duchesse de Bourgogne aux cavalcades où elle prend grand plaisir.

27 Février.

M. le duc de Beauvilliers, que l'on avait dit si dangereusement malade à Lusignan, est chez lui,

à Saint-Aignan, où M. de Chevreuse lui a mené Helvétius.

N. D. A. Fagon avait condamné M. de Beauvilliers, qui en effet était à l'extrémité. M. de Chevreuse eut le courage, et c'en fut un grand alors, de mener Helvétius à Saint-Aignan, qui y guérit M. de Beauvilliers en peu de jours, dont Fagon et toute la médecine pensèrent crever de dépit. Car Helvétius était un charlatan et un ignorant, à leur dire.

17 Mars.

La capitation est registrée et publiée. Elle sera plus forte que la dernière. Le roi a réservé à son conseil de taxer les courtisans.

9 Avril.

Ségrais, de l'Académie française, connu par beaucoup d'ouvrages qu'il a faits, et en vers et en prose, mourut ces jours passés à Caen, où il s'était retiré.

25 Avril.

M. le duc de Chartres ne servira point. Le roi a trouvé que cela ne convenait point à ses intérêts, et avait espéré que Monsieur en détournerait M. le duc de Chartres. Mais Monsieur n'ayant pas voulu s'en charger, le roi a témoigné à M. de Chartres qu'il lui ferait plaisir de n'y plus songer.

N. D. A. M. de Chartres voulait servir à toute tête, et Monsieur voulait qu'il commandât une armée. Tout soumis

qu'il fût au roi, il lui prenait quelquefois des révoltes, et celle-ci fut violente. La bouderie dura deux mois, avec quantité de picoteries. Monsieur était outré de ce que son fils n'avait point le gouvernement promis lors de son mariage, et que, loin de donner une armée à son fils, le roi l'empêchait de servir, pour l'en éloigner, tandis que les bâtards continuaient à servir. Il est vrai que le roi avait pressé Monsieur, le jour de sa mort, de se faire saigner, mais il est vrai aussi que ce même jour ils se querellèrent tous deux plus vivement que Monsieur n'avait osé faire de sa vie, et qu'ils se quittèrent sur cette querelle, et Monsieur fort brusquement. On a cru depuis que l'émotion qu'il en eut hâta sa mort, et augmenta la douleur du roi et les prodigieux traitemens qu'il fit à madame et à M. de Chartres.

7 Mai.

Le roi étant le matin au conseil à son ordinaire, la duchesse de Lude demanda à lui parler. Le roi la fit entrer. Elle dit à S. M. qu'on avait vu au réveil de madame la duchesse de Bourgogne qu'elle était présentement en état d'avoir des enfans; de quoi le roi fut fort aise.

9 Mai.

On a tiré 1,100,000 livres du privilège qu'on a accordé pour la glace.

13 Mai.

L'abbé de Brosse est mort. Il laisse une abbaye. C'est la seule du royaume que le roi n'avait pas donnée. L'abbé l'avait eue de Louis XIII, à l'âge

de six ans, et il en a joui plus de quatre-vingts ans.

26 Mai.

MM. les comtes d'Albert et d'Uzès furent jugés et absous, et, en conséquence de leur absolution, étaient descendus de leur chambre pour sortir de la Conciergerie. Le comte d'Uzès en sortit effectivement, mais le comte d'Albert reçut un ordre du roi d'y demeurer encore.

28 Mai.

Le maréchal de Tourville mourut la nuit, à Paris, après une longue maladie. Il n'avait pas soixante ans, et laisse un fils fort jeune et fort pauvre. Ce maréchal n'avait amassé aucun bien, et était cadet d'une maison qui n'était pas riche.

N. D. A. Le maréchal de Tourville s'appelait Cottentin, et, du consentement des Anglais et des Hollandais, le plus grand homme de mer de son temps, en tout genre, doux, modeste, et un des plus braves hommes du monde, mais sans esprit quelconque que pour son métier; bien fait, et aimant les dames, un fort honnête homme aussi, et adoré dans la marine. Ce fut son père que M. de Saint-Simon envoya au cardinal de Richelieu, à la journée des Dupes, lui dire que sur sa parole il vînt à Versailles. Le reste de l'histoire est connue et fameuse, et nulle part si vraie que dans Le Vassor.

1er Août.

Madame la duchesse de Bourgogne alla se bai-

gner dans la rivière, au-dessous du port de Marly. On fit tendre des tentes dans une île qui est là, et après le bain elle se coucha, et joua jusqu'à la nuit dans ces tentes.

27 Août.

On fit une affaire de 4 millions de livres, qui seront payés par les gens qui ont acquis des charges pendant la dernière guerre avec le droit d'hérédité, et c'est une confirmation de ce droit d'hérédité qu'on leur accorde.

1er Septembre.

Le roi a défendu à l'abbé Bernou, qui se mêle de faire la Gazette présentement, d'y parler de la maladie du roi Guillaume.

6 Septembre.

Le roi d'Angleterre pria hier le roi de trouver bon qu'il fût enterré dans la paroisse de Saint-Germain sans aucun mausolée, avec ces mots pour toute épitaphe : Ci-gît Jacques second, roi d'Angleterre.

17 Octobre.

La reine d'Espagne (princesse de Savoie) a été obligée de relâcher à Antibes, et comme elle était sur sa galère fort incommodée par les punaises, elle a mis pied à terre, et on l'a logée dans le château.

29 Octobre.

Le roi met des cornettes dans toutes ses compagnies de cavalerie. Ils avaient été réformés après la paix de 1697.

29 Novembre.

Le roi d'Espagne a écrit au roi Jacques III, qui est à Saint-Germain, et le reconnaît roi d'Angleterre, comme nous le reconnaissons en France.

15 Décembre.

On mande de Barcelonne que la reine est fort jolie, qu'elle témoigne avoir beaucoup d'amitié pour le roi son mari, et qu'elle est présentement fort contente. Elle détruit bien par sa conduite tous les bruits qu'on avait fait courir d'elle les premiers jours de son mariage.

24 Décembre.

Le roi avait fait ses dévotions le matin, et avait touché les malades espagnols et italiens qui étaient ici; mais il ne toucha point de Français.

14 Janvier 1702.

On a publié depuis peu un édit qui donne permission à la noblesse de faire le commerce en gros sans déroger.

30 Janvier.

M. le maréchal de Catinat salua le roi à son dîné,

et S. M. le reçut assez gracieusement, mais elle ne lui parla point en particulier.

4 Février.

Le vieux abbé de Vatteville, que nous avons vu ici long-temps, est mort depuis quelques jours. C'était un homme dont la vie avait été pleine d'événemens fabuleux, jusqu'au temps que le roi prit la Franche-Comté.

N. D. A. Cet abbé était prêtre et chartreux-profès. Il s'enfuit de son couvent après avoir tué son prieur; il se fit circoncire, devint pacha, et commanda en Morée l'armée turque contre les Vénitiens. Il trahit les mahométans; fut absous par la cour de Rome, et rendu susceptible de posséder tous bénéfices. Il revint en Franche-Comté, se lia d'intrigues avec la reine-mère, et favorisa de tout son pouvoir la conquête de cette province. Il eut de Louis XIV la nomination de l'archevêché de Besançon; mais le pape refusa les bulles. Il se contenta de prendre en échange l'abbaye de la Baume, et d'autres avantages pécuniaires. Il vécut en grand seigneur, grande meute, belle écurie, grosse table, force compagnie, et surtout, et sans se cacher, fort peu châtié dans ses mœurs; grand tyran chez lui, et tenant les intendans en respect, et les yeux fermés par ordre de la cour. Il y venait très-rarement faire des apparitions, et y était reçu du roi avec considération. Il se plaisait à s'aller montrer quelquefois chez les chartreux, et à les morguer.

19 Février.

Madame, qui a cassé la chambre de ses filles, prendra deux dames auprès d'elle, à chacune des-

quelles elle donnera 4,000 livres. La maréchale de Clérambault en est une.

N. D. A. Cette maréchale était fille de Chavigny, et une des femmes de France qui avait le plus d'esprit et de savoir, et avec cela un esprit très-salé et très-agréable, sans montrer jamais qu'elle sût rien; du reste riche, avare, bijoutière, et singulière à l'excès, ne se souciant de personne, et toutefois considérée. Elle avait pensé mourir de la poitrine étant jeune. On lui conseilla d'éviter de parler tant qu'elle pourrait. Elle fut une année entière de suite à ne pas proférer une parole; ce qui l'accoutuma à ne parler presque plus le reste de sa vie. Mais quand elle était en liberté, et qu'elle s'y mettait, personne n'était de plus excellente compagnie. Elle prétendait, quoiqu'elle s'en cachât fort, trouver l'avenir par de petits points et des calculs, et celal'avait liée à Madame, qui se plaisait fort à ces curiosités. On ne la rencontrait jamais qu'avec un masque sur son grand et vieux visage pâle; elle disait pour raison, que dès que l'air la frappait, son teint s'élevait en croûtes. Mais c'était en effet une ancienne habitude de le conserver, qu'elle n'avait pu quitter avec la mode qui en était autrefois. Elle jouait, sans mot dire, la journée et une partie des nuits. Elle avait une sœur qu'elle aimait passionnément, et qui tomba malade. Elle y envoyait à tous momens; puis quand elle sut qu'elle était au plus mal, elle dit: « Ma pauvre sœur! qu'on ne m'en parle plus. » La maréchale n'en parla de sa vie, non plus que de ses deux fils, qu'elle survécut long-temps; mais pour ceux-là, elle ne les aimait pas trop.

24 Février.

Madame la duchesse de Bourgogne s'était mise au lit l'après-dînée, fatiguée de la pesanteur de

l'habit qu'elle avait hier à la comédie, et qui était trop chargé de pierreries. (Pour jouer *Absalon* et *les Précieuses* de Molière.)

14 Mars.

Le roi n'étant pas content de la conduite de M. l'évêque de Gap, qui n'a pas profité des avertissemens que S. M. lui a fait donner, a relégué cet évêque à Condom.

N. D. A. Cet évêque, appelé Hervé, était parvenu à l'épiscopat, par ses missions et par une vie fort sainte. Son épiscopat le fut de même jusque vers l'âge de cinquante ans, qu'il se dérangea, et la dégringolade fut rapide et affreuse. . . . . Cette forcenerie à la fin lui valut cet exil, dans lequel, ne changeant point de vie, on voulut qu'il quittât son évêché, mais il n'y voulut point entendre. La cérémonie d'un concile provincial, et un grand éclat, réduisirent le roi à capituler avec lui. Il se démit, moyennant la douerie d'Aubrac, de 20,000 livres, et la permission d'être à Paris tant qu'il voudrait, dont il usa avec son même scandale, et allait même effrontément à la cour, où il contait fleurettes aux dames en passant. Devenu fort vieux, Dieu le toucha. Il se retira, travailla à des missions avec des capucins, et finit avec beaucoup de repentir de ses déréglemens.

28 Mars.

Le roi a fait ouvrir depuis quelques jours une caisse d'emprunts, où l'on a 8 pour 100 d'intérêts. On y a déjà porté plus de 2 millions de livres.

5 Avril.

Les états-généraux donnèrent part au roi, ces jours passés, de la mort de leur stathouder; mais on n'en prendra point le deuil, si la reine Anne n'en envoie donner part au roi, ce qu'on croit qu'elle ne fera pas.

N. D. A. Les mémoires devaient ajouter un fait certain, curieux, et unique. MM. de la Trémoille, de Bouillon, et par eux MM. de Duras, sortis d'une fille du fameux prince d'Orange, fondateur de la république des Provinces-Unies, et par conséquent fort proches parens du roi Guillaume, demandèrent au roi s'ils prendraient le deuil, et le roi leur défendit d'en prendre aucun.

29 Avril.

Le chevalier de Sommery arriva de Naples. Le roi d'Espagne l'envoie pour rendre compte au roi de son voyage.

N. D. A. Le chevalier de Sommery passa à Rome sans y coucher, vit le pape Clément XI un moment, alla à Saint-Pierre, et de la porte : « *N'est-ce que cela ?* » dit-il, et s'en alla. Le bon pape n'a jamais pu digérer cette action, et en a parlé cent fois. Elle est unique aussi en son espèce.

30 Avril.

M. de la Poipe, comte de Lyon, à qui le roi avait donné l'évêché de Poitiers, s'est excusé de l'accepter, disant qu'il croyait que la Providence l'avait attaché à l'Église de Lyon, qu'il était trop

vieux pour pouvoir bien faire son devoir dans un évêché où il y a à travailler autant qu'à Poitiers, et que, n'ayant aucun bien, il ne pourrait pas payer les bulles, qui sont de 30,000 livres, ni acheter les meubles et l'équipage convenables à un évêque.

24 Juin.

Le roi donna audience le matin au duc de Medina-Celi, retournant de la vice-royauté de Naples en Espagne. Il est sept fois grand.

22 Juillet.

Don Bernado de Quiros, qui était ambassadeur d'Espagne en Hollande, a eu une audience très-favorable du roi. S. M. lui dit: « Je sais que vous « avez bien servi le roi votre maître, et même « contre moi. Mais, loin de vous en savoir mau« vais gré, je vous en loue; vous faisiez votre de« voir. »

30 Août.

Le roi a fait payer à M. de Lauzun 76,000 liv. pour le fonds et les arrérages de deux maisons qu'on lui avait prises durant sa prison.

6 Septembre.

M. de Canaple, qui a soixante-quinze ans passés, épouse mademoiselle de Vivonne. On avait déjà parlé de ce mariage, et la mort du marquis

de Créqui, qui n'a point laissé d'enfans, l'a déterminé à le faire.

N. D. A. Ce Canaple était un vieil imbécile qui avait commandé à Lyon, où il donnait la bénédiction dans les rues, de son carrosse, comme l'archevêque ; voulait donner des démissoires, et user, comme commandant, de toute la jurisdiction ecclésiastique ; on en riait, et on le laissait faire.

7 Septembre.

M. l'évêque de Senlis fut reçu à l'Académie. M. Chamillart, son frère, était à la réception. L'on avait pratiqué, dans un cabinet voisin de la salle où se font les réceptions, une tribune pour les dames. Il n'y en avait jamais eu à aucune assemblée de l'Académie française, mais seulement à celles de l'Académie des sciences et des inscriptions.

N. D. A. Cet évêque de Senlis était un homme de bien, et le meilleur homme du monde, mais un imbécile, et le jouet même de toute sa famille. L'Académie élut bassement M. Chamillart, parce qu'il était alors ministre favori, et tout puissant, qui d'ailleurs n'était rien moins qu'un sujet académique, et qui donna son frère en sa place. Cette nouveauté des femmes fut en faveur des filles de Chamillart, et de leurs amies, qui y allèrent pour se moquer du pauvre Senlis.

8 Septembre.

Un Syrien, venu du Grand-Caire, a présenté depuis quelques jours une lettre au roi, de la part

du patriarche d'Éthiopie, qui marque la vénération de ces peuples d'Afrique pour S. M.

30 Septembre.

Les ennemis ont fait de grands sacrilèges dans les églises, ce qui augmente encore beaucoup l'aversion des Espagnols pour eux.

18 Octobre.

M. le comte d'Ayen arriva pendant que le roi était à la messe. M. de Villars l'a envoyé porter les étendards et les drapeaux pris à Friedlingen.

N. D. A. M. de Villars crut si bien cette bataille perdue, que Magnac, lieutenant-général, le trouva sous un arbre, s'arrachant les cheveux, et qu'il lui apprit qu'elle était gagnée. Il eut peine à le croire, et poussa plus d'une demi-lieue, et trouva qu'il était vrai. On trouva fort ridicule l'envoi du comte d'Ayen, pour apporter les drapeaux pris, et qu'il en eût accepté la commission, ne s'étant pas trouvé du tout à la bataille.

19 Octobre.

M. le maréchal de Villeroi est libre, et est parti de Gratz, le 1er de ce mois, avec un officier de l'Empereur qui le conduit. L'Empereur veut qu'il passe en Italie, dans l'armée du prince Eugène, à qui il donne la rançon du maréchal.

26 Novembre.

Le duc de Guiche avait demandé une confisca-

tion du bien que les Hollandais ont en Poitou. Cette confiscation est considérable. Le roi fera régir les biens de ces gens-là par l'intendant, et donnera au duc de Guiche, durant la guerre, 20,000 livres de pension, qui seront payées au trésor royal. Le duc de Guiche a promis le quart de ce qui lui reviendrait à ceux qui ont donné l'avis. Ainsi, il n'aura que 15,000 livres pour lui.

8 Décembre.

Le chevalier de Lorraine mourut l'après-dînée, à Paris. Il avait quatre grandes abbayes.

N. D. A. C'était l'homme de France qui avait été le mieux fait, avec un fort beau visage, et qui, jusqu'à la fin de sa vie, avait conservé le plus grand air, et le plus audacieux. Aussi l'était-il au dernier point, quoique poli extrêmement, mais toujours avec hauteur, et plus audacieux avec Monsieur qu'avec personne. Il gouverna toute sa vie ce prince en maître absolu, et vécut splendidement à ses dépens. En se mettant entre les deux frères, pour ployer le cadet à toutes les volontés de l'aîné, et le tenir bas devant lui, il fut ménagé par le roi, et en tira force graces, distinctions, et argent. Sa tyrannie était extrême sur tous ses voisins, dans ses abbayes, et à Frémont, maison de chasse et de plaisance, qu'il avait sur le chemin de Fontainebleau, où le roi dînait souvent en y allant et venant. Il mourut subitement, jouant chez lui à l'ombre, comme la plupart de sa famille, et ne fut guère regretté que de mademoiselle de Lillebonne, qu'on croit qu'il avait épousée secrètement. On sait qu'il fut accusé de la mort de Madame, qui l'avait fait exiler, et à qui ni lui ni Monsieur ne le pardonnèrent jamais.

15 Décembre.

A la promotion que le roi vient de faire pour la marine, il a réglé qu'il y aurait toujours mille officiers, parmi lesquels, comme de raison, on ne comprend pas les gardes-marine.

14 Février 1703.

Le roi d'Espagne a donné au cardinal Portocarrero le commandement de son régiment des gardes à cheval.

16 Février.

Il est arrivé des bateaux de Troyes à Paris. Ainsi, l'entreprise de rendre navigable la rivière de Seine depuis Nogent jusqu'à Troyes a réussi, quoique jusqu'ici on l'eût crue impossible.

17 Février.

Il y eut bal avant souper. Mademoiselle de Charolois y dansa pour la première fois, et coucha ici. Elle dansa même fort bien, et le roi lui fit beaucoup d'amitiés. Madame de Maintenon parut un moment au bal pour la voir danser. Mademoiselle de Charolois n'a pas encore dix ans.

26 Février.

Un de nos armateurs a pris un vaisseau de Dantzick. Les deux tiers de cette prise sont pour l'abbé de Polignac, à qui le roi a donné la confis-

cation des vaisseaux de cette ville-là, jusqu'à ce qu'il soit remboursé de toute la perte qu'ils lui causèrent. Il lui est dû encore plus de 50,000 écus.

14 Mars.

Le roi d'Espagne a donné à chacun des six aides-de-camp que le roi lui avait envoyés la campagne passée, un diamant de trois cents pistoles, et une épée d'or de cent pistoles. Ils sont tous revenus en France.

23 Mars.

Madame de Toisy mourut ces jours passés à Paris. Elle a fait madame la duchesse de Noailles sa légataire universelle.

N. D. A. Madame de Toisy était une femme de très-peu, mais de beaucoup d'esprit et d'honnête galanterie, qui avait trouvé moyen de voir la compagnie la plus choisie, et quand elle eut vieilli, de la voir avec autorité. On ne laissait pas de s'en moquer; mais avec tout cela, elle tenait son petit tribunal dans Paris, où l'élite de la cour ne dédaignait pas d'aller. Son mari était mort.

27 Mars.

MM. les ducs de Bourgogne et de Berri allèrent tirer dans la plaine de Saint-Denis, où ils tuèrent cent cinquante lièvres. Le roi loua fort Catelan, capitaine de la plaine, disant qu'il n'y avait jamais tant eu de gibier, et que personne ne se plaignait de lui.

1er Avril.

La marquise de Richelieu, qui était aux Anglaises du faubourg Saint-Antoine, a trouvé moyen d'en sortir en escaladant les murailles. Elle a écrit à madame de Bouillon qu'elle allait chercher quelques pays où elle fût moins malheureuse.

5 Avril.

Le roi, Monseigneur, et madame la duchesse de Bourgogne, allèrent tous trois séparément à Marly voir cinquante carpes d'une beauté extraordinaire que M. le Premier a données au roi. S. M. a gardé les trente plus belles, et a donné les autres à Monseigneur, qui est aussi dans ce goût-là.

10 Avril.

Madame la duchesse de Bourgogne monta jusqu'au haut du Mont-Valérien, et visita toutes les loges des religieux.

15 Avril.

On mande de Languedoc que Julien ayant su que cinq cents fanatiques, hommes ou femmes, étaient assemblés, il y avait marché, et les avait tous pris. On enverra les hommes aux galères, et les femmes sont en prison.

29 Avril.

Le prince d'Auvergne, qui avait été condamné

ces jours passés à avoir le cou coupé, fut hier effigié en Grève.

30 Avril.

Le roi se fit saigner, et ce fut du bras droit, chose qu'il n'aime point. Dans toutes ses maladies, il a toujours été saigné du bras gauche.

4 Mai.

M. de Béchamel mourut à Paris. Il était surintendant de la maison d'Orléans.

N. D. A. Ce Béchamel, beau-père de Desmarets et du duc de Brissac, avait été fort dans les affaires, mais avec bonne réputation, et aimait singulièrement la bonne compagnie de la cour, qu'il attirait chez lui par le jeu, par la chère la plus exquise, et par le goût le plus raffiné en tout. C'est lui qui a fait ce qu'il y a de plus beau à Saint-Cloud, pour la maison et pour les jardins, et le roi le consultait quelquefois sur les siens. Il dépensa des trésors à Nointel, où il menait grande compagnie. Ce fut à cette occasion que le comte de Fiesque fit cette chanson si plaisante de son entrée dans Nointel, dont le refrain est : « Vive le roi, et Béchamel, son favori ! » du ridicule de laquelle il n'est jamais revenu, et dont le roi, avec toute sa grave majesté, rit aux larmes. Il avait été bien fait, et au gré des dames.

30 Mai.

M. de Cronstrom, envoyé de Suède, eut hier sa première audience du roi, qui lui parla de S. M. suédoise avec de grandes marques de joie de ses heureux succès contre le roi de Pologne. Le roi de

Suède n'a pas encore vingt-un ans, et a gagné quatre batailles.

14 Juin.

On sut, au lever du roi, que le vieux Gourville était mort à Paris subitement. Il y avait long-temps qu'il ne sortait plus de sa chambre. Il avait été mêlé dans beaucoup d'affaires. C'était un homme d'un grand sens, et il a laissé des mémoires curieux, mais qui ne sont point imprimés.

N. D. A. Depuis plusieurs années, il avait déclaré à ses domestiques qu'il ne laisserait rien à pas un, mais qu'il leur augmenterait leurs gages chaque année, et il l'exécuta fidèlement.

30 Juin.

M. de Lamoignon avait été choisi pour remplir à l'Académie française la place vacante par la mort de M. Perrault. Mais il a eu des raisons particulières qui l'ont empêché d'accepter, et il a écrit à l'Académie une lettre très-honnête pour la remercier de l'honneur qu'elle lui avait fait, et pour s'excuser de ne le point accepter.

10 Juillet.

Madame la duchesse de B*** fut déclarée dame d'honneur de Madame.

N. D. A. Son mari, très-débauché, et peu tourné aux femmes, mangea beaucoup, et poussa souvent à bout sa vertu et sa constance. Elle n'avait le plus souvent d'habits

et de chemises, que ce que la maréchale de Chamilly, son amie intime, lui en donnait, qui souvent aussi l'emmenait chez elle, après des scènes où les coups de poing et de pied n'étaient pas épargnés. Tant fut procédé, que le duc de B*** consentit à la battre devant le monde pour causer une séparation dans les formes, et cela fut exécuté. Mais le vivre de la pauvre femme fut réglé si court, parce qu'il n'y avait plus d'étoffe, qu'elle mourait de faim, et voilà ce qui la mit en servage.

14 Juillet.

Le roi a donné à M. de la Rochefoucauld un brevet de retenue de 300,000 livres sur ses charges, et M. de la Rocheguyon y a consenti, quoiqu'il en eût la survivance.

N. D. A. M. de la Rochefoucauld donnait tout à ses valets, et ne se souciait point de ses enfans, qu'il traitait avec une dureté et une hauteur étrange. Le roi lui avait payé deux fois ses dettes, et lui avait en outre donné des biens immenses. Mais c'était un gouffre. Ses enfans, aux dépens de qui était ce brevet de retenue, en gémirent avec leurs amis. Leur père était trop fort contre eux pour oser souffler devant lui, et aussi peu aller au roi, qui avait un faible extrême pour le père, et une aversion pour eux, que rien n'avait pu effacer depuis l'histoire des lettres au prince de Conti.

22 Juillet.

On a arrêté à Paris une bâtarde du marquis de Sablé que l'on a mise aux Madelonettes. Elle était en carrosse avec son père; et l'on a mis à Saint-Lazare le vieux Bélisani, qui voulait l'épouser.

1er Août.

Le duc de La Ferté mourut à Paris. Il ne laisse que des filles et un frère jésuite.

N. D. A. Il avait toujours servi avec distinction, tantôt bien, tantôt mal avec le roi, et jamais avec indifférence. C'était le plus agréable et le plus fort débauché de son temps, qui a tué bien des gens à table, où il avait bien plus d'esprit qu'ailleurs; du reste, incapable de rien de suivi, ni de sérieux, et se moquant volontiers de tout. Il mourut fort pénitent et fort changé. Son frère s'était fait jésuite, malgré le maréchal son père, et s'en repentit bien dans la suite. Il fut grand prédicateur, et même directeur. Mais il se barbouilla dans sa compagnie. Il avait aussi beaucoup d'esprit, plus que son frère, et qui aurait tourné comme le sien. Tous deux bien faits, et de fort bonne mine.

21 Août.

Le roi donna audience à l'ambassadeur de Savoie, qui, en sortant de là, parut un peu consterné. Il persiste à dire qu'il veut qu'on lui fasse couper le cou si les bruits qu'on répand de son maître sont vrais.

9 Septembre.

Le roi a donné à M. de Lusignan une pension de 3000 livres. Il est homme de mérite et de naissance; mais il est mal dans ses affaires.

11 Septembre.

M. de Torcy fit voir au roi des lettres qui an-

noncent qu'on est dans une grande consternation à Vienne, que le roi des Romains avait de violentes vapeurs, et que même, dans un de ses accès, il avait frappé le confesseur de l'Empereur.

21 Septembre.

Le roi se promena fort hier au soir dans les jardins de Villeroi, et ce matin, avant que de partir, il a travaillé avec les gens du maréchal, et leur donna des dessins pour les embellissemens de la maison. Le roi s'y plaît, et se souvient avec plaisir d'y avoir été dans sa grande jeunesse. Le maréchal avait envoyé de l'armée Barco, son intendant, pour que rien ne manquât dans sa maison, et il a fait nourrir les gardes-du-corps, les cent-suisses, et les gardes-françaises et suisses.

30 Septembre.

Le roi donne à la Vienne, premier valet de chambre qui sert de quartier, la survivance de sa charge pour son fils qui n'a que quinze ans.

N. D. A. La Vienne était un barbier de Paris, qui devint bientôt petit baigneur, et que le hasard de quelque pratique des jeunes gens du bel air de la cour mit à la mode. Le roi, qui, dans sa jeunesse, vivait fort avec eux par le commerce de la galanterie, sut que la Vienne avait des secrets agréables, et s'en trouva si bien, que cela fit sa fortune. Il devint premier valet de chambre, et avec lui c'était être tout. Grossier, brutal, et parfaitement avec le roi, il vivait d'égal avec les

plus grands et les plus vieux seigneurs, d'une manière si ridiculement familière, qu'on en mourait de rire, et d'autant plus que ce n'était point gloire, car il leur parlait souvent de leurs vieilles aventures, et par conséquent de ce qu'il avait été. Il était d'ailleurs bon homme; aimait à faire plaisir, et en a fait beaucoup, et de grands. Il avait une femme d'une vertu et d'un mérite rare, aussi renfermée dans son état que son mari en paraissait sorti.

12 Octobre.

Le soir il y eut comédie; le roi d'Angleterre s'y divertit fort. Non-seulement il n'en avait jamais vu, mais même il n'en avait jamais lu.

31 Octobre.

Le roi a permis à M. le maréchal de Villars de revenir. Il avait demandé son congé plusieurs fois, et M. l'électeur ne sera pas fâché qu'il revienne. Ils ne s'accommodaient pas ensemble.

N. D. A. La diversité des projets, l'autorité que le maréchal voulait prendre, et surtout l'énormité des contributions qu'il levait sur amis et ennemis, les brouillèrent. La mauvaise expédition du Tyrol, que l'électeur concerta de dépit, et où le maréchal ne voulut pas l'aider, acheva de les rendre incompatibles. Le maréchal était d'ailleurs jaloux de sa femme, à qui le roi n'avait pas voulu permettre de passer en Bavière. N'espérant plus de monter à une plus haute fortune par la faveur de l'électeur qu'il voyait perdue, il ne cherchait, depuis que sa main fut faite, que les prétextes de retour avec son butin.

5 Novembre.

Dulybois, gentilhomme ordinaire du roi, est allé par ordre de S. M. à Paris, et demeurera auprès de M. l'ambassadeur de Savoie, qu'il accompagnera partout.

N. D. A. On mettait souvent ainsi des gentilshommes ordinaires à la garde des ambassadeurs avec les maîtres desquels on était sur le point de rupture, ou en rupture ouverte, et même chez les nonces. Ils logeaient et mangeaient avec l'ambassadeur, allaient partout avec lui, et ne le quittaient point, en sorte que sa chambre même ne leur était jamais fermée. C'étaient d'honnêtes espions à découvert, pour voir et rendre compte de tout, rompre toutes mesures par leur présence, et empêcher l'ambassadeur de s'évader et d'expédier des courriers.

11 Décembre.

Le chevalier de Roucy, capitaine de vaisseau, épouse la fille unique de Ducasse, chef d'escadre, qu'on croit riche de plus de 400,000 écus.

N. D. A. Ducasse était d'autour de Baïonne, où son père et son frère faisaient et vendaient des jambons. Il se fit flibustier, et acquit assez de réputation et de bien en ce métier, pour devenir capitaine de vaisseau du roi, et enfin chef d'escadre où il se distingua fort. Il eut de furieuses prises avec Pointis, autre chef d'escadre, de grande réputation, qui prit Carthagène. Ce Ducasse continua ses services au roi, et au roi d'Espagne, par des actions si brillantes et si utiles, qu'il devint lieutenant-général, et chevalier de la Toison-d'Or.

22 Décembre.

Le grand inquisiteur de Portugal a déclaré au roi son maître qu'il ne pouvait pas répondre de la fidélité des Portugais, si l'archiduc entrait dans le pays avec des hérétiques.

9 Janvier 1704.

Madame la duchesse de Nemours, qui depuis quelques années était reléguée à Coulommiers, a eu permission de revenir à Paris depuis quelques jours.

N. D. A. On fut enfin honteux de l'exil d'une vieille princesse, dont tout le crime était d'être extrêmement riche, sans héritier, et en procès avec un prince du sang que le roi n'aimait point, mais à qui, par orgueil, il trouvait mauvais qu'on résistât.

2 Février.

Le roi, après dîner, entendit le sermon du père Massillon, qui inséra dans son compliment des choses très-éloquentes et très-chrétiennes sur la tempête qui a séparé la flotte ennemie, et qu'on lui était venu apprendre un peu avant qu'il entrât en chaire.

15 Mars.

Durant le voyage de Marly, madame la duchesse de Bourgogne, après avoir dîné avec le roi, entrait chez madame de Maintenon avec toutes ses dames. On y lisait jusqu'à cinq heures la Vie de

sainte Thérèse et le sire de Joinville, et puis elle jouait jusqu'au souper.

20 Mars.

On chanta à ténèbres un *miserere* que M. le duc d'Orléans a fait faire à Venise par le maître de la musique de Saint-Marc, et qui fut très-bien exécuté, et trouvé fort beau.

21 Mars.

Madame de Lyonne, veuve du secrétaire d'État, mourut à Paris. Il y avait long-temps qu'elle y menait une vie fort retirée.

N. D. A. Son mari, le célèbre et habile ministre, était mort par excès de diète. Il crut se faire une longue santé par la diète de Cornaro, dont le livre faisait alors du bruit. Il l'entreprit et mourut, au grand malheur de l'État.

12 Avril.

Le roi, le matin à son lever à Marly, apprit par l'abbé Bossuet la mort de M. l'évêque de Meaux son oncle.

25 Mai.

Après le salut, le roi se promena beaucoup dans la maison de Saint-Cyr, et dans les jardins, où il vit toutes les demoiselles de Saint-Cyr dansant dans les jardins, chaque classe dans une allée différente, et plusieurs troupes séparées à chaque classe.

10 Juin.

L'Académie élut hier M. le marquis de Tréville. M. l'abbé de Clairembaut, qui en est chancelier, vint le soir en rendre compte au roi, et lui demander son agrément. Le roi lui répondit que cette place ne convenait point à un homme aussi retiré que M. de Tréville, et qu'ainsi il fallait que l'Académie procédât au choix d'un autre sujet (1).

N. D. A. Troisvilles, que par corruption on appelait *Tréville*, était un gentilhomme de Béarn, qui avait beaucoup d'esprit et de lecture, et un esprit galant et agréable. Il débuta fort bien dans le monde et à la cour, où des dames du plus haut parage et de beaucoup d'esprit le recueillirent fort, et peut-être plus que de raison. Il se dégoûta de la guerre, pour se jeter dans une grande dévotion. Celle du fameux Port-Royal était celle des gens d'esprit. Il tourna de ce côté-là, et persévéra plusieurs années. Un voyage qu'il fit dans son pays, le changea. De dévot, il devint philosophe, et dans cette philosophie on lui reprocha de l'épicurien. Il se remit à faire des vers, à donner des repas recherchés, à exceller par un bon goût, difficile à atteindre. Ses remords et ses anciens amis de piété l'y rappelaient par intervalles; sa vie dégénéra en haut et bas, en quartiers de relâchement et de régularité; ses dernières années furent plus réglées et plus pénitentes qu'au commencement de sa dévotion. Ce qu'il en conserva, dans tous les temps, fut l'abandon de la cour, auquel il joignait souvent la satire, qui lui attira ce refus

(1) Cet article se trouve dans l'édition de madame de Genlis. Mais le motif du refus du roi est si singulier, qu'il m'a paru convenable de l'expliquer par la note du commentateur.

du roi pour l'Académie, faible vengeance, mais qu'il ne put se refuser, faute de trouver son homme mieux à sa portée. Cette satire et Port-Royal étaient chacun plus qu'il ne fallait pour se plonger dans la disgrace. Mais ce qui seul y aurait suffi, c'était la profession de ne jamais voir le roi. Cela seul était un crime non de lèse-majesté, mais, ce qui était pis, de lèse-personne de Louis XIV.

22 Août.

Le roi alla l'après-dînée courre le cerf, et quoiqu'il soit fort sensible à la mauvaise nouvelle (la funeste journée de Hochstett), il n'y a nul changement à sa vie, nulle altération dans son visage ni dans ses discours. Le père la Chaise lui avait préparé un discours de consolation ; mais le roi l'a prévenu dès qu'ils ont été seuls ensemble, et ce bon père nous a dit que S. M. lui avait parlé avec tant de piété, tant de résignation à la volonté de Dieu, et avec tant de force et tant de courage, qu'il ne lui a jamais paru si grand et si digne d'admiration. Il console les familles dont on dit qu'il y a eu des gens tués.

26 Août.

On apprit la mort du cardinal Delfini, qui a été nonce en France il y à quelques années.

N. D. A. Ce bon Delfini étant ici nonce, allait franchement à l'Opéra, et entretenait une maîtresse. Le roi le souffrit quelque temps. Mais, comme il était alors dans une grande dévotion pour lui et pour les autres, il lui en fit

parler de sa part. Le nonce répondit qu'il était bien obligé au roi, mais qu'il n'avait jamais songé à être cardinal par la France. Il continua, comme s'il n'eût point été averti, fut cardinal en partant, et reçut des mains du roi sa barrette.

1er Septembre.

Le marquis de Vervins fut assassiné ces jours passés à Paris, devant la maison de madame de Miramion. Il est blessé de plusieurs coups d'épée dont on espère pourtant qu'il ne mourra pas. On accuse de cet assassinat l'abbé de Grandpré, son cousin-germain, qui venait de perdre un procès contre lui, et l'on n'en doute plus depuis qu'on a su qu'il était en fuite.

12 Septembre.

Par les lettres qu'on reçut de Madrid, le roi d'Espagne priait le roi de donner grace à Gabaret, qu'il avait envoyé servir sur la flotte, et qui y a eu la jambe emportée. Gabaret avait été long-temps capitaine de vaisseau en France; mais il se battit en duel il y a deux ans, et fut contraint de quitter le royaume. Le roi a mandé au roi d'Espagne qu'il n'y avait rien qui lui pût faire accorder grace pour un duel, et qu'il n'y avait pas songé en la lui demandant.

28 Octobre.

Le soir on chanta chez madame de Maintenon une ode de l'abbé Genest à la louange du roi. La

musique est de la Lande, et le roi la trouva si bonne, que, quand elle fut finie, il la fit recommencer.

1er Novembre.

Le prieuré de Saint-Geosme a été donné à l'abbé Héron. Il était à l'abbé de Grandpré, qui fut condamné il y a huit jours à être roué pour l'assassinat de M. de Vervins, qui est guéri de toutes ses blessures.

16 Novembre.

Le roi alla se promener dans ses jardins. Il a ordonné qu'on ôtât toutes les grilles qui enferment les bosquets, et veut que tous les jardins et toutes les fontaines soient pour le public.

18 Novembre.

Madame la duchesse de Bourgogne a dîné à son grand couvert, seule à table, servie par ses gentilshommes servans, ce qui ne lui était pas arrivé depuis plus de quatre ans. Elle en usera de même tous les mardis. Elle avait beaucoup de dames à son dîner, après lequel il y eut un grand cercle.

N. D. A. Le roi, qui n'aimait la dignité que pour lui, ne laissait pas de regretter la majesté des cercles de la reine-mère, parmi lesquels il avait été nourri, et qui durèrent autant qu'elle. Il essaya de les faire continuer par la reine, sa femme, dont l'esprit distrait ne put porter le poids. Il voulut après les renouveler par la dauphine de

Bavière. Elle avait tout ce qu'il fallait dans l'esprit pour s'en bien acquitter; mais les incommodités de ses grossesses et de leurs suites, jusqu'à sa dernière et longue maladie, leur coupèrent court. Madame la duchesse de Bourgogne était trop enfant pour les lui faire reprendre de meilleure heure, et l'était trop encore pour les vouloir continuer. Aussi ne durèrent-ils guère, et se sont ainsi ensevelis.

23 Novembre.

Hier, avant le conseil des finances, le roi travailla avec M. le comte de Toulouse et M. de Pontchartrain. Il avait paru, au retour de M. le comte de Toulouse, qu'il n'était pas content de M. de Pontchartrain, qui prétend n'avoir eu aucun tort avec ce prince, et qui prend le roi à témoin de sa conduite. C'est lui seul qui peut en savoir le fond.

N. D. A. Pontchartrain était le fléau de la marine, et l'horreur de tout ce qui dépendait de lui. Un amiral était sa bête, et un amiral, bâtard du roi, son bourreau. Le comte de Toulouse avait contre lui des griefs si énormes, que Pontchartrain était perdu, si sa femme, la modestie et la vertu même, n'eût obtenu sa grace de l'amiral, en se jetant à ses pieds, fondant en larmes, chez la duchesse d'Orléans. C'est ainsi que ce ministre fut sauvé; mais il en coûta cher à l'Etat. La peur qu'il eut de succomber sous la gloire ou sous la vengeance d'un amiral, fils du roi, le détermina à perdre lui-même la marine, pour la mettre hors d'état de revoir l'amiral à la mer. Il se le promit, et se tint exactement parole. Cela ne fut que trop bien vérifié depuis par les faits, et que les débris de cette marine ne l'appauvrirent pas.

18 Décembre.

Madame la duchesse d'Aiguillon mourut à Paris dans un couvent où elle était novice. Elle l'avait été dans deux ou trois autres sans se faire religieuse. Elle signait *la Duchesse Novice*, et était fort extraordinaire en tout.

21 Décembre.

Les billets de la monnaie ont cours dans le commerce. On est obligé de les prendre comme de l'argent comptant, et le roi en paie l'intérêt jusqu'au jour qu'ils seront remboursés. Mais ils ne seront pas reçus dans les caisses du roi. Il faut que tout ce qu'on y porte soit en argent comptant. Les moindres de ces billets sont de 500 livres.

1er Janvier 1705.

Le roi tint le chapitre des chevaliers de l'Ordre, où les preuves de M. de Puyzieulx furent admises.

N. D. A. Puyzieulx était un fort bon homme, franc et simple, avec beaucoup d'esprit, et fort orné, et de fort bonne compagnie, qui aimait à manger et à dépenser, qui se fit croire et aimer des Suisses; un petit homme blond, rougeaud, réjoui, gros comme un muid, et d'une figure assez ridicule, et le meilleur homme du monde. Dans une audience que lui donnait le roi, il lui demanda permission, en riant, d'user de l'ancienne familiarité de leur enfance.

Il lui dit agréablement que, puisqu'il était assez heureux pour pouvoir se flatter que le roi était content de lui, il ne pouvait dissimuler que lui ne l'était pas, de ce que le roi, étant le plus honnête homme de son royaume, et le plus sûr en ses paroles, il lui en avait pourtant manqué, et depuis des années infinies. Le roi surpris, mais point choqué, par l'air plaisant et le tour agréable qu'il avait donné à sa plainte, le poussa de lui dire en quoi il lui avait manqué de parole. Puyzieulx le pria de se souvenir qu'un jour, jouant à colin-maillard, il lui avait mis son ordre pour le cacher mieux, et qu'en le lui rendant, il le lui avait promis dès qu'il serait le maître, et lui en âge de le porter; qu'il y avait pourtant nombre d'années que l'un et l'autre étaient arrivés, sans qu'il lui eût tenu parole. Le roi rit avec plaisir de ce souvenir de sa première jeunesse, se rappela parfaitement le fait, et, dès le lendemain, commanda un chapitre à quatre jours de là, et y nomma Puyzieulx.

4 Janvier.

Le roi a donné 4,000 livres de pension à madame de Caylus. Elle en avait déjà 6,000 livres. On a souhaité qu'elle ne fût plus sous la direction du père de la Tour, et elle a pris un directeur qui n'est point père de l'Oratoire.

16 Janvier.

Sitôt que le roi fut entré chez madame de Maintenon, il fit appeler le maréchal de Villars. Il lui dit : Je n'ai pas le loisir de vous entretenir présentement; mais je vous fais duc.

N. D. A. Villars, dès la Bavière, avait tenté par l'électeur,

d'être fait duc. La réponse du roi fut trempée dans l'indignation la plus forte de cette audace, dont le murmure de la cour alla jusqu'au frémissement. On ne pouvait oublier sa naissance; on se souvenait du peu de part qu'il avait eu au gain de la bataille de Friedlingen, qui le fit maréchal de France. Madame de Maintenon, qui se souvenait avec goût d'avoir été plus qu'amie de son père, le conduisait par la main, et le bombarda duc, comme on le voit ici. La consternation fut générale, et marquée sans ménagement. Le nouveau duc et sa femme eurent le bon esprit de n'en faire ni semblant, ni souvenir dans les suites, et de se pâmer entre les bras de la fortune, avec toute la modestie la plus propre à émousser les pointes universelles qu'elle cause.

24 Janvier.

Le duc de Tresme fut reçu à la maison de ville à Paris, et fut traité de *monseigneur* par le prévôt des marchands. Les maréchaux de l'Hôpital et d'Aumont, et M. de Mortemart, avaient laissé perdre ce droit. M. de Créqui le fit rétablir en représentant au roi que M. de Montbazon, gouverneur de Paris avant tous ces messieurs, en avait toujours joui, et depuis M. de Créqui il n'y a plus eu de dispute là-dessus.

25 Janvier.

On fit chez le duc d'Albe, à Paris, la noce du comte de Rupelmonde, seigneur flamand, avec mademoiselle d'Alègre, sœur cadette de madame de Barbézieux.

N. D. A. D'Alègre ne fut pas heureux en famille. Sa femme, riche héritière d'un président de Tholose, était une dévote à triples carats, et folle au centuple, que le cardinal de Coislin fit arrêter une fois, proche d'Orléans, ivre de la lecture des pères du désert, et allant seule de son pied chercher les déserts, tandis qu'on la cherchait à Paris, d'où elle s'était échappée. Elle acheta, pendant une absence de son mari, assez sot pour lui avoir laissé sa procuration, pour 150,000 liv. de tableaux de dévotion, tous plus tristes les uns que les autres. En meubles, en faste, et plus que tout, en désordres, elle le ruina. M. de Rupelmonde, qui ressemblait fort à un apothicaire, fut tué de bonne heure. Sa veuve intrigua plus que jamais, et à force d'audace et d'insolence, de commodités et d'amourettes, parvint à être dame du palais, et à marier au fils du comte de Grammont, sa fille rousse, et dépiteusement laide.

16 Février.

Mademoiselle de Bouillon est tombée malade dans l'appartement de M. son père au château; et comme les médecins soupçonnent que c'est la petite-vérole, on l'a transportée à l'hôtel de Bouillon, à la ville, et les médecins de la maison royale n'y vont plus.

23 Février.

On plaça au bal de Marly la duchesse d'Albe et madame des Ursins au-dessous de madame la princesse de Conti, afin qu'étant au premier rang elles vissent mieux danser.

N. D. A. Rien de pareil à l'air de triomphe que prit ma-

dame des Ursins, à l'empressement servile de tout ce qu'il y avait de plus considérable auprès d'elle, à l'attention du roi de la distinguer, et de lui faire les honneurs de tout, comme à un diminutif de reine d'Angleterre. Madame de Maintenon et madame la duchesse de Bourgogne n'étaient occupées que de madame des Ursins, qui signala plus le prodigieux vol qu'elle prenait, par un petit chien sous son bras, que par aucune autre distinction publique. Personne ne revenait d'étonnement d'une familiarité que madame la duchesse de Bourgogne même n'eût osé se donner, tant les batagelles frappent quand elles sont hors de tout exemple. Le roi, sur la fin d'un de ces bals, caressa le petit épagneul, et ce fut un autre degré d'admiration pour les spectateurs. Depuis cela, on ne vit plus guère madame des Ursins au château de Marly sans ce petit chien sous le bras, qui devint la dernière marque de faveur et de distinction pour elle.

1er Mars.

Il n'y aura point de sermon cette semaine, parce que le père Gaillard, qui prêche, a vu mademoiselle de Bouillon durant sa maladie.

4 Mars.

M. le maréchal d'Arco, qui commande les troupes de l'électeur de Bavière, servira sous ce prince en Flandre, et aura un rang au-dessus des lieutenans-généraux du roi. Il n'y avait point d'exemple qu'un feld-maréchal eût servi avec les troupes du roi.

7 Mars.

Le roi donne à M. le comte de Grignan 200,000

livres de retenue sur sa charge, sans quoi madame de Grignan ne pourrait pas trouver ses reprises quand il mourra, s'étant engagée à toutes les dettes de son mari, qui vit fort noblement dans son emploi.

26 Mars.

Madame Duplessis Bellièvre, mère de la maréchale de Créqui, est morte à Paris d'une grande vieillesse. Elle avait eu beaucoup de crédit durant la surintendance de M. Fouquet, dont elle était parente. Elle avait près de cent ans.

N. D. A. Elle s'appelait de Bruc. C'était une des femmes de France qui, avec de l'esprit et de l'agrément, avait le plus de tête, le courage le plus mâle, le secret le plus profond, la fidélité la plus complète, et l'amitié la plus persévérante. Elle souffrit la prison la plus rigoureuse, les menaces les plus effrayantes, et enfin l'exil le plus fâcheux, à l'occasion de la chute de M. Fouquet, et acquit une estime même de leurs communs persécuteurs, qui se tourna à la fin en considération; sans avoir cessé d'être, jusqu'à la fin de leur vie, la plus ardente et la plus persévérante amie de M.r Fouquet, à travers les rochers de Pignerol, et à la connaissance du public et de leurs communs amis.

28 Mars.

Le père Gravé, confesseur de madame la duchesse de Bourgogne, étant très-souvent incommodé, se retire. Le roi lui donne 800 livres de pension. Madame la duchesse de Bourgogne a

choisi pour son confesseur, en sa place, le père de la Rue, fameux prédicateur, et homme de beaucoup d'esprit.

N. D. A. La gêne de la confession était grande dans la famille royale. Monseigneur n'a jamais eu d'autre confesseur que celui du roi. Il en donnait à ses petits-fils. Madame la duchesse de Bourgogne, élevée à Turin, dans l'éloignement des jésuites, en eut un pour confesseur en arrivant, qui lui ayant été ôté pour les affaires de la Chine, le roi lui en nomma d'autres, dont elle ne s'accommoda pas, et celui-ci enfin, qu'il lui fallut bien accepter, a demeuré. Sa belle-mère, Madame, ne s'en était sauvée qu'à la faveur du langage, et de ce qu'ayant amené de Bavière un jésuite allemand, les jésuites la laissèrent faire.

1er Avril.

M. Bouchu, qui était intendant de l'armée d'Italie et de Dauphiné, revient ici prendre sa place de conseiller-d'État.

N. D. A. Comme en effet il revenait tout-à-fait à Paris, il passa par Tournus, qui était son chemin, où la goutte l'arrêta quelques jours dans l'hôtellerie. Pendant ce peu de jours, il fut visité des notables du lieu. Il le trouva agréable, et y prolongea sa convalescence. Étant guéri, il s'y amusa encore tant et si bien, qu'il y devint amoureux, et y loua une maison. Au bout d'un an, il en bâtit une en lieu de la ville qui lui plut, et pour faire court, sans y avoir ni biens, ni amis, ni d'autres connaissances que celles de ce hasard de passage, il n'en est jamais sorti depuis, y a vécu plusieurs années, et y est mort. Cette singularité a paru mériter de n'être pas oubliée.

10 Avril.

Malagoti mourut à Paris. Il tirait beaucoup du roi; car outre qu'il était gouverneur de Valenciennes, il était colonel du régiment royal-Italien qu'il avait levé il y a déjà long-temps, et ce régiment vaut beaucoup.

N. D. A. Malagoti était un de ces braves que le cardinal Mazarin avait attirés auprès de lui, mais fort jeune, par le privilège d'être Italien. Le roi avait de la bonté pour lui. Il avait toute sa vie été dans les meilleures compagnies des armées, homme délicieux et magnifique, et dans sa vieillesse, le plus beau vieillard du monde, avec des cheveux blancs, un visage de guerre et vermeil, et le jupon à l'italienne.

12 Avril.

Le vieux président de Maisons mourut ces jours passés.

N. D. A. Son père était le surintendant qui fit bâtir le beau château de Maisons. Il fut chassé; et quand il en reçut la nouvelle, il dit à ceux qui étaient avec lui: « Je vous « assure qu'ils ont tort; j'avais fait mes affaires, et mainte- « nant j'allais faire les leurs. »

15 Avril.

Le roi fit la revue de ses gendarmes et de ses chevau-légers à l'endroit accoutumé, et qu'on voulait appeler à cause de cela *Champ-de-Mars*. Le roi a trouvé le nom trop beau, et lui a donné celui de *la plaine de Belvéder*.

28 Avril.

Le duc de Berwick, et M. de Basville, ayant été informés qu'il y avait quelques fanatiques cachés dans Montpellier, en firent fermer les portes. On y arrêta quatre de leurs chefs et ceux qui les recelaient. On prit aussi dans Nîmes Ravanet et Catinat, qu'on a fait brûler à cause des sacrilèges énormes qu'ils ont commis. On a pris avec eux Devilat et Jonquet, qu'on a fait rouer. On a fait arrêter plusieurs marchands de Nîmes, complices de leurs pernicieux desseins, et on en fera sévère et prompte justice.

26 Mai.

Cinq prisonniers qui étaient dans Pierre-en-Cise se sont sauvés, après avoir poignardé les soldats qui les gardaient, et ensuite le gouverneur, qui s'appelait Manville, ancien lieutenant-colonel du régiment Lyonnais.

2 Juin.

Le roi voulait se promener dans les jardins, où il aime à être seul, pour donner ses ordres aux embellissemens qu'il y fait faire, mais il y avait tant de peuple de Paris qui s'y promenait, qu'il aima mieux se contraindre, et ne se point promener, que de faire sortir tout le peuple de ses jardins.

17 Juin.

On apprend qu'il y avait une conspiration à Grenade, dont les principaux auteurs étaient un minime et un médecin qui ont été arrêtés. Cela devait éclater le jour de la Fête-de-Dieu. Un officier vallon, qui arrive en poste de Madrid, annonce que la conspiration devait y avoir lieu le même jour qu'à Grenade, et qu'on devait y assassiner tous les Français, et se saisir du roi et de la reine d'Espagne.

17 Juillet.

Un recteur de Sorbonne, haranguant l'assemblée du clergé, où les jésuites avaient été conviés, parla contre eux très-fortement. Ils s'en sont plaints au roi, qui a ordonné au cardinal de Noailles de faire de fortes réprimandes à ce recteur.

21 Août.

Madame la comtesse de Grignan est morte de la petite-vérole à Marseille.

N D. A. La beauté, et plus encore l'agrément et l'esprit, avaient donné de la réputation à madame de Grignan, en quoi toutefois elle était infiniment surpassée par madame de Sévigné, sa mère, dont le naturel, et une sorte de simplicité brillante d'esprit et de graces, comme à la dérobée d'elle, rendaient son commerce délicieux. Elle n'avait ni le pincé, ni le précieux de sa fille, et toutes les deux beaucoup

d'amis, et une infinité de gens avec qui elles étaient continuellement en commerce. Elles vivaient ensemble dans une grande union; et la mère, dans une admiration continuelle de sa fille. Celle-ci vécut de même avec la sienne, qui épousa le marquis de Simiane, qui hérita des charmes maternels, mais qui, devenue veuve, incommodée dans ses affaires, et dévote, se confina à la fin en Provence, sans enfans. Il ne faut pas oublier un mot de la précieuse madame de Grignan, qui avait fort mésallié son fils, pour raccommoder leurs affaires délabrées. « Il faut bien quelquefois fumer ses terres, » disait-elle. Jamais la famille de sa belle-fille ne lui pardonna.

2 Septembre.

Les ennemis, en Flandre, ont fait des réjouissances sur la victoire remportée à Cassano, mais M. de Marlborough a mandé qu'il le faisait, parce que le prince Eugène le souhaitait fort, et lui en avait écrit très-pressamment, et qu'il savait par les officiers de l'armée de Lombardie, de qui il a eu des lettres, que le combat leur avait été fort désavantageux.

8 Septembre.

On a mis une taxe sur les maisons que les bourgeois des grandes villes ont à la campagne. On compte qu'il en reviendra trois ou quatre millions au roi.

10 Septembre.

La connétable Colonne, qui était depuis quelque temps en Provence, a eu permission du roi

de s'approcher de Paris pour voir sa famille, et elle est depuis huit jours à Passy, où le duc de Nevers, son frère, a une petite maison.

N. D. A. C'est cette fameuse nièce du cardinal Mazarin, que le roi voulut si sérieusement épouser, dont cette volonté fut cause de l'éloignement des nièces, et du mariage de celle-là en Italie, et qui dit si bien au roi : *Vous m'aimez, vous êtes roi, et je pars*. Elle partit toutefois, et courut bien le monde depuis. C'était la plus folle et la meilleure de ces Mancines. Pour la plus galante, on aurait peine à le décider, excepté la duchesse de Mercœur, qui mourut dans la première jeunesse et dans l'innocence des mœurs.

25 Septembre.

Le roi dit que les ennemis avaient perdu huit cents hommes à l'attaque de Montjouy, et que le prince de Darmstat sûrement y avait été tué; ce qui déconcerterait fort les affaires de l'archiduc en ce pays-là.

N. D. A. Ce prince de Darmstat est le même que la cour impériale envoya à Madrid, sur la fin du règne de Charles II, avec ordre de se mettre assez bien avec la reine pour qu'elle eût un enfant. Il fut admis à tout. Le roi le fit grand d'Espagne à vie, pour s'en pouvoir servir dans les premiers emplois. On prétend qu'il les eut aussi auprès de la reine, qui était palatine, et gouvernée par les intérêts de l'empereur Léopold, son beau-frère, et que ce ne fut la faute de personne si Charles II mourut sans héritiers.

10 Octobre.

Le roi fit, ces jours passés, une réprimande un

peu forte à M. de Courtanvaux, dans son cabinet, où étaient Monseigneur, toute la maison royale, et les dames de madame la duchesse de Bourgogne. Mais cela est raccommodé présentement.

N. D. A. Le roi entra dans une colère si extraordinaire pour lui, et si terrible, qu'elle fit trembler toutes les princesses et leurs dames d'honneur, et tout ce qui se trouva le soir dans le cabinet où il fit venir Courtanvaux. Il fut au moment de perdre sa charge, et sans madame la duchesse de Bourgogne, on ne sait ce qui en serait arrivé. Courtanvaux, en sa qualité de capitaine des cent-suisses, avait eu le tort de contrarier et d'injurier une troupe de Suisses et d'autres gens que le roi avait mis sous les ordres absolus de Bontems et de Blouin, avec charge de surveiller le château jour et nuit.

14 Octobre.

Le président Rossignol mourut ces jours passés à Paris. C'était le plus habile déchiffreur de l'Europe. Il avait de grosses pensions du roi pour cela, et le roi en laisse 6,000 livres à sa famille.

19 Octobre.

Mademoiselle de Lenclos est morte à Paris. Quoiqu'elle fût fort vieille, elle avait conservé tant d'esprit et de raison, que les meilleures compagnies de Paris s'assemblaient tous les jours chez elle.

20 Novembre.

Le duc de Beauvilliers a neuf filles, dont il y en

a huit religieuses à Montargis dans le même couvent.

3 Décembre.

Messeigneurs le duc de Bourgogne et de Berri allèrent avec madame la duchesse de Bourgogne à la ménagerie, pour y faire la cuisine eux-mêmes. Ils mangèrent sur les sept heures, et n'avaient point mangé ici avant que de partir.

10 Décembre.

Le roi donna le matin une petite audience à M. de Roquelaure, dans son cabinet, dont ce duc sortit fort content, étant pleinement justifié des accusations qu'on avait faites contre lui la campagne dernière, quand Marlborough entra dans nos lignes.

N. D. A. Roquelaure avait besoin de toute la puissance de l'orviétan pour se tirer de cette affaire. Le roi, anciennement épris des charmes de mademoiselle de L****, qui n'avait pas de chausses lorsqu'elle entra au service de madame la dauphine, l'avait mariée à Roquelaure, avec un brevet de duc. On n'oubliera guère le mot qu'il dit en nombreuse compagnie, à la couche de sa femme, qui ne se fit rien moins qu'attendre: « Soyez la bien-venue, mademoiselle, je ne vous attendais pas si tôt. » C'était un plaisant de profession, et, comme l'on voit, jusque sur soi-même, qui, à travers beaucoup de bas comique, en disait quelquefois d'assez bonnes. Sa femme, faite pour cheminer dans une cour, l'éleva, et l'enrichit prodigieusement. La beauté

heureuse était sous le feu roi la dot des dots, dont madame de Soubise est bien un autre exemple.

1706.

Le roi, ayant approfondi l'affaire qu'on avait voulu faire à M. de Metz, a ordonné que le chevau-léger qui était venu ici porter les plaintes contre lui irait avec toute sa famille lui demander pardon, et qu'on raierait sur les registres du chapitre de Metz tout ce qu'on y avait mis dont l'évêque pût être blessé.

N. D. A. Le fils de ce chevau-léger était un enfant de chœur, qui s'échappa en larmes de la chambre de l'évêque, en se plaignant d'en avoir été cruellement fouetté. Ce fait, qui, s'il était vrai, serait certainement indiscret et malséant dans un évêque, fut en outre empoisonné par d'odieux soupçons, qui s'évaporèrent en fumée. Le vacarme de cette aventure hâta la mort du cardinal de Coaslin, oncle de l'évêque de Metz; et la vie irréprochable de ce dernier démentit dans la suite cette accusation.

1er Février.

Madame la duchesse du Maine joua à Clagny la tragédie de *Joseph*. La pièce et les acteurs furent fort loués. Le vieux Baron y joua.

5 Février.

Le roi, à son lever, a fait de grands éloges du cardinal de Coaslin, qu'il regrette extrêmement. C'était un homme aimé et estimé généralement.

N. D. A. Ce cardinal n'était à la cour que le moins qu'il pouvait, et toujours en dispute avec le roi là-dessus. Tout le reste du temps en son diocèse, où il faisait de grandes aumônes. On sut, depuis sa mort, qu'il était en de grandes pratiques de pénitence, et qu'il se relevait seul toutes les nuits, à la dérobée de ses gens, pour prier; et c'est à quoi sa dernière maladie fut attribuée. Les missionnaires de la paroisse de Versailles s'emparèrent de lui à son extrémité, et, avec une barbarie étrange, n'en voulurent plus laisser approcher son confesseur. Telle est la domination de ces gens. Le roi voulut que le curé de Versailles accompagnât le corps à Orléans, qui est un honneur qui n'avait encore été rendu à personne, et dont sa vertu fut jugée digne.

12 Mars.

Il arriva ces jours passés une assez fâcheuse affaire à deux compagnies de gendarmerie, à Vitry en Champagne. Quelques gendarmes enlevèrent des filles repenties qui étaient dans un couvent. Ces gendarmes furent pris et mis en prison. Leurs camarades forcèrent les prisons, et les en retirèrent. On a repris depuis quelques-uns de ces mutins, que le roi veut qui soient punis très-rigoureusement.

14 Avril.

Les gendarmes et les chevau-légers sont cuirassés comme les gardes-du-corps. Les mousquetaires le sont aussi. Mais comme il y a beaucoup de gens faibles dans les deux compagnies des mous-

quetaires, le roi permet que dans les marches les valets portent leurs cuirasses qui ne sont que des plastrons.

5 Mai.

Le roi a ordonné qu'on fît le procès au prince Emmanuel de Lorraine, à Langalerie, et au chevalier de Bonneval, qui ont pris parti dans les troupes de l'Empereur.

6 Juin.

Le roi fait venir de l'armée de M. de Villars trois cent quarante carabiniers pour remplacer ce qu'il y a eu de gens tués dans ses gardes-du-corps, et on prendra un cavalier par compagnie de l'armée d'Alsace pour remplacer les carabiniers.

25 Juin.

Madame la marquise de Villars, mère du maréchal, est morte à Paris. Elle avait quatre-vingt-quatre ans.

N. D. A. Cette marquise de Villars était une petite bonne-femme, sèche, vive, méchante comme un serpent, de l'esprit comme un démon, d'excellente compagnie, qui avait passé sa vie jusqu'au dernier bout, dans les meilleures et les plus choisies de la cour et du grand monde, et qui conseillait toujours à son fils de ne point donner de scènes au monde sur sa femme, de se vanter au roi tant qu'il pourrait, mais de ne jamais parler de soi à personne.

26 Juin.

L'abbé Testu mourut ces jours passés à Paris. Il était de l'Académie, et avait quatre-vingts ans passés.

N. D. A. Plein d'esprit, et d'un esprit orné, répertoire d'anecdotes de la cour, bon homme, et d'une bonne famille du parlement de Paris. Il avait passé sa jeunesse à la cour, et conserva jusqu'à la fin de sa vie considération, amitié, liberté, et commerce avec madame de Montespan et madame de Maintenon. C'est peut-être le premier homme connu qui se soit plaint de ce mal, si miraculeusement devenu commun depuis, ignoré de ceux qui l'ont, et de ceux qui le traitent, et qui, sous mille formes différentes, est appelé vapeurs.

29 Juin.

M. le duc d'Orléans fait reconnaître le fils qu'il a eu de mademoiselle de Séri, et lui donne 500,000 livres, dont la mère aura la jouissance.

30 Juillet.

Messeigneurs les ducs de Bourgogne et de Berri allèrent tirer dans la plaine de Saint-Denis, où l'on tua quinze cents perdreaux. Monseigneur le duc de Berri en tua pour sa part près de trois cents dont il en rapporta deux cent quarante, et pourtant il ne tira pas si bien qu'à son ordinaire; il tira près de sept cents coups, chose sans exemple, et n'en fut point du tout incommodé.

2 Août.

Madame de Polignac la jeune est morte en Languedoc, et a fait l'abbé de Polignac, son beau-frère, son légataire universel.

N. D. A. Le Bordage, qui en était passionné, quoiqu'on lui disputât d'avoir de quoi l'être, la fut trouver dès qu'il la sut bien malade, et fut témoin de sa triste mort, qui l'outra de telle sorte, qu'il ne la voulut pas survivre, et qu'il serait mort, sans ses valets, qui le crevèrent de vinaigre et de choses spiritueuses, et le réveillèrent ainsi, qu'il n'en était presque plus temps. Ce trait lui acquit grandement la faveur des dames.

15 Octobre.

Mademoiselle de Séri, qui a été fille d'honneur de Madame, et que M. le duc d'Orléans honore de ses bonnes graces depuis long-temps, a feint un voyage en Normandie, et est partie avec madame de Nancré. On les a trouvées en deux chaises de poste sur le chemin de Lyon. On ne doute pas que leur dessein ne soit d'aller trouver monseigneur le duc d'Orléans. On croit que ce prince ne sait rien de leur voyage.

17 Octobre.

M. de Torcy mena, après souper, par le petit degré, l'électeur de Cologne dans le cabinet du roi, où était toute la famille royale; honneur dont il fut fort touché, et que le roi n'avait jamais fait

à personne. Le roi lui dit: « Je veux que vous me voyiez dans le particulier dans ma famille, où vous n'êtes point étranger, et nous sommes tous très-contens de vous y voir. » L'électeur avait à son cou un ruban rouge où pendait une croix de diamans magnifiques, que M. de Torcy lui avait donnée de la part du roi.

21 Octobre.

L'abbé de Polignac eut, ces jours passés, une audience du roi, très-favorable, et le roi lui dit: « Oublions tout le passé. Je suis très-aise que vous soyez content de moi, et je suis persuadé qu'un homme de votre esprit et de votre mérite me servira dignement. Je connais tous vos talens. » Cet abbé partira pour Rome la semaine qui vient.

4 Novembre.

Le roi se promena dans ses jardins, où il s'amuse à voir planter; il faisait un temps effroyable, et le chapeau du roi étant percé, on envoya le porte-manteau en chercher un autre à la garde-robe. Le porte-manteau donna le chapeau au duc de Tresme, qui sert pour le duc d'Aumont qui est en année. Le duc de Tresme le présenta au roi, mais M. de La Rochefoucauld prétendit que c'était à lui de le donner, et que le duc de Tresme empiétait sur ses fonctions; ce qui a

a fait une assez grande affaire entre eux, quoiqu'ils fussent bons amis.

9 Novembre.

Il n'est point vrai qu'on ait donné aucunes fêtes à Grenoble à mademoiselle de Séry, comme on l'avait dit. Elle a toujours été fort enfermée durant le peu de séjour qu'elle y a fait, et monseigneur le duc d'Orléans la fit repartir, dès qu'il sut, par une lettre de M. de Chamillard, que le roi le trouvait à propos.

20 Novembre.

Le roi a donné l'inspection de cavalerie de l'armée de M. le duc d'Orléans, qu'avait M. de Murcé, à M. de Broglio, maréchal-de-camp.

N. D. A. Ce Murcé était frère de madame de Caylus, et cousin de madame de Maintenon. Jamais frère et sœur ne furent plus différens. Murcé avait une figure ridicule, et une bêtise singulière. Il y a cent contes de lui, de son cheval isabelle, et de son valet Marcassin, qui se moquait de lui, et le gouvernait. Avec cela, brave, bon officier, et honnête homme. Il était dangereux, parce que, sans être méchant, il écrivait tout ce qui lui passait par la tête à madame de Maintenon, qui l'aimait véritablement, sans savoir pourquoi, et qu'elle se fiait d'autant plus à lui, qu'elle le savait trop sot pour rien ajouter à la vérité. Il pensa mourir de douleur, en l'année que madame la duchesse de Bourgogne vint en France, de trois malheurs qui lui arrivèrent coup sur coup, dont il fit ses plaintes à toute l'armée. Son cheval

Isabelle était mort; Marcassin le voulut quitter; et sa femme n'était pas femme d'honneur : il voulait dire dame du palais, mais il s'exprimait de la sorte, et ne put jamais dire autrement. Tout le monde l'alla voir, sur ces malheurs, pour s'en donner la comédie; et pour la prolonger, on fit un traité entre Marcassin et lui. Il amusa tout un hiver la ville de Strasbourg, par ses plaintes publiques, de ce que sa femme, très-laide et très-dévote, lui faisait faire lit à part les samedis et les dimanches.

12 Décembre.

Il y a eu depuis quelques jours une grande affaire à Cluny, entre M. le cardinal de Bouillon et les moines, dans laquelle il paraît que les moines ont eu un procédé fort violent.

13 Décembre.

M. de la Feuillade est de retour, et M. de Chamillard l'a présenté ce soir au roi, chez madame de Maintenon.

N. D. A. Le roi voyant entrer Chamillard, avec son gendre en lesse, se leva, alla à la porte, et dit à la Feuillade: « Monsieur, nous sommes bien malheureux tous deux; » puis tourna le dos, et la Feuillade, de dedans la porte, sortit après sa révérence, sans avoir osé dire un mot. Le roi ne lui parla jamais depuis. Ce n'était pas le chemin de devenir maréchal de France, comme il le fut en 1724, sans avoir servi dans l'entre-deux.

7 Janvier 1707.

On veut établir une grande réforme dans les

Petits-Pères de Paris, et on en a chassé plusieurs qui menaient une vie un peu scandaleuse.

N. D. A. Ces Petits-Pères avaient des portes par où ils entraient et sortaient sans être vus, et y faisaient entrer des femmes. Ils avaient des chambres et des lits, où rien ne manquait, jusqu'aux toilettes, et on y faisait bonne chère. A la fin le roi y mit la main.

12 Janvier.

Le roi a toujours donné à madame de Montespan, depuis qu'elle est retirée de la cour, trois mille louis d'or par quartier, quelque prix qu'ils valussent. Il a diminué cette année des deux tiers, à cause de la rareté de l'argent.

16 Janvier.

Le mariage du comte d'Evreux est arrêté avec mademoiselle Crozat, qui n'aura douze ans qu'au mois de mars. Son père lui donne la valeur de 2 millions de livres, quoiqu'il ait encore beaucoup d'autres enfans. Dans cette dot est comprise la terre de Tancarville, qu'on prétend qui donne le titre de connétable héréditaire de Normandie.

10 Février.

Madame de Caylus reparut à la cour, et vint au souper du roi. Il y avait treize ans qu'elle ne l'avait vu. On l'avait crue chassée de la cour, et elle ne l'était point.

N. D. A. Pour le coup les Mémoires sont trop politiques,

et ils ne persuaderont à personne de ce temps, que madame de Caylus n'ait pas été chassée. Sa dévotion, qui avait été extrême durant son exil, finit avec la direction du père de la Tour, qu'elle troqua si aisément pour une pension. Elle reparut belle encore comme un ange, et madame de Maintenon, qui l'aimait toujours, fut ravie de la revoir, et l'initia peu à peu dans tous les particuliers chez elle avec le roi, qui s'en amusait aussi, mais qui craignait son esprit, et ne l'aima jamais. Elle ne fut pas long-temps sans être de tout, et sans recevoir le duc de Villeroi, qui, après la mort du roi et de madame de Maintenon, ne bougea plus de chez elle, et y soupait tous les soirs en maître de la case, jusqu'à sa mort, dont il pensa mourir de douleur, quoique quelquefois las l'un de l'autre. La pauvre femme, depuis son retour à la cour, s'était souvent moquée de sa dévotion de Paris, et des nuits des jours-saints qu'elle avait passées devant le saint-sacrement à Saint-Sulpice. Elle n'était pas bonne, et avait de quoi être fort méchante.

19 Février.

Le chevalier de Gassé a été tué à Lille dans la maison d'une femme chez qui il allait souvent. On dit que le mari de cette femme est en fuite.

22 Février.

On a cassé un colonel d'infanterie nommé Ternant, qu'on prétend qui avait tenu quelques mauvais discours.

4 Mars.

L'ancien évêque d'Autun est mort. Il avait cédé cet évêché à un de ses neveux.

N. D. A. C'est lui qui, recevant la cour qui passait par son diocèse, et voyant l'archevêque de Reims en admiration de son magnifique buffet, lui dit humblement : « Monseigneur, vous voyez là le bien des pauvres. » Mais l'autre lui répondit brutalement : « Monseigneur, vous auriez bien « fait de leur en épargner la façon. » C'est, à ce qu'on dit alors, sur cet évêque d'Autun, que Molière fit son *Tartuffe.* Il s'attacha à la fin à la cour de Saint-Germain, et se vanta d'avoir été miraculeusement guéri d'une fistule lacrymale, par l'intercession du roi d'Angleterre. Il en fit part à la reine sa veuve, au roi, et à madame de Maintenon. Mais la fistule reparut peu de jours après, et il fut si honteux du mauvais succès de cette intrigue, qu'il s'enfuit dans son diocèse. Il avait été valet à tout faire du cardinal Mazarin, et grand serviteur des jésuites.

17 Mars.

Monseigneur le duc de Bourgogne joue presque tous les jours au billard à la guerre. Madame la duchesse de Bourgogne, qui ne cherche qu'à lui plaire, s'est mise de ce jeu, et y fait jouer quelques-unes de ses dames, et ce jeu-là dure du moins trois heures.

21 Mars.

Il y a eu une petite sédition dans l'évêché de Cahors, sur l'édit des mariages et des baptêmes. Beaucoup de paysans armés se voulaient emparer de la ville de Cahors, mais heureusement il y avait deux bataillons dedans qui les en ont empêchés. On y fait marcher quelques troupes de celles

qu'on envoie en Espagne, et on a envoyé ordre à M. le Gendre, intendant de Montauban, de suspendre l'exécution de cet édit.

30 Mars.

Le roi, avant que de partir de Versailles, apprit la mort du maréchal de Vauban par plusieurs gens qui lui demandaient les charges qu'il avait.

N. D. A. On a vu ailleurs quel était Vauban, son mérite, l'affection et la confiance du roi pour lui, en l'occasion de Turin, et combien il méritait l'une et l'autre. Mais il les perdit bientôt après, et il n'y put survivre. C'était le meilleur homme, et le meilleur patriote du monde, toujours occupé de l'État, et du soulagement de toutes ses parties, ainsi que de l'avancement de sa gloire, avec un désintéressement parfait. Il était homme de grand ordre, de grand arrangement, de grand calcul. Les impôts, et encore plus la manière dont on les levait, lui déplaisaient étrangement. Il s'appliqua, plusieurs années, à y chercher un remède, et crut l'avoir trouvé par le livre célèbre qu'il publia. On n'entrera pas ici dans l'examen de cet ouvrage; mais quel qu'il fût, c'était celui d'un excellent cœur, et d'un digne citoyen. Il se crut à portée d'oser traiter cette matière, par la situation où, de longue main, il se trouvait avec le roi; et, en cela, il se trompa en plein. Son livre fit grand bruit: goûté, loué, admiré du public, blâmé et détesté des financiers, abhorré des ministres, dont il alluma la colère. Pontchartrain surtout en fit un vacarme, sans garder aucune mesure; et Chamillard oublia sa douceur et sa modération. Les magistrats des finances tempêtèrent, et l'orage fut porté jusqu'à un tel excès, que, si on les avait crus, le maréchal aurait été

mis à la Bastille, et son livre entre les mains du bourreau. Le roi, qui ne s'y peut résoudre, ne laissa pas de se laisser entraîner à ce torrent, assez pour contenter ses ministres, assez pour scandaliser étrangement sa cour, assez pour tuer le meilleur des Français, et celui qui avait cueilli les lauriers dont le roi avait environné son front.

3 Avril.

Les désordres du Quercy sont apaisés; mais les paysans du Périgord se sont soulevés depuis; ils ont pillé quelques bureaux, et se sont rendus maîtres de quelques châteaux et d'une petite ville, disant qu'ils ne veulent payer que la taille et la capitation, la dîme à leurs curés, et les redevances à leurs seigneurs; qu'ils sont fidèles sujets du roi, mais qu'ils ne peuvent payer les nouvelles impositions. Il ne paraît point qu'il y ait de nouveaux convertis parmi eux, ni qu'il s'agisse de religion. Ils ont forcé deux ou trois gentilshommes de se mettre à leur tête, et sont mal armés, et presque tous pieds nus, mais en assez grand nombre.

8 Avril.

On a établi quatre compagnies de gens d'affaires, composées chacune de douze hommes; et quand on fera de nouvelles affaires, ce seront ces compagnies-là qui les feront tour à tour. Chacun de ces quarante-huit hommes-là donnera argent

comptant au roi 1000 pistoles pour y entrer. Ils auront sous eux des commis et des sous-commis qui donneront les uns 500, et les autres 300 pistoles.

9 Mai.

On sut au lever du roi que le duc de Nevers mourut hier au soir à Paris.

N. D. A. Ce neveu de Mazarin était un Italien paresseux, voluptueux, sordidement avare, de beaucoup d'esprit, et d'ornement dans l'esprit, d'excellente compagnie, singulier au dernier point, qui faisait les plus jolis vers du monde, et qui ne se souciait de quoi que ce fût. Il avait épousé la nièce, belle à ravir, de madame de Montespan, dont il fut souvent jaloux, et toujours inutilement. Il lui est arrivé plusieurs fois d'entrer le matin dans sa chambre, de la faire lever, et de la faire monter tout de suite en carrosse avec lui, pour aller à Rome, sans lui en avoir dit un mot, ni avoir fait lui-même aucuns préparatifs. C'était un homme qui allait souvent au marché, acheter lui-même des choses à manger, et qui les accommodait dans sa chambre.

26 Mai.

Le roi, avant que d'aller à la chasse, et étant auprès de madame la duchesse de Bourgogne, commença en badinant à parler de ce qui venait de se passer sur le Rhin. Il prit même l'affaire d'assez loin, et parla des années passées avec une éloquence extraordinaire. Il prit même un ton d'orateur pour continuer le badinage. Son dis-

cours fut assez long, parce qu'il sentait le plaisir qu'il nous faisait à nous qui l'écoutions fort attentivement.

8 Juillet.

MM. de Neuchâtel ont renouvelé un serment entre eux de ne point recevoir d'argent de tous les prétendans à leur souveraineté, et se sont même promis de ne point aller manger chez eux.

14 Juillet.

L'après-dînée on perça la joue à monseigneur le duc de Berri. Il souffrit beaucoup de douleur, et il ne voulut jamais permettre que l'on achevât l'opération.

19 Juillet.

Le roi ne put se promener que sur les sept heures, à cause de la furieuse chaleur. Quinze personnes de l'équipage de M. le duc du Maine et de celui de M. le comte de Toulouse, qui étaient à la chasse, s'y trouvèrent fort mal; le roi, qui est l'homme du monde le moins incommodé de la chaleur, fut obligé de changer plusieurs fois de chemise.

26 Juillet.

M. l'ancien évêque de Condom, frère aîné de M. de Matignon, a envoyé à Neuchâtel demander pour lui l'investiture de cette principauté, et on

croit que cette démarche pourra nuire aux affaires de M. de Matignon, en ce pays-là, parce qu'ils sont tous protestans à Neuchâtel, qu'ils craindraient d'être sujets d'un évêque, et que si l'on juge les prétentions de la maison Matignon bonnes, l'évêque de Condom étant l'aîné serait en droit d'y prétendre.

16 Août.

M. le duc de Chartres eut hier une assez grosse fièvre, et il parut même des rougeurs au visage. Comme son appartement est fort près de celui de monseigneur le duc de Bretagne, on représenta au roi qu'il fallait le transporter ailleurs. Le roi y consentit avec peine, sentant bien que madame la duchesse d'Orléans en serait fort affligée; mais il se rendit à l'avis des médecins. Il a envoyé ce matin, à huit heures, Blouin chez madame la duchesse d'Orléans, qui, dès que Blouin lui a porté l'ordre, a pris une jupe, et, sans se donner le temps de se chausser, est venue chez le roi, et S. M. lui a parlé avec tant de bonté et tant d'amitié qu'elle en est sortie fort contente. Le roi lui a dit: « Si je ne regardais que moi, il ne serait pas question de transporter votre fils; mais je dois compte à l'État, qui me reprocherait d'avoir hasardé le duc de Bretagne pour trop ménager le duc de Chartres. Cependant, si la petite vérole avait paru, tout ce

qu'on m'aurait pu dire ne m'aurait jamais fait consentir à exposer la vie de votre fils. Heureusement il a bien passé la nuit. Prenons ce temps-là pour le faire transporter. Il est de votre intérêt comme du mien d'éviter les reproches du public. Faisons porter votre fils dans l'appartement de M. de Marsan, qui est de l'autre côté de la chapelle ;» et dans le moment on y a porté le prince. Cet appartement est vide, parce que M. de Marsan a la goutte à Paris. M. le duc de Chartres a bien passé la journée, et on compte que ce ne sera rien.

14 Septembre.

Le vieux Bertet est mort chez le maréchal de Villeroi auprès de Lyon. Il avait cent cinq ans. Il avait été secrétaire du cabinet, et le cardinal de Mazarin l'avait employé souvent dans des intrigues de cour. Il est mort dans la dernière pauvreté.

27 Septembre.

Le roi a donné à M. d'Antin le gouvernement d'Orléanais et celui d'Amboise qu'avait le marquis de Sourdis. Le gouvernement d'Orléanais est un des douze grands gouvernemens du royaume.

N. D. A. La mort de madame de Montespan ouvrit à d'Antin la porte de la fortune, et de la récompense de ses longues sueurs, et de ses infatigables travaux de cour. Jusqu'alors il avait trouvé le roi de fer pour lui, quelques

souplesses, quelques soins, quelque intrigue qu'il eût employés. Madame de Maintenon ne se pouvait résoudre à rien en sa faveur. Dès qu'il eut perdu sa trop fameuse mère, tout changea de face. Madame de Maintenon lui sourit. Le passage du roi par Petitbourg fut un signe éclatant de ce grand changement. Cette grace du gouvernement d'Orléanais ne tarda pas ensuite. D'Antin, transporté à cette nouvelle, s'écria : « Me voilà donc dégelé ! »

10 Octobre.

Madame la duchesse de Bourgogne alla voir un hôpital de petites filles que madame de Montespan a établi.

6 Novembre.

Il y a d'assez grands désordres en Bolonais et en Picardie pour le faux-saunage. Des cavaliers, des dragons et des soldats se sont assemblés par bandes de deux ou trois cents hommes, ont pillé des greniers à sel qu'ils vendent publiquement, et en ont porté même jusqu'en Normandie.

29 Novembre.

Le roi a donné grace au jeune comte de Tonnerre. On le met à la Bastille, où il sera un an. Il donnera 10,000 livres d'aumônes que M. le cardinal de Noailles partagera aux pauvres, et il n'entrera jamais dans aucune maison où sera M. Amelot; et si M. Amelot arrivait dans un maison où il fût, il serait obligé d'en sortir, afin que

M. Amelot n'ait pas la douleur de voir celui qui a tué son fils, et un fils qu'il aimait tendrement. Le roi avait fait écrire à M. Amelot par M. le chancelier et par M. Chamillard, pour l'exhorter à consentir que l'on fît grace au comte de Tonnerre à cause de son extrême jeunesse.

3 Décembre.

Les faux-sauniers continuent à faire beaucoup de désordres dans les provinces. On a arrêté, en Anjou, vingt-cinq cavaliers du régiment de Roye, et dans l'Orléanais quelques cavaliers du régiment de Biron. On les décimera; on les fera tirer au billet pour être pendus, et on envoyera les autres aux galères.

5 Décembre.

Seize cavaliers portant du faux sel ont été assez insolens pour le venir vendre dans le village de Meudon. On les fait suivre, et on en fera une punition exemplaire si on peut les attraper.

6 Janvier 1708.

M. de Montberon, qui a la lieutenance-générale de Flandre, sur laquelle il a un brevet de retenue de 150,000 livres, a envoyé sa démission au roi, le suppliant de vouloir nommer quelqu'un à cette charge, afin qu'avant de mourir il pût disposer de cette somme.

N. D. A. C'était une manière de médecin, qui vivait de régime, et qui se tua, lui, et bien d'autres qui le crurent, par l'usage du café, qu'il faisait lui-même. Il lui en vint à la fin un cancer à la main, dont il mourut. Petit homme grison, avec une calotte pour éviter la perruque, qui avait tout-à-fait l'air de ces régens de collège qui n'ont point de petit-collet, et qui en avait encore plus le jeu. Un brave homme, mais fort peu au-delà.

8 Janvier.

Le fils de M. Chamillard quitte le nom de marquis de Chamillard pour prendre celui de marquis de Cagny, qui est la terre que M. son père vient d'acheter en Normandie.

16 Janvier.

Le comte d'Évreux a prêté le serment de colonel-général de la cavalerie, et a payé en argent blanc ce qu'on donne pour le serment, et les officiers de la chambre s'en sont plaints, parce qu'on a accoutumé de les payer en or.

N. D. A. Cette monopole des sermens a toujours été croissant. La délicatesse de se faire un titre d'être payé en or, et une injure de l'être en argent, n'avait pas encore été imaginée. Mais que n'imaginent pas les valets d'un roi aussi arbitrairement maître?

22 Janvier.

Milord Averseen était de la chambre basse du temps du roi Guillaume qui le fit lord, croyant

par-là le contenir. Mais il parla dans la chambre haute avec la même force qu'il avait fait dans la basse. Le roi lui dit : « Milord, j'espérais que, au moins après la grace que je vous ai faite, vous vous contiendriez la première fois. — Sire, lui répondit-il, quand vous m'auriez fait roi, je n'en soutiendrais pas moins l'intérêt de l'État et du peuple. »

29 Janvier.

M. l'archevêque d'Aix est mort. Les Provençaux, dont il n'était pas trop aimé, lui ont fait son épitaphe qui est fort courte : *requiescat ut requievit.*

7 Mars.

Madame la duchesse du Maine jouait à Clagny la comédie de *l'Hôte de Lemnos*, faite par M. de Malézieux. C'est une traduction de la pièce de Plaute intitulée *Mostellaria.*

11 Mai.

Mansard se trouva mal à trois heures après minuit, et mourut ici à sept heures du soir dans son appartement du second commun. Aucun remède ne put ni le sauver, ni le soulager. Il était surintendant des bâtimens, aux appointemens de 52,000 livres, et il avait gardé la charge de premier architecte qui lui en valait 18,000 livres.

Outre cela, il avait une infinité de commodités, et disposait de beaucoup d'emplois.

N. D. A. Mansard, qui avait été aide des maçons dans sa première jeunesse, fit sa fortune à pas de géant. Il était devenu familier et insolent au dernier point, et toutefois assez bon homme. Il était ignorant dans son métier, et de Coste, son beau-frère, ne l'était guère moins. Ils tiraient tout d'un dessinateur, qu'ils tenaient clos et à l'écart chez eux, qui s'appelait *l'Assurance*, sans lequel ils ne pouvaient rien. Mansard engageait le roi dans de grandes entreprises, en intéressant son amour-propre, et en lui soumettant des plans imparfaits, dont le roi réformait lui-même quelques défauts grossiers. Il entrait à toute heure dans le cabinet du roi, s'y mêlait dans la conversation, tenait le dez, attaquait le roi, tirait un fils de France, frappait sur l'épaule à un prince du sang, et aux plus grands seigneurs, et tout était en respect devant lui. Il s'était prodigieusement enrichi. Le roi ne parut pas fort touché de sa mort, et la cour encore moins. Il venait d'achever un beau pont de pierre à Moulins, lorsque M. de Charlus arrivant de ses terres dans le voisinage, parut à la cour. Mansard pria le roi, d'un air triomphant, de lui demander des nouvelles de son pont, ce que le roi fit aussitôt. « Sire, répondit froidement Charlus, je n'en ai point depuis « qu'il est parti, mais je le crois bien présentement à Nantes. «—Comment, dit le roi, de qui croyez-vous que je vous « parle? c'est du pont de Moulins.—Oui, Sire, répliqua « Charlus, c'est le pont de Moulins aussi qui s'est détaché « tout entier la veille de mon départ, et qui s'en est allé à « vau-l'eau. » Le roi et Mansard demeurèrent aussi étonnés l'un que l'autre, et le fait se trouva vrai. Il en était déjà arrivé autant à Mansard, pour le pont de Blois. Il n'avait au-

cun goût. Il n'y a eu que des dépenses immenses, sans beauté, sans commodité, sans agrément. Ce qui a fait la chapelle de Versailles telle qu'elle est, c'est que Mansard n'a songé qu'au coup d'œil pris de la tribune où se tenait le roi. Quant à l'exhaussement de cette chapelle, qui fait l'effet le plus choquant du monde par dehors, il espérait engager le roi à élever d'un étage tout le château, et ses deux ailes, pour masquer cette difformité, et sans la guerre il en serait venu à bout. Le roi ne pardonna pas à l'évêque de Metz, Coaslin, d'avoir blâmé le luxe extravagant prodigué dans cette chapelle pendant la disette. La place de surintendant des bâtimens fut supprimée à la mort de Mansard. Le duc d'Antin lui succéda, avec le simple titre de directeur; et ce fut un procédé assez étrange, que de dégrader une place, en la faisant passer d'un valet à un grand seigneur.

19 Juin.

On mande de La Rochelle qu'on y avait arrêté ces jours passés un Anglais qu'on avait mis en prison, parce qu'il ne voulait point parler. Le lendemain on alla dans la prison pour l'interroger, et on trouva qu'il s'était étranglé.

16 Juillet.

Nous avons appris avec surprise et douleur que les ennemis avaient, dans Oudenarde, plus de quatre mille de nos soldats prisonniers, et sept cents officiers.

25 Juillet.

M. de Biron arriva ici. Il a été pris dans le der-

nier combat de Flandre, et les ennemis lui ont donné congé pour un mois. Il se loue fort de la politesse de leurs officiers généraux; mais il se plaint fort des officiers subalternes, et des cavaliers qui le prirent à la fin du combat, le dépouillèrent et le maltraitèrent cruellement.

13 Août.

M. de Tréville est mort à Paris. C'était un homme de beaucoup d'esprit et de savoir, qui avait été courtisan, mais qui était retiré depuis plus de trente ans. Son père avait été fort bien avec le feu roi, et commandait les mousquetaires.

17 Août.

M. de Villars mande que le gouverneur d'Exilles s'était rendu avant que sa place fût ouverte, et sachant qu'on marchait à son secours. Le roi, en recevant cette nouvelle, n'a pas pu s'empêcher de dire qu'il voyait depuis quelque temps des choses extraordinaires, et qu'il avait peine à comprendre des Français.

24 Septembre.

Le roi dit, en entrant chez madame de Maintenon : « Je ne souhaite point la mort du prince Eugène, mais je ne serai pas fâché que sa blessure l'empêche de servir le reste de la campagne. »

7 Octobre.

Saint-Mars, gouverneur de la Bastille, et qui avait près de quatre-vingt-dix ans, est mort depuis quelques jours. Ce gouvernement est d'un très-gros revenu, mais les fonctions du gouverneur sont tristes.

4 Novembre.

Le duc de *** est arrivé de Perpignan. Il est venu ici saluer le roi, et est retourné à Paris, où la mort du maréchal son père lui donne beaucoup d'affaires.

N. D. A. Le maréchal ***, dont il s'agit, mourut sans fièvre, en deux jours, précisément de gras-fondu, comme les chevaux, et sa mort fut semblable à sa vie. Il l'avait passée en bas courtisan, portant la queue de madame de Montespan, tandis que celle de la reine ne l'est que par un page, un porte-manteau, ou un exempt des gardes-du-corps, suivant les lieux; faisant sa cour à tous les commis des ministres, et d'ailleurs l'homme du monde le plus haut, le plus glorieux, le plus brutal, fort particulier, et sa chambre ouverte seulement à l'exquis de la cour. Il faisait ses dévotions sans cesse et de tout temps, et cependant sujet à bien des faiblesses. Le roi et madame de Maintenon l'aimaient par habitude, et parce qu'ils n'avaient rien à soupçonner sur son esprit court et lourd. Il leur plaisait aussi par sa magnificence, par sa servitude infatigable, et par son orgueil, qui rampait à leurs pieds.

12 Novembre.

Monseigneur, qui est à Meudon, alla courre le

matin un loup qui était demeuré dans le parc de Boulogne. Il vint une grande quantité de dames de Paris pour voir la chasse.

29 Novembre.

Un aga vient pour se plaindre de M. Fériol, notre ambassadeur à la Porte, qui a retiré chez lui le ministre de Hollande, qui ne se croyait pas en sûreté chez lui à cause de quelques démêlés qu'il avait eus avec le grand-visir, qui avait même déjà fait maltraiter quelques-uns de ses domestiques. Ce ministre de Hollande avait demandé à l'ambassadeur d'Angleterre de se pouvoir retirer chez lui, et l'ambassadeur le lui avait refusé. M. Fériol, malgré la guerre entre la France et la Hollande, lui a généreusement accordé et une retraite chez lui, et sa protection. C'est de quoi on prétend que l'aga vient se plaindre.

24 Novembre.

Le roi de Danemarck, mécontent de la reine sa femme, de la reine sa mère, et de tous les ministres luthériens, qui le contraignent sur ses plaisirs, et qui ne veulent pas même qu'il y ait ni comédie, ni opéra dans ses États, a pris le parti de s'en aller voyager, et est parti de Copenhague. On l'attend en Saxe, d'où il doit aller à Venise. Il dit même qu'il viendra ensuite en France. Il

est extraordinaire à un roi à son âge de quitter ses États. Il n'a qu'un fils qui est d'une santé fort délicate.

30 Novembre.

Le roi a fait dire, par M. de Torcy, au duc de Grammont qu'il avait appris que sa femme était venue deux fois à Versailles avec lui, qu'elle y avait même reçu des visites dans son appartement; qu'il lui défendait de la mener à Versailles, et qu'elle ne portât plus de housse ni de manteau ducal à son carrosse.

1er Décembre.

Le marquis de Breauté, qui s'était mis depuis long-temps dans une grande dévotion, et qu'on ne voyait plus ici, est mort à Paris, d'un remède extraordinaire qu'il a fait, et qu'il a fait mal.

N. D. A. Quoique tombé dans la misère, et fut ennuyeux par ses sermons, Breauté était fort occupé de bonnes-œuvres. Ce fut lui qui entreprit la fameuse affaire de Langlade, condamné, et mort aux galères, pour un vol à Montgommery. Il la fit revoir. Langlade fut déclaré innocent, et sa fille eut de quoi vivre des dommages-intérêts.

6 Décembre.

Madame la duchesse de Bourgogne a obtenu du roi un brevet de retenue pour Bourdelot, son premier médecin, qui est dangereusement malade. Cette princesse a fait pour lui une chose extraor-

dinaire; car elle s'est fait une loi de ne point demander de graces au roi, qui serait très-disposé à lui en accorder.

11 Janvier 1709.

Monseigneur, qui avait resolu d'être six jours à Meudon, en revint le soir. Le froid l'a chassé. Il ne pouvait sortir du château, et il a eu pitié des courtisans qu'il y avait menés, et qui y souffraient beaucoup. On a été fort surpris de le voir, car jamais ni le froid ni le chaud n'avaient dérangé ce prince, non plus que le roi son père, des résolutions qu'ils avaient prises.

24 Janvier.

Le roi passa chez madame de Maintenon, qui est fort affligée de la mort de madame d'Heudicourt. Elle a presque toujours été auprès d'elle durant sa maladie, et l'a vue mourir ce matin.

N. D. A. De parfaitement belle, madame d'Heudicourt était devenue vieille et hideuse. Spirituelle, instruite, amusante, mais horriblement méchante. Elle n'avait dit de sa vie bien de personne qu'avec quelque *mais* accablant. Rien n'était plus dangereux que d'être nommé devant elle dans les particuliers de madame de Maintenon, et encore pis du roi. Sans haine et sans intérêt, elle mettait les gens en pièces, ou en sérieux ou en ridicule, au contraire de madame de Dangeau, qui était aussi de tous ces particuliers, et qui trouvait toujours le moyen d'excuser ou de louer. Aussi les appelait-on toutes deux les deux anges de madame de Main-

tenon, l'une le bon, l'autre le mauvais. Avec tout son esprit, madame d'Heudicourt craignait les esprits, et l'avouait en sa moquant d'elle-même, mais une peur qui lui faisait payer ce qu'elle appelait des *occupées* : c'étaient trois ou quatre femmes qui la suivaient par tout, et qui la veillaient toute la nuit. Du reste, elles n'avaient rien à faire. Cette frayeur fut poussée jusqu'à ne savoir que devenir à la mort d'un gros perroquet aussi méchant qu'elle, et qu'elle portait partout. Elle en redoubla ses occupées, et fut long-temps troublée de la peur de voir revenir l'ame du perroquet.

27 Janvier.

Le chevalier d'Elbœuf est mort au Mans, où il était retiré depuis long-temps.

N. D. A. Il était bien plus connu sous le nom de M. d'Elbœuf le *trembleur*. Son père s'emporta si étrangement contre sa première femme, qu'il la prit pour la jeter par la fenêtre, ce que toutefois il n'exécuta pas. Elle était grosse de ce fils. Le tremblement dont elle fut saisie se communiqua tellement à son enfant, qu'il le rendait incapable de toutes choses. On prit donc le parti de le cacher, et de lui faire faire des vœux de Malte.

4 Février.

Beaucoup de vignes sont gelées. On craint même que les blés ne le soient. Il en est de même dans tous les royaumes voisins. Tous les arbres plantés depuis quelques années sont morts, et il y a plus de cent ans qu'on n'avait vu un si cruel hiver.

15 Février.

M. le prince de Conti est toujours fort mal. Il a fait venir un vieux médecin français réfugié en Suisse, qu'on prétend qui a un remède spécifique pour sa maladie. Mais il est à craindre qu'il ne soit arrivé trop tard.

6 Mars.

Le corps de M. le prince de Conti fut porté à Saint-André-des-Arcs sa paroisse, et fut enterré auprès du corps de madame la princesse de Conti sa mère.

N. D. A. M. le prince de Conti avait conservé une extrême vénération pour sa mère, dont la vertu, la piété et l'amabilité ont toujours été au plus haut point. Il voulut être enterré auprès d'elle. Ses enfans étant tout petits chez elle à Paris, déjà veuve, elle appela en pleine nuit, elle et sa maison déjà couchées, et ordonna qu'on lui apportât ses enfans. Cela surprit fort ses gens, qui lui représentèrent ce qui se pouvait sur un ordre si bizarre, qu'ils dormaient, qu'on les enrhumerait, qu'il n'y avait point de cause et de raison, etc. Elle persista, et comme on tardait, elle rappela encore, et réitéra son ordre si fermement, qu'elle fut obéie. A peine ses enfans étaient-ils dans sa chambre, que celle où ils couchaient tous deux, et d'où on les avait apportés, fondit tout entière, sans que personne se fût aperçu qu'elle menaçât en rien. M. le prince de Conti se souvenait toujours de cela avec admiration pour madame sa mère, qui ne voulut jamais dire qui l'avait obligée à envoyer ainsi querir ses enfans.

10 Mars.

Madame la maréchale de Vivonne mourut hier au soir à Paris, où elle vivait fort retirée. Elle était grand'mère du duc de Mortemart et du comte de Maure.

N. D. A. Ces MM. de Montemart se ruinaient régulièrement de père en fils, sans attendre davantage, et se remplumaient aussi par de riches mariages. L'esprit et la singularité de madame de Vivonne étaient dignes de l'alliance des Mortemart. C'était entre elle et M. de Vivonne des farces quand ils étaient ensemble, mais cela ne leur arrivait pas souvent. Ses belles-sœurs la considéraient sans l'aimer, et c'était entre elles des coups de bec fort divertissans. M. de Vivonne et elle se ruinèrent à qui mieux mieux. Jamais tant d'esprit et tant de désordres. Leurs querelles même étaient plaisantes. Elle demeura fort mal à son aise dans sa viduité, et réduite à loger chez un intendant, qui s'était enrichi avec eux. Elle devint dévote, et même pénitente, et il sortait de cette dévotion des traits charmans. On se serait brouillé avec elle de l'appeler maréchale, et elle ne signait jamais avec ce titre.

14 Mars.

On parle toujours fort de paix. C'est à M. de Torcy seul des ministres à qui on rend compte. On ne s'adresse point à M. de Chamillard pour cela, et par-là les choses sont remises dans l'ordre.

22 Avril.

M. le maréchal de Villars mande que l'armée de

Flandre sera bien plus belle qu'on n'avait cru. Toutes les troupes sont presque complètes. La misère des provinces fait que les recrues ont été très-aisées à faire. Mais il n'y a point encore de magasins dans les villes pour faire subsister l'armée, et c'est à quoi on travaille.

26 Avril.

Les régimens des gardes qui avaient ordre de partir de Paris le 1er mai, n'en partiront que le 6. On en laisse même quelques compagnies plus qu'à l'ordinaire, parce que la cherté du pain cause souvent de petits désordres, et qu'on veut avoir dans tous les marchés des soldats pour contenir la populace, qui ne souffre pas son mal sans murmurer beaucoup.

9 Mai.

M. le duc d'Orléans a fait mettre dans un cul de basse-fosse un de ses gardes à Villers-Cotterets, qui n'avait pas donné une déclaration juste du blé qu'il avait.

27 Mai.

Le roi a pris le deuil de M. le prince de Carignan, et il le portera jusqu'au premier voyage de Marly, qui sera de mercredi en quinze jours.

N. D. A. Ce prince de Carignan, fils aîné du prince Thomas, et de la dernière de la branche de Bourbon-Soissons, fut la merveille de son siècle. Né sourd et muet, il fut livre

assez tard à un maître habile, qui, à force de coups et de famine, lui apprit à suppléer à ce que la nature lui avait refusé; et comme il avait beaucoup d'esprit, il devint capable de tout entendre et de tout faire entendre, en sorte qu'il s'appliqua aux affaires, et qu'il passa pour une bonne tête dans le conseil de M. de Savoie. Il laissa un fils qui ne lui a pas ressemblé, qui a épousé la bâtarde de M. de Savoie et de madame de Verue, qu'il a amenée ici pendant la régence, et qui y est restée depuis avec lui, où elle ne perd rien moins que son temps et ses affaires.

14 Août.

On a découvert une conspiration à Strasbourg, tramée par quelques gentilshommes qui y sont établis.

1er Septembre.

Madame de Moussy mourut ces jours passés à Paris. Elle était sœur du premier président de Harlay, et avait toujours vécu avec lui et avec son fils dans la plus intime union. Cependant par son testament elle leur ôte tout ce qu'elle a pu leur ôter, pour le donner à une communauté où elle était fort attachée, et à des hôpitaux.

N. D. A. Madame de Moussy, aussi profonde, aussi réservée, aussi composée que son frère, qu'elle imitait, et devant qui elle tremblait, passa sa vie sous même toit, et à même table que lui. Dévote et archidévote, d'habit, d'air austère, et de conduite extérieure, il faut croire que tout y répondait. La simplicité n'y paraissait guère, ni la vérité dans son testament, où il ne se trouva rien pour sa famille,

avec laquelle elle avait toujours paru si intimement unie. C'était une femme de beaucoup d'esprit, mais qui ne se communiquait point, et ne marchait que par ressorts.

M. de Dangeau a interrompu ses Mémoires depuis le 11 septembre 1709 jusqu'au 1er janvier 1710, à cause de la maladie grave de son fils unique qui fut blessé à Malplaquet, et à qui il fallut deux fois couper la cuisse. Voici la note sur ce fils de l'auteur des Mémoires.

N. D. A. Courcillon était un original sans aucune copie; beaucoup d'esprit et d'ornement dans l'esprit, un fonds de gaieté et de plaisanterie inépuisable, dont il y a des contes sans fin; une débauche effrénée, et effronterie à ne rougir de rien. Madame de Maintenon le garda avec des soins de mère, par amitié pour la sienne, dans une maladie qu'elle seule et madame de Dangeau ignoraient, et dont Courcillon faisait des farces pour se consoler de l'ennui qu'il avait eu de cette compagnie. Il en fit d'une autre espèce quand on lui coupa la cuisse; mais la plus rare fut quand on la lui recoupa. Le danger était grand. Dangeau et sa femme le tournaient pour le faire venir à la confession. Il connaissait son père, et il se livra à cette importunité. Il feignit d'entrer dans ce qu'il lui insinuait, et lui dit que, puisqu'il en fallait venir là, il voulait aller au mieux; qu'il lui fît donc venir le père de la Tour, mais qu'il ne voulait jamais ouïr parler d'aucun autre. A ce nom, Dangeau frémit de la tête aux pieds. Il venait de voir combien son assistance à la mort de M. le prince de Conti et de M. le Prince avait étrangement déplu. Il n'osa jamais courir les mêmes risques, d'autant que survivant son fils, il en porterait l'iniquité. De ce moment,

il ne fût plus mention de confession de sa part, et Courcillon, qui ne voulait que cela, n'en parla pas davantage. Dangeau avait un frère abbé, pédant, grammairien, le meilleur homme du monde, mais fort ridicule. Courcillon, le voyant au chevet de son lit fort affligé, se prend à rire comme un fou et à le prier d'aller pleurer plus loin, parce qu'il fait en pleurant une si plaisante figure, qu'il en faut mourir de rire; et de-là passa à dire que sûrement, s'il meurt, l'abbé se mariera pour soutenir la maison, et à en faire une telle description en plumet et en parure, que tout ce qui était là ne put se tenir d'en rire aux larmes.

3 Janvier 1710.

On a donné au maréchal de Villars, pour cet hiver, l'appartement de feu M. le prince de Conti. Le roi alla voir ce maréchal le dernier dimanche de l'avent après le sermon, et fut deux heures enfermé seul avec lui, où il avait fait porter des papiers pour travailler. Le roi n'avait été chez aucun particulier depuis le maréchal de Grammont mort il y a plus de trente ans.

9 Janvier.

Il y eut comédie chez madame la duchesse de Bourgogne. On a fait faire un théâtre dans la grande pièce de son appartement. Le spectacle fut fort beau. Il n'y avait que des dames considérables et des courtisans. Le théâtre est magnifique et agréable, et on l'y laissera jusqu'au carême, afin que madame la duchesse de Bourgogne puisse

encore voir la comédie dans son appartement après ses couches.

18 Janvier.

On élut à Paris à l'académie M. de la Mothe, qui est un très-bon poète, en la place de M. Corneille qui avait plus de quatre-vingts ans, mais qu'on avait appelé long-temps le jeune Corneille pour le distinguer du fameux Corneille son frère aîné.

9 Février.

Les Espagnols ont fait un décret par lequel ils donnent à leur roi tout l'argent et toute l'argenterie des églises pour soutenir la guerre, déclarant traîtres à la patrie tous les archevêques et évêques qui voudraient s'y opposer dans leurs diocèses. Plusieurs ont déjà donné leur consentement, et il paraît qu'il n'y aura point d'ecclésiastiques qui s'y veuillent opposer.

19 Février.

M. l'évêque de Nîmes est mort. Il est universellement regretté. Il s'est rendu illustre par une vie exemplaire et par beaucoup de beaux ouvrages. Il était de l'Académie française.

6 Avril.

Madame la Duchesse reçut les complimens sur la mort de M. le Duc. Elle était sur son lit et en

chaperon, qui est un habillement des princesses du sang quand elles reçoivent en cérémonie les complimens sur la mort de leurs maris.

N. D. A. Cet habillement ne fut jamais un chaperon qui est d'étoffe, et qu'on ne connaît plus qu'aux cérémonies funèbres, par dessus lequel on porte un bonnet carré. C'est un domino de prêtre dont le coqueluchon est mou et plat, mais un domino qui va jusqu'aux pieds en forme de robe, qui a des manches fort larges, le corps étroit, et une queue longue qui finit en pointe. A l'égard du couvre-chef, c'est une coiffure de toile d'Hollande singulière, qui est basse, qui enveloppe la tête et les épaules, et qui est plus ample et surtout plus longue par degrés de rang comme les queues. Les mantes et les manteaux, dont il y avait des piles à la porte de madame la Duchesse pour ceux qui y entraient, se passèrent avec la même indécence affectée que ce qu'on a vu sur ceux de la mort de M. le Prince.

21 Juin.

Un de nos partisans, sorti de Namur avec deux cent cinquante hommes, trouva moyen d'entrer dans Liège, se rendit maître d'un corps-de-garde qui était à la porte, alla ensuite sur la place, tua celui qui y commandait, et prit toute la garde. Il pilla la maison du ministre de l'Empereur, et celle d'un Hollandais qui commande dans Liège. Après avoir fait un assez gros butin, il ressortit de Liège, et emmena cent cinquante prisonniers. Il n'a eu dans cette affaire qu'un soldat de tué et un blessé.

29 Juin.

Le marquis de Sablé mourut à Paris; il était fils de M. Servien, surintendant des finances. Il avait vendu Meudon à M. de Louvois. Le roi lui donnait par charité une pension de 1,000 écus.

10 Juillet.

Le roi courut le cerf l'après-dînée. Madame la duchesse de Bourgogne et madame la duchesse de Berri étaient à cheval, et étaient suivies de la maréchale d'Estrées, de mesdames de la Vallière, de Listenois et de Rupelmonde. Elles essuyèrent un violent orage, et revinrent mouillées jusqu'aux os et fort écorchées.

17 Juillet.

M. le duc d'Orléans a ôté à la marquise de la Ferté, à madame de Staffort, à madame de Tilly, à madame de Rochebaron, à madame de Verneuil et à madame de Fussé, les logemens qu'il leur avait donnés depuis assez long-temps dans le Palais-Royal à Paris. Toutes ces dames étaient les grandes amies de madame d'Argenton.

19 Juillet.

Quand le roi fit écrire la lettre de cachet pour Saint-Denis par M. de Pontchartrain, il lui ordonna d'en garder le secret jusqu'à ce que la chose

fut exécutée. Il lui défendit bien expressément d'en parler à M. de Bouillon. Le roi a fait écrire aussi à Cluny, où le cardinal voulait faire établir des tombeaux pour les gens de sa maison.

4 Août.

M. de Bouillon demanda, ces jours passés, au roi permission de prendre le deuil de M. le prince d'Auvergne. Le roi lui a dit de ne point le prendre; qu'il fallait le regarder comme un homme mort du jour qu'il a été effigié à Paris.

6 Août.

Fesne, l'un des trois écuyers ordinaires de la grande écurie, et le seul qui dressât les quatre-vingts chevaux que le roi monte pour les promenades ou pour les chasses, est mort ici.

22 Septembre.

Les religieuses de Port-Royal-des-Champs, que l'on transféra, il y a environ un an, dans différens convens du royaume, ont presque toutes signé le formulaire. Il y en a dix-huit dont on a les signatures. Il en reste deux, qui sont dans des convens à Blois, qui n'ont pas voulu le signer. Après qu'on les eut tirées de Port-Royal-des-Champs, on rasa leur maison et leur église.

N. D. A. Les Mémoires, toujours politiques, avaient tu, l'année précédente, la destruction de Port-Royal-des-

Champs, et sans rien dire depuis que ce mot, de ce que les destructeurs firent accroire au roi du fruit des barbaries des anciens temps déployées sur le corps et sur l'ame de ces saintes filles, et passe sur tout cet article comme chat sur braise.

23 Septembre.

On parle fort d'une dîme royale sur tous les biens du royaume. M. le duc de Sully en parle dans ses Mémoires. Boisguilbert avait travaillé sur cela, et en avait parlé à M. le chancelier pendant qu'il était contrôleur-général. Depuis ce temps-là, feu M. le maréchal de Vauban avait fait imprimer un livre dans cet esprit-là, où il était entré dans de plus grands détails. M. Desmarets fait examiner l'idée que les uns et les autres ont eue. Il y fait travailler MM. de Nointel, de Bouville, de Vauxbourg, de Bercy, Lacroix, Prond et Orry; mais il n'y a rien encore de réglé là-dessus.

27 Septembre.

Le maréchal de Villars a fait sortir Heudicourt de prison; le roi trouvait bon qu'il l'y laissât tant qu'il le trouverait à propos.

N. D. A. Il était échappé des ordures au maréchal de Villars, sur les dames qui montaient à cheval avec madame la duchesse de Bourgogne, qui furent paraphrasées et mandées, et qui les scandalisèrent au point d'en faire du bruit. Heudicourt, qui les en avait informées, fut le bouc émissaire sur qui tout tomba. Il était plaisant, méchant, hardi, impudent

de la faveur de sa mère, et qui s'enivrait de rien. Il faisait des chansons qui ne mourront jamais. Il en fit un jour une sur le grand-prévôt de S. D. M***, si folle, si plaisante, si ravissante par son naturel, que le maréchal de Boufflers, qui était l'homme du monde le plus sérieux, en éclata de rire, derrière le roi à sa messe, en le voyant. Ce rire en gagna d'autres, tellement que le roi se tourna de surprise, qui fut au comble quand il vit le maréchal rire à l'excès. Au sortir de la messe, il lui demanda à qui il en avait eu, et dans un lieu si peu convenable. Le maréchal, riant de nouveau, lui répondit qu'il ne le lui pouvait dire que dans son cabinet. Il lui dit la chanson en rentrant, et voilà le roi aux larmes. Mais ce ne fut pas tout; c'est qu'il fut deux jours à ne pouvoir regarder aucun M*** sans tomber au même état, et toute la cour encore plus à son exemple. Cette espèce de huée dura long-temps, et on s'en souvient encore.

20 Octobre.

La maréchale de Choiseul est morte à Linas auprès de Paris dans une grande pauvreté. Il y avait plus de cinquante ans qu'elle était séparée de corps et de biens d'avec son mari, qui ne l'avait jamais voulu revoir.

6 Novembre.

L'abbé de Pompadour, qui avait quatre-vingts ans passés, est mort dans une terre de madame de Saint-Luc sa nièce. Il ne lui restait plus qu'une petite abbaye.

N. D. A. C'était un petit homme, qui n'avait jamais fait

ni figure ni métier dans le monde, et dont ce ne serait pas la peine de rien dire sans un trait assez plaisant. Il avait un vieux laquais qui le suivait, et qui disait son bréviaire dans toutes les antichambres. Son maître, outre ses gages, lui donnait tant par jour pour dire son bréviaire pour lui, et s'en croyait quitte de la sorte. Je ne sais si tant de chanoines, qui gagent des élèves pour chanter et pour assister pour eux au chœur, ne lui avaient point servi d'exemple.

10 Novembre.

Le roi accorde à l'abbé de Vaubrun la permission de venir lui faire la révérence à son retour de Marly. Il y a plus de dix ans qu'il est exilé. Il a la charge de lecteur du roi qui lui donne les entrées.

N. D. A. C'était un nain, boiteux, à jambes torses, audacieux avec les femmes, pour lesquelles il se croyait de grandes vertus, et que sa figure avait jeté dans l'église. Du savoir et beaucoup d'esprit, mais un esprit dangereux et d'intrigue, qui le fit toute sa vie frapper à toutes portes. Ses intrigues avec le cardinal de Bouillon l'avaient fait chasser dès le commencement de ses affaires; ses intrigues avec les jésuites le firent revenir.

12 Novembre.

On a résolu de tirer de grosses sommes des usuriers qui ont fait des profits énormes sur les papiers que le roi a donnés depuis quelques années. On appelle communément à Paris ces usuriers-là des agioteurs. On leur signifiera leur taxe

samedi; et cela monte déjà à plus de 20 millions de livres. Mais il y en a beaucoup encore qu'on ne connaît point.

20 Novembre.

Il y a beaucoup de gens à Paris taxés pour l'agiotage, et qui prétendent ne s'en être jamais mêlés; du nombre desquels est M. de Libois, gentilhomme ordinaire du roi. On a mis quelques-uns des plus coupables à la Bastille.

12 Décembre.

Le procès qui avait fait tant de bruit entre Rousseau, fameux poète, et Saurin de l'Académie des sciences, a été jugé au Châtelet en faveur de Saurin, qui a été déclaré innocent. Ils avaient trouvé l'un et l'autre de grandes protections à la cour. Rousseau est sorti du royaume, et est allé dans les villes ennemies de Flandre, ce qui le condamne plus que le jugement du procès.

13 Décembre.

M. de Fervaque, brigadier d'infanterie et colonel du régiment de Piémont, a quitté le service. Le roi, fort blessé de ce procédé, a fixé le prix du régiment de Piémont à 25,000 écus. Il lui avait coûté près de 100,000 livres.

N. D. A. Fervaque était petit-fils du surintendant Bullion, duquel on ne peut s'empêcher de rapporter une saleté,

à cause de sa singularité étrange. Étant au conseil avec la reine régente, il vint une odeur de charbon et d'ordure qui infecta le lieu, et dont la reine se plaignit fort. Bullion tira une petite boîte d'ivoire de sa poche, et la présenta à la reine pour la sentir. La reine l'ouvrit avec impatience; mais en la portant à son nez: « Ah! Bullion, s'écria-t-elle en la lui re« jetant, vous m'empoisonnez, C'est de la m...! » C'en était en effet. La boîte se renouvelait tous les matins de la plus fraîche, et le surintendant, qui n'aimait rien tant que cette odeur, avait oublié que ce goût lui était tout-à-fait particulier. C'était au reste un habile ministre, estimé, considéré, et qui avait beaucoup d'acquis.

28 Janvier 1711.

Le roi donne à la famille de M. de Feuquières les 5,500 livres de pension qu'il avait. Sa veuve est fille du feu marquis d'Hoquincourt, et le roi n'avait jamais oublié sa fidélité, et le service qu'il lui avait rendu dans son gouvernement de Péronne, quand il fit tirer le canon sur le maréchal d'Hoquincourt son père après sa révolte.

30 Janvier.

Le roi dit à M. de Bernières, intendant de Flandre: « Vous m'avez mandé souvent l'année pas« sée des choses tristes et dures, mais je vous en « sais bon gré; je veux qu'on me mande toutes « les vérités quelque fâcheuses qu'elles puissent « être. Mais j'espère que cette année vous ne me « manderez rien que de bon. »

3 Février.

L'électeur de Cologne, après son audience, alla dire la messe à madame la duchesse de Bourgogne, et lui rendit les mêmes honneurs qu'aurait fait un simple chapelain.

N. D. A. Madame fut outrée de cette messe. L'électeur aimait passionnément à en dire, et à faire toutes les fonctions de prêtre et d'évêque. Il s'y plaisait comme les jeunes enfans qui ont des chapelles. Il aimait jusqu'à prêcher. Il s'avisa, un jour du commencement d'avril, de faire inviter tout Valenciennes à le venir voir officier et ouïr son sermon. L'église était pleine, et les tribunes garnies de sa musique et de trompettes et de timbales. Il monta en chaire, fit le signe de la croix, salua les assistans, puis tout à coup s'écria : « Poisson « d'avril ! poisson d'avril ! » et la musique de lui répondre, et lui de rire, de faire le plongeon, et de s'enfuir au bruit des trompettes et des timbales.

9 Février.

Maréchal alla à Versailles faire la petite opération à madame la princesse de Conti qui la souffrit fort patiemment, et qui dit même après qu'elle fut faite : « Quoi, n'est-ce que cela? J'en suis « quitte à bon marché. »

18 Février.

Madame la duchesse de Bourgogne, en sortant du bal, qui ne finit qu'à six heures, alla prendre des cendres et entendre la messe avant que de se coucher. Elle ne se leva qu'à huit heures du soir.

10 Mars.

L'abbé de Tessé a avoué au maréchal son père qu'il avait épousé la fille de Castan à Genève. Le père de la fille dit qu'il lui donnera 4 à 500,000 écus; et on croit qu'il le pourrait faire aisément si ses affaires étaient accommodées avec Samuel Bernard. Le maréchal de Tessé est fort fâché de ce mariage. Il a fait partir son fils de Paris, et ne l'a plus voulu voir dès qu'il a cru le mariage fait. L'abbé de Tessé avait une fort belle abbaye.

16 Avril.

Le corps de Monseigneur fut porté à Saint-Denis. Le convoi partit de Meudon à sept heures, et passa par le pont de Sèvres et par le bois de Boulogne. On ne voulut point qu'il passât dans Paris, quoique cela eût été résolu d'abord; mais la simplicité du convoi fit prendre ce dernier parti.

27 Avril.

L'avocat du roi de la cour des monnaies, en parlant au dauphin et à la dauphine, fit un compliment long et haut, d'un ton de harangue. Desgranges, maître des cérémonies, voyant qu'il prenait ce ton-là, l'en voulut empêcher; mais il lui répondit qu'on n'interrompait point les gens du roi, et continua toujours. Le roi repartit de Versailles à six heures pour revenir ici, et le dauphin

et la dauphine une heure après, fort las de tant de harangnes, quoiqu'ils les eussent trouvées fort belles.

3 Mai.

La dauphine, madame la duchesse de Berri et madame la duchesse d'Orléans s'amusent l'après-dînée à jouer à l'oie avec les dames, ou chez elles, ou chez Madame qui se divertit à les voir jouer.

10 Mai.

Le roi donna, il y a déjà quelques jours, à l'abbé de Polignac la confiscation des biens de M. de Ruvigny, qui s'appelle en Angleterre milord Galoway.

21 Mai.

Le roi, après son dîner, courut le cerf. Le dauphin, la dauphine et monseigneur le duc de Berri étaient à cheval. Il plut beaucoup durant la chasse, et les dames revinrent fort mouillées et fort crottées. Mais cela ne les rebute point.

22 Juin.

Mademoiselle Loison, celle qui n'a point été mariée, a eu une lettre de cachet pour s'en aller à Orléans. On croyait que c'était la maison de Bouillon qui lui avait attiré ce malheur, parce que le duc d'Albret était fort attaché à elle; mais ils assurent tous fort qu'ils n'y ont eu aucune part.

24 Juin.

Le roi alla se promener sur les hauts de Marly, et y vit jouer au mail la dauphine, suivie de plusieurs dames qui y vinrent en calèche.

9 Juillet.

On a vendu beaucoup de bijoux de Monseigneur, et bien des gens en ont acheté pour le prix qu'on les a estimés et qui est fort bas, et cet argent est employé à payer de ses dettes.

N. D. A. Rien peut-être ne fut jamais si indécent que cette vente des bijoux de Monseigneur, qui se fit en plein Marly, où chacun achetait à l'enchère, comme à un encan et à un inventaire de Paris, et très-ordinairement en présence de madame la dauphine, de M. le dauphin, et de tous les princes et princesses du sang, qui s'en amusaient et en achetaient, riant et causant avec les gens de la cour, hommes et femmes, qui en achetaient et s'en divertissaient aussi. Ce négoce dura toutes les après-dînées, le reste du voyage. M. le dauphin ne prit presque rien, et s'y trouva rarement, et toujours par complaisance pour madame la dauphine. Quoiqu'il n'eût pas lieu de regretter Monseigneur, ni d'aimer la plupart de ceux qui avaient été attachés à lui, il en usa avec tous avec une bonté et une générosité qui les confondit.

28 Juillet.

Il arriva un courrier de Lyon. Le marquis de Rochebonne, qui y commande, et le prévôt des marchands mandent que tout y est fort tranquille, qu'on a fortifié un peu le faubourg de la Guillo-

tière, pour empêcher la cavalerie d'y entrer. Le roi fait marcher de ce côté-là quelques troupes qui étaient en Languedoc et en Franche-Comté.

5 Août.

Penautier est mort en Languedoc. Il avait été long-temps trésorier de cette province et du clergé en même temps. On prétendait que ces deux emplois lui valaient 300,000 livres par an; mais il en faisait un fort bon usage, et on était très-content de lui.

N. D. A. Penautier était homme de beaucoup d'esprit, bien fait, galant, magnifique et obligeant. Il fut mêlé dans les affaires de la Brainvilliers et des poisons, et mis en prison avec grand danger. Il est incroyable combien de gens, et des plus considérables, se remuèrent pour lui, le cardinal Bonzi à la tête, et le tirèrent d'affaire. Il conserva ses emplois et ses amis; et, quoique sa réputation eût fort souffert de cette affaire, il demeura dans le monde comme chose non avenue. Crozat, fameux par ses richesses, avait été son caissier.

9 Septembre.

M. de Villagagnon, colonel de dragons, qui a été cassé, était venu pour se justifier. Il se présentait à tous momens devant le roi, et lui voulait toujours parler. Le roi lui a fait dire par M. Voisin qu'il pouvait aller partout où il lui plairait dans le royaume, mais qu'il se présentât rarement devant lui.

3 Novembre.

Le roi alla courre le cerf. Madame la dauphine, madame la duchesse de Berri, et beaucoup de dames étaient à cheval, quoiqu'il fît un temps horrible, et en revinrent mouillées et leurs habits crottés comme si on les eût trempés dans la boue. Il y avait eu en outre deux calèches pour les dames qui ne montent pas à cheval. Dans l'une était la comtesse de Roussy, et dans l'autre madame de Pompadour, chacune avec trois jeunes dames, parce que le roi veut qu'avec les jeunes dames il y ait toujours une dame d'âge plus avancé.

22 Novembre.

On a établi une nouvelle tontine, où on recevra un tiers en argent et les deux tiers en billets de monnaie, pour donner moyen à ceux à qui il en reste de s'en défaire; car ils n'ont plus aucun cours dans le commerce. A cette tontine on donne un assez gros revenu pour la vie de ceux qui y mettent, et, après leur mort, leurs héritiers auront encore plus du tiers du revenu.

24 Novembre.

D'Andrezel, secrétaire du cabinet, et qui servait en cette qualité auprès de feu Monseigneur, fut touché d'une dévotion extraordinaire en le voyant mourir. Jusque-là, il avait vécu dans les

plaisirs. Il s'est éprouvé quelques mois sur la dévotion, et a pris enfin le parti de se retirer auprès des Camaldules.

26 Novembre.

Madame de Grancey mourut le soir à Paris, dans son appartement du Palais-Royal, et que M. le duc d'Orléans lui avait toujours conservé. Il lui avait donné en outre une petite maison fort jolie, au bout du parc de Saint-Cloud.

N. D. A. Madame de Grancey était une vieille médaille plâtrée, qui avait été belle et galante, et qui ne pouvait se résoudre à ne l'être plus. Elle avait passé pour maîtresse de Monsieur et du chevalier de Lorraine, et avait long-temps tenu le haut du pavé chez Monsieur, et dans un certain monde, presque jamais à la cour, qui n'était pas son terrain.

3 Décembre.

M. d'Argenson, à qui le roi avait demandé son avis par écrit sur ce qu'une partie des comédiens veut se séparer de leurs camarades pour faire une troupe à part, a écrit que l'on ferait une chose fort sage et fort agréable au public d'augmenter les spectacles dans Paris.

8 Décembre.

La vieille maréchale de l'Hôpital est morte à Paris, aux Petites-Carmélites, où elle était retirée depuis assez long-temps. Elle avait quatre-vingts ans passés.

N. D. A. Elle était Françoise Mignot. Elle avait épousé en premières noces Pierre Desportes, receveur-général du Dauphiné; en secondes noces, le maréchal de l'Hôpital, si connu sous le nom du sieur du Hallier, qui tua le maréchal d'Ancre; et en troisièmes noces Jean-Casimir, jésuite, cardinal, roi de Pologne, abbé de Saint-Germain-des-Prés, etc. Ce dernier mariage fut su et connu, mais jamais déclaré, et sans enfans.

10 Décembre.

Le roi fait accommoder, dans le Louvre, de grands logemens pour y mettre sa bibliothèque, et l'abbé de Louvois y aura un appartement, comme garde de cette bibliothèque qui est magnifique, et qu'on est obligé de mettre en différens endroits à la Ville.

22 Décembre.

La procession qui se devait faire à Londres, pour brûler l'effigie du pape, était toute composée de Wighs. On en avait même fait venir beaucoup de la campagne. On prétend qu'ils avaient un mauvais dessein. La reine de la Grande-Bretagne, par sa sagesse, a empêché que cette procession ne se fît, qui aurait causé beaucoup de désordre dans Londres.

3 Janvier 1712.

J'appris que les enfans de monseigneur le duc de Berri ne porteront point le nom de Berri,

mais celui d'Alençon ; de même que les enfans de Monsieur portaient le nom d'Orléans.

4 Janvier.

Il y a quelques petits changemens sur la garde-robe de madame la dauphine, qui se plaignait de temps en temps que quelques petites choses, dont elle avait besoin, lui manquaient. Madame de Mailly, dame d'atours, a prié madame Cantin, première femme de chambre, de se charger de ces détails.

N. D. A. La garde-robe de madame la dauphine dépensait prodigieusement, et manquait de tout ce qui fait la nouveauté, la commodité et l'agrément. Après des années de patience, la bombe creva sur le cri public, de ce que les dames prêtaient journellement à madame la dauphine de menues nippes, et sur ce que Desmarets, de plus en plus ancré, osa enfin représenter. Madame de Mailly s'abandonnait à une femme de chambre à elle, qui se croyait aussi nièce de madame de Maintenon, parce que sa maîtresse l'était. Elle fut chassée, et se trouva avoir fait ses affaires aux dépens de la garde-robe et des marchands. L'indolence et la gloire de madame de Mailly ne furent plaintes de personne. Elle avait cru ne pouvoir être entamée et elle le fut beaucoup, et ne rattrapa pas, à beaucoup près, ce qu'elle avait perdu, en ce qui lui fut rendu, quelques jours après, à force de cris.

10 Janvier.

Une femme de chambre, que madame de Berri aimait fort, fut chassée il y a trois jours. Elle

s'appelle mademoiselle de Vienne. On dit qu'elle a beaucoup d'esprit, mais qu'elle avait trop de pouvoir sur l'esprit de sa maîtresse.

N. D. A. Madame la duchesse de Berri ne tarda pas, après son mariage, à en faire repentir. La galanterie pointa avec peu de ménagement, et fut ensuite menée bon train. Elle avait beaucoup d'esprit, une éloquence naturelle qui surprenait, une fausseté dont elle se piquait et qui était singulière, une hauteur qu'elle faisait sentir à sa mère, à Madame, et même à son père, qui l'avait tendrement aimée depuis l'enfance, et qu'elle n'en maltraitait pas moins. On peut juger si elle s'accommodait d'être sous la conduite de sa mère et de madame la dauphine, et à quel point elle fut blessée de la faveur de madame la dauphine et de sa grandeur à la mort de Monseigneur. L'affaire de sa femme de chambre, elle ne la pardonna jamais, et elle traita M. le duc de Berri comme un nègre de ce qu'il souffrit qu'elle fût renvoyée. Sa vie n'a été qu'un tissu de scènes et de malheurs, avec tout ce qu'il fallait pour être la femme la plus heureuse de l'Europe.

Comme ces additions ne se proposent que d'éclaircir les Mémoires de M. de Dangeau, il est bon d'avertir que d'ici en avant elles se trouveront moins satisfaisantes, parce que les Mémoires déjà si secs, par la timidité de celui qui les fait, le deviennent de plus en plus, à mesure que les événemens que le déclin du règne et de la vie de Louis XIV devrait rendre plus curieux et plus importans, lui semblent trop délicats. En général, ces Mémoires si politiques, si laconiques, et si mesurés, pour ne pas dire si tronqués, si peu ébauchés, si flatteurs, si courtisans, et si fades, sont toutefois utiles pour les dates, et curieux pour l'ordre de

toutes sortes d'événemens, et surtout pour le tissu et l'esprit extérieur de la vie et de l'occupation de la cour, du roi et de ses ministres.

11 Janvier.

Le roi fit porter son dîner chez madame de Maintenon, ce qu'il n'avait point encore fait. A ce dîner étaient madame la dauphine, madame de Maintenon, mesdames d'O, de Lévi, de Caylus et de Dangeau. Le roi y demeura jusqu'à cinq heures, et avait demeuré à table jusqu'à trois. Aucun courtisan n'entra, pas même le maître-d'hôtel. Le repas fut fort gai. On en fera un pareil mercredi.

15 Janvier.

Madame la dauphine avait été le matin chez madame de Berri dont le raccommodement est entièrement fait. On parle de marier la femme de chambre qu'on lui a ôtée, à qui M. le duc d'Orléans donne une pension honnête.

24 Janvier.

On apprit que l'abbé de Saint-Jacques était mort. Il avait quatre-vingt-douze ans, vivait dans une grande austérité, et donnait tout son bien aux pauvres. Il était fils du chancelier d'Aligre.

N. D. A. Cet abbé avait été auprès du chancelier son père, pendant ses dernières années, uniquement pour empêcher les friponneries qui auraient pu investir sa vieillesse. Dès qu'il fut mort, il s'alla confiner dans son abbaye, et

n'en sortit plus. Il refusa tout ce qui lui fut présenté d'évêchés et de places, et se fit aimer et admirer pendant sa longue vie, toujours la même, dans une grande simplicité, et dans une sainteté pleine de bonnes œuvres, d'austérités, et de grands exemples, avec une douceur et une modestie singulières.

26 Janvier.

On a exilé plusieurs personnes, hommes et femmes, qui faisaient profession de tailler au pharaon dans plusieurs maisons de Paris. On n'y joue plus du tout.

4 Février.

Lacroix, fameux partisan, et son fils ont été mis à la Bastille pour n'avoir pas voulu rendre tout ce qu'ils avaient pris au prince de Salm, fils de la sœur aînée de madame la Princesse. Ils avaient enlevé ce prince dans son château d'Anholt au-delà du Rhin, et ils l'avaient remis depuis en liberté; mais ils ne lui avaient pas rendu tout ce que le roi voulait qu'on lui rendît, et que Lacroix nie toujours d'avoir pris.

8 Février.

Les douleurs de madame la dauphine ont été grandes la nuit et jusqu'à quatre heures après-midi, malgré tout l'opium qu'on lui a fait prendre, le tabac à fumer et celui qu'elle a pris en machicatoire. On l'a saignée deux fois du bras.

Depuis la diminution des douleurs elle eût un peu de fièvre. Ses douleurs étaient si violentes qu'elle dit qu'elle avait moins souffert en accouchant.

9 Février.

Le roi vint plusieurs fois dans la journée chez madame la dauphine, qui avait été saignée du pied la nuit, et qui fut toute la journée dans un grand assoupissement. On trouva même que cet assoupissement est plus grand que celui que lui devait procurer l'opium. Cette maladie devient très-sérieuse. Quand elle se réveille, la tête paraît un peu engagée. La fièvre est assez violente. Boudins, son premier médecin, dit au roi qu'il ne doutait pas que ce ne fût la rougeole, et qu'il en paraissait déjà quelques marques. En l'état où elle est, on souhaiterait que la rougeole parût en abondance pour dégager la tête, et diminuer la fièvre.

10 Février.

Le roi passa chez madame la dauphine, à qui on a donné de l'émétique. Les avis sont différens sur sa rougeole; et si ce l'est, c'est une rougeole d'une mauvaise nature. Sa tête est encore un peu attaquée.

19 Février.

Le matin, à Versailles, on ouvrit le corps de M. le dauphin, et l'on porta le cœur auprès de

celui de la dauphine. Pendant que l'on portait les cœurs au Val-de-Grace, on mit le corps de M. le dauphin sur le même lit que madame la dauphine, que l'on fit faire plus grand que celui où elle était.

24 Février.

Le convoi, qui était parti hier de Versailles à six heures du soir, commença à entrer dans Paris, par la porte Saint-Honoré, à deux heures après minuit, et ressortit à quatre par la porte Saint-Denis. Il arriva à Saint-Denis à sept heures et demie.

3 Mars.

La marquise de Gesvres a fait signifier à son mari une requête pour faire casser son mariage, pour cause d'impuissance.

22 Mars.

Le roi, étant dans une petite calèche découverte, fit la revue des régimens des gardes-françaises et suisses, qui sont habillés de neuf et aussi beaux que jamais. Il y a dans le régiment des gardes-françaises six cents hommes d'une grandeur plus qu'ordinaire, et qu'on appelle les géans. Il y a aussi dans le régiment des gardes-suisses un certain nombre de soldats choisis, qui sont plus grands et plus beaux que d'ordinaire. Le roi fut très-content, et après la revue il alla tirer.

25 Mars.

Le petit prêtre Gautier arriva hier au soir d'Angleterre, et il est arrivé ce matin un courrier d'Utrecht. On ne nous dit point les nouvelles qu'ils ont apportées l'un et l'autre; mais on dit qu'il n'y a point de changement dans l'esprit de la reine d'Angleterre sur la paix.

27 Mars.

On mande d'Espagne que le comte de Monterey, que nous avons vu gouverneur de Flandre, s'est fait prêtre; et l'on mande d'Italie que le duc d'Iltesto, marquis de dos Balbazes, a quitté la vice-royauté de Sicile, et est venu à Gènes, où il s'est fait prêtre aussi.

N. D. A. Les privilèges du clergé sont tels en Espagne, qu'un particulier qui s'y met, garantit sa famille de toutes recherches, parce que le droit de partage, qu'il conserve aux biens de sa famille, rend cette recherche très-épineuse, et presque toujours infructueuse. Ils dérobent aussi à la justice séculière les personnes du clergé, et rendent leur punition impossible. Ces considérations, plus encore que la dévotion, et l'ambition du cardinalat, engagent dans la prêtrise ces grands seigneurs qui, des grands emplois, tombent dans la disgrace, et qui, par-là, mettent à couvert leurs personnes.

14 Avril.

Quand le roi d'Angleterre tomba malade, on le fit confesser. Son confesseur était un jésuite. Il ne

se confessa pas à lui ; il envoya chercher le curé de la paroisse, qui le confessa.

17 Avril.

Dès que le roi d'Angleterre sera rétabli de sa petite vérole, il sortira du royaume. On ne dit point encore où il ira. Ce que l'on sait, est que sûrement il n'ira point à Rome.

24 Avril.

M. le dauphin continue à se porter mieux, et se fortifie. Madame de Villefort, sa sous-gouvernante, a fait depuis quinze jours une affaire dont elle a tiré 20,000 écus, argent comptant.

27 Avril.

On raisonne beaucoup ici sur le voyage du comte de Chalais, pour qui le roi d'Espagne a beaucoup de considération, et qu'il n'enverrait pas pour une bagatelle. Il a changé de nom dans toute la route, et a passé à deux lieues de M. son père et de madame sa mère sans leur rien dire, ce qui prouve bien qu'il ne vient pas pour ses affaires.

N. D. A: Ce fut étrange chose que ce voyage de M. de Chalais, dont on n'a jamais bien su le mystère. Il arrêta un cordelier à Bressuire en Poitou, pour quoi il avait été dépêché, et l'amena à Poitiers, d'où il fut conduit à la Bastille. Ce fut d'Argenson qui traita directement cette affaire avec le

roi, dont il avait la confiance, au grand mécontentement de Pontchartrain. Il profita de celle-ci en habile homme, car il contenta le roi, et fit accroire à M. le duc d'Orléans qu'il lui rendait un grand service. Ce prince, devenu régent, lui donna les sceaux et les finances. On crut avec plus de vraisemblance qu'il n'y avait rien dans cette affaire où M. le duc d'Orléans fût mêlé; mais que c'était un complot de la cour de Vienne contre le roi d'Espagne. Après quelques mois, Chalais ramena son cordelier en Espagne, où ce moine fut enfermé, et mourut dans le château de Ségovie, étroitement gardé, bien nourri, demandant des romans, et vivant avec autant de scandale que peut le permettre une telle prison.

3 Mai.

On a appris le sujet du voyage de M. de Chalais en France. Il a arrêté, à Bressuire, un prétendu cordelier, accusé d'avoir eu de fort méchantes intentions, et on a bien eu de la peine à découvrir où il était. Après bien des perquisitions, on a su qu'il était dans le couvent des cordeliers de cette petite ville. M. de Chalais n'a pas fait cette capture sans beaucoup de peine et de danger; car il a pensé être tué. Il a renvoyé à Madrid un officier de dragons, que le roi d'Espagne lui avait donné pour venir avec lui, et qui connaissait ce prétendu cordelier, qui, dès qu'il se vit arrêter, ne put s'empêcher de dire : « Ah! je suis perdu. »

7 Mai.

On donna, il y a quelques jours, une lettre de

cachet à la marquise de Soulangeais, qui a quatre-vingt-quatre ans. Elle est de la maison de la Porte-de-Vezins. Elle avait été fille d'honneur de la reine-mère, et en réputation pour sa beauté et sa sagesse. On l'a mise dans un couvent. M. le cardinal de Noailles avait demandé cette lettre de cachet sur les avis que lui avait donnés, à ce qu'on prétend, une dame de qualité de ce pays-ci, qui l'assurait que toute la famille souhaitait qu'on la mît dans un couvent. Mais il s'est trouvé au contraire que toute la famille a fort désapprouvé le parti qu'on a pris, et sollicite vivement pour qu'on lève la lettre de cachet. Cette affaire fait beaucoup de bruit dans Paris; mais la lettre de cachet n'est pas encore levée.

8 Mai.

La marquise de Gesvres avait nommé, pour visiter son mari, le Dran, chirurgien-major du régiment des gardes. Mais il avait des ordres si précis du duc de Guiche, colonel des gardes, qu'il a été obligé de partir sans pouvoir s'acquitter de cette commission. Il en faut nommer un autre, si bien que cela allonge l'affaire de quelques jours.

21 Mai.

Le comte de Comminges mourut le matin, à Paris. Il était gouverneur de Saumur, qui est un

gouvernement de province, et qui vaut 25,000 l. de rente.

N. D. A. Cominges était grand, mais d'une grosseur prodigieuse, homme d'esprit, et fort du grand monde, presque toujours aide-de-camp du roi, et toujours bien traité de lui, mais libertin. C'est de la grosseur de Cominges que les courtisans avaient nommé des mortiers d'un certain calibre et des bombes. Ce fut d'abord plaisanterie qu'il trouvait fort mauvaise, mais qui s'est tournée depuis en habitude et en usage constant.

24 Mai.

Le père de la Rue fit à la Sainte-Chapelle de Paris l'oraison funèbre de monseigneur le dauphin et de madame la dauphine, qui fut fort applaudie. C'est la chambre des comptes qui a fait faire ce service, et elle y était en corps.

N. D. A. On trouva assez étrange que le père de la Rue fît cette oraison funèbre, et pour avoir été confesseur de madame la dauphine, et pour avoir été lui et toute sa société répudiés par elle, à la mort, pour sa dernière confession. Cette action manifesta la contrainte qui était exercée sur les ames de la famille royale. Quelle fut la surprise du roi, quelle fut celle de la cour, lorsque, dans ces momens si terribles où l'on ne redoute plus que ce qui les suit, et où tout le présent disparaît, elle voulut changer de confesseur, dont elle répudia même tout l'ordre pour recevoir les derniers sacremens! Avec elle s'éclipsa la joie, les plaisirs, et toute espèce de graces. Les ténèbres couvrirent la surface de la cour.

29 Mai.

Le marquis de la Fare mourut à Paris. Il était capitaine des gardes de M. le duc d'Orléans.

N. D. A. La Fare était un homme de beaucoup d'esprit, extrêmement du monde, qui avait des lettres, fort bon homme, et grand débauché de corps, de cœur et d'esprit. Il faisait des vers quelquefois jolis, jamais méchans contre personne, ordinairement au-dessous du médiocre. Il avait servi avec valeur, et n'aimait pas M. de Louvois. Il disait ordinairement qu'il souhaitait de manger toujours, et de le faire digérer à sa place. Les dernières années de sa vie, il dormait et ronflait partout; mais tout en se réveillant, il était au fait de la compagnie, et reprenait le propos avec une netteté d'esprit surprenante.

31 Mai.

M. le duc d'Estrées, gouverneur de l'Ile-de-France, mais dont les provisions ne sont que pour trois ans, avait demandé qu'elles fussent renouvelées. Le roi en avait fait quelque difficulté, n'étant pas content de sa conduite. Mais enfin le roi les lui a accordées, en lui faisant dire que s'il ne se gouvernait pas mieux à l'avenir, on ne lui renouvellerait plus.

3 Juin.

Il est arrivé une petite affaire à la Rochelle le jour de la Fête-Dieu. Un aide-major de la place, qui a été garde du roi, ayant eu un démêlé avec un homme qui portait un des bâtons du dais du

saint sacrement, lui fit quelques voilences qui troublèrent fort la procession, et le roi a paru fort en colère contre cet aide-major.

9 Juin.

L'affaire du marquis de Gesvres avec sa femme s'allonge fort. Les médecins et les chirurgiens qui ont visité le mari, ont rendu un compte tel qu'il le pouvait désirer pour la conformation. Mais ils y ont ajouté quelque chose qui semble autoriser la femme à demander d'être visitée, ce qu'elle a toujours demandé depuis le commencement du procès. On plaidera, la semaine qui vient, sur cet article devant l'official, et il faut plusieurs séances pour entendre les avocats de part et d'autre. Cette vilaine affaire accable tellement le duc de Tresmes qu'on craint qu'il n'en meure de chagrin.

15 Juin.

Le roi alla voir jouer au grand mail. Il y avait beaucoup de calèches pour les dames. En montant dans la sienne, il fit une manière d'excuse à madame la duchesse de Berri, de ce qu'il ne la prenait pas dans sa calèche, en lui disant: « Nous sommes un peu trop gros tous deux pour être ensemble dans la même calèche. »

26 Juin.

Le duc de Fronsac est sorti depuis quelques

jours de la Bastille. M. de Richelieu, son père, a fait payer toutes ses petites dettes de jeu, et a pris du temps pour faire payer les plus considérables.

30 Juillet.

Les Anglais, qui sont présentement maîtres de Dunkerque, y ont fait des feux de réjouissances pour l'affaire de Denain.

2 Août.

Il arriva un courrier de Londres, où l'on savait déjà l'affaire de Denain; et la reine de la Grande-Bretagne fait un compliment au roi sur l'heureux succès de ses armes.

4 Août.

La guerre s'allume fort parmi les Suisses. Il y avait eu deux ou trois petites actions dans lesquelles les catholiques avaient eu l'avantage. Mais on apprend par les dernières nouvelles qu'ils ont été cruellement battus, et que les protestans sont fort supérieurs.

12 Août.

Le roi alla courre le cerf l'après-dînée. Madame la duchesse de Berri était à cheval à la chasse malgré la prodigieuse chaleur qu'il faisait; et quand le roi ne courre pas le cerf, elle va courre le sanglier. Elle a deux nouvelles dames qui courent avec elle.

14 Août.

Le roi, en allant à la messe, nous dit que la reine de la Grande-Bretagne envoyait ici le vicomte de Bolingbrocke, secrétaire d'État, plus connu sous le nom de M. de Saint-Jean. Le roi a parlé à Cavoye pour qu'il trouvât moyen de lui donner ici un bel appartement. Le roi lui a commandé aussi de loger M. Prior et l'abbé Gautier, qui viennent d'Angleterre avec lui.

N. D. A. Bolingbrocke avait alors toute la confiance de la reine Anne et de son parti. C'était par-là que s'acheminait la paix dont le besoin était pressant. Ce fut pour cette raison que Bolingbrocke reçut des traitemens si distingués, et si inconnus à tous autres ministres étrangers. Celui-ci et sa maîtresse songeaient à frayer au roi Jacques la succession à la couronne. Mais Louis XIV et la reine Anne n'eurent pas assez de vie pour la conduire à maturité.

19 Août.

La guerre entre les cantons suisses et les protestans est finie. La paix a été signée à Arau ; mais il en coûte cher aux cantons catholiques.

21 Août.

Le roi donna audience dans son cabinet à milord Bolingbrocke, qui lui présenta Prior et l'abbé Gautier. Le roi parut fort content et des discours et de la personne du milord, qui s'en retourne mercredi à Londres.

24 Août.

Milord Bolingbrocke a pris congé du roi dans son cabinet. S. M. lui a envoyé, par M. de Torcy, un diamant magnifique que feu Monseigneur portait à son chapeau, et que le roi a fait mettre en bague. Ce milord va coucher à Petitbourg, chez M. d'Antin.

29 Août.

Milord Bolingbrocke ne partit qu'hier de Paris. Il alla vendredi à l'Opéra, où était le roi d'Angleterre dans une loge vis-à-vis. Cela a été fort remarqué. Mais c'est pourtant un pur effet du hasard.

3 Septembre.

Madame la duchesse de Berri ne manque aucune chasse. La marquise de Saint-Germain, une des dames qui étaient à cheval avec elle, tomba et ne s'est point blessée.

L'abbé Servien, qui est presque toujours à Paris, et qui ne paraît jamais à la cour, a eu une lettre de cachet pour sortir de Paris. Je ne sais point encore où on l'envoie, ni pourquoi on le chasse.

N. D. A. L'abbé Servien, fils du surintendant des finances, point prêtre, et son frère point marié, étaient tous deux de beaucoup d'esprit, et d'excellente compagnie, mais tombés dans une obscurité de toute leur vie, par l'excès de leurs

honteuses débauches, et surtout de celles de l'abbé, qui, de retour de cet exil, mourut longues années après subitement chez un danseur de l'Opéra. Les mémoires n'ont garde de dire pourquoi il fut chassé. Il était à l'Opéra dans une loge. On répétait des refrains dans un prologue à la louange du roi. Il retourna le refrain très-plaisamment et très-naturellement, en deux mots très-malins, et à bout portant, tout haut, et en s'adressant au parterre, dont plusieurs voix applaudirent. Cet exil ne dura pas long-temps. Il fit le malade; on le méprisa, et il revint.

8 Septembre.

Madame Langeais, sœur de la feue madame de Noailles, était réfugiée en Hollande. Son mari est mort depuis quelques mois, qui avait quatre-vingts ans passés aussi-bien qu'elle. Ses enfans ont obtenu la permission du roi de la faire revenir en France, dans l'espérance de la convertir, et cela a si bien réussi qu'elle a fait son abjuration entre les mains de M. l'archevêque de Cambrai.

18 Septembre.

Durant le voyage de Fontainebleau, il y a eu une folle qui a présenté au roi un placet, se disant fille d'un frère de S. M. qui n'a jamais été, et signant Gabrielle de Bourbon. Le roi a eu la charité de la faire mettre dans un couvent.

25 Octobre.

Le nonce Bentivoglio fit son entrée ici, et ha-

rangua en italien le roi dans son cabinet, comme les nonces font toujours le jour de leur entrée publique. Le roi a dit plusieurs fois dans la journée qu'il n'a jamais entendu une plus belle harangue.

26 Octobre.

Le roi a donné un beau logement au Luxembourg à la vieille marquise de Langeais, qui s'est convertie depuis deux mois.

7 Novembre.

Le roi vit soixante-douze cavaliers qu'on lui amena de tous les régimens qui ont servi en Flandre cette année. Il en prit soixante-onze pour entrer dans le gardes-du-corps, et celui qu'il ne prit point, parce qu'il n'était pas tout-à-fait assez grand, mais qui était gentilhomme, et qui servait bien dans le régiment où il était, le roi ordonna à M. Voisin de lui donner une cornette.

26 Novembre.

Le roi fit venir dans son cabinet M. de Chamillard, que Blouin lui amena par les derrières. Il aura présentement l'honneur de voir S. M. quelquefois, ce qu'il souhaitait depuis long-temps avec une grande passion. Il est si emmaigri qu'on a peine à le reconnaître. Le roi, après lui avoir donné cette audience, qui ne dura pas un quart

d'heure, passa chez madame de Maintenon, où il travailla avec M. Voisin.

N. D. A. Chamillard, en sortant de place, n'était point sorti du cœur du roi. Ceux qui l'avaient chassé, et madame de Maintenon la première, redoutaient sa présence, et l'éloignaient de Paris, à l'insu du roi, par des menaces et de faux avis. En même temps ils détournaient le roi de le voir, par la crainte de troubler le crédit et les opérations de M. Voisin. A la fin le roi se lassa, et voulut voir Chamillard, à qui il fit mille amitiés; il lui donna par la suite un logement à Versailles, et le traita toujours et sa famille avec amitié.

14 Décembre.

Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. Le maréchal de Villeroi a permission du roi d'entrer dans ces musiques-là.

N. D. A. Madame de Maintenon, qui cherchait à amuser le roi, et à remplir le grand vide de la perte de madame la dauphine, introduisit le maréchal de Villeroi dans ces particuliers, où nul homme n'était admis, pas même les premières charges, et qui ont les plus grandes entrées. Elle était sûre de ce courtisan. Le roi l'aimait par supériorité, et par une longue habitude. Ces musiques donnaient lieu aux vieux contes des ballets de leur jeunesse, et tout cela faisait passer le temps.

17 Décembre.

Je fis à l'abbaye de Saint-Germain à Paris la grande cérémonie de l'ordre de Saint-Lazare, où je reçus chevaliers le petit Montmorenci et M. de Polignac.

13 Janvier 1713.

L'évêque de Lavaur, frère de l'archevêque de Reims, est mort à Montpellier, où les états de Languedoc sont assemblés. Il était fort estimé de tous ceux qui le connaissaient.

N. D. A. La mère de cet évêque était Montravel, qu'on appelait la bécasse, par la longueur de son nez et la figure de son visage. A force de soins et de souplesses, elle gouvernait le parlement, faisait des procès à tous ses voisins, les gagnait, et amassa ainsi de grands biens. Elle se défit de ses deux fils cadets. L'un se laissa froquer à Saint-Victor, et eut un évêché par le mariage de son frère aîné avec une nièce de madame de Maintenon. Elle fit l'autre prêtre, malgré lui, et le laissait mourir de froid, les coudes percés. Mais il est devenu dans la suite archevêque et cardinal. Tout ce qui est arrivé dans cette famille n'a pas montré que Dieu ait béni les vues et les conduites de cette mère ambitieuse.

14 Janvier.

Mademoiselle de la Force, qui depuis plusieurs années avait ordre de ne paraître ni à la cour ni à Paris, a obtenu la permission de revenir en ce pays-ci.

19 Janvier.

Le marquis d'Angenes a acheté le régiment de Normandie, mais le roi n'a pas encore donné l'agrément. Il veut être sûr que le marquis d'Angenes ne s'est point battu en duel, comme on l'en avait

accusé l'hiver passé, et veut que les preuves qui le justifient soient fort claires.

10 Février.

Le soir, chez madame de Maintenon, les musiciens jouèrent la comédie de *Georges Dandin*, et les dames qui les voient jouer les trouvent quasi aussi bons acteurs que bons musiciens.

11 Février.

Le vieux Brissac, autrefois major des gardes-du-corps, est mort chez lui à la campagne, où il était retiré depuis quelques années.

N. D. A. Ce vieux Brissac, très-simple gentilhomme, avait passé sa vie dans les gardes-du-corps, et major, longues années. Il avait plu au roi par son application et les détails de cet emploi, au point que les capitaines des gardes avaient souvent à compter avec lui. C'était un rustre très-brutal, et d'ailleurs fort désagréable, gâté par le roi, qu'il comptait pour tout, et le reste pour peu, mais homme d'honneur, de valeur et de probité, estimé pour tel, quoique haï de beaucoup de gens, et redouté de tout ce qui avait affaire à lui. Le roi parlant un jour des devoirs des majors qui, en y étant exacts, étaient sujets à n'être pas aimés : « Ma foi, » dit M. de Duras, qui le suivait avec le bâton de capitaine des gardes, et prenant Brissac par le bras, « s'il ne faut qu'être « bien haï pour être bon major, voilà, sire, le meilleur de « France, et le roi des majors. » Chacun rit, et le roi ne dit mot. Mais Brissac écumait, sans oser répliquer une parole.

21 Février.

Le roi d'Angleterre doit arriver aujourd'hui à Bar-le-Duc. M. de Lorraine en a fait meubler le château magnifiquement pour le recevoir. Richard Hamilton, maître de sa garde-robe, est revenu à Saint-Germain, où la reine lui a rendu son logement, et il conserve sa charge. On ne dit point les raisons qui l'ont obligé à quitter le roi son maître.

23 Février.

Le soir il y eut musique chez madame de Maintenon. M. de Torcy y entra, et y mena le cardinal de Polignac, qui présenta sa calotte au roi, et le roi la lui mit sur la tête.

N. D. A. Ce fut une chose assez étrange que l'abbé de Polignac, cardinal *in petto*, de la nomination du roi Jacques d'Angleterre, et dont la déclaration hâta le départ d'Utrecht, y traita et y conclut son expulsion de France avec les Anglais, et tout ce qu'ils voulurent à cet égard.

10 Mars.

L'affaire des jésuites pour le livre du père de Jouvency n'est pas encore terminée. Ils consentent même qu'on supprime le livre, et ils croyaient que le parlement serait content de la requête qu'ils ont présentée. Mais on veut les obliger à quelque chose de plus fort, et à des déclarations qu'ils prétendent injurieuses à leur Société. M. le procu-

reur-général et beaucoup de messieurs du parlement croient qu'on ne les doit pas dispenser de cette déclaration.

N. D. A. Cette histoire latine, de la compagnie de Jésus, fit d'autant plus de bruit qu'elle était du père Jouvency, Français, avec son nom, et les approbations et permissions de sa compagnie. Comme ce livre est entre les mains de tout le monde, il peut juger de ce qui excita le devoir du parlement, et le zèle de bien d'autres, et admirera la douceur avec laquelle cette affaire se passa.

22 Mars.

L'évêque de Saint-Pons est mort. Il était accusé d'être janséniste, et d'aimer fort les procès. Il n'avait pas la permission d'aller aux états de Languedoc, quoiqu'il fût évêque de la province. Il s'appelait Mongaillard. Son évêché vaut près de 40,000 livres de rente.

24 Mars.

M. le cardinal Janson mourut à Paris fort regretté du roi et du public.

N. D. A. C'était une sage et excellente tête, qui a réussi dans ses diverses ambassades, a mieux servi le roi à Rome, que nul de ses ministres; y a été plus craint, plus aimé et plus considéré, parce que, avec une parole lente et désagréable par l'organe, il avait une sagacité qui ajoutait beaucoup à la finesse de son esprit, qui n'a jamais pu être trompé, même à Rome. D'ailleurs, consommé dans les affaires par une longue expérience, magnifique avec de l'ordre,

désintéressé, obligeant, poli, très-capable d'amitié, point cardinal, moins encore Romain, et tout Français sur nos libertés et sur les entreprises de Rome, avec netteté, et même avec éclat; parfaitement instruit, aussi peu timide au dedans qu'au dehors, et impénétrable au crédit et aux artifices des jésuites, dont il ne s'émut jamais. Il était adoré dans son diocèse, et chéri des pauvres. Il s'expliqua souvent et en France et à Rome, qu'il se tenait foncièrement plus honoré de l'épiscopat, sans comparaison, que du cardinalat, quoiqu'il ne se cachât pas de l'avoir fort désiré. Le roi a dit plusieurs fois que s'il n'eût pas été cardinal, il l'aurait mis dans son conseil. Torcy le lui ayant proposé un jour, le roi s'expliqua sur les inconvéniens d'ouvrir cette porte à un cardinal, et même à un ecclésiastique qui n'en abuserait pas, et qui ferait exemple et planche pour exciter l'ambition d'autres du même état, dont il exposa le danger avec force, et par les exemples, et par la nature de leur profession.

29 Mars.

Le roi a donné au comte de Saaross, qui ne veut point être appelé prince Ragotski, et qui voudrait être appelé prince de Transylvanie, s'il n'était point incognito, 200,000 écus sur la maison de ville, et en outre une pension de 2,000 écus par mois.

3 Avril.

Le roi signa le matin le contrat de mariage du marquis de la Fare, capitaine des gardes de M. le duc d'Orléans, avec mademoiselle Paparel, à qui le père donne 560,000 livres en mariage.

8 Avril.

Le roi d'Espagne a souhaité que Orry retournât à Madrid pour conférer avec le comte de Berghek, sur les finances de ce pays-là. Il aurait bien voulu que le roi ordonnât à Orry d'y aller, mais le roi n'a point voulu se mêler de cela, et a répondu que les grands chemins étaient libres, et Orry est parti en poste.

29 Avril.

Le roi fut saigné, et vit aussitôt après les courtisans qui ont les entrées. Il demeura deux heures dans son lit, et puis s'habilla. Les jours de saignée, c'est le premier chirurgien qui lui met sa veste et son justaucorps, et non les officiers de la chambre.

15 Mai.

Le roi a pris médecine. Il a avancé de huit jours le temps auquel il a accoutumé de se purger, parce que la semaine qui vient est toute de jours maigres, hormis le jeudi, qui est une grande fête.

28 Mai.

On va travailler aux démolitions de Dunkerque, et l'on demande 800,000 livres pour en démolir le tiers seulement.

3 Juin.

Le roi a cassé la compagnie de gentilshommes

qui était en Normandie, et que M. de Matignon, comme lieutenant-général de la province, commandait. C'était lui qui les avait fait établir du temps que M. de Chamillard était secrétaire-d'État de la guerre. On leur donnait à chacun dix sous par jour, et sur cela on prenait pour les faire habiller à l'uniforme, et de quoi leur donner des maîtres pour leur apprendre surtout les mathématiques.

8 Juin.

Le roi donna au cardinal de Polignac l'expectative pour la pension de 6,000 livres que le clergé donne aux cardinaux. Après que le cardinal eut remercié le roi, il lui dit, que quoiqu'il fût comblé de ses graces, il ne pourrait se croire parfaitement heureux, que quand il aurait l'honneur d'être son domestique. Il lui avait déjà demandé plusieurs fois la charge de maître de la chapelle de musique, vacante depuis la mort de l'archevêque de Reims. Le roi la lui donna, mais il lui commanda de n'en point parler, parce qu'il y a une petite difficulté qu'il faut surmonter.

22 Juin.

Mademoiselle de Bourbon et mademoiselle de Charolais, qui avaient été à la fête de l'électeur, ne firent que changer d'habits en arrivant, ne se couchèrent point, allèrent à la paroisse avec le

roi, et le suivirent à la procession. Quand le roi revint, il était trempé de sueur.

2 Juillet.

Le pape persiste à refuser les bulles à l'évêque de Beauvais, parce qu'il a, dit-il, soutenu des thèses contraires à l'autorité du Saint-Siège. Cependant il est certain qu'il n'a soutenu que des opinions établies en France depuis le concile de Constance. M. de Beauvais est frère du duc de Beauvilliers qui est celui de tous nos ministres à qui la cour de Rome doit être le plus obligée.

N. D. A. Les propositions de l'assemblée du clergé de 1682, sur la supériorité du concile général sur le pape, contre son infaillibilité, et sur l'indépendance du temporel des rois, en un mot, sur les libertés de l'église gallicane, devaient être soutenues par tous ceux qui prétendaient aux degrés, et spécialement diverses fois, chaque année, par des thèses expresses, à quoi le parlement devait tenir la main, et cela dura quelque temps. On se relâcha ensuite là-dessus, et sur bien d'autres choses, en faveur de Rome, et finalement on sembla les abandonner par une lettre des évêques de l'assemblée, à l'exaltation d'Ottoboni, pour avoir des bulles que Innocent XI refusait depuis quatorze ans. Depuis cette époque, on ne soutint plus rien de ces propositions qu'à la dérobée, et dans des bouffées de mécontentement qu'on avait de Rome, dont cette cour prit tant d'avantage qu'elle prétendit les anéantir, et faire un crime à quiconque les oserait soutenir si légèrement que ce fût. C'était le cas où, par ordre du roi, l'abbé de Saint-Aignan était tombé, que Rome châtia

par cette lenteur à lui accorder des bulles, et disant hardiment pourquoi. La cour de Rome n'est pas demeurée depuis en si beau chemin, et après force conquêtes est encore loin d'avoir achevé toutes celles qu'elle se propose de faire.

5 Juillet.

Les maréchaux de France s'assembleront demain à Paris chez le maréchal de Villeroi leur doyen. Ils enverront au comte d'Harcourt et au duc d'Estrées, pour leur dire de comparaître au tribunal. Mais comme les princes de la maison de Lorraine et les ducs qui ne sont point maréchaux de France ne veulent point reconnaître ce tribunal, on croit qu'ils conseilleront à ces deux messieurs de ne point comparaître, et qu'ils ne comparaîtront point.

6 Juillet.

Les maréchaux de France qui s'assemblèrent à Paris chez le maréchal de Villeroi firent avertir M. le comte d'Harcourt et M. le duc d'Estrées de se trouver à leur assemblée. Le comte d'Harcourt ne se trouva point chez lui pour ne point reconnaître le tribunal, et le duc d'Estrées refusa d'y aller. Le maréchal de Villeroi, qui n'avait rien fait que d'après les ordres du roi, vint ici le soir, et parla au roi à son coucher. Il lui rendit compte de ce que ces messieurs n'avaient point voulu comparaître. On les enverra demain à la Bastille. Les

exempts de la connétablie qui sont auprès d'eux les y mèneront, et il y aura un ordre du roi au gouverneur de la Bastille de les recevoir; car sans cela le gouverneur ne les recevrait point sur un ordre des maréchaux. On les met à la Bastille non pour la querelle qu'ils ont eue, mais pour n'avoir pas reconnu le tribunal des maréchaux de France. Les ducs et les maréchaux ne sont pas d'accord sur cette affaire, et la plus grande partie des maréchaux de France qui sont ici sont ducs et maréchaux.

18 Juillet.

L'affaire du comte d'Harcourt et du duc d'Estrées n'est pas finie; on croit qu'elle le sera jeudi. Les princes de la maison de Lorraine et les ducs ne veulent point être soumis au tribunal des maréchaux. M. le Grand, comme le prince le plus considérable de ceux qui sont en France de la maison de Lorraine, en a parlé plusieurs fois au roi. Les ducs se remuent aussi beaucoup sur cette affaire. Le roi va prendre, à ce qu'on croit, un parti mitoyen qui est de faire juger le comte d'Harcourt et le duc d'Estrées par un petit nombre de maréchaux de France qui auront la qualité de commissaires du roi.

19 Juillet.

Les lettres de Catalogne portent que le comte

de Staremberg avait déjà fait embarquer seize bataillons, et que le cardinal Sala, évêque de Barcelonne, à qui le roi d'Espagne n'a pas voulu accorder l'amnistie, s'est embarqué avec eux.

N. D. A. Ce cardinal Sala était un Catalan, de la lie du peuple, dont le frère était cocher de l'archiduc. Beaucoup d'esprit, d'audace et d'intrigue, à la faveur du sacerdoce dont il était revêtu, le mirent à portée de lui rendre tant de services, que ce prince crut s'en rendre un grand à lui-même, que de le faire évêque de Barcelonne. Cette fortune le mit en état de faire encore mieux, et de mériter sa nomination au cardinalat. Ce bon ecclésiastique ne le porta pas loin, et mourut peu après qu'il fut sorti de Barcelonne. C'était un furieux, capable de tout.

21 Juillet.

Les maréchaux de Villeroi, d'Uxelles et de Tessé, nommés commissaires par le roi, s'étant assemblés, envoyèrent chercher à la Bastille le comte d'Harcourt et le duc d'Estrées, avec un ordre du roi au gouverneur de la Bastille de les laisser sortir. Les exempts de la connétablie qui étaient auprès de ces messieurs les amenèrent. Le maréchal de Villeroi leur dit qu'ayant appris par les informations qu'ils avaient faites, que les bruits qui avaient couru sur leur querelle n'étaient pas véritables, et que les voyant contens l'un de l'autre, il n'avait qu'à les prier de s'embrasser et de vivre toujours en amitié. Ils s'embrassèrent d'un

air de gens qui s'embrassaient de bon cœur. On leur ôta leurs exempts, et ils s'en retournèrent chacun chez eux.

25 Juillet.

Le roi d'Espagne a envoyé la toison au maréchal de Villars. On ne sait point s'il l'avait demandée.

N. D. A. On ne sait par où le maréchal de Villars a pu avoir la toison, sans avoir eu aucun rapport à l'Espagne. Il eut, en 1724, la grandesse à aussi bon marché. Il était dans le conseil, mais peu compté. Il était hardi en propos à se vanter, et il dit devant l'ambassadeur d'Espagne, que le roi d'Espagne ne songeait guère à s'attacher des serviteurs d'une certaine espèce, et qui lui pourraient être utiles. Ce mot fut écrit en Espagne, et la réponse fut la grandesse, sans que le maréchal s'en fût donné plus de soin.

17 Août.

Le soir on chanta chez madame de Maintenon le prologue et le premier acte d'*Atys*. Ces petites musiques amusent fort le roi qui s'y connaît parfaitement bien.

7 Septembre.

L'abbé Regnier, un des quarante de l'Académie française, et qui en était secrétaire perpétuel, est mort à Paris. Il avait plus de quatre-vingts ans. Il était de l'académie de la Crusca, et avait fait beaucoup de vers en latin, en italien, en espagnol et en français.

3 Octobre.

Le roi donna audience, dans son cabinet, à M. le nonce qui lui présenta la bulle du pape (*Unigenitus*), et lui fit un fort beau discours en italien, auquel le roi lui répondit avec sa grace et sa facilité à parler qui surprennent toujours les étrangers.

14 Octobre.

Madame de Montmorenci, que madame la Princesse avait mise dame d'honneur auprès de madame la Duchesse la jeune, ne se trouve point, par sa santé qui est très-délicate, en état de remplir cette charge. Elle a supplié madame la Princesse de trouver bon qu'elle se retirât. Madame la Princesse l'a priée de demeurer encore quelques jours, jusqu'à ce qu'elle ait trouvé quelqu'un pour remplir cette place.

N. D. A. Il était humiliant à l'aîné de la maison de Montmorenci, dont une fille de la branche cadette de la sienne avait relevé en biens la maison de Condé, très-pauvre alors, de voir sa femme domestique, et domestique très-peu comptée et considérée, quoique de plus femme de mérite. Telle est la différence énorme de moins d'un siècle.

20 Octobre.

On travaille à la démolition de Dunkerque du côté de la terre et du côté de la mer. Les habitans de cette pauvre ville ont présenté une requête à

la reine de la Grande-Bretagne, fort bien écrite et fort sensée, dans laquelle ils tâchent à lui faire connaître qu'il est de l'intérêt de l'Angleterre que leur port ne soit pas comblé.

7 Novembre.

On parle de rappeler plusieurs intendans dont le roi n'est pas content, et dont les provinces se plaignent.

12 Novembre.

Il y a une histoire répandue dans Paris, et on ne parle d'autre chose; c'est d'une fille de famille, qu'on nomme mademoiselle Testart, qui est, à ce qu'on prétend, fort tourmentée par un esprit dès qu'elle s'endort. Beaucoup de gens, et même des gens d'un très-bon esprit, ont eu la curiosité d'aller la voir, et y ont trouvé quelque chose d'extraordinaire dont ils ne peuvent pas démêler la vérité. Beaucoup de gens de la cour et de la ville y ont été, et ils n'y comprennent tous rien. Mais on est toujours persuadé qu'à ces choses-là il y a de la fourberie.

N. D. A. Cette mademoiselle Testart était fille d'un avocat, et jolie. Elle et ses parens ne s'accordèrent pas sur son mariage. Elle fit donc cette farce d'esprit qui la donna en spectacle à toute la ville, pour retarder ses noces, et dégoûter celui dont elle ne voulait point. La fourberie dura plus de deux mois, et fut enfin découverte. Elle n'en fit que rire, et parvint ainsi à ce qu'elle en voulait.

1er Décembre.

Plusieurs Espagnols soutiennent que le roi leur maître et le royaume d'Espagne seront plus heureux n'ayant que les Espagnes et les Indes que quand ils étaient maîtres d'une grande partie de l'Italie et de la Flandre ; et c'est dans cette opinion-là qu'on vient de faire une devise pour le roi d'Espagne. Le corps est un arbre fruitier, et le mot : « *uberior si tonsus erit.* »

5 Décembre.

Le marquis de Prie, qui s'en va ambassadeur en Sicile, épouse la fille de Pleneuf à qui on donne 400,000 livres. Il ne mènera point sa femme avec lui. Le roi de Sicile a toujours souhaité que les ambassadeurs de France n'eussent point leurs femmes avec eux.

9 Décembre.

Le roi fit donner des lettres de cachet à M. de Guénégaud, chancelier de l'ordre de Mont-Carmel et de Saint-Lazare, et à dix autres chevaliers de cet ordre dont j'avais sujet de me plaindre, et le roi me gronda de ne l'avoir pas averti plus tôt de leur mauvaise conduite à mon égard.

10 Décembre.

Il va paraître un édit sur les rentes de la maison-de-ville qu'on réduit toutes au denier 25, tant

les vieilles que les nouvelles. Celles qu'on appelle les nouvelles sont depuis 1702, et à celles-là on retranche les deux cinquièmes du capital, outre la réduction au denier 25. Les deux années qui n'ont point été payées sont jointes au capital. Malgré cette réduction, le roi doit encore 750 millions de livres à la maison-de-ville dont l'intérêt au denier 25 est de 30 millions de livres.

3 Janvier 1714.

Le père le Bel, récollet établi à Versailles, qui avait été nommé il y a douze ans à l'évêché de Bethléem dont la résidence est à Clamecy dans le Nivernais, a enfin reçu ses bulles de Rome. Cet évêché lui était disputé par le père Sanlecque que M. de Nevers y avait nommé, prétendant que les ducs de Nevers avaient droit de nommer à cet évêché. Le père le Bel est fort accrédité dans son ordre, et le roi a toujours témoigné qu'il en faisait grand cas. Cet évêché ne vaut que 500 écus de rente; mais le clergé a coutume d'y ajouter une pension.

11 Janvier.

On prit hier au matin l'abbé Servien, à Paris, chez lui, et on l'a mis à Vincennes où on l'a enfermé dans le donjon. On ne lui permet d'avoir aucun de ses gens pour le servir. Personne ne le verra. On a mis le scellé sur ses papiers. On ne

dit point les raisons de cet emprisonnement. L'abbé Servien a soixante-cinq ans passés; il est fils de feu M. Servien, surintendant des finances et plénipotentiaire à Munster. Il y a long-temps que cet abbé ne venait plus à la cour.

23 Janvier.

Le bal de madame la duchesse de Berri fut fort magnifique et fort bien ordonné. On n'en sortit qu'à huit heures du matin, et les masques de Paris s'en retournèrent fort contens de monseigneur le duc de Berri et de madame la duchesse de Berri. Il y eut pourtant une présidente à qui des jeunes gens considérables firent une insulte. Mais monseigneur le duc de Berri en fit des réprimandes si à propos qu'il en fut loué de tout le monde.

25 Janvier.

Il arriva un courrier de Madrid. La reine d'Espagne se trouvant plus mal, et ayant un grand dévoiement, demande qu'on lui envoie Helvétius. Il n'y voulait point aller, parce qu'il est fort incommodé et fort sujet à la goutte. Mais le roi lui a commandé de partir, et il est parti en chaise de poste. Il y a une autre chaise qui le suit, en cas que la sienne vienne à se rompre, et dans cette chaise est le fils de M. Orry. Il y a outre cela cinq à six hommes à cheval. Par le détail qu'on

lui fait de la maladie de la reine, et que MM. Fagon et Chirac ont vue, on croit que cette princesse sera morte avant que Helvétius soit arrivé à Madrid.

9 Février.

MM. les évêques qui ont été de l'avis du ca[redacted]nal de Noailles, ont eu des lettres de cach[redacted]our retourner à leurs évêchés. Ils ne sont[redacted]s que sept; car M. de Laon a changé d'a[redacted], et s'est joint aux quarante.

18 Février.

L'ordinaire de Madrid a [redacted]té de mauvaises nouvelles de la santé de [redacted]ine d'Espagne; on croit que le premier co[redacted]r apportera la nouvelle de sa mort. Elle[redacted]çu tous ses sacremens. Elle avait pour conf[redacted]r un jésuite, mais elle l'a changé, et elle a p[redacted]n dominicain.

N. D. A. Les de[redacted]urs vérifièrent trop à la lettre un bon mot du prem[redacted]résident du Harlay. Trouvant à son audience deux jé[redacted]et deux pères de l'Oratoire, qui avaient un procès ense[redacted]il les fit entrer dans son cabinet, et s'assit au milieu d'e[redacted]yant les jésuites à sa gauche, et les pères de l'Oratoir[redacted]droite, qui lui parlèrent l'un après l'autre de leur p[redacted]Ensuite, et pour toute réponse, il se tourna aux jésu[redacted]t avec ce ton hypocrite qui lui était si naturel : « Mes [redacted], leur dit-il, je voudrais toujours vivre avec « vou[redacted]et se retournant aux pères de l'Oratoire, et du mêm[redacted]n comme achevant la phrase, « et mourir avec vous,

« mes pères. » Cette gêne qui venait de la cour de France sur celle d'Espagne, reparut en cette triste occasion, et renouvela étrangement les discours du monde. Cette reine, avec les plus grandes et les plus aimables qualités, et avec l'amour pour elle des peuples, des seigneurs, et de toute l'Espagne, avait plus que toute autre chose contribué aux secours inespérés qui, parmi tant de prodigieux revers, maintinrent son mari sur le trône. L'empire de madame des Ursins, dont elle avait été l'échelon et l'appui, et qui devenait insupportable, commençait d'aliéner les cœurs de cette reine, qui ne fut pas aussi regrettée qu'on l'aurait cru. Le roi même, qui lui paraissait si attaché, alla sitôt après sa mort à la chasse, et on la porta le même jour à l'Escurial. La surprise fut encore plus grande de ce que, étant à cheval, il se détourna exprès pour s'approcher du convoi, et le voir passer. Après quelque temps, la reine fut plus regrettée, et devint le plus cher souvenir de toute l'Espagne, et par l'aversion universelle de celle qui lui succéda, et au passage de qui par les rues de Madrid le peuple dépité criait : *Viva la Savoyana*, pour insulter la Parmesane.

2 Mars.

Le roi commanda au cardinal de Rohan d'aller demain à la Sorbonne qui se rassemble pour les affaires de la constitution; et le roi leur envoie une lettre de cachet pour la recevoir sans retardement et sans représentation.

14 Mars.

Le roi, après son lever, donna audience dans son cabinet aux députés de la Sorbonne que le

cardinal de Rohan lui présenta. S. M. fit une réponse à leur harangue, assez longue et beaucoup plus belle que la harangue.

27 Mars.

M. de la Houssaye, s'étant excusé d'accepter l'emploi de plénipotentiaire avec le comte de Luc à qui il ne voulut pas céder, parce qu'il est conseiller-d'État et que le comte de Luc ne l'est pas, le roi a nommé en sa place M. de Saint-Contest, intendant de Metz.

N. D. A. C'est la première fois que les conseillers d'État ont prétendu ne pas céder aux gens de qualité. Le roi le trouva ridicule, s'en expliqua, mais laissa faire; et tout en le blâmant, même aigrement, y arriva, en substituant un maître des requêtes au lieu du conseiller d'État. On verra dans la régence le désordre que cette tolérance a enfanté.

29 Mars.

M. de Montauban, qu'on avait mis à la Bastille sur des accusations qu'avait faites la famille de sa femme sur la religion, a été justifié; il est en liberté présentement, et le roi a ordonné qu'on mît en sa place à la Bastille la dame de la Motte, mère de sa femme, qui était celle principalement qui avait donné des mémoires contre lui. M. de Montauban demande grace au roi présentement pour sa belle-mère.

4 Avril.

Le roi a résolu d'augmenter son parc de Marly de dix mille toises qu'on prend sur la forêt. Il y va demain se promener, et il verra le terrain qu'il y veut faire enfermer. Il veut faire aussi à Marly des agrandissemens et pour les écuries et pour le chenil, l'équipage de chasse étant fort augmenté depuis que M. le comte de Toulouse est grand veneur.

14 Avril.

Il est arrivé de Rome un décret de l'inquisition contre le mandement du cardinal de Noailles et celui de l'archevêque de Tours, que l'on qualifie de captieux, scandaleux, téméraires, injurieux au Saint-Siège, et l'on ajoute même à celui du cardinal de Noailles, sentant le schisme, et y conduisant.

11 Mai.

On a exilé trois docteurs de Sorbonne, qui sont l'abbé Bidal, l'abbé de Bragelonne et M. Hulot.

14 Mai.

Depuis que le cardinal de Bouillon est arrivé à Rome, les cardinaux de la Trémoille et Gualterio lui ont rendu une visite comme au doyen des cardinaux. Le roi leur avait permis de lui rendre cette visite, et leur a ordonné de ne lui en pas rendre d'autres.

17 Mai.

M. le maréchal de Villars fut élu tout d'une voix à l'Académie en la place de M. l'évêque de Senlis frère de M. Chamillard. Il avait écrit une lettre à un académicien pour la lire à l'Académie après son élection, dans laquelle il mandait que M. le cardinal de Rohan, M. le cardinal de Polignac et moi pouvions assurer la compagnie qu'il recevait avec beaucoup de joie et de reconnaissance l'honneur qu'on lui faisait de le choisir.

N. D. A. L'Académie française se perdit peu à peu par sa vanité et par sa complaisance. Elle serait demeurée en lustre si elle s'en était tenue à son institution. La complaisance commença à la gâter. Des personnes puissantes par leur élévation ou par leur crédit, protégèrent des sujets qui ne pouvaient lui être utiles, et conséquemment ne pouvaient lui faire honneur. Ces protections s'étendirent après jusque sur leurs domestiques par orgueil, et ces domestiques, qui n'avaient souvent pas d'autre mérite littéraire, furent admis. De là cela se tourna en espèce de droit que l'usage autorisa, et qui remplit étrangement l'Académie. Pour essayer de se relever au moins par la qualité de ses membres, elle élut des gens considérables, mais qui ne l'étaient que par leur naissance ou leurs emplois, sans lesquels les lettres ne les auraient jamais admis dans une société littéraire, et ces personnes eurent la petitesse de s'imaginer que la qualité d'académiciens les rendait académiques. De l'un à l'autre, cette mode s'introduisit, et l'Académie s'en applaudit par la vanité de faire subir à ces hommes distingués une égalité littéraire. Tel qui eût été à peine assis chez un autre, se croyait quelque chose

de grand par ce mélange, et ne sentait pas que cette distinction intérieure et momentanée ne différait guère de celle des rois de théâtre et des héros d'opéra. Tant que l'Académie n'a été ouverte qu'à des prélats et à des magistrats, en petit nombre, distingués en effet par les lettres, et à des gens de qualité, même de dignité, s'il s'en trouvait de tels, elle leur a donné, et en a reçu un éclat réciproque; mais depuis que, par mode et par succession de temps, les grandes places, et celles de domestiques, sans autres titres, s'y sont réunies, les lettres sont tombées dans le néant par le très-petit nombre de gens de lettres qui y ont eu place, et qui se sont découragés par les confrères qui leur ont été donnés, parfaitement inutiles aux lettres, et bons seulement à y cabaler des élections. On admirera la fatuité de plusieurs gens considérables, qui s'y laissèrent entraîner, et celle de l'Académie à les élire.

8 Juin.

Il y a eu du désordre à Lyon. Les bouchers avaient animé la populace sur ce que la ville avait mis une imposition sur la viande. La sédition a été assez grande. Beaucoup de peuple avait pris les armes. Cela est un peu apaisé, parce que M. de Meillan l'intendant a fait ôter cette imposition nouvelle, dont on n'est pas trop content ici. Le maréchal de Villeroi, qui est à Villeroi avec la goutte, a écrit au roi pour le prier de lui permettre d'y aller.

9 Juin.

Le roi permet au maréchal de Villeroi d'aller à Lyon, et lui sait très-bon gré de s'être offert. Il

partira le 15. On a envoyé à quelques-unes des troupes qui campent sur la Saône l'ordre de marcher à Lyon, afin que le maréchal se puisse faire obéir, en cas que les mutins fussent en assez grand nombre pour vouloir s'opposer à ses ordres.

20 Juin.

Madame la duchesse de Bouillon alla sur les sept heures du soir de Paris à Clichi, où M. de Bouillon est malade depuis quelque temps. En y arrivant elle se trouva très-mal. Elle mourut sans qu'on pût lui donner aucun secours ni pour l'ame ni pour le corps.

N. D. A. Quoique la plus heureuse et la moins déraisonnable des nièces de Mazarin, sa vie avait été d'autant plus libre, qu'elle était échue au meilleur et au plus commode des maris. Visage aimable, beaucoup d'esprit, orné, hardi, mâle, entreprenant, dominant; de la hauteur en tout genre; quoique répudiée du commerce de toutes les femmes qui avaient le moindre soin de leur réputation, elle s'était formé une cour des autres, et de ce qu'il y avait de plus distingué en hommes, ou par l'esprit, ou par l'éclat extérieur. Grand jeu et toutes sortes de jeux; grande table soir et matin; par grandeur sortant peu de chez elle. On pouvait dire avec raison que c'était la reine de Paris et des lieux où elle fut exilée. Ménagée et crainte de tout le monde, avec un art de plaire, une politesse digne, un grand savoir-vivre, un reste du temps passé rehaussé de princerie. M. de Bouillon, toujours à la cour, ne la voyait guère. Elle y allait elle-même fort rarement. On l'entendait parler de deux pièces en arri-

vant chez le roi ; et si le roi, qui la craignait et ne l'aimait pas, ne lui disait rien, elle l'attaquait de conversation. Le courtisan faisait partout foule autour d'elle. Monsieur l'aimait fort, et allait presque toujours à Saint-Cloud avec elle. Elle n'avait pour M. de Bouillon qu'un épiderme de bienséance, et ne se contraignait pas de montrer tout le mépris qu'elle avait pour lui. Il en avait toujours été amoureux ; et cet amour, de concert avec son peu d'esprit et sa bonhomie, lui avait fermé les yeux à tout ce qu'elle ne s'était jamais embarrassée de cacher ni à lui ni à personne. Un coup de sang lui fit enfin justice, et sans avoir été malade, en arrivant de Paris pour dîner avec lui à Clichy, où il était venu de Versailles prendre le lait pendant quelques jours, elle tomba morte précisément à ses pieds. Le spectacle le toucha ; l'amour l'affligea ; sa fille lui en fit honte, et il n'osa montrer son affliction long-temps. C'était un très-bon homme, de point d'esprit, de peu de sens, ruiné, volé, dominé à merveille par tous les siens, aimé du gros parce qu'on aime en gros ces benins caractères, mais prince tant qu'il pouvait et avec grand embarras ; aimé du roi pour son assiduité, ses flatteries et sa servitude. Il passa quatre-vingts ans avec une santé fort faible, et une mine plus qu'au-dessous de sa naissance et de sa fortnne.

3 Juillet.

On a reçu des lettres de Lyon. Les désordres y sont apaisés. Quelques-uns des plus mutins ont quitté la ville avant que le maréchal de Villeroi y arrivât. Ce maréchal a rétabli tous les droits que les séditieux avaient fait ôter, et il n'y a eu nulle opposition. On croit qu'on punira le commis des fermiers, qui avait un peu abusé de son emploi.

5 Juillet.

Le maréchal de Villars présenta au roi à son coucher la harangue qu'il avait faite à l'Académie. C'est l'usage de les imprimer, et de les donner au roi.

9 Juillet.

Madame la Duchesse et les princesses ses filles vont tous les soirs se baigner à la rivière, en-deçà de la machine (de Marly).

14 Juillet.

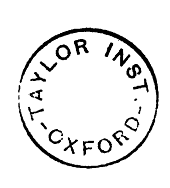
L'abbé Bignon, que M. le chancelier de Pontchartrain, son oncle, avait chargé du soin de la librairie, qui demande beaucoup d'application et de connaissances, a remis cet emploi où il n'y a point d'appointemens, mais qui ne laisserait pas de valoir assez si on voulait. Le nouveau chancelier en a chargé M. de la Rochepot son gendre.

16 Juillet.

M. du Buisson, intendant des finances, a eu ordre de se défaire de sa charge, parce qu'il est si vieux, qu'il n'est plus en état de la faire. Il avait peine à la quitter, mais il a fallu obéir. On a choisi M. Fagon, maître des requêtes.

11 Août.

Madame la duchesse de Berri, outre les douze



gardes que le roi a ordonné qu'elle eût, voulait en avoir dix-huit autres, pour relever tous les jours les douze gardes, et remplacer même ceux qui pourraient être malades ou absens. Ainsi elle en aurait eu toujours douze dans sa salle des gardes, et pour suivre à cheval quand elle serait en carrosse; mais le roi n'a pas jugé que cela dût être.

24 Août.

Monseigneur le dauphin prit les chausses, et il en paraît encore plus joli; il n'a que quatre ans et demi.

6 Septembre.

Le maréchal de Villeroi ne reviendra de Lyon que dans quelques jours. Il a fait punir les séditieux. Il travaille présentement à faire faire le procès aux commis des traitans, qui avaient voulu pousser leurs droits trop loin.

21 Septembre.

Les états de Languedoc s'assembleront cette année à Nîmes. Ils s'étaient toujours assemblés à Montpellier depuis quelques années. On a jugé à propos de les mettre dans une autre ville, parce que l'on n'est pas content de l'évêque de Montpellier, sur les affaires de la constitution.

30 Septembre.

M. l'archevêque de Narbonne est nommé président de l'assemblée du clergé, qui commencera

au mois de mai et qui se tiendra à Pontoise. On n'a pas voulu que ce fût dans le diocèse de Paris. Il n'y avait point eu d'assemblée du clergé à Pontoise depuis l'année 1650.

16 Octobre.

M. le Blanc, intendant à Dunkerque, a fait arrêter deux Anglais qu'on a trouvés sondant le canal de Mardik. Le nouveau roi d'Angleterre se plaint un peu de ce que nous faisons travailler à ce canal-là.

17 Octobre.

M. de Chalais, que le roi d'Espagne a envoyé deux fois ici, comme un homme en qui il a grande confiance, a été fait grand d'Espagne. Le roi lui a permis de recevoir cet honneur, mais à condition qu'il ne viendra point ici, parce que le roi ne veut plus que ses sujets acceptent cette grace, ne voulant pas multiplier les honneurs dans sa cour. Il est neveu et héritier du premier mari de madame des Ursins.

19 Octobre.

Il y avait une course de chevaux réglée pour dimanche. MM. les ducs d'Aumont et de Fronsac avaient fait de grosses gageures, et plusieurs gens s'étaient intéressés avec eux. On conseilla à

M. de Fronsac de rompre la gageure, et M. d'Aumont y voulut bien consentir.

4 Novembre.

Le roi envoie M. de Saint-Olon, un de ses gentilshommes ordinaires, à Marseille pour y recevoir un ambassadeur de Perse que le sophi envoie au roi, ambassade qu'on n'est point accoutumé de voir. C'est la grande réputation du roi dans les pays même les plus éloignés, qui attire cette ambassade.

N. D. A. Cette ambassade fut toujours fort équivoque, et même quelque chose de plus. Ce qu'on crut en démêler de mieux, fut qu'un ministre d'une des provinces de Perse, comme qui dirait un intendant de Languedoc, avait envoyé ce prétendu ambassadeur pour des affaires de négoce entre des marchands, et que pour se faire défrayer il contrefit l'ambassadeur de Perse; que Pontchartrain, dont cette ambassade regardait le département, ne voulut pas dévoiler la friponnerie, pour amuser le roi, et lui faire sa cour en lui laissant croire que le sophi lui envoyait un ambassadeur. En effet le roi y prit si bien, qu'il parut par toute sa conduite à cet égard, qu'il en croyait sa gloire fort rehaussée. Peu d'autres que lui en furent les dupes; l'ambassadeur lui-même, homme bas et insolent, et de plus extravagant et d'une avarice sordide, soutint fort mal le caractère dont il prétendait être revêtu. Les suites découvrirent encore plus à plein la fourberie; mais le roi était mort, et Pontchartrain chassé de sa place.

19 Novembre.

Le roi a taxé les régimens d'infanterie, qui se

vendaient si cher qu'il y avait peu de gens de qualité qui les pussent acheter. Les six vieux corps sont taxés à 75,000 livres; les six petits vieux à 55,000 livres. Les régimens suivant ces douze premiers jusqu'à ceux qui furent faits en 1684, et qu'on appelle les régimens de Luxembourg, sont taxés à 40,000 livres. Ces régimens-là sont appelés Luxembourg, parce que c'est cette année-là que nous prîmes Luxembourg. On a mis tous les autres régimens qu'on conserve à 30,000 livres, à commencer par celui de Guienne. On n'a point taxé les régimens des princes, comme Orléans, Chartres, Bourbon, etc., parce que ce sont les princes qui, avec l'agrément du roi, en disposent.

25 Décembre.

Le roi donne au prédicateur qui prêche l'avent 1500 livres, et 3,000 livres à celui qui prêche le carême.

6 Janvier 1715.

On apprit la mort de M. de Grignan, qui était parti de Lambesc pour aller à Marseille. Il est mort dans une hôtellerie sur le chemin. Il n'a que deux filles de deux mariages différens. L'aînée est la marquise de Vibraye, et la cadette la marquise de Simiane, qui était toujours auprès de lui, et qu'il a avantagée autant qu'il a pu. Il avait quatre-vingt-trois ans.

10 Janvier.

Le cardinal de Polignac eut une longue audience de madame de Maintenon, à Saint-Cyr. Il a demandé au roi l'archevêché de Cambrai. Il n'est pas prêtre encore; mais il songe à l'être, et a besoin des bontés du roi, et d'une grace considérable, car il est mal dans ses affaires.

13 Janvier.

M. l'évêque de Fréjus demandait au roi depuis quelque temps la permission de se démettre de son évêché, quoiqu'il soit d'un assez grand revenu. Le roi le lui a permis, et lui a donné une petite abbaye qui ne vaut pas la cinquième partie du revenu de l'évêché.

N. D. A. Ce prélat règne encore et seul et uniquement, et avec toute plénitude de puissance. Il n'est donc pas temps de parler d'un homme parvenu à un état unique et sans exemple dans l'histoire. Qu'en dire de son vivant sans soupçon de haine ou de flatterie, non-seulement de son gouvernement et de son personnel, mais même des degrés qui l'ont porté sur le trône? Voici l'époque de ces merveilles qui confondent les hommes les plus prudens, mais qui sont dans la vue des profondeurs de la Providence.

20 Janvier.

L'ordinaire d'Espagne apporta des lettres de Madrid, du 7 de ce mois. Le roi paraît fort content de la nouvelle reine, qui entre dans tous ses

goûts, et qui le suit tous les jours à la chasse. On mande qu'elle tire à merveille.

22 Janvier.

Le maréchal de Montrevel, qui voulait faire élever à Bordeaux une statue magnifique au roi, n'a pas pu réussir dans son entreprise. Il est parti d'ici avant la fin de l'année, fort fâché de n'avoir pas pu exécuter ce projet, qui était fort beau.

N. D. A. Montrevel, bas courtisan, et de fort peu d'esprit, conçut l'idée de donner au roi le réchauffé de M. de la Feuillade de la place des Victoires, et en espérait bien des retours. Mais il devait plus qu'il n'avait, et comme c'était aux dépens d'autrui qu'il espérait tirer cette chère flatterie par son éloquence et son autorité, il eut le double dépit de voir aller ses projets en fumée, et le monde se moquer doublement de lui.

26 Janvier.

On a mis à la Bastille madame d'Esclainvilliers, accusée d'avoir voulu faire assassiner son mari dans son château, par quatre hommes à qui elle avait promis chacun 3,000 liv. On prétend qu'un de ces quatre hommes alla tout découvrir au mari, qui a fait arrêter sa femme.

6 Février.

L'évêque de Pamiers, qui préside aux états du pays de Foix, et qui est le seul des évêques qui y ait séance, étant accusé de ne vouloir pas rece-

voir la constitution, a ordre de ne se point trouver à cette assemblée.

8 Février.

Le roi joua chez madame de Maintenon avec les dames, et le soir il y eut la comédie du *Baron d'Albicrak*, et du *Cocu imaginaire*.

Madame de Polignac, fille de madame de Mailly, partira lundi de Paris pour s'en aller au Puy-en-Velay, dont son mari est gouverneur. Sa famille n'a point été contente de sa conduite, et a voulu qu'elle s'éloignât de Paris. Elle s'y est résolue de fort bonne grace. Elle n'a point eu de lettre-de-cachet, comme on l'avait dit.

11 Février.

Dipi, qui était notre interprète pour l'ambassadeur de Perse, est mort en deux jours de maladie. On a envoyé chercher un curé d'Amboise, qui a passé plusieurs années en Perse, pour remplacer Dipi pendant que l'ambassadeur sera ici.

15 Février.

On apprend de Madrid que Orry a ordre de sortir du royaume, sans voir le roi d'Espagne. Son départ et sa disgrace pourront bien empêcher le siège de Majorque, car c'est lui qui avait fait tous les préparatifs pour cette entreprise, et qui faisait trouver l'argent dont on avait besoin. Macanas,

qui avait écrit contre l'inquisition, est disgracié aussi.

N. D. A. Orry, qui n'était qu'un avec madame des Ursins, fut chassé ainsi qu'elle, aux applaudissemens de toute l'Espagne, et fort mal reçu en notre cour. Ses provisions étaient faites, et il eut de quoi se consoler. Qui lui eût dit que seize ans après, son fils serait contrôleur-général des finances, il ne l'eût pas cru. Pour Macanas, lui et le cardinal del Giudice étaient les sceaux du puits. Après qu'on se fût servi de sa plume pour se défendre de Rome, il fut abandonné aux esclaves de cette cour, en haine de madame des Ursins, qui avait tendu son livre en panneau au cardinal del Giudice, lequel, rétabli sur ses ruines, ne songea qu'à la vengeance. La disgrace de ce digne et savant magistrat devint si forte, qu'il ne put se dérober à la fureur de l'inquisition qu'en passant les Pyrénées. Il a vécu vingt ans depuis, errant en France et en Flandre, payé toutefois par le roi d'Espagne, et conservant un commerce direct d'affaires avec lui, mais obscur, et par intervalles. A la fin l'argent a tari et le commerce a fini, et il a mené depuis une vie pauvre, misérable, caché en France, détestant son maître et sa fidélité, dans les ruines de son repos et de sa famille. Rome donne souvent de pareils exemples, jusqu'en France, et vient aussi à bout de tout, quoique en ce même genre les petits rois, comme Portugal et Sardaigne, vengent les grands monarques, et s'en trouvent fort bien.

4 Mars.

L'ambassadeur de Perse alla à l'Opéra à Paris. On lui avait fait garder l'amphithéâtre. Il fut charmé des danses plus que de la musique.

17 Mars.

M. le comte du Luc a renouvelé l'alliance de la France avec les cantons catholiques. Il travaille présentement à la renouveler avec les cantons protestans, ce qui sera plus difficile parce que les catholiques et les protestans sont fort animés les uns contre les autres. On prétend même que les ministres du pape en ce pays-là ont fort aigri les esprits. Cela retarde fort le voyage du comte du Luc à Vienne, où sa présence serait nécessaire parce que les Anglais y ont toujours des ministres qui voudraient engager l'Empereur dans leur animosité contre la France.

N. D. A. On se sent encore depuis vingt ans de la bévue de ce traité, qui mit la dissension, puis la guerre, entre les cantons catholiques et protestans, qui a occasioné une fatale supériorité au canton de Berne, et qui a toujours depuis arrêté le renouvellement de l'alliance des cantons protestans avec la France, qui sont bien plus puissans que les cantons catholiques.

21 Mars.

Le duc de Fronsac avait fait quelques démarches qui faisaient croire qu'il voulait se venger d'un procédé qu'avait eu avec lui un page de la grande écurie, le jour de l'audience de l'ambassadeur de Perse. M. de Fronsac prétend que tout ce qui a été dit là-dessus est faux, mais le public l'avait échauffé. M. le duc d'Orléans prit hier sa parole,

et lui imposa silence. MM. les ducs ne veulent point reconnaître le tribunal des maréchaux de France.

N. D. A. Cette prétendue affaire était passablement ridicule. M. le duc d'Orléans se trouva sous la main, et finit cela en l'arrêtant sur-le-champ. Au moins Dangeau avoue ici que les ducs ne veulent pas reconnaître le tribunal des maréchaux de France, et par les diverses occasions qu'il en a rapportées, quoique à sa manière, montre qu'ils ne le reconnaissent ni de droit ni de fait.

8 Avril.

Il y a eu trois prédicateurs chassés de Paris. Il y en a même un des trois qu'on a mis à la Bastille.

12 Avril.

On ne croit pas que milord Stairs prenne la qualité d'ambassadeur. Il parle toujours fort haut aux ministres, et on lui répond de même. On ne le croit pas trop bien intentionné, et on ne sera pas fâché de le voir partir.

13 Avril.

M. le Grand, qui ne peut pas se tenir debout, se fit porter dans le cabinet du roi, et lui apprit la mort de la princesse D......... Elle est morte à Clermont et en fort peu de temps. On dit qu'elle laisse beaucoup de bien. Elle avait ici et à Fontainebleau de beaux logemens dans les châteaux qui sont déjà demandés par biens des gens.

N. D. A. C'était une mégère, qui sut se conserver jusqu'au bout l'amitié de madame de Maintenon, et jusqu'au bout aussi vivre de fureurs, de rapines et d'hypocrisie. Sa mort fut un grand soulagement pour la cour, même pour sa famille, malgré tout ce qu'elle lui valut. Cette princesse, qui avait été belle et point trop cruelle, était devenue hideuse. C'était une harpie qui prenait de toutes mains au jeu, comme ailleurs; qui ne payait personne, qui battait ses gens et ses femmes comme plâtre, et qui en était quelquefois très-bien rossée; tempêtant chez elle avec tant de furie, que ses voisins à Marly n'y pouvaient tenir; avec cela dévote incomparable, et communiant tant et plus; fléau de ses enfans, et ayant fait déserter son mari; haute par-delà l'insolence à l'ordinaire de sa vie, et plus basse que l'herbe devant quiconque elle avait ou pouvait avoir affaire. Avec ces aimables qualités, elle avait trouvé une telle grace devant madame de Maintenon, qu'elle était et faisait ce qu'il lui plaisait, et on ne comprenait rien à ce goût. Il lui est arrivé d'être accablée dans son lit, à Marly, de pelotes de neige, par madame la duchesse de Bourgogne et sa suite, et d'avoir non-seulement le lit, mais la chambre noyée, et d'autres fois d'être réveillée en sursaut par tous les tambours de la garde suisse tout autour de son lit. Tantôt le chemin du pavillon du roi chez elle se trouvait bordé de pétards au milieu desquels ses porteurs avertis l'abandonnaient toute seule. Une autre fois elle eût sauté en l'air par un pétard sous son tabouret, si quelqu'un n'eût averti que c'était de quoi l'estropier; quelquefois cousue à son siège en jouant, et laissée à s'en dépêtrer toute seule. Elle y était si accoutumée qu'étant allée en Lorraine, deux jours après son arrivée on tira des pétards pour je ne sais quelle fête. Elle ne le savait point, et après une grande peur elle s'écria que c'était par trop, et toute en furie, qu'on la poursuivait

jusqu'en Lorraine, où était princesse elle devait être au moins à l'abri. On ne sut ce qu'elle voulait dire, et on y apprit avec scandale, par cette aventure, tout ce que journellement elle essuyait à la cour. On ne l'y appelait que princhipionnette; c'est ce qui la peinait le plus, mais ce que jamais elle ne put corriger. Ce qu'elle a eu du roi, fait d'affaires, pris de force ou d'adresse, ne se peut nombrer. Deux de ses fils passèrent à l'Empereur, où ils sont morts.

29 Avril.

Le roi fait partir un de ses écuyers qui mène au roi Auguste six très-beaux chevaux d'Espagne avec des harnais et des housses très-magnifiques. On n'avait encore rien vu de si beau et si superbe en ce genre-là. Il y a des pistolets à tous les chevaux qui répondent à la magnificence de l'équipage.

4 Mai.

On a mis à la Bastille madame de Nassau, sœur du marquis de Nesle. C'est sa famille même qui a demandé qu'on l'y mît. Son mari l'accuse de choses effroyables, et avait présenté, il y a quelques jours, au roi, un placet où il priait S. M. de lui permettre de convaincre sa femme d'adultère, et de pouvoir attaquer en justice ceux qui l'avaient commis avec elle.

5 Mai.

Le roi a fait quitter le grand deuil à madame la duchesse de Berri, et l'a menée dans le salon

pour y tenir le jeu. On avait coutume depuis quelques années de porter le deuil d'un mari quarante jours après l'an révolu; mais le roi s'étant informé à beaucoup de dames de ce qui se faisait autrefois, elles l'ont assuré qu'on ne portait le grand deuil qu'un an entier. Il a ordonné à madame la duchesse de Berri de suivre cet ancien usage.

N. D. A. On a vu souvent dans ces Mémoires combien les grands deuils importunaient le roi, et le peu de mesures qu'il y garda dans sa plus proche famille.

12 Mai.

M. le bailli de Mesme, ambassadeur de Malte, alla rendre visite en cérémonie à M. le prince de Dombe, qui le réçut à l'arsenal. C'est la première fois que les enfans des enfans naturels aient reçu pareil honneur; mais aussi n'ont-ils jamais eu un si grand rang que celui qu'ils ont aujourd'hui.

18 Mai.

Un aide-de-camp de milord Stairs, qui était venu avec lui à Paris, étant retourné en Angleterre, y a dit beaucoup de sottises sur la santé du roi, qui sont toutes très-fausses, Dieu merci. Le roi méprise fort tous ces sots bruits. Mais le milord en ayant été averti, a désavoué cet aide-de-camp, et a déclaré même que c'était un fripon qu'il avait

chassé de chez lui, et que si jamais il tombe en son pouvoir, il le fera châtier rudement. Cela n'a pas laissé d'affliger fort ce milord.

N D. A. La santé du roi diminuait à vue d'œil, quoiqu'il ne changeât rien à sa manière de vivre. Il maigrissait et changeait tous les jours. Les paris s'ouvrirent publiquement en Angleterre, sur le peu de durée de sa vie, et beaucoup parièrent qu'il verrait à peine les premiers jours de septembre. Torcy lui lisant en particulier quelques gazettes, qu'il n'avait point parcourues auparavant, vint à s'arrêter court, puis à reprendre comme un homme qui saute et qui est embarrassé. Le roi s'en aperçut, et voulut tout voir. Torcy, ne pouvant s'en défendre, lut tout. C'étaient ces paris. Le roi ne fit pas semblant d'en être touché, mais il le fut profondément, et ne put s'empêcher d'en parler généralement à son petit couvert. Il fit ce qu'il put pour manger et montrer de l'appétit, mais on voyait que les morceaux lui croissaient à la bouche. Tout cela ne laissa pas de faire une sorte de mouvement, mais en même temps tint encore le monde et la cour plus circonspects, et surtout ceux qui pouvaient par leur position avoir lieu d'y être plus attentifs que les autres.

19 Juin.

Le roi apprit à son lever la mort de l'évêque de Bayeux. Il avait quatre-vingt-six ans. Il était beau-frère de la présidente de Nesmond. Son évêché vaut plus de 60,000 livres de rente; mais il était si charitable qu'il en donnait plus des deux tiers aux pauvres.

N. D. A. Nesmond, évêque de Bayeux, était un de ces

saints qui attirent malgré eux la vénération, et dont la simplicité donne à tous momens à rire. Aussi disait-on de lui qu'il disait la messe tous les matins, et qu'il ne savait après ce qu'il disait de tout le reste de la journée. L'innocence de ses mœurs, jointe à un esprit borné, lui laissait échapper des propos dont il ne se doutait pas, et qui rendaient sa compagnie indécente aux femmes, jusque-là que la présidente Lamoignon, sa nièce, renvoyait toujours sa fille dès qu'il arrivait; et il fut bien surpris quand elle lui en avoua la cause. Mais le pli était pris, et il n'y avait plus moyen d'y remédier. Ce fut lui qui dit à un curé qui s'excusait d'être allé à la noce, par l'exemple de N. S. qui assista à celle de Cana : « Voyez-« vous, monsieur le curé, ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux. » Quel blasphème dans une autre bouche! Ce bonhomme croyait fort bien répliquer, et d'une manière édifiante, et il est vrai que de lui on le prenait ainsi. C'était un vrai pasteur, très-riche de patrimoine, très-libéral envers les pauvres, plein d'ordre, et tout occupé du soin de son diocèse, et avec plus d'esprit et de sens que Dieu ne lui en avait donné pour tout le reste. On n'a su qu'après sa mort, que tant que le roi Jacques a vécu, il lui donnait 30,000 livres par an, non plus que quantité d'autres œuvres nobles et grandes. Il sollicitait un procès à Rouen. Un des présidens, qui avait la plus grande influence au parlement, avait mis sa femme au couvent, et vivait publiquement avec une femme mariée. M. de Bayeux se présente chez lui, et le portier lui dit que M. le président est sorti, mais qu'il trouvera madame, désignant la femme entretenue. « Fi, fi, répliqua l'évêque, je ne veux point en-« trer. C'est une vilaine, une vilaine que je ne veux pas « voir. Dites-le bien à M. le président de ma part, et que « cela est honteux à un magistrat comme lui de maltraiter « madame sa femme, une femme honnête et vertueuse comme

« elle, et donner ce scandale, et vivre avec une gueuse, et « encore à son âge. Fi, fi, celà est infame; dites-le lui bien « de ma part, et encore une fois, et que je ne reviendrai pas « ici. » Voilà la belle sollicitation que fit ce bonhomme; et la rareté est qu'il gagna son procès, et que ce président l'y servit à merveille. Il ne se raccommoda pourtant pas avec lui. Mais ce conte fit rire toute la ville, et vint après jusqu'à Paris.

22 Juin.

C'était hier le jour de la naissance du roi d'Angleterre, qui est à Bar-le-Duc. Il a vingt-sept ans. Comme il y a quelques villes en Angleterre qui l'ont déjà proclamé roi, on espère qu'il se sera fait quelques mouvemens populaires le jour de sa naissance.

23 Juin.

Le roi, qui avait été assez resserré quelques jours, ce qui l'incommodait un peu, se trouva fort soulagé le soir, et son ventre s'ouvrit abondamment sans avoir pris aucun remède.

27 Juin.

On ôte onze des fermiers-généraux, et on les remplace par onze autres qui donneront chacun 550,000 livres; les vingt-neuf autres, qui demeurent en place, donneront chacun 100,000 livres. Il reviendra au roi de cette affaire près de 9 millions de livres. Les onze fermiers qu'on ôte avaient

donné chacun 450,000 livres; mais on ne les rembourserа que quand on aura compté avec eux de leur régie.

14 Juillet.

Quelque envie que le roi eût d'ôter le dixième et la capitation, comme on l'espérait après la paix, après avoir bien examiné tous les moyens qu'il y aurait de donner ce soulagement-là à ses peuples, on n'a point trouvé qu'il fût possible que le roi se passât de ce secours-là. Ceux qui avaient racheté la capitation pour six ans qui se trouvent écoulés, recommenceront à la payer.

27 Juillet.

Le roi alla, l'après-dîner, faire la revue de son régiment. Madame la duchesse de Berri y était à cheval avec beaucoup de dames, qui avaient des écharpes magnifiques comme les hommes les portaient, et des nœuds d'épaule couleur de feu, qui est la couleur des nœuds d'épaule des soldats du régiment du roi.

4 Août.

Les garnisons, dans quelques villes de Flandre et à Strasbourg, ont fait des séditions sur le pain qu'on voulait qu'elles prissent des munitionnaires à plus haut prix qu'il ne vaut dans les marchés

7 Août.

Madame la duchesse de Berri alla à la roulette;

mais, comme on n'avait point commandé de chevaux pour la monter, elle se servit des soldats du régiment du roi qui se promenaient dans le jardin, et elle leur donna libéralement pour leur peine.

9 Août.

On a eu nouvelle que la mutinerie des garnisons d'Alsace était apaisée. Les soldats ont demandé miséricorde, et ont pris le pain des munitionnaires. Ils ont reçu quelque argent; ce qui a fort adouci les esprits. On mande aussi que les garnisons de Flandre, qui s'étaient mutinées aussi, sont rentrées dans leur devoir.

17 Août.

L'abbé Reverseau, aumônier de Saint-Roch, grand amateur de nouvelles, et qui était assez aimé de beaucoup de courtisans, et à qui le roi a donné deux petites abbayes, a dit ou écrit quelque chose qui a déplu. On lui a donné ordre de vendre sa charge, et de s'éloigner de la cour de trente lieues.

18 Août.

Le comte de Ribeyra, ambassadeur extraordinaire de Portugal, fit son entrée à Paris, qui fut la plus magnifique qu'on eût vue depuis long-temps. Il jeta même au peuple beaucoup de médailles

d'argent et quelques-unes d'or. Il devait avoir son audience mardi, et le roi l'a remis à huit jours.

20 Août.

M. Fagon a prié le roi de trouver bon que des médecins, que l'on fait assembler et de la cour et de Paris, pussent avoir l'honneur de le voir et d'examiner son mal. S. M. y avait quelque répugnance; mais elle s'est rendue aux instances qu'on lui en a faites.

22 Août.

Le roi, hier à son coucher, donna ordre à M. de la Rochefoucault de lui faire voir des habits, pour choisir celui qui lui conviendra en quittant le deuil; et M. de la Rochefoucault avertit les courtisans, qui ont quitté le deuil aujourd'hui.

4 Septembre.

On porta le soir à Paris les entrailles du roi à Notre-Dame. L'ordre était donné pour les porter à Saint-Denis. M. le cardinal de Noailles représenta que les entrailles des derniers rois avaient été portées à Notre-Dame, ce qui faisait une manière de droit. Sur sa représentation, l'ordre fut changé, et on les porta à Notre-Dame sans beaucoup de cérémonie. Les aumôniers du roi étaient chargés de les y porter dans un de ses carrosses.

6 Septembre.

M. le cardinal de Rohan porta le cœur du roi aux Jésuites de la rue Saint-Antoine, et leur fit un très-beau discours en le leur présentant. Le cœur de Louis XIII y avait été porté.

N. D. A. Quoique rien ne doive surprendre de l'ingratitude du monde, de tant de gens si obligés au feu roi, pour ne pas y ajouter tant d'autres si empressés autour de lui, il n'y eut pas six personnes de la cour qui se trouvassent aux Grands-Jésuites, hors ceux qui, par fonction nécessaire, assistaient à cette cérémonie.

9 Septembre.

Lorsque le corps du feu roi fut porté de Versailles à Saint-Denis, il fallut abattre le dessus d'une des portes du parc de Boulogne, parce que le chariot qui portait le roi était trop haut.

N. D. A. Le roi n'avait rien prescrit ni rien défendu pour ses obsèques. Il était donc de règle d'observer toutes les cérémonies usitées en pareille occasion, comme il fut pratiqué pour Henri IV, et comme on eût fait pour Louis XIII, s'il ne l'eût expressément défendu de bouche et par écrit. Le roi ne laissait point d'enfant en état d'en ordonner, et M. le duc d'Orléans n'avait jamais été traité par lui, pour y suppléer par le cœur. Il crut facilement ceux qui lui proposèrent d'en user comme pour Louis XIII, parce qu'en effet personne ne s'en souciait, et que cet abrégé de cérémonies sans fin épargnerait beaucoup d'argent et de disputes. Tout fut donc exécuté avec l'épargne, la modestie et l'humilité qui peuvent être observées pour un roi,

toutes vertus aimées et pratiquées en grand par Louis XIII, mais bien inconnues du fils. Personne n'y trouva à redire.

20 Septembre.

Le service du feu roi se fera le 23 du mois d'octobre. Il y aura des tables pour six ou sept cents personnes. Les maîtres-d'hôtel du roi disent que cela coûtera plus de 60,000 livres.

21 Septembre.

Le feu roi faisait donner à M. Desmarets, comme contrôleur-général, 350,000 livres au renouvellement des fermes. Il a représenté à M. le duc d'Orléans qu'il n'a point touché cette somme à ce dernier renouvellement-ci, parce qu'il y avait des affaires plus pressées : ce prince a promis de la lui faire payer.

24 Septembre.

Le roi donna audience à l'ambassadeur de Hollande, qui, dans sa harangue, lui souhaita un règne encore plus long que celui du feu roi, mais plus tranquille.

1er Octobre.

Les spectacles ont recommencé à Paris, et on y en établira encore de nouveaux.

14 Octobre.

L'affaire entre le maréchal de Villars et M. de Simiane, pour la Provence, est accommodée.

M. de Simiane tirera de sa charge environ 25,000 l. par an, et le maréchal de Villars tirera aussi plus de la Provence que M. de Vendôme, qui en avait le gouvernement avant lui.

28 Novembre.

On fit à Notre-Dame le service du feu roi. L'abbé Maboul prononça l'oraison funèbre, et reçut de grands applaudissemens. Les princes et beaucoup de courtisans dînèrent chez le cardinal de Noailles. Le dîner fut fort magnifique.

2 Décembre.

A l'assemblée du *prima mensis* de la Sorbonne, il s'est passé des choses dont on croit que le pape ne sera pas content. Ils ont déclaré, à la pluralité des voix, et des voix en grand nombre, qu'ils n'avaient jamais eu l'intention de recevoir la bulle *Unigenitus*, et que ce qu'ils avaient fait en cela n'était que pour obéir au feu roi.

7 Décembre.

Le prince Camille est mort à Nanci. Il était fils de M. le Grand, fort infirme depuis long-temps, et fort aimé ici et en Lorraine. Il avait une pension de M. de Lorraine, de 24,000 liv. Il en avait une en France sur l'archevêché d'Auch, de 8,000 liv., et le feu roi lui avait fait un don sur les litières, qui valait bien autant.

2 Janvier 1716.

M. le duc d'Aumont et M. le duc d'Antin ont obtenu un don de vingt sols par jour sur chaque carrosse de remise qui sont dans Paris. On compte qu'il y en a environ trois cents, ce qui monterait à 36,000 écus par an pour eux deux.

5 Janvier.

On a fait plusieurs représentations à M. le duc d'Orléans sur le don qu'il avait fait à MM. les ducs d'Aumont et d'Antin. Ce don n'était pas encore scellé, et l'affaire ne se fera point. M. le duc d'Orléans leur a promis de leur faire des graces d'ailleurs.

13 Janvier.

Les Juifs de Metz ont envoyé ici pour représenter leurs intérêts sur le don accordé au duc de Brancas. Ils prétendent avoir rendu de grands services à l'État, et on commence à croire que le duc de Brancas tirera moins d'argent de cette affaire qu'il ne l'espérait.

21 Janvier.

Madame la duchesse de Lesdiguières de Retz mourut ici dans son hôtel après une longue maladie; le duc de Villeroi et son frère l'archevêque en hériteront de plus de 100,000 écus de rentes

en terres magnifiques, de l'hôtel de Lesdiguières, et d'une infinité de beaux meubles.

N. D. A. Madame de Lesdiguières, reste des Gondi en France, était en tout point extraordinaire. Avec de l'esprit et des biens immenses, elle était invisible, et n'eût pas donné un poulet à ses plus familiers. Elle ne sortait presque jamais de sa maison qui, fermée d'une grille, laissait voir un vrai palais de fée, tel que les dépeignent les romans. Le dedans, presque désert, y répondait par sa magnificence et sa singularité. Son équipage et ses maures, avec leurs turbans et leurs plumes, en achevaient le tableau. On lui avait reproché sa liaison trop marquée avec l'archevêque de Paris, Harlay, jusqu'à la mort de ce prélat.

24 Janvier.

M. le Duc alla le soir en traîneau dans les rues de Paris. Il y a long-temps qu'on n'y en avait vu.

4 Février.

On a ouvert le testament de Cavoye, et comme il était fort riche, qu'il n'avait point d'enfans, ni de parens de son nom, on croyait qu'il ferait des legs considérables à ses amis; mais il y avait une donation mutuelle entre sa femme et lui, et il ne fait des dons considérables qu'aux pauvres, à qui il donne le quart de son bien après la mort de sa femme.

N. D. A. On ne peindrait pas aisément le courage de cette femme, à la mort de son mari, ni la sépulture à laquelle elle se condamna au moment même de cette mort, et qu'elle

a gardée avec une fidélité inouïe Elle conserva son premier deuil toute sa vie, ne découcha jamais de la maison où elle l'avait perdu, passa les journées dans une chapelle de Saint-Sulpice où il fut enterré, ne voulut voir que les personnes qui se trouvèrent à sa mort, ne s'occupa que de bonnes œuvres, et presque toutes relatives au salut de son mari, et se consuma de la sorte en peu d'années, sans avoir jamais reculé en rien d'une ligne. Une véhémence de cette égalité, sans relâche en quoi que ce soit, et toujours surnagée de religion, est peut-être un exemple unique.

26 Février.

Les huit sœurs mariées du duc de Noailles sont la duchesse de Guiche, etc. Je marque cela par la singularité de voir huit filles de qualité de même père et de même mère toutes bien mariées.

18 Avril.

Le roi voit, dans la salle des Suisses, un petit vol d'oiseaux qu'on avait dressés à prendre des moineaux.

7 Juillet.

M. le nonce recommence à demander audience à M. le duc d'Orléans. Mais on ne la lui donnera point, s'il ne dit auparavant au maréchal d'Uxelles ce qu'il a ordre de dire. On veut savoir de quoi et comment il veut parler, afin de préparer la réponse. On s'attend bien qu'il n'a rien d'agréable à dire.

23 Août.

M. d'Aligre, président à mortier, a eu une pension de 6,000 livres qu'avait le feu président de Maisons, et c'est une des quatre pensions qu'on appelle les pensions de Pontoise.

N. D. A. Lorsque, dans la minorité du feu roi, le parlement se divisa pour et contre la cour, et le marqua, les uns par leur désobéissance en continuant de le tenir à Paris, les autres obéissant aux ordres de la cour en allant le tenir à Pontoise, les principaux de ces derniers eurent 6,000 livres de pension, que le feu roi continua assez ordinairement dans leur famille, et c'est ce qui s'appelle des *pensions de Pontoise.*

1er Septembre.

On fit le service du bout de l'an pour le feu roi. Il n'y eut que les héraults qui firent les révérences; les princes n'en firent point. La cérémonie, qui commença à dix heures et demie, ne dura pas deux heures.

21 Septembre.

M. le duc d'Orléans fit la revue des gardes-du-corps. Ils sont habillés de neuf, et leur habillement coûte 50,000 livres moins que les autres années; mais il est plus habillement de guerre.

25 Septembre.

La duchesse d'Albret et la maréchale d'Estrées voulaient avoir la maison de Bourvalais, qui est

dans la place Vendôme. M. le duc d'Orléans l'a fait donner à la duchesse d'Albret, qui était logée en maison d'emprunt.

16 Octobre.

Le roi Jacques, qui est toujours à Avignon, a envoyé un courrier à Maréchal, premier chirurgien du roi, pour le prier de lui envoyer diligemment un chirurgien accoutumé à faire la grande opération. Maréchal, ne pouvant y aller lui-même, y a envoyé son neveu. Ce pauvre petit roi est accablé de bien des malheurs, et fait grande pitié.

17 Décembre.

Le roi alla se promener à la plaine de Grenelle, où il savait que l'on devait passer par les armes un soldat aux gardes qui avait déserté, et il voulut y aller pour lui faire grace. Le roi témoigna même beaucoup d'impatience que le prisonnier arrivât, et dès qu'il fut à portée de lui, il cria grace; et l'on voyait le plaisir qu'il avait à la faire. La promenade fut courte; il ne l'avait faite que pour cela: le temps était fort vilain.

3 Mars 1717.

Cette malheureuse femme qu'on appelle madame de La Fontaine, qui, pour prolonger son jugement, demandait à être confrontée avec M. Desmarets, a été convaincue, jugée, et con-

damnée au pilori. On dit pourtant qu'on n'y condamne pas les femmes. M. Desmarets est justifié sans avoir été obligé de comparaître.

N. D. A. Cette femme, produite et soutenue par le duc de Noailles, voulait faire pendre Desmarets, et pensa être pendue elle-même.

19 Mars.

On a appris, par le dernier ordinaire de Rome, que le pape avait fait brûler, par la main du bourreau, les lettres que quelques curés du diocèse de Paris avaient écrites à M. le cardinal de Noailles il y a quelque temps.

Albergotti mourut le matin. On le trouva presque mort en entrant dans sa chambre. Il était gouverneur de Saar-Louis, colonel de Royal-Italien, et avait outre cela 12,000 livres de pension et beaucoup d'argent comptant.

N. D. A. C'était un Florentin digne de figurer auprès de Catherine de Médicis, et d'être du même pays qu'elle. C'est en deux mots beaucoup louer son esprit, et dire ce que valait son cœur. Du reste, avare à l'excès, particulier, débauché obscur et secret, excellent officier-général, mais dangereux selon ses vues personnelles; de la valeur la plus éprouvée, la plus froide, la plus soutenue, et à qui cependant les affronts publics les plus avérés ne coûtaient rien à rembourser en faveur de sa fortune; d'ailleurs froid, silencieux, dans l'intimité de Meudon, et sur un pied fort agréable avec le roi. Il avait beaucoup amassé. Il mourut d'un accès de haut-mal,

auquel il était sujet, et faute d'être secouru, parce qu'il s'en cachait infiniment.

31 Mars.

M. d'Antin a prié M. le duc d'Orléans de le décharger du soin de l'Opéra. Il trouve que ceux qui le composent sont des gens trop difficiles à gouverner.

7 Avril.

Madame Fagon, femme du premier médecin du roi, est morte au Jardin du Roi. C'était une femme de beaucoup d'esprit, mais fort extraordinaire. Elle était toujours malade, et passait presque toute sa vie à Bourbon, où elle faisait beaucoup de bien et était fort honorée. Elle se croyait plus grand médecin que son mari, qui était reconnu généralement pour être le plus grand médecin de France.

30 Mai.

On a nouvelle que le prince Eugène est parti de Vienne le 14. Il a fait un testament par lequel il fait son neveu son héritier. On prétend qu'il y a une prédiction fatale contre lui, et que l'Empereur sait; mais il paraît que le prince Eugène n'en fait pas grand cas et n'y fait aucune attention.

24 Juin.

Deux mousquetaires, qui faisaient du désordre à trois heures du matin, ont été tués par le guet.

10 Juillet.

L'affaire du duc de Brancas sur les Juifs de Metz est enfin réglée : on a prouvé qu'il y avait bien moins de familles de Juifs dans cette ville-là qu'on n'avait cru, et que même la plupart étaient fort pauvres. Le duc de Brancas croyait en pouvoir tirer au moins 40,000 livres; cela est réduit à 16,000 livres; et la comtesse de Fontaine, qui avait donné cet avis au duc de Brancas, a le tiers de ces 16,000 livres.

29 Août.

Madame de Mouchi est déclarée dame d'atours de madame la duchesse de Berri, et madame de Pons, qui l'est déjà, y demeurera. Ainsi madame de Berri en aura deux.

N. D. A. Les riottes, les petites intrigues, les déplorables galanteries, pour en parler modestement, de cette petite cour de madame la duchesse de Berri, n'ont que trop fait de bruit dans le monde, tant que Dieu l'y a laissée; mais elles rempliraient trop ces notes, et trop fadement, depuis que tout cela a passé avec elle.

1er Septembre.

L'anniversaire du feu roi se fit à Saint-Denis, où il n'y avait de princes que M. le duc du Maine et M. le comte d'Eu, et un assez petit nombre de courtisans. Les évêques qui y étaient voulurent avoir des carreaux. Le cardinal de Polignac était

avec eux. On ne voulut point leur en donner. Ils sortirent de l'église, et vinrent porter leurs plaintes à M. le duc d'Orléans.

8 Septembre.

On a pris la maison de Bourvalais pour en faire la maison des chanceliers. Le chancelier d'aujourd'hui, qui craint le bruit des carrosses et qui a beaucoup à travailler, fait faire un appartement pour lui sur le derrière de la maison, et il le fait faire à ses dépens.

27 Octobre.

On a donné au duc de Tresmes 80,000 livres, parce qu'à la mort du roi il n'a pas profité du deuil comme le premier gentilhomme de la chambre avait fait à la mort du roi Louis XIII.

12 Novembre.

Crozat le cadet paie les bulles du père Massillon, nommé à l'évêché de Clermont.

18 Décembre.

Le sieur Lefèvre est mort à Saumur. Il était fils du fameux Tanneguy Lefèvre, le plus savant homme de son temps. Celui qui vient de mourir avait été ministre en Suisse et en Angleterre. Il se fit catholique il y a quatre à cinq ans, et le roi lui donna une pension de 2,000 livres. Il était frère de madame Dacier, femme illustre dans les sciences.

20 Décembre.

Richard Hamilton est mort à Poussay, chez sa nièce l'abbesse, fille de la feue comtesse de Grammont sa sœur.

N. D. A. Richard Hamilton était un homme de beaucoup d'esprit, qui savait, qui amusait, qui avait des graces et de l'ornement, et qui, ayant eu une fort aimable figure, avait eu beaucoup de bonnes fortunes en Angleterre et en France, où la catastrophe du roi Jacques l'avait ramené. Il avait servi avec distinction, et la comtesse de Grammont, sa sœur, l'avait aidé à s'initier dans les compagnies de la cour les plus choisies; mais elles ne lui procurèrent aucune fortune, pas même le moindre abri de la pauvreté. Il était catholique, et sa sœur l'avait mis dans une grande piété, qui l'avait fait renoncer aux dames, pour qui il avait fait de très-jolis vers et des historiettes élégantes. Il alla mourir chez sa nièce, quoique pauvre elle-même, mais moins pauvre que lui, pour ne pas mourir de faim.

1er Janvier 1718.

Le feu roi, quand il était à Paris, allait tous les premiers jours de l'an entendre le salut aux Jésuites, et c'est sur cet exemple-là qu'on y a mené le roi.

1er Février.

Il n'y eut point de bal à l'Opéra, quoique ce soit un des jours que ces bals-là se donnent; mais comme c'est la veille de Notre-Dame, on a craint que cela fît perdre la messe à quelques masques, et le bal a été remis au lendemain.

16 Février.

A la thèse de l'abbé de Saint-Albin, à la Sorbonne, et où Madame assista, les cardinaux et les prélats avaient des chaises à dos. M. de Conflans, premier gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans, en faisait les honneurs par ordre de son maître.

N. D. A. Jamais scandale si complet et si fou que celui de cette thèse, où le fils non reconnu d'une comédienne fut traité comme l'aurait pu être, et tout au plus fort, celui de M. et de madame la duchesse d'Orléans. Madame, qui, en grande princesse, ne se conduisait que par fantaisie, avait pris ce petit garçon en amitié, à peu près comme elle y prenait quelqu'un de ses chiens, et oubliait pour lui une naissance qu'elle détestait dans sa belle-fille et dans les autres bâtards du roi.

12 Mars.

Madame de Lorraine alla à la foire, et vit chez la Baron un spectacle qui réjouit tout Paris, et où on va plus qu'à l'Opéra et à la comédie.

16 Mars.

M. le cardinal de Polignac a pris la résolution de se faire prêtre, et dès qu'il aura fini des procès qui l'occupent fort présentement, il se mettra en retraite pour cela.

19 Mars.

Le parlement s'assembla, et condamna la lettre

de M. l'archevêque de Reims à être brûlée par la main du bourreau, ce qui doit être exécuté lundi.

6 Mai.

Trois officiers de l'Académie rendirent compte à M. le duc d'Orléans de ce qui s'y était passé hier sur l'abbé de Saint-Pierre. Il approuva la déposition; mais il dit qu'il fallait en user comme on avait fait de Furetière, qui fut déposé, et dont on ne remplit point la place.

20 Juin.

On surprit un conseiller au parlement nommé Laville-aux-Clercs, qui déchirait la nuit les affiches de l'arrêt du conseil de lundi après dîner. Il était à cheval dans les rues, et faisait d'autres désordres. On l'a mis en prison.

9 Juillet.

Quelques chanoines de Beauvais font une affaire cruelle à leur évêque, et l'accusent d'avoir un commerce trop particulier avec une fille de leur ville, et que ce prélat voulait, disaient-ils, loger dans l'évêché. Toute la famille de cet évêque est fort en mouvement pour approfondir cette affaire, et craint qu'il n'y ait quelque imprudence de sa part. Cette affaire fait d'autant plus de bruit qu'il était avant cela dans une grande réputation pour ses bonnes mœurs.

19 Juillet.

Les dames de la famille de M. l'évêque de Beauvais ont obtenu une lettre de cachet pour faire enfermer aux Madelonnettes la fille qui avait donné lieu au scandale, et cela fut exécuté hier matin. Les archers la vinrent prendre dans un village auprès de Paris où cet évêque l'avait fait venir. Il se plaint fort du procédé de sa famille.

N. D. A. Le feu roi nomma l'abbé de Saint-Aignan à l'évêché de Beauvais, malgré sa jeunesse et les représentations du duc de Beauvilliers, son frère. Malheureusement le nouvel évêque, qui était un ange de piété, se mit à confesser; métier peu propre à son âge, et peu convenable à son état. Une jeune créature se mit en tête d'aller à lui pour le séduire. Elle n'y réussit que trop. Sa famille, le cardinal de Noailles, tout vint à son secours pour le cacher et le convertir. Lui-même fit tout l'éclat, et la tête lui tourna si entièrement, qu'après de longs scandales avec différentes maîtresses, qui le ruinèrent et le possédèrent en entier, il projeta de passer en Angleterre. Il fallut enfin changer son évêché en une abbaye, et le reléguer à Citeaux, où l'abbé n'oublia rien pour se faire décharger d'un pareil hôte.

5 Septembre.

Il y eut une fort jolie fête la nuit au moulin de Javelles. C'est M. le prince de Conti qui la don nait à une dame de Normandie. On prétend que le mari de cette dame n'a pas été content, et qu'il a emmené sa femme en son pays.

7 Octobre.

M. de Permanglée, ancien maréchal-de-camp, bien affligé de n'être point de la promotion des lieutenans-généraux, parla à M. le duc d'Orléans, qui lui dit qu'il n'avançait point les officiers qui étaient placés et qui avaient des gouvernemens. Sur cela M. de Permanglée dit qu'il était prêt de donner sa démission du gouvernement du fort Louis. M. le duc d'Orléans lui répondit : « De quoi vivriez-vous, monsieur, si vous n'aviez plus votre gouvernement? » Il lui répondit : « Je vivrai de pain et d'eau. » Et sortit comme un homme au désespoir.

10 Novembre.

Mademoiselle, qui s'est faite religieuse à Chelles, a appelé au futur concile, et sept à huit religieuses se sont jointes à elle pour cet appel.

13 Novembre.

L'abbé Strikland, à qui M. le duc d'Orléans avait promis l'abbaye de Préaux, à la recommandation des ministres du roi Georges, a été présenté ce matin à Son Altesse Royale, à qui il a fait ses remercîemens.

31 Décembre.

L'abbé Mongaut, précepteur de M. le duc de

Chartres, prit sa place à l'Académie. Il fit un très-beau discours. M. de Sacy y répondit, et se chargea avec plaisir de la commission d'y répondre, les officiers ne le pouvant pas faire.

30 Janvier 1719.

Madame la comtesse de Charlus est morte. La communauté avec son mari, qui est encore en vie, a été bonne.

N. D. A. Il faut quelquefois un conte pour délasser. Madame de Charlus s'appelait B***, d'une famille anoblie. Avec le visage, la taille, le port, la saleté et le maintien de ces grosses vilaines vendeuses de morue, qu'on voit bouffies et jurantes dans leurs tonneaux, elle était d'une avarice que rien n'égalait, et faite et vêtue à se faire donner l'aumône. Outre cela, joueuse démesurée, glorieuse, grossière et brutale à l'avenant. Elle jouait un soir, déjà vieille, chauve et blanche, chez madame la princesse de Conti, à une grosse partie de lansquenet, et y soupa pour jouer toute la nuit. Les femmes avaient alors ces coiffures si ridiculement hautes dont le feu roi ne put jamais les défaire, et les vieilles en portaient des bonnets tout coiffés, qui n'étaient point attachés, et qu'elles mettaient comme les hommes font leurs perruques. Madame de Charlus se trouva à table auprès de l'archevêque de Reims, le Tellier, et, ne prenant pas garde à ce qu'elle faisait, mit le feu à sa coiffure. L'archevêque, qui la vit embrasée, lui jeta son bonnet par terre. Madame de Charlus, qui ne s'était point aperçue du feu, se tourne en furie vers l'archevêque, et lui fait sauter au visage un œuf qu'il tenait à la main, en lui chantant pouille. On peut juger quel spectacle ce fut que cette vieille chenue décoiffée et furibonde,

et le large visage de M. de Reims tout barbouillé d'œuf. L'éclat de rire fut universel. Madame de Charlus fut surtout piquée de voir l'archevêque rire comme les autres, et se porta aux soufflets, qu'il parait du coude, en riant de plus en plus. Madame la princesse de Conti eut bien de la peine à lui faire comprendre le bon office qu'on lui avait rendu, et de l'empêcher de rognonner toute la nuit. Elle était sœur de Mezières qui, avec un visage de grenouille pourrie, se croyait un petit Luxembourg, parce qu'il était horriblement bossu par devant et par derrière. D'ailleurs bon officier, s'imaginant qu'il était couru de toutes les dames, et se mirant devant toutes les glaces. L'amour d'une part, et la pauvreté de l'autre, avaient fait son mariage avec mademoiselle Oglethorpe, fille d'un gentilhomme anglais, de bon lieu, et d'une blanchisseuse de la reine d'Angleterre.

29 Mars.

M. le duc de Richelieu fut arrêté chez lui à neuf heures du matin, par Duchevron, lieutenant de la prévôté, accompagné de plusieurs archers qui le menèrent à la Bastille. MM. les pairs trouvent qu'un pair devait être arrêté plus honorablement.

3 Avril.

M. le garde des sceaux et M. le Blanc furent long-temps à la Bastille, où l'on a permis à M. de Richelieu d'avoir un valet de chambre, et on lui donne des livres, un trictrac et un basse de viole, qu'il avait demandés.

7 Juin.

M. Dupin, fameux docteur de Sorbonne, est mort. M. Petitpied et un autre docteur ont eu des lettres de cachet.

N. D. A. Dupin, docteur de Sorbonne, et de plus infiniment docte et laborieux, est un étrange exemple de la conduite de notre cour qui, dans des temps de brouilleries avec Rome, se servit très-avantageusement de sa plume, puis le laissa manger aux poux. Il fut réduit à imprimer pour vivre. C'est ce qui a rendu ses ouvrages si précipités, et ce qui enfin le blasa de travail et d'eau-de-vie, qu'il prenait en écrivant pour se ranimer, et pour épargner d'autant sa nourriture. Bel et bon esprit, juste, judicieux quand il avait le temps de l'être, et un puits de science et de doctrine, avec de la droiture, de la vérité et des mœurs.

15 Juin.

Nyert, premier valet de chambre du roi, mourut ces jours passés.

N. D. A. Ce Nyert était un vieux singe, mais plus malfaisant qu'aucun de ces animaux. Son père avait fait fortune par sa voix et par son luth, en charmant les ennuis de Louis XIII, lorsqu'en 1629 il s'obstinait à forcer le pas de Suze, contre l'avis du cardinal de Richelieu qui l'y laissait à dessein se morfondre. Le petit-fils de ce chanteur fut un saint, et un saint très-aimable, dès sa première jeunesse jusqu'à sa mort.

7 Décembre.

Le père Quesnel, qui a tant fait de bruit, et dont

les ouvrages en font tant encore, est mort à Amsterdam, et a fait en mourant une profession de foi qu'on a rendue publique.

11 Décembre.

M. Law fut élu ces jours passés à l'Académie des Sciences.

23 Décembre.

L'abbé Dubos fut élu à l'Académie française à la place de l'abbé Genet. Il y avait vingt-quatre académiciens, et il eut les vingt-quatre voix.

1er Janvier 1720.

L'abbé d'Entragues a fait une démarche si étonnante qu'on a peine à la croire quoiqu'il y eût long-temps qu'on a des soupçons de sa mauvaise croyance. Il alla ces jours passés chez l'ambassadeur de Hollande, où il fit abjuration publique de la religion catholique, et communia avec les protestans. Il s'est même vanté d'avoir communié sous les deux espèces. M. le duc d'Orléans, qui en a été informé, avait donné ordre qu'on le mît à la Bastille. Mais des princesses ont intercédé pour lui, et ont cru qu'il valait mieux le laisser sauver. Sa famille a eu peine à lui faire prendre ce parti, tant il est extraordinaire dans toutes ses manières.

4 Janvier.

Le parlement va faire le procès à l'abbé d'Entra-

gues. M. le duc d'Orléans dit que, si on l'avait pris, il l'aurait envoyé à Saint-Lazare, ou aux Petites Maisons.

9 Janvier.

L'abbé d'Entragues qui avait été jusqu'à Anchin pour sortir du royaume, au lieu d'aller de là à Tournay dont il était fort proche, a voulu aller à Lille, où il s'est présenté au gouverneur et s'est nommé. Le gouverneur a envoyé un courrier à M. le duc d'Orléans, pour lui mander qu'il l'a fait arrêter.

14 Janvier.

Madame de Rabodange est morte. Elle était fille du feu maréchal de la Ferté. Elle avait eu la petite-vérole dans une maison dont on l'avait fait sortir, ce qui a fait un peu crier contre les maîtres de cette maison.

5 Février.

On a quitté le dessein qu'on avait de faire venir à Paris un Opéra italien. L'on a cru que cette musique-là, quoique fort belle, ne réussirait pas ici. Le prince de Carignan avait engagé les plus belles voix d'Italie à venir.

17 Avril.

On a fait ces jours-ci un service à la Pitié pour le père Quesnel. On ne dit point aux dépens de qui ce service s'est fait, ni celui qui l'a ordonné.

On sait seulement que les évêques de Montpellier et de Boulogne y étaient, et on croit que cela n'a pas été agréable à la cour. On disait que ces deux évêques auraient des lettres de cachet.

17 Mai.

On mande de Lille que l'abbé d'Entragues s'est refait catholique, et a fait son abjuration entre les mains de l'abbé de Champigny. On ne sait pas encore s'il aura la permission de revenir à Paris.

N. D. A. L'abbé d'Entragues, parent de madame la princesse de Conti, et fort répandu dans la plus haute société, était un grand homme sec, bien fait, avec des manières aisées, mesurées, très-polies, d'un esprit extrêmement orné, d'un langage agréable, et naturellement plaisant sans le vouloir être; habile à saisir les ridicules, et avouant les siens de bonne grace; se moquant fort de la cour, et d'ailleurs sans mœurs, sans honte et sans peur. Il se piquait d'être extraordinaire, et l'était en tout et au dernier point. Il affectait toutes les manières des femmes, travaillait en tapisserie, portait un éventail, et en déshabillé se coiffait comme elles, avec une pâleur de mort, du rouge aux lèvres, du noir aux sourcils. Pelletier de Souzy le trouvant un jour assis dans son lit, en peignoir, en cornettes et en rubans, et travaillant en tapisserie, crut s'être trompé, et s'enfuit. C'étaient là les façons de ce bon ecclésiastique, qui s'était fait tel par choix, et avec la vocation qu'on voit par ce peu qu'on en dit, et le rare est sans poltronnerie, car cet homme-femme n'avait peur de rien. Il couchait ses mains suspendues pour se les rendre plus blanches, et se faisait saigner très-souvent du pied; puis marchait tout le jour dans les rues, quoiqu'il eût

un carosse et d'assez bonnes abbayes. On l'avertissait qu'il deviendrait hydropique ; il répondait que c'était sa friandise. Très-rangé dans ses affaires quand le jeu ne le dérangeait pas ; propre à l'excès ; d'un goût exquis en habits, en meubles, en maisons, se crevant de fruits et de glaces jusqu'à la dernière vieillesse, et du reste très-sobre. On n'a jamais pu savoir, ni lui non plus, ce qui le détermina à la surprenante démarche dont il s'agit. Il se piqua quelque temps du personnage de *confesseur persécuté*. Il s'en lassa bientôt, et on se lassa aussi de le tenir en prison. Il rentra au giron de l'Église, et fréquenta comme auparavant toutes les maisons des princes du sang, et autres. Il affecta d'abord de se faire voir à la messe, avec un grand bréviaire ; mais il revint bientôt à sa vie ordinaire. Il ne laissait pas, avec ses mœurs dépravées, de donner beaucoup aux pauvres. Il parvint à plus de quatre-vingts ans, sans infirmités, et mourut avec courage, et à ce qu'il parut, en bon chrétien.

25 Mai.

L'abbé Alary entra pour la première fois à l'étude du roi, et l'entretint fort sur le blason. Le roi lui fit des questions fort à propos, et comme un homme à qui la matière plaisait.

6 Juin.

La comtesse de Gacé est sortie depuis quelques jours de son couvent. On ne sait où elle est allée. MM. de Matignon ont obtenu des lettres de cachet pour la faire reprendre partout où elle sera.

17 Juin.

Madame de Coësquen est morte à Rennes dans

un couvent. Il y a long-temps qu'elle s'était retirée de la cour, où elle avait été fort bien avec feue Madame, et mêlée dans beaucoup d'affaires. Elle était sœur cadette de feue madame de Soubise, et quoique moins belle, elle plaisait presque autant.

N. D. A. Elle est fameuse pour avoir tiré de M. de Turenne, son amant, le secret du siége de Gand. Cette aventure, que M. de Louvois ne laissa pas ignorer, depuis qu'elle ne fut plus d'aucune conséquence, donna, tant le Français est admirable, beaucoup de relief à madame de Coësquen. Elle était belle, encore plus agréable, et de grande mine, avec de l'esprit, et fort faite pour la cour et le grand monde, où elle figura long-temps. Le roi la considérait,

1er Août.

Le comte de Saxe, fils du roi de Pologne et de la Konismark, est en France depuis quelques mois. On vient de le faire maréchal-de-camp, comme il était dans les troupes du roi son père; et, pour s'attacher davantage au service de la France, il a acheté le régiment de Link, qui est un régiment allemand qu'avait le comte Spaar pendant qu'il a servi en France. Il en donne plus de 100,000 liv.

FIN DES ARTICLES INÉDITS.

ARTICLES

DES MÉMOIRES DE DANGEAU,

ALTÉRÉS DANS L'ÉDITION DE 1817,

ET RÉTABLIS CONFORMÉMENT AU MANUSCRIT

Nota. On a imprimé en caractères italiques ce qui dans l'édition avait été ajouté au texte, et on a placé entre deux crochets ce qui en avait été supprimé.

Tome Ier.—Page 105; lundi 19 février 1685.

Le courrier a dit que le roi d'Angleterre était mort catholique, et s'était confessé, et avait communié par les mains d'un prêtre qui lui sauva la vie à une bataille qu'il perdit contre Cromwell. [Mais Barillon ne le mande point, et ne l'aurait pas oublié; et comme on a conté au roi, à son coucher, ce que le courrier disait là-dessus, il nous a répondu que tout ce qu'il en savait était que les évêques d'Angleterre ayant pressé le roi de faire la cène, il les avait refusés, et qu'ils n'avaient osé faire une plus forte instance, de peur qu'il ne se déclarât davantage.]

Page 121; samedi 19 mai 1685.

Le maréchal d'Humières a été nommé pour aller

prendre les ambassadeurs moscovites à Saint-Denis, et les mener à Paris, puis les conduire à leur audience à Versailles. Ces ambassadeurs-ci ont de la naissance. Ordinairement les Russes n'envoient que *des gens de classes inférieures* [des misérables], auxquels ils veulent faire gagner quelque argent, etc. (1).

(1) L'expression de l'éditeur est sans doute plus polie, mais celle de Dangeau peint mieux l'extrême prévention de la cour de France contre la Russie. Cette prévention, qui était entretenue par une profonde ignorance des choses de cet empire, se prolongea dans le règne de Louis XV, et y causa des déterminations graves et singulières, que je ferai connaître.

Page 203; mercredi 22 octobre 1687.

Le roi avait attendu que M. le Prince arrivât ici, pour lui parler sur la conduite de M. le Duc, dont S. M. n'a pas été contente. Il ne veut plus qu'il voie certains jeunes gens, [qu'il prétend l'avoir accompagné dans un mauvais lieu à Paris]. M. le Duc n'a songé qu'à justifier ses amis, et a dit que c'était lui qu'on devait punir, et non pas ces messieurs, qui avaient fait tout ce qu'ils avaient pu pour le retenir. M. le Duc a été fort loué de ce procédé, et ses amis [le marquis de Bellefonds, Chamerant, Châteaurenaud et le petit Broglio] ne seront point chassés de la cour, le roi

voulant que la générosité de M. le Duc leur soit utile (1).

(1) On conçoit la délicatesse qui avait engagé l'éditeur à faire ces retranchemens. Mais, dans ce cas, la réticence laissait soupçonner des torts bien plus graves qu'ils ne l'étaient réellement.

Page 205; jeudi 30 octobre 1687.

Madame la dauphine se confessant le soir, vit son confesseur qui chancelait; elle ne s'effraya point; elle le retint tant qu'elle put; mais sa faiblesse augmenta à tel point qu'il tomba à ses pieds sans connaissance. Son compagnon entra qui donna l'absolution à madame la dauphine. [Monseigneur pria madame la dauphine, pour effacer la triste image d'avoir vu son confesseur mourant à ses pieds, d'aller à la comédie, où elle avait résolu de ne point aller, voulant faire demain ses dévotions. Elle y alla par complaisance pour Monseigneur.]

Page 218; mardi 20 janvier 1688.

On fit le service annuel de la reine-mère, où le roi et Monseigneur assistèrent à leur ordinaire, et de là montèrent en carrosse pour aller dîner à Marly. [Ils étaient en même carrosse, et avaient avec eux mesdames de Maintenon, de Montche-

vreuil, de Beauvilliers et les trois comtesses. Le repas fut fort gai.]

Page 220; mercredi 28 janvier 1688.

Le roi vit le spectacle de la petite chambre de Joyeux qui donne sur le théâtre. Les entrées étaient mêlées avec une nouvelle comédie intitulée *le Jaloux*. Le roi l'a trouvée jolie. Mais il a ordonné qu'on y changeât quelque chose [sur les duels et quelque autre chose] qui lui parut trop libre.

Page 282; samedi 26 mars 1689.

Ces deux messieurs ont ramené, après dîner, la fille à sa mère avec un écrit du comte de Béthune, par lequel il reconnaît qu'elle n'est pas sa femme, et proteste *qu'il a respecté son innocence* [qu'il ne lui a point touché].

Page 293; mardi 23 août 1689.

M. de Croissy vint trouver le roi à Marly pour lui apporter la nouvelle que le pape mourut le 12 de ce mois [sans avoir fait de promotion, ni donné de chef à sa faction, fort repentant de n'avoir pas secouru le roi d'Angleterre. Il laisse beaucoup d'argent dans le trésor, et onze chapeaux vacans].

Page 297; mardi 18 octobre 1689.

Le cardinal Ottoboni a été élu pape le 6 de ce mois. Il a pris le nom d'Alexandre VIII [pour faire plaisir au cardinal Chigi, dont toute la faction était pour lui].

Page 300; vendredi 16 décembre 1689.

Madame la dauphine avait envoyé querir la petite Moreau, *sachant qu'un dépit et non la vocation l'avait portée à cette action; madame la dauphine* a promis de lui pardonner. La petite Moreau a servi ce soir madame la dauphine comme à l'ordinaire (1).

(1) Cette distinction fort louable de dépit et de vocation est inventée par l'éditeur. La dauphine était une Allemande toute despotique, qui dut trouver fort mauvais qu'une femme de chambre quittât son service pour un cloître, et se mêlât de ces éclats de dévotion, qui étaient le privilège des grandes dames. Aussi Dangeau, qui savait le fonds de toutes ces choses, dit simplement que « la dauphine a envoyé chercher « la petite Moreau, et a promis de lui pardonner. »

Page 311; jeudi 20 avril 1690.

Après la mort de madame la dauphine, le roi emmena Monseigneur chez lui, et lui dit: « Vous voyez ce que deviennent les grandeurs du monde, *voilà ce qui nous attend vous et moi. Dieu nous*

fasse la grace de finir aussi saintement. [Nous deviendrons comme cela vous et moi]. »

Page 361; mercredi 14 janvier 1691.

Il est venu ce soir un courrier de Rome qui apporte la nouvelle que le pape mourut le 1er de ce mois. [Le jour avant sa mort, il fit venir les cardinaux, et publia une bulle datée du 4 du mois d'août de l'année dernière, par laquelle il casse tout ce qui a été fait à Paris dans l'assemblée du clergé de 1682 contre l'autorité des papes.]

Page 382; dimanche 16 décembre 1691.

Le roi et Monseigneur furent au sermon du père Bourdaloue, qui prêcha sur l'hypocrisie, et fit *le plus beau sermon que l'on puisse faire à la cour* [le plus beau sermon du monde].

Page 412; samedi 7 février 1693.

M. Pélisson est mort debout, sans croire être malade, [et n'a pas eu le temps de se confesser].

Tome II.—Page 16; vendredi 8 juillet 1695.

M. de Duras parla au roi à son coucher en faveur du major Brissac, qui a eu un démêlé avec

M. de Saint-Olon, qui était allé s'en plaindre au roi. Le roi a dit à M. de Duras de juger l'affaire selon la rigueur des ordonnances, et nous dit ensuite : « J'en suis fâché pour le major que j'aime ; mais quand ce serait pour mon propre fils, je ne voudrais pas dans la moindre chose *donner l'exemple de manquer aux ordonnances* [adoucir l'ordonnance].

Page 50 ; mardi 4 septembre 1696.

Le roi passa assez bien la nuit, et Racine qui lui lisait la vie d'Alexandre, eut fort peu de temps à lire. Le roi dit que ces lectures *l'empêchent de sentir son mal* [l'amusaient et le divertissaient].

Page 96; vendredi 13 décembre 1697.

M. le prince de Conti salua ici le roi le matin, et S. M. le reçut avec de grandes marques d'estime; et le soir il donna la chemise au roi comme font tous les princes du sang. [Tout ce qu'il nous a conté de la Pologne, et de ce qui s'est passé à son égard, est si différent de ce qu'on avait mandé ici qu'il ne faut plus regarder tout ce que nous en avons écrit que comme des contes en l'air.] (1)

(1) Le rétablissement de ce passage était bien nécessaire pour tenir les historiens en garde contre les articles précédens de ces Mémoires, sur les affaires de la Pologne.

Page 114; vendredi 2 mai 1698.

Le roi avait cassé ces jours passés six hommes de sa musique, parce qu'ils *ne se conduisuient pas bien* [ne se conduisaient pas assez sagement.]

Page 132; dimanche 21 décembre 1698.

MM. de Notre-Dame de Paris vinrent remercier le roi du beau présent qu'il fait à leur église. Le roi leur donne 50,000 livres pour accommoder leur grand autel. [Feu le roi avait fait un vœu de 100,000 écus pour cela.]

Page 178; mardi 6 janvier 1700.

Au lieu de *au denier quatre*, lisez *à 4 pour cent*. Cette erreur qui se trouve dans le manuscrit, est une méprise évidente du secrétaire de M. de Dangeau.

Page 215; dimanche 21 novembre 1700.

J'appris que le jeudi, qui fut le jour que le roi accepta les couronnes d'Espagne pour monseigneur le duc d'Anjou, S. M. avait ordonné qu'on mît en liberté tous les galériens sujets de la monarchie d'Espagne. Il y en avait environ trois cents sur nos galères. [L'ambassadeur avait demandé

cette grace-là au roi plusieurs fois au commencement de son ambassade. L'ambassadeur n'en parlait plus.]

Page 286; vendredi 16 septembre 1701.

Le roi d'Angleterre mourut à Saint-Germain sur les trois heures. Il avait toujours souhaité, *par un sentiment de piété*, de mourir un vendredi. Le soir on emmena la reine à Chaillot.

Page 357; samedi 30 décembre 1702.

Le roi, après son lever, donna audience à l'ambassadeur de Venise, etc. La réponse du roi fut *noble* et honnête. [La réponse du roi fut haute et honnête.]

Page 365; dimanche 11 mars 1703.

Les fanatiques du Languedoc ont eu l'insolence de faire frapper des médailles qui sont d'un côté de deux dards croisés, et autour trois lettres qui sont un C, une R et une S. On y donne deux explications : l'une est *comes Rolandus Seccenarum*, et l'autre, *calvinistæ sacrificate Romanos*. [Il a paru à Paris quelques pièces de cette monnaie-là, et c'est de quoi ils paient leurs troupes. Ces fanatiques

sont commandés par un nommé Roland, à qui ils donnent le titre des comte de Cévennes.]

Page 365; mardi 10 juillet 1703.

Le comte de Walstein a été amené de Toulon à Vincennes, et mis dans le donjon; mais il a la liberté de se promener dans le château. Il a envoyé au roi toutes ses pierreries, [qui ne sont pas considérables]. S. M. les lui a renvoyées, et n'a pas voulu qu'on en retînt la moindre chose.

Page 414; mercredi 12 mai 1706.

Le roi, après son lever, s'amusa quelque temps à regarder l'éclipse qui fut très-grande. Monseigneur, madame la duchesse de Bourgogne, tous les princes et toutes les dames, *monseigneur le duc de Bourgogne étaient avec lui. On avait fait venir de l'Observatoire de Paris le jeune Cassini et le jeune Lahire avec tous les instrumens nécessaires à l'observer.* [Monseigneur le duc de Bourgogne avait fait venir de l'Observatoire de Paris le jeune Cassini et le jeune Lahire avec tous les instrumens propres à l'observer. Mais dès que le roi fut entré au conseil, il l'y suivit, et laissa les astronomes achever leurs supputations.]

Tome III.—Page 17; dimanche 26 juin 1707.

Le roi est si sévère sur les duels qu'il a cassé M. de Seraucourt, parce qu'il paraît certain qu'il s'est battu en duel. Les preuves ne sont pas assez positives pour l'entière condamnation, mais elles sont assez fortes pour n'en pas douter (1).

(1) Au lieu de cette rédaction, qui paraît bien élégante pour Dangeau, on lit celle-ci dans mon manuscrit : « Le roi « a cassé M. de Seraucourt, tant il veut punir sévèrement jus- « qu'aux moindres apparences du duel. M. de Seraucourt, le « maître des requêtes, lui parla, il y a deux jours, pour justi- « fier son frère, et le roi lui répondit : Il s'est condamné lui- « même en quittant l'armée; j'en suis fâché. »

Page 30; mardi 13 septembre 1707.

Le roi, après son lever, regardant à la fenêtre, vit que M. d'Antin avait abattu la nuit tous les arbres qu'il avait condamnés la veille. Il entendit la messe à dix heures, où l'on chanta un motet en musique, [qui fut remarqué, parce qu'il convenait à un bon courtisan].

Page 33; mercredi 26 octobre 1707.

Aujourd'hui en arrivant ici, le roi apprit que M. le duc d'Orléans avait pris par assaut la ville de Lérida le 13 de ce mois. [Il l'a donnée au pil-

lage à ses soldats durant vingt-quatre heures. Tous les lieux circonvoisins y avaient fait porter leurs meilleurs effets. On n'a pas épargné les moines, qui animaient fort les habitans contre nous.]

Page 41; jeudi 22 décembre 1707.

M. le prince de Listenois l'a emporté avec beaucoup de raison et de fierté sur ceux qui avaient voulu lui nuire auprès du roi; il a eu une longue audience de S. M., et en est sorti très-satisfait (1).

(1) Il existe plusieurs manuscrits des Mémoires de Dangeau. Je ne connais point celui dont madame de Genlis a fait l'extrait. Le manuscrit que j'ai consulté est net, exact, sans lacunes; je n'y ai trouvé, sous aucune date, l'article précédent qui concerne le prince de Listenois, et qui paraît incompatible avec un autre article du 27 du même mois. Je vais transcrire de mon manuscrit tout ce qui a rapport à cette aventure.

« *Dimanche* 20 *novembre* 1707. M. de Listenois a été « pris entre Benfeld et Strasbourg. On ne sait par qui ni « comment. On a fait écrire une lettre d'une main inconnue, « mais signée de lui, dans laquelle il mande à son homme « d'affaires en Franche-Comté, qu'il ne peut écrire ni où il « est, ni entre les mains de qui il est; mais qu'on le mettra « en liberté, si on donne 1200 pistoles à un homme qu'il en- « verra pour les prendre à Besançon. On a envoyé l'argent il « y a déjà huit jours, et l'on n'a appris cette nouvelle que ce « soir, madame de Mailly, sa belle-mère, qui le savait, n'en « ayant point parlé. Cette aventure est fort étonnante par

« toutes ses circonstances. Il a été pris, dit-on, avant que « M. de Villars fût parti de Strasbourg, et il dit qu'il n'en a « point entendu parler étant sur les lieux, et n'en a eu aucun « avis par toutes les lettres qu'il reçoit tous les jours, et n'en « a rien mandé non plus à M. de Strasbourg. M. de Listenois « est fort à plaindre, et on le croit en grand danger.

« *Vendredi 2 décembre.* Il est arrivé ici un valet de « chambre de M. de Listenois qui a toujours été avec lui de- « puis qu'il est pris. Il vient pour emporter l'argent, après « quoi il assure que son maître sera mis en liberté. On vou- « lait le faire suivre; mais il a dit qu'on s'en donnât bien de « garde, et que sur le moindre soupçon d'être découverts, les « gens qui l'ont pris le tueront. Jusqu'ici on ne comprend « rien à cette affaire, et l'on n'ose travailler à l'approfondir.

« *Vendredi 16 décembre.* On a des nouvelles de M. de « Listenois. Il est présentement chez lui à Besançon. On ne « parle plus de ce qui lui est arrivé, dont on ne sait rien de « positif; mais on dit qu'il y a une grande altération dans sa « santé.

« *Jeudi 22 décembre.* M. de Listenois est revenu à Paris. Il « a même été aujourd'hui à l'Étang, voir M. de Chamillard, « à qui il a dit qu'il avait été pris véritablement par quelques « officiers des ennemis; que tous les bruits qu'on avait fait « courir de lui depuis ce temps-là étaient faux; qu'il lui don- « nerait par écrit le récit de toute cette aventure; qu'il le « priait d'en faire examiner la vérité, et quand il la saurait, « d'en rendre compte au roi, pour effacer tous les mauvais « offices qu'on lui avait rendus là-dessus, et qu'en cas qu'il « avançât la moindre fausseté, le roi devait le punir rigou- « reusement.

« *Mardi 27 septembre.* M. de Listenois est revenu, et a

« salué le roi ce soir. Il ne paraît pas que sa santé ait été al-
« térée, comme on l'avait dit.

« *N. D. A.* Ce M. de Listenois était un fou sérieux, plein « de vues, de projets et d'idées. Il se relaissa dans un village, « d'où il fit tout ce manège pour avoir de l'argent, qui lui « fut en effet envoyé par sa famille; après quoi il reparut « sans trop savoir que dire. Tout fut bientôt découvert, et « servit de leçon. »

Page 93; lundi 29 avril 1709.

Il arriva hier un très-grand désordre dans l'église de Saint-Roch. Un pauvre qu'on voulut faire sortir de l'église fut blessé légèrement à la main. La populace et surtout les femmes s'assemblèrent en grand nombre. Il vint quelques soldats de la compagnie générale des Suisses pour empêcher le désordre. M. d'Argenson fut obligé d'y venir lui-même. On lui jeta quelques pierres. Le peuple avait déjà mis du bois devant la maison du commissaire du quartier pour la brûler. M. d'Argenson par sa patience, et par le secours des Suisses, apaisa le désordre *sans être obligé de sévir*.

Page 181; vendredi 3 juillet 1711.

Le dauphin, avant de partir de Paris, dit à tous les courtisans qui avaient eu l'honneur de venir dans ses carrosses, que ceux qui avaient envie de demeurer à Paris le pouvaient faire, sans craindre

qu'on le trouvât mauvais; et qu'il voulait qu'on fût à son aise avec lui, *et qu'on ne craignît jamais personne*, [et ne contraindre jamais personne].

Page 328; samedi 5 janvier 1715.

La princesse d'Isenghien accoucha ces jours passés d'un enfant mort; elle est dans un très-grand danger.......... Madame d'Isenghien était brouillée avec sa mère, parce qu'elle s'était mariée sans son consentement. *Madame d'Isenghien mourante a fait demander pardon à sa mère, en la conjurant, au nom de la religion, de venir la voir; ce qui lui a été accordé, et la réconciliation a été fort touchante*. [Elle a tant souhaité de voir sa mère avant que de mourir, qu'elle s'est rendue à ses prières, et la réconciliation a été fort tendre.]

Du mardi 8. La princesse d'Isenghien mourut ce matin à Paris, *dans les bras de sa mère*.

Page 333; dimanche 17 février.

Le roi envoya chercher le duc de Tresmes, à qui il fit une réprimande sévère, *mais avec la modération et la politesse qu'il a toujours. Cependant il dit en entrant au conseil, et ensuite à madame de Maintenon, qu'il n'avait jamais été plus en colère*. [Il dit même à ses ministres en entrant au conseil,

et à madame de Maintenon en entrant chez elle, qu'il n'avait quasi jamais été plus en colère.]

Page 346; dimanche 26 mai 1715.

Madame la princesse de Conti, qui conserve un grand attachement pour la mémoire de monseigneur le dauphin, fils du roi, songe à marier une fille qu'il a eue de la Raisin, fameuse comédienne. On appelle cette fille mademoiselle de Fleury. Monseigneur [savait bien qu'elle était sa fille, mais] n'avait pas voulu la reconnaître publiquement. Madame la princesse de Conti, *par des arrangemens particuliers*, lui a fait avoir 200,000 l. [par une affaire qu'elle a faite].

Page 353; jeudi 25 juillet 1715.

Les princesses s'assemblèrent après dîner chez madame la duchesse de Berri, comme cela avait été convenu. [Elles ont ordonné qu'on leur apportât au premier jour des modèles d'habillemens. Mais elles n'ont rien déterminé encore. Les avis sont fort différens, et] il y a apparence qu'on s'en tiendra aux habits qu'on porte présentement.

Page 361; dimanche 25 août 1715.

Après avoir reçu ses sacremens, le roi envoya quérir M. le duc d'Orléans, lui parla long-temps avec beaucoup d'estime et d'amitié, [et l'assurant qu'il ne trouverait rien dans son testament dont il ne dût être content, lui recommandant la personne du dauphin et l'intérêt de l'État. Après cette conservation, le bruit se répandit dans toute la cour que le roi l'avait déclaré régent (1)].

(1) Cette dissimulation dont le roi mourant usa avec son neveu, et qu'atteste M. de Dangeau, est un trait caractéristique qui doit être conservé pour l'histoire.

Page 361; lundi 26 août 1715.

Le roi parla aux cardinaux de Rohan et de Bissy sur l'état où il laissait les affaires de l'Église; [que Dieu ne lui avait pas voulu laisser la consolation de les avoir finies durant sa vie, mais qu'il espérait que cette affaire finirait plus heureusement et plus promptement dans d'autres mains que dans les siennes; que quelque droite qu'eût été sa conduite, on aurait cru qu'il n'eût agi que par prévention, et qu'il aurait porté son autorité trop loin. Et enfin, après avoir fortement exhorté ces deux cardinaux à soutenir la vérité avec la même ferveur, le même zèle et la même application qu'ils avaient fait jusqu'à présent,] il leur

déclara qu'il voulait mourir, comme il avait vécu, dans la religion apostolique et romaine, etc. (1).

(1) Le rétablissement de ce passage est important, parce qu'il prouve les inquiétudes de Louis XIV sur les mesures où des prêtres ambitieux précipitèrent sa vieillesse. On abusa de son penchant à la domination, pour lui faire usurper sur les consciences un pouvoir qui n'appartient à personne, et on l'égara facilement dans des matières religieuses, pour lesquelles, au rapport même de madame de Maintenon, son ignorance était complète. Le commentateur de Dangeau reproche à ce courtisan d'avoir trop déguisé le repentir du roi, et le discours où il chargea les deux cardinaux de répondre devant Dieu de ce qu'il n'avait fait que par leurs conseils. Quoi qu'il en soit, il est certain que la vie et la mort de Louis XIV furent troublées par des entreprises que la sagesse et l'équité lui interdisaient. Pour s'être livré à de méchans guides, ce grand roi mourut comme un prince scolastique du Bas-Empire, laissant les prisons remplies de théologiens, et une mémoire chargée de malédictions.

Page 364; mardi 27 août 1715.

....Depuis sa confession, le roi ne passa pas une heure sans parler de piété ou à son confesseur ou à madame de Maintenon, *qui, malgré sa douleur de l'état où elle voyait le roi, n'a été occupée que de sa conscience.* Il avait entendu la messe à midi, etc., etc. Madame de Maintenon lui dit : Cette résolution est difficile, *quand on a un atta-*

chement désordonné pour les créatures, [quand on a de l'attachement aux créatures].

Page 378; mercredi 23 octobre 1715.

On fit à Saint-Denis le service du feu roi. M. le cardinal de Rohan officia; l'évêque de Castres prononça l'oraison funèbre. Je ne suis que trop dispensé de décrire cette triste cérémonie, qui dura jusqu'à cinq heures et demie du soir!.... [On trouvera cela ailleurs dans beaucoup d'endroits.] (1)

(1) Je n'ai vu dans le manuscrit ni le point d'admiration, ni les points de suspension qui sont dans l'imprimé. Les expressions omises, *on trouvera cela ailleurs*, *etc.*, suivent immédiatement les mots *à cinq heures et demie du soir.* Voici le motif probable de ce changement. L'éditeur a senti la sécheresse avec laquelle Dangeau inscrit la mort de Louis XIV au 1er septembre: *Le roi mourut le matin à huit heures et un quart*, sans y ajouter une seule parole d'éloge ou de regret. Dans cinquante-deux articles qui se suivent jour par jour, il est souvent question du feu roi, de son cœur, de ses entrailles, de son testament, et toujours avec la même indifférence. L'éditeur a voulu excuser un peu ce favori comblé des bienfaits de son maître, en lui prêtant un signe de sensibilité deux mois après. Ce soin fait plus d'honneur à la délicatesse de l'éditeur qu'à la reconnaissance de Dangeau. Ce n'est point au reste un reproche particulier que j'entende adresser à ce dernier. Tout autre courtisan, écrivant un journal secret, en aurait fait autant que lui, ni plus ni moins.

Page 383; jeudi 14 novembre 1715.

M. le duc d'Orléans a donné à M. d'Antin la permission d'assembler cet hiver des bals trois fois la semaine dans la salle de l'Opéra. On n'y entrera qu'en masqué et en payant. [Le chevalier de Bouillon, qu'on appelle présentement le prince d'Auvergne, aura 6,000 livres de pension sur cette affaire dont il a donné l'avis.]

Page 388; samedi 21 décembre 1715 (1).

(1) Au lieu du nom de madame d'Argenson, lisez celui de madame d'Argenton.

Tome IV.—Page 25; mercredi 19 mai 1717.

Arouet a été mis à la Bastille. C'est un jeune poète accusé de faire des vers fort imprudens. Il avait déjà été exilé il y a quelques mois. *Il paraît incorrigible.*

Page 36; vendredi 25 juillet 1717.

La plupart des femmes de MM. les gentilshommes prisonniers ont permission de les voir. [Mais on l'a refusée sèchement à madame de Beauffremont, qu'on accuse d'avoir tenu des discours très-forts.]

FIN DES ARTICLES RÉTABLIS.

